"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde."
Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILION — FAIS CE QUE DOIS — Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Ste Marie d'Oignies.
TEMPERATURE INCERTAIN

VOLUME XXXIX — No 145 — MONTREAL, MERCREDI, 23 JUIN 1948 — Cinq sous le numéro

MOSCOU CRÉE SA PROPRE MONNAIE

Le deuxième régime Duplessis

Sa politique "extérieure"

M. Duplessis déclarait dimanche qu'on doit le juger sur les actes de son gouvernement. La formule est vraie, si l'on fait aussi entrer dans le paysage les actes qu'il n'a pas posés quand il l'aurait dû.

Il n'est pas facile de juger en deux ou trois articles une législation et une administration de quatre ans: on se donne l'air de lire un palmarès, et cette littérature n'est pas folichonne. Elle court aisément le risque de paraître incomplète et dogmatique.

Résumons plutôt, en observateur qui ne se croit pas infaillible, mais qui est désintéressé, les principaux actes de la législature qu'on vient de dissoudre.

●

L'Etat québécois a sa politique "extérieure": ce sont les relations fédérales-provinciales. On peut s'y montrer un valet empressé du pouvoir central, ou résister à ses manoeuvres. Depuis quatre ans, le gouvernement du Québec a résisté, parfois avec éclat. Il a appuyé son attitude sur des principes solides. C'est son titre le plus précieux à notre reconnaissance, — et il est de taille.

Quand Ottawa a abandonné dans une mesure plus ou moins large certains champs de taxation, comme l'impôt sur la gazoline et 10 p.c. de l'impôt sur les corporations, le gouvernement québécois a récupéré et utilisé ces possibilités fiscales. On le lui a reproché, et l'on y reviendra: mais c'était et ce sera de la démagogie. Tant et aussi longtemps que ces impôts portaient l'estampille fédérale, les libéraux provinciaux fermaient les yeux; ils s'insurgent quand les taxes deviennent provinciales — étrange réaction chez des hommes que Québec avait chargés de défendre les intérêts du Québec.

Jusqu'ici l'attitude de M. Duplessis nous paraît excellente. Mais sa tactique fut souvent désastreuse, et nous devons signaler ses principales faiblesses.

●

Le premier ministre n'a jamais formulé de contre-propositions concrètes aux suggestions venues d'Ottawa. Nous ne savons donc pas où il nous mène. Il n'a cessé de montrer qu'il refusait de se lier à une politique autonomiste; sa réserve demeure souverainement inquiétante.

Mais M. Duplessis sait-il lui-même où il va? J'ai suivi attentivement ses déclarations depuis le début de son second régime: il donne l'impression de défendre l'autonomie provinciale à la petite semaine, sans idée arrêtée. On lui avait suggéré de dresser, en face du rapport de l'enquête Rowell-Sirois, charte des centralisateurs, une vaste réplique provinciale à laquelle collaboreraient des spécialistes venus de tous les coins de l'horizon. Il a préféré continuer d'improviser au hasard, en liant aussi étroitement que possible la défense de l'autonomie au triomphe de l'Union nationale. C'est de l'excellente stratégie partisane, mais il est possible qu'un jour la souveraineté provinciale souffre cruellement des suites de cette étroitesse.

●

Durant ce temps, le gouvernement fédéral formulait toute une série de plans de sécurité sociale, qui présupposaient une véritable révolution constitutionnelle. Il projetait sur ses plans — très discutables en eux-mêmes, et où le mirage a souvent plus de part que la réalité—, l'éclairage le plus vif et le plus séduisant. Une propagande systématique s'organisait, auprès de tous les milieux sociaux; on mettait savamment en relief les avantages du programme, et l'on cachait sous un barrage de sophismes ses faiblesses et ses dangers.

A ces projets, Québec a opposé peu de choses. Il aurait fallu édifier aussi rapidement que possible une législation radicale, sans quoi la province sera prévenue par Ottawa, comme elle le fut pour l'assurance-chômage et les allocations familiales.

Or les lois sur le logement furent tardives et incomplètes. Une commission d'enquête sur l'assurance-maladie fut supprimée dès 1945, sans que rien ne l'ait remplacé depuis. On nous promet toujours un code du travail, qui faillit arriver en 1947, auquel on n'a pas osé s'attaquer en 1948, et qui ne vient jamais. On devait "compléter" les allocations familiales — mieux aurait valu les organiser sur un autre plan — et l'on a oublié d'y toucher. Et caetera.

Les projets fédéraux n'ont donc reçu qu'une réplique verbale. C'est un barrage insuffisant. A la longue, on risque d'associer l'idée d'autonomie à celle de conservatisme social — en adaptant à l'époque les recettes de M. Alexandre Taschereau. A la longue, ce serait le moyen le plus sûr de tuer l'attachement des masses urbaines à l'Etat provincial.

●

Le mot "propagande" est revenu antipathique, mais tout le monde en fait — tout le monde, sauf l'Etat provincial qui en aurait le plus besoin parce qu'il est le plus gravement menacé.

Je ne songe pas à la publicité pour attirer les touristes: dans son ordre, cette réclame est nécessaire, mais elle ne répond pas à des nécessités vitales.

L'Etat fédéral véhicule, avec sa radio et son Office du film, une notion de l'unité nationale qui va directement contre l'existence des provinces. A cette propagande, l'Etat provincial assiste béatement sans utiliser sérieusement les moyens modernes de répandre des idées et de créer des impressions. Dans le domaine du film, tous ceux qui s'intéressent au cinéma proclament l'inexistence de notre office. J'ai commis la naïveté de m'enthousiasmer jadis pour Radio-Québec, qui devait "faire entendre enfin la voix de la province": mais Radio-Québec dort dans nos statuts. Il a suffi d'un mot de M. Howe pour geler M. Duplessis; le silence le plus intégral s'appesantit désormais sur l'avorton de radio-provinciale auquel la vingt-deuxième législature avait donné le jour...

●

M. Duplessis garde donc le mérite d'avoir défendu l'Etat provincial. Il n'a pas cédé au chantage d'Ottawa. Comparé à l'aplatissement libéral, son attitude fut courageuse. Dans l'immédiat il a eu raison: les pouvoirs qu'il n'a pas cédés nous restent.

Mais cette défense est incomplète, elle permettra, à l'occasion, les plus dangereuses acrobaties, et à la longue elle risque de ruiner l'idée d'autonomie dans l'opinion populaire.

23-VI-48 — André LAURENDEAU

LA LUTTE CONTRE LA MALARIA



Un employé de l'Organisme sanitaire mondial trace des lettres sur la porte d'un logis en Grèce, pour indiquer que cette maison a été entièrement désinfectée au DDT. Grâce à cet insecticide, la malaria, maladie qui fait souffrir 100,000,000 de personnes chaque année, a presque entièrement disparu de certaines régions grecques, au coût modique de 50 cents par maison et par an.

La Cour Suprême et la loi Taft-Hartley

Le plus haut tribunal américain maintient la constitutionnalité de deux clauses et adoucit la portée d'une autre

Washington, 23 (A.P.) — A l'unanimité, la Cour Suprême des Etats-Unis a décidé que la loi ouvrière Taft-Hartley n'interdit pas aux journaux et publications commanditées par des syndicats de travailleurs ou des corporations industrielles de prendre parti pour un candidat aux élections législatives en ce pays. Dans leur jugement, les 9 membres de la cour estiment que, s'il y avait interdiction, on pourrait mettre en doute la constitutionnalité de la loi car elle compromettrait la liberté de parole et d'opinion des citoyens américains. Le gouvernement et le C. I. O. avaient tous deux réclamé ce jugement de la cour comme mesure du droit des unions ouvrières à la liberté de leurs dépenses pour buts politiques. La décision de la cour suprême n'établit toutefois pas jusqu'où les unions peuvent aller dans leur appui à un candidat; et l'on ne pourra rien savoir de plus sur cette question en temps utile, car la Cour ne se réunira à nouveau que le 4 octobre, un mois à peine avant les élections présidentielles et alors que la campagne électorale sera engagée depuis longtemps. De toutes façons, les principales unions ont déjà constitué des fonds de lutte politique sous l'administration indépendante pour lutter contre la loi Taft-Hartley".

* * *

Washington, 23 (A.P.) — Par 7 voix contre 2, la Cour Suprême des Etats-Unis a maintenu la décision rendue par un tribunal inférieur qui déclarait conforme à la constitution du pays la clause de la loi Taft-Hartley qui oblige les syndicats ouvriers à faire la preuve qu'ils ne sont pas communistes. La Cour a aussi décidé, par le même vote, que ce tribunal avait eu raison d'affirmer que la loi contraint les unions ouvrières à fournir chaque année au Secrétariat du Travail copie de leur bilan financier. Le plus haut tribunal des Etats-Unis a ainsi justifié la prétention des auteurs de la loi que les unions doivent respecter ces deux clauses avant de réclamer l'intervention et l'arbitrage du Bureau national des relations ouvrières dans un différend industriel. L'union américaine des marins avait requis ce jugement de la Cour Suprême, le Bureau ayant refusé de l'inscrire comme partie à deux votes tenus parmi les travailleurs de certaines entreprises. L'union des marins se plaignait que le tribunal inférieur et que le Secrétariat de la Justice aient reconnu le parti communiste comme légal tout en niant aux syndicats ouvriers le droit de choisir des membres de ce parti comme leurs directeurs.

Un autre veto de Gromyko

Lake Success, N. Y., 23 (C.P.) — Une grande bataille au sein de l'assemblée des Nations Unies, entre la Russie et les puissances de l'Ouest, au sujet du contrôle de l'énergie atomique, sera certainement déclenchée cet automne, au cours de la prochaine réunion qui aura lieu à Paris.

La chose semblait assurée hier soir, lorsque le sous-ministre des affaires étrangères de la Russie, M. Andrei Gromyko, a annihilé un vote majoritaire du conseil de sécurité par un 26e veto russe.

Son geste a tué dans l'oeuf l'approbation par neuf membres du conseil, y compris le Canada, d'un plan de contrôle atomique basé sur le plan original présenté le 14 juin 1946 par M. Bernard Baruch, qui était alors le délégué des Etats-Unis. L'Ukraine soviétique a voté également contre la majorité.

Le général A. G. L. MacNaughton, délégué canadien et membre de la Commission d'énergie atomique, a dit que le veto russe ne devait pas arrêter le travail sur le contrôle international et que l'assemblée, qui se réunit à Paris le 21 septembre prochain, devrait avoir l'occasion d'étudier la proposition qui a été présentée pour le contrôle mondial de l'énergie atomique.

Deux explosions

Kenvil, New-Jersey, 23. (A.P.) — Deux explosions, à quelque 3,000 milles de distance, ont détruit des manufactures de nitroglycérine et causé cinq morts, aux usines de Hercules Powder Company à Kenvil et à Pionple, Californie, hier. Un porte-parole de la compagnie a rejeté toute possibilité de sabotage. Il ne s'agit que d'une "coïncidence".

Nouveaux lords de sang royal

Londres, 23 (Reuter). — A son arrivée à Londres, aujourd'hui, lord Louis Montbatten, qui a présidé lundi à l'assermentation de son successeur comme vice-roi des Indes, Chakravarti Rajagopalachari, devra s'occuper de choisir ceux qui se feront ses parrains pour son introduction à la Chambre des lords. Le cousin du roi avait jusqu'ici été trop occupé par ses charges militaires ou politiques pour siéger à la Chambre haute du Parlement de Westminster. Il aura comme compagnons parmi les nouveaux venus en cette assemblée son neveu, le duc d'Edimbourg. Le duc avait déjà choisi ses parrains mais il attendait le retour de son oncle des Indes pour oser siéger. Selon la coutume qui veut que les introducteurs soient de rang égal, il sera présenté aux lords par le duc de Norfolk, premier pair du royaume, et par le duc de Gloucester, son oncle par alliance et le frère du roi.

Pour Berlin et sa zone d'occupation en Allemagne

Il annonce ce geste par surprise, après avoir rompu les pourparlers d'hier sur la réforme monétaire alliée — Menace de sanctions économiques pour les Alliés s'ils n'acceptent pas la réforme monétaire russe — Le poids en retomberait sur les habitants allemands de Berlin — Les Alliés rispostent en refusant de reconnaître la nouvelle monnaie russe dans leurs secteurs de garnison à Berlin

Berlin, 23 (A.P.) — En dernière heure, la radio allemande sous contrôle russe a fait connaître les détails de la réforme monétaire ordonnée par les Soviets dans leur zone d'occupation en Allemagne et à Berlin. Ils sont sensiblement pareils à ceux de la réforme monétaire alliée. On pourra échanger 70 marks au taux d'un mark ancien pour un nouveau. Pour les 5,000 marks suivant le taux sera de dix anciens pour un nouveau, avec la preuve que cette somme a été acquise légalement et enquête obligatoire pour les sommes supérieures. Tous les vieux marks devront être retirés de la circulation vendredi, 25. Le gouverneur russe en Allemagne, le maréchal Sokolovsky, a aussi ordonné de maintenir à leurs niveaux actuels, les prix de vente, salaires, taxes et loyers.

* * *

Berlin, 23 (A.P.) — Berlin sert en ce moment de champ de bataille à la lutte que se font les deux nouvelles monnaies officielles en Allemagne. Les autorités russes d'occupation ont en effet annoncé de bonne heure aujourd'hui la création d'une monnaie particulière à leur zone, quatre jours après que la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France eurent dévalué le mark pour lui substituer un nouvel étalon monétaire à cours forcé.

Les Soviets ont inclus la totalité de la ville de Berlin dans le territoire où circulera le nouveau mark qu'ils ont créé. Mais les trois puissances occidentales s'y objectent, en soutenant que même située loin à l'intérieur de la zone russe, la capitale allemande n'en est pas moins sous administration quadripartite et qu'on ne peut rien décider sur sa monnaie sans un accord préalable des quatre grands Etats alliés.

Hier, les Russes avaient consenti à des négociations avec les Alliés de l'ouest sur la réforme monétaire décrétée par ceux-ci dans leurs propres zones d'occupation. Mais ils ont rompu les pourparlers après cinq heures de discussion vaine; et, deux heures plus tard à peine, ils annonçaient leur propre réforme monétaire.

C'est Radio-Moscou qui a fait connaître au monde la lettre par laquelle le gouverneur militaire soviétique en Allemagne, le maréchal Vassily Sokolovsky, annonce cette réforme. On a lieu de croire que le texte en avait été préparé et expédié à Moscou avant même la rupture des pourparlers entre les "quatre grands" à Berlin. Dans une dépêche de l'agence allemande de nouvelles sous contrôle russe, le représentant des Soviets à ces pourparlers affirme que les puissances occidentales avaient menacé de mettre leur monnaie nouvelle en circulation immédiate à Berlin si l'on n'acceptait pas leurs conditions.

Sanctions russes

La réforme monétaire russe en Allemagne doit prendre effet entre le 24 et le 26 du mois courant, c'est-à-dire d'ici la fin de la présente semaine. On n'en connait aucun autre détail. D'après la même agence de nouvelles citée plus haut, l'administrateur des questions financières dans la zone soviétique a prévenu les puissances de l'ouest qu'il leur appliquera des sanctions économiques, si elles n'acceptent pas la réforme russe, ce qui laisse entendre que Moscou interrompra l'approvisionnement de Berlin.

Déjà, les dernières restrictions russes ont interrompu toute circulation des voyageurs entre les zones de l'ouest et Berlin sur les chemins de fer ainsi que tout transport sur les routes dans la même direction. La population allemande de Berlin, qui dépasse 3,000,000 d'habitants pour les quatre secteurs de garnison, ne reçoit plus ainsi que 60 p.c. de ses ravitaillements normaux. Si, sous le nom de sanctions économiques, les Russes arrêtent les convois alliés de messageries qui circulent encore, 2,000,000 d'Allemands qui habitent les secteurs des trois puissances occidentales se verront privés des vivres qui leur viennent normalement de l'ouest du pays.

Défi de l'ouest

Berlin, 23 (A.P.) — Les trois puissances occidentales ont lancé aujourd'hui un défi à la Russie en faisant savoir qu'elles ne reconnaîtront pas dans leurs secteurs de garnison à Berlin la nouvelle monnaie allemande dont Moscou vient d'annoncer la création. Par la radio, ces puissances ont fait savoir qu'elles mettront bientôt en circulation dans leurs secteurs une monnaie à cours forcé distincte du nouveau mark russo-allemand. De plus, les trois alliés de l'ouest ont ordonné la fermeture de toutes les banques et de tous les établissements commerciaux dans ces mêmes secteurs, à l'exception des épiceries et des pharmacies. On a aussi proclamé un moratoire sur toutes les dettes. La proclamation alliée ajoute que l'ordre russe de réforme monétaire particulière à la zone soviétique d'occupation mais pouvant s'étendre à toute la ville de Berlin viole les règlements de l'occupation quadri-partite en Allemagne. Par ailleurs, le conseil des magistrats de Berlin, qui y remplit le rôle d'un comité exécutif municipal, a repoussé l'application du décret russe de réforme monétaire à toute la ville, en expliquant qu'un commandant allié ne peut émettre d'ordres que pour sa propre zone.

Moscou convoque ses satellites

A Varsovie — On y discuterait du projet allié de créer un gouvernement autonome à l'ouest de l'Allemagne

Varsovie, 23 (C.P.) — La Russie a convoqué par surprise une conférence à Varsovie, en Pologne, de ses satellites de l'Europe centrale; et on en déduit qu'il pourrait bien y être question des moyens de lutter contre la création par les Alliés d'un gouvernement autonome dans l'ouest de l'Allemagne en lui opposant à l'est un prétendu nouvel état allemand. Les états convoqués à cette conférence sont la Pologne elle-même, la Tchécoslovaquie, la Bulgarie, la Yougoslavie, la Hongrie et la Roumanie. Les observateurs politiques étrangers notent que tous ces états font déjà partie du Cominform, dont les dépêches d'hier mentionnaient une nouvelle réunion en un lieu imprécis de l'Ancien continent. Il est à croire qu'il y a eu confusion et que ce n'était pas une réunion du Cominform ou Troisième Internationale communiste qui se préparait mais bien la conférence de Varsovie. Un profond secret a entouré l'arrivée des avions emmenant les délégués des états satellites et ceux de la Russie à l'aéroport d'Okiecie. Des rumeurs veulent que le ministre russe des Affaires Etrangères Molotoff se soit rendu dans la capitale polonaise mais on n'a pas pu encore les faire confirmer. Des troupes bordaient les rues menant à l'aéroport.

BLOCS-NOTES

M. Omer Héroux

Les journalistes de Montréal se réjouissent de ce que la Société Saint-Jean-Baptiste ait eu la délicate pensée d'associer leur doyen, notre rédacteur en chef, M. Omer Héroux, aux célébrations de demain. Le *Canada* et *Montréal-Matin* avaient tous deux ce matin des mots charmants pour M. Héroux. Le *Droit* et l'*Action Catholique* ont fait des commentaires appropriés il y a quelques jours. D'autres journaux ne manqueront pas d'ici quelques jours de signaler l'événement et de rendre les hommages qui conviennent à celui qui est sur la brèche depuis cinquante-deux ans.

On comprendra qu'à la Rédaction du *Devoir* on soit particulièrement fier de l'honneur qui échoit à M. Héroux. Nous en profitons pour lui dire toute notre admiration.

L'anticommunisme négatif

Le Congrès du Mouvement républicain populaire qui a eu lieu la semaine dernière à Toulouse a affirmé son opposition au communisme et a rejeté toute forme d' "anticommunisme négatif".

L'assistant-secrétaire général du parti, M. André Colin, a signalé, nous dit une dépêche du *Centre d'Information Pro Deo*, que la formation d'un bloc anticommuniste sans programme, sans but précis, ne s'abreuvant qu'à une source de raisons purement négatives, serait de nature à donner même plus d'emprise au communisme. "Il engendrerait, a-t-il ajouté textuellement, la crainte de la révolution et, pour cette raison, le communisme, au lieu de perdre de sa force, se justifierait aux yeux de ceux qui cherchent avant tout un moyen d'échapper à leur misère".

Voilà bien l'attitude que nous maintenons au *Devoir* depuis plus d'un an. Nous sommes pour le moins aussi opposés au communisme que MM. Saint-Laurent et Duplessis, mais nous estimons que de simples mesures de police, des procès retentissants, des déclarations échevelées sur de prétendus complots qui n'ont jamais existé, créent à la longue une psychose favorable au communisme.

Il n'est pas désagréable de voir un parti politique de France, dont les dirigeants sont pour la plupart des catholiques dont l'orthodoxie ne peut être mise en cause, confirmer nos positions sur ce point. Il y a ainsi dans le journalisme des compensations.

Histoire de sauvage

Le directeur de *Montréal-Matin* décrit dans les termes suivants le dilemme qui se pose à l'électorat pour le 28 juillet:

"C'est la lutte entre les forces de l'ordre et de la justice et une camarilla anarchique et despotique, entre les puissances de lumière et les puissances de ténèbres".

Les périodes électorales sont particulièrement riches en figures de style. On y fait une grande consommation d'hyperboles et de paraboles. Les orateurs de quartier, genre Jos. Francoeur et Emile Dubreuil, nous en offrent généralement une belle variété.

Mais l'abus ne manque pas de surprendre sous la plume d'un homme qui a des lettres et qui connaît comme pas un la propriété des termes. Parler de "camarilla anarchique et despotique" en parlant du parti libéral, c'est vraiment forcer le sens des mots. Car s'il y a un parti dans lequel la discipline a quelque chose de sacré, c'est bien le parti libéral. L'anarchie ne paraît pas être son faible. Par ailleurs qualifier l'Union nationale de "puissances de lumière", cela paraît un brin exagéré, à moins qu'on attribue cette vertu à M. Omer Côté, secrétaire de la province. Alors plus de discussion possible. Tout le monde reconnaît que l'histoire du sauvage, racontée l'hiver dernier à l'Assemblée législative, mérite d'être mise au nombre des grandes inventions de notre temps.

Nos actes nous suivent

L'Eglise de Hongrie est aux prises avec le gouvernement communiste du pays sur la question des écoles. Celui-ci vient d'étatiser par un texte de loi quatre mille cinq cents écoles confessionnelles presque toutes catholiques. L'Episcopat hongrois a rédigé une lettre de protestation dont lecture a été faite dans toutes les églises catholiques dimanche dernier.

L'an dernier, M. Duplessis faisait voter par le Parlement provincial deux lois qui ont eu pour résultat de remettre au contrôle majoritaire de l'Etat la direction des écoles de Montréal et de Québec. La mesure ne comporte peut-être pas d'inconvénient sérieux, parce que les personnes qui représentent l'Etat dans les deux commissions offrent de bonnes garanties morales. Mais qu'un gouvernement plus radical s'empare du pouvoir à Québec et il possédera, par suite de la connivence involontaire de l'Union nationale, l'outil nécessaire pour donner aux écoles catholiques de Montréal et de Québec l'orientation qu'il voudra.

Nos actes nous suivent, en politique comme ailleurs.

G. F.

DEMAIN

Le "Devoir" paraîtra dans la matinée.

L'ACTUALITE

LA LIBERTE DU CAMION SONORE

Depuis que la grande industrie domine notre vie, elle n'a cessé, notamment dans les grandes villes, d'amplifier le bruit et d'en multiplier les manifestations. Si bien qu'une civilisation, tout orientée vers le confort matériel et physique, a néanmoins apporté à ses adeptes et à ses bénéficiaires un ennui qui devient un véritable fléau et qui a des répercussions sérieuses sur le système nerveux.

Aussi les autorités locales, chargées plus immédiatement de protéger le citoyen contre les empiètements du voisin, ont promulgué des règlements pour limiter le bruit. Le zonage urbain tient compte de ce facteur et l'on a fixé des heures de silence relatif, pendant lesquelles les bruits industriels doivent se taire.

Comme les réformes ne s'imposent pas uniquement par décrets, des groupes ont entrepris d'alerter l'opinion pour la guerre aux bruits inutiles. Le mois dernier, le National Noise Abatement Council, *des Etats-Unis, a demandé une* Semaine contre le Bruit *qui a été observée par un grand nombre de villes. Les journalistes ont attiré l'attention des automobilistes qui conduisent plus avec leur claqueson qu'avec leur tête, des propriétaires de chiens qui jappent trop. Un loustic recommandait, comme accompagnement musical pour cette campagne, un silence de huit mesures. C'est naturellement une semaine autour de laquelle on n'a pas fait beaucoup de bruit, mais un arrêt judiciaire vient de montrer qu'elle n'a pas non plus porté grand fruit.*

La ville de Lockport, N.-Y., a adopté, comme plusieurs autres, un règlement qui limite l'usage des haut-parleurs montés sur des camions pour la diffusion des discours en plein air. Les Témoins de Jéhovah ayant enfreint ce règlement, la cause a été portée jusque devant la Cour suprême à Washington. Ce tribunal a décidé par un arrêt de cinq juges contre quatre que cette limitation violait la liberté de parole reconnue par la Constitution.

Les avocats de la ville ont eu beau plaider que les Pères constitutionnels n'avaient pas pu prévoir l'usage intempestif des sound trucks, *ils n'ont pu convaincre que quatre juges et le règlement a été déclaré illégal. Le juge Johnson, parlant pour la majorité, a soutenu que le camion sonore est devenu une méthode acceptée pour les campagnes politiques et qu'on ne peut pas subordonner à la fantaisie ou au caprice d'un chef de police. Le juge Jackson, parlant pour la minorité, a dit que cet arrêt va nuire à la liberté de parole en la rendant ridicule et odieuse.*

En somme, sous prétexte de protéger la liberté de parole, le haut tribunal a gravement lésé la liberté de dormir, qui est pourtant déjà assez entamée. Il va de soi qu'après cet arrêt, les agitateurs de tout poil ont entrepris de faire casser les règlements analogues qui existent un peu partout. A New-York, le National Democratic Club *a organisé deux manifestations à des endroits bien fréquentés afin de provoquer des causes-type. Neuf orateurs de gauche, notamment un conseiller municipal, y ont pris part. Ils ont discouru pendant deux heures et demie, avec des haut-parleurs. La police faisait en quelque sorte le service d'ordre et a intenté des poursuites qui serviront à éprouver la validité du règlement.*

L'une des manifestations a été tenue près de la Bibliothèque publique et la plainte déclare qu'un permis n'aurait pas pu être accordé pour celle-là. Les avocats veulent apparemment la "liberté de lire" et, pour autant qu'il s'agit de la lecture des journaux, il y aura peut-être conflit entre la liberté de parole et la liberté de la presse.

Notre province entre en campagne électorale; les haut-parleurs des candidats priveront maints citoyens de leur liberté de dormir, de lire, de causer paisiblement chez eux, d'écouter de la musique; il faudra parfois fermer portes et fenêtres, malgré la canicule, pour endiguer un peu l'envahissant tapage.

Le comble, c'est une bataille de haut-parleurs électoraux. J'en ai vu — et entendu — une il y a quelques années à Saint-Jérôme. Les assemblées rivales se tenaient à environ 300 pieds de distance; les salles débordaient et à l'extérieur les haut-parleurs de chaque camp étaient braqués vers l'autre. Dans ce bombardement sonore la foule qui remplissait la rue ne comprenait rien des discours; les partisans de part et d'autre ajoutaient quand même leurs acclamations à ce vacarme. Triomphe de la liberté du bruit.

SANSOUCY

Au club Richelieu

La souscription a rapporté $15,320

$320 de plus que la somme fixée comme objectif — Conférence de M. Marcel Lafaille

La première souscription organisée par le club Richelieu en vue de recueillir des fonds pour aider les oeuvres qui lui sont confiées a rapporté la jolie somme de $15,320, soit $320 de plus que la somme qu'on avait fixée comme objectif. C'est ce qu'a annoncé hier le responsable de la campagne, M. Jacques Melançon, au déjeuner hebdomadaire du club qui avait lieu en l'hôtel Queens.

"Ce succès, a noté M. Melançon est dû à l'effort d'ensemble de tous les membres du club. C'est sans doute le plus bel hommage qui puisse être rendu à l'esprit Richelieu et une preuve éclatante que le club est déjà prêt, deux ans après sa fondation, à entreprendre les tâches les plus difficiles."

Voyage au Brésil

Le conférencier invité était M. Marcel Lafaille, membre du conseil municipal, qui a parlé d'un voyage qui l'a conduit il y a quelques mois à Rio de Janeiro, à titre de membre de la délégation canadienne au congrès international des Chambres de commerce des jeunes. On sait que M. Lafaille y a été choisi comme vice-président de la Chambre cadette internationale.

Comme tout récit de voyage, celui de M. Lafaille a voltigé de sujet en sujet: de l'ONU au jus de fruits, de l'avion à la malaria. Le conférencier a notamment souligné le fait que les Canadiens étaient fort bien vus au Brésil, grâce à l'ancien ambassadeur du Canada en ce pays, M. Jean Désy.

M. Fernand Drapeau, président de la Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal, s'était acquitté de la présentation. M. Roland Beaudoin fit les remerciements d'usage.

Le maire de Montréal, M. Camillien Houde, a profité de sa visite au club pour y aller d'un tour de chant, fort apprécié. Il a été donné aux membres d'entendre M. Houde leur exécuter un couplet inédit de *O Canada, mon pays, mes amours*, qu'on dit avoir été retranché par pruderie des éditions officielles.

Au Sénat

Faudrait-il rendre le vote obligatoire ?

Ottawa, 23. (D.N.C.) — Le Sénat s'est inquiété, hier après-midi, de l'apathie que trop de Canadiens manifestent à l'égard de l'exercice de leur droit de suffrage et s'est demandé s'il n'est pas devenu nécessaire de rendre le vote obligatoire et de modifier la procédure électorale de façon à assurer la représentation de la majorité au Parlement.

Plusieurs sénateurs ont pris part au débat qui a précédé l'adoption en seconde lecture du bill modifiant la loi électorale. Ce bill a ensuite été déféré à un comité qui l'étudiera en détail avant la troisième lecture. La Chambre haute a approuvé en troisième lecture les trois bills modifiant certaines lois concernant les pensions aux anciens combattants, le projet de loi autorisant les chemins de fer nationaux à effectuer des dépenses de capital de $85,000,000 pour renouveler du matériel roulant et racheter certaines obligations, ainsi que le bill constituant une commission de juristes chargés de refondre les lois fédérales. Le bill abolissant l'ancienne loi du dimanche de la province d'Ontario et modifiant la loi actuelle subi sa seconde lecture malgré certaines objections de M. A.-I. Léger, progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick.

M. J.-G. Turgeon, libéral de Vancouver, fut le premier à exprimer de l'inquiétude à cause de l'attitude d'apathie grandissante du peuple canadien dans l'exercice du droit de vote. Lorsqu'on en vient à une situation telle que les gens ne se préoccupent plus de voter, on est grandement exposé à la menace totalitaire, soutient M. Turgeon. Il n'est pas disposé pour cela à modifier le système électoral qui accorde la victoire au candidat qui a reçu le plus grand nombre de votes; mais il croit qu'on devrait prendre des mesures propres à ouvrir les yeux des gens sur les conséquences que peut entraîner l'abstention des électeurs.

Le leader de l'opposition, M. John-T. Haig, se prononce carrément pour le suffrage obligatoire et le vote préférentiel.

Il constate que dans les banlieues chic d'Ottawa et de Toronto, où résident les gens aisés, le vote a été très faible aux récentes élections, et craint que ce manque d'intérêt soit de mauvais augure. Le sénateur Haig, qui est de Winnipeg, dit que le système du vote préférentiel fonctionne depuis longtemps d'une façon fort satisfaisante dans sa province. Si cette méthode avait été en vigueur dans le comté fédéral d'Ontario, le candidat C.C.F. qui vient d'y être élu n'aurait jamais remporté la victoire, dit-il, car il n'a reçu que 10,000 votes, tandis que les deux autres partis en ont reçu un total de 16,000.

Pour M. T. A. Crerar, libéral du Manitoba, l'ignorance et la légèreté dont les Canadiens font preuve à l'endroit du droit de suffrage est un grave danger. Sans les marchandages auxquels cela peut donner lieu entre partis, il serait en faveur du vote alternatif.

M. C. C. Ballantyne, progressiste-conservateur de Montréal, insiste surtout pour qu'on prenne des mesures propres à empêcher les fraudes électorales. Il dénonce tout particulièrement les substitutions de personnes qui, dit-il, se sont trop souvent produites à Montréal.

M. Rupert Davies, libéral de Kingston, proteste surtout contre les anomalies qui se produisent dans l'établissement des listes d'électeurs. Il dit que, dans la seule ville de Kingston, 1500 noms d'électeurs ont été omis des listes aux dernières élections provinciales. Il déplore que le bill soit soumis au Sénat si tard, alors que la session touche à sa fin, car il aurait aimé le faire examiner et discuter en détail au comité. Il n'est pas très en faveur du vote obligatoire, mais il tient à ce que les noms de tous les électeurs figurent sur les listes.

Avis de décès

CLEMENT — A Montréal, le 20 juin dernier, est décédé M. Alexandre Clément, époux de Bernadette Chaloult. Les funérailles ont eu lieu ce matin dans la plus stricte intimité.

ROBERT — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 22 juin 1948, à l'âge de 62 ans, est décédée Yvonne Pelletier, veuve de Victor Robert, demeurant au numéro 3975, rue Berri, Montréal. La dépouille mortelle est exposée à l'Hôtel-Dieu, avenue des Pins. Les funérailles auront lieu en l'église St-Louis-de-France, jeudi, le 24 juin, à dix heures et trente.

LAMONTAGNE. — A Outremont, le 21 juin 1948, à l'âge de 65 ans, est décédé Emile Lamontagne, fils de feu Olivier-Trefflé Lamontagne et de feu Léontine Poulin-De Courval. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, no 68 avenue Courcelette, Outremont, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168 est, Ste-Catherine
Livraison partout directement de notre serre-chaude.
PL. 1786-1787
Ecoutez le jeudi C.H.L.P. 12 h. 25 12 h. 30
10% d'escompte aux communautés religieuses.

LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé au no 430 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'Imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-propriétaire. Directeur-gérant, Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpressions de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuter et Canado-Mondial, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste :

EDITION QUOTIDIENNE

Canada (sauf Montréal et la banlieue)	$6.00
Montréal et banlieue	9.00
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
Union postale	10.00

EDITION DU SAMEDI

Canada	2.00
Etats-Unis et Union postale	3.00

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone : *BElair 3361

AINSI PARLE LE LECTEUR

Les appelants de l'Union Nationale

Montréal, le 10 juin 1948
M. Gérard Filion, directeur,
le *Devoir*,
430 est, rue Notre-Dame,
Montréal.

Monsieur le Directeur,

Vous avez écrit qu'au point de vue de l'autonomie, l'Union nationale est peut-être un moindre mal.

Exprimé comme cela, ça me va. Peut-être que moi-même, le matin du 28 juillet, sans m'en vanter à personne et sans en être trop fier, peut-être que j'irai voter pour le candidat unioniste. Après tout, quand on a devant soi deux candidats et qu'on ne veut pas perdre son droit de vote, il faut bien finir par voter pour un des deux.

Seulement entre ça et participer à "un front autonomiste et anticonscriptionniste", il y a une marge!

Des nationalistes ?

Des nationalistes qui se sont fait connaître surtout en combattant l'Union nationale, nous *adjurent* aujourd'hui de la défendre de toutes nos forces. Ils voudraient que nous approuvions à 100% l'attitude que nous dénoncions avec eux ces dernières années. Ils ne veulent pas seulement notre vote, ils nous ordonnent de *virer notre capot* comme ils viennent de le faire et ils réclament notre influence.

Il me semble que l'Union nationale est toujours l'Union nationale. Elle n'a pas pu changer tant que cela en trois ou quatre ans.

Mais alors, qu'est-ce qui a changé?

Le dernier appel du genre a été lancé par M. Paul Bouchard, dans une causerie au club Renaissance, dont le journal le *Temps* a publié la première partie.

M. Paul Bouchard

M. Bouchard est devenu, paraît-il, le propagandiste en chef de l'Union nationale à Québec. Dans sa causerie il parlait du *"ralliement de tout ce que comptaient d'actif et de véritablement désintéressé les deux mouvements nationalistes de l'Action libérale nationale et du Bloc populaire canadien"*.

Que fait-il de Maxime Raymond et de Paul Gouin, du Dr Philippe Hamel, d'André Laurendeau et Jean Drapeau, de René Hamel, Albert Lemieux, Ovila Bergeron et tous les autres moins connus à Montréal qui se sont dévoués pour ces deux mouvements et qui ne se sont ralliés à aucun des vieux partis? On dirait que pour M. Bouchard, seuls ont pu être actifs et désintéressés ceux qui se sont donnés corps et âme à M. Duplessis. Il n'est pas juste.

Les débuts de l'Union nationale

M. Bouchard a aussi parlé des débuts de l'Union nationale. Ces débuts avaient lieu en 1935 et 1936. M. Bouchard dit que *"l'Union nationale a été fondée à la suite d'une campagne d'éducation populaire contre l'esprit platement partisan et abrutissant qu'entretenaient dans la province de Québec les vieux partis, en particulier le parti libéral dont les sectateurs fanatiques avaient fait une espèce de religion vouée au culte des faux dieux qui conduisaient à la ruine de notre nationalité"*.

M. Bouchard paraît admirer beaucoup les premières années de l'Union nationale. Il y revient: *"Consciente d'avoir triomphé par l'éducation des méthodes de corruption et de gangstérisme des vieux régimes, l'Union nationale, qui est née et a pris le pouvoir pour la première fois à la suite d'une campagne d'éducation populaire..."* et le reste.

C'est ce que dit M. Paul Bouchard en 1948.

En 1936-39

Mais en 1936 M. Bouchard disait bien autre chose. Un de mes amis garde précieusement une collection de la *Nation*, journal que M. Bouchard dirigeait avec beaucoup de talent et de force, lors du premier régime d'Union nationale. Je viens de relire quelques numéros de l'année 1937.

Dans ce temps-là aussi il y avait des nationalistes "ralliés", et des nationalistes "dissidents". M. Bouchard, nationaliste "dissident", écrivait:

"Le gouvernement de Québec actuellement n'est pas autre chose qu'une clique de conservateurs enragés... auxquels se sont ralliés quelques libéraux mécontents et des arrivistes de toute catégorie. Mais de vrais nationalistes, avec des principes on peut les compter sur ses doigts dans le parti ministériel.

"Est-ce à dire que tous ces gens-là n'ont pas fait à l'occasion un peu de nationalisme pour tromper l'électeur? Certes, ils en ont fait, et c'est ce qu'il y a d'écoeurant."

(*La Nation*, 20 mai 1937)

L'assiette au beurre

Dans ce temps-là M. Bouchard reprochait au *Devoir* d'être trop duplessiste... Et il parlait de *cette triste règle qui fait des Canadiens français des nationalistes aussi longtemps qu'ils demeurent dans l'opposition mais des lâcheurs, des endormis ou des chloroformeurs dès qu'ils peuvent se vautrer les badingoinces dans l'assiette au beurre.* (15 avril)

En termes de chasse, l'appelant est l'oiseau captif dont le chasseur se sert pour attirer les oiseaux sauvages à la portée de son fusil. Les chasseurs de canards ont souvent recours à ce truc, bien qu'il soit sévèrement défendu par la loi.

M. Duplessis a à son service quelques appelants qu'il a attirés aux nationalistes et dont il se sert pour essayer d'attirer les autres à la portée de son fusil. Ce sont de gras oiseaux à beau plumage et à savant ramage. Notre correspondant a pris un malin plaisir à enregistrer le ramage d'un de ces appelants, M. Paul Bouchard, au temps où il était farouchement sauvage, et à le comparer au langage qu'il tient, maintenant qu'il est domestiqué. Le lecteur jugera par lui-même à quel point le régime alimentaire peut influer sur la voix.

Cela à propos du ralliement à l'Union nationale. Je me demande si M. Bouchard et ses amis "ralliés" pensent toujours la même chose.

Dans ces années, M. Bouchard parlait rarement de l'Union nationale. Il l'appelait l'*Union antinationale Duplessis-Gagnon*.

L'hon. Maurice Duplessis

Il ne prisait pas beaucoup son chef d'aujourd'hui, l'hon. Maurice Duplessis. Il parlait généralement du *fourbe Maurice*, du *"rotitelet de carton-pâte qui crâne au milieu d'une petite clique de députés serviles"* (25 février), de ce *"pleutre de la politique provinciale (qui) s'est tour à tour débarrassé de Camillien Houde et d'Onésime Gagnon pour devenir le chef de l'opposition selon le coeur d'Alexandre Taschereau"*; du *"coq de village qui piétinait sur place dans un égosillement de cocoricos..."* (même date); du *"trustard Duplessis"* (11 mars), et le reste.

Il demandait tout d'un coup à l'hon. premier ministre:

"L'assassin du mouvement national qu'il a trahi pour l'argent des trusts ambitionne-t-il de devenir assassin tout court?"
(29 juillet)

Il décrit l'arrivée au pouvoir du premier ministère de l'Union nationale:

"Un sale politicien s'était emparé de l'Union nationale pour le compte des puissances d'argent qui avaient rempli sa caisse électorale". (11 mars)

Sur le même sujet, et encore sur l'hon. M. Duplessis:

"Il ne sera pas dit que tant de sacrifices, tant de dévouements désintéressés consentis pour la cause nationale auront été subtilisés au profit d'un faquin." (18 février)

Vous, M. Filion, on vous a parfois reproché d'être dur pour M. Duplessis. Mais jamais vous ne l'avez attaqué avec le dixième de cette violence, et, il faut bien le dire, avec cette grossièreté. Par exemple, vous n'avez jamais écrit:

"Le passé d'un homme est le garant de son avenir... Comment a-t-on pu avoir la naïveté de croire que du jour au lendemain, même par arrivisme, il deviendrait sincèrement antitrustard? Que dis-je? Non seulement son passé le lie au trust, mais ses amis m'assurent qu'il est trustard par conviction, ce qui est bien la pire forme de crétinisme politique par le temps qui court...

"...D'une ignorance crasse en économique, impérialiste, antinational et trustard, ses qualités ne sont pas celles d'un chef d'Etat."
(18 février)

La fin de cet article est tellement violente que vous refuseriez avec raison de la reproduire.

Des phrases comme ça, il y en a à pleines pages dans les numéros de la *Nation*. Ce journal était extrémiste, mais au moins ceux qui l'écrivaient étaient sincères et indépendants.

La loi du cadenas

Permettez-moi encore une citation. M. Bouchard vante beaucoup l'anticommunisme négatif de M. Duplessis. Voici pourtant ce qu'il écrivait sur la fameuse Loi du Cadenas, le 22 juillet 1937:

"Le communisme a sa source dans la misère sordide des masses laborieuses. La misère du prolétariat c'est la dictature économique qui l'engendre. Comme le démontre logiquement le docteur Hamel, si on veut arrêter la marche en avant du communisme, il n'y a qu'un remède sérieux: faire cesser l'exploitation des masses par la dictature économique.

"Mater les monopoles, c'est ce qu'avait promis au peuple la combine Duplessis-Gagnon. Pourquoi alors, les deux politiciens tory n'ont-ils pas voulu tuer le bolchevisme dans l'oeuf? Parce que tous deux sont liés aux trusts et archivendus à leurs intérêts. Maurice Duplessis et Onésime Gagnon par leur esprit rétrograde sont les deux fourriers du bolchevisme au Canada français...

"Mettre fin au communisme, cela ne veut pas seulement dire: empêcher les propagandistes du soviétisme de répandre leurs doctrines subversives, mais, primordialement, supprimer les causes génératrices du communisme. Entre le cataplasme du politicien-charlatan et l'opération chirurgicale du véritable politique, Maurice Duplessis avait à choisir. Des deux remèdes il choisit le plus stupide. Et l'*Union antinationale Duplessis-Gagnon* nous vota la *Loi du Cadenas*". (22 juillet)

Et maintenant ces gens-là nous disent de nous rallier à l'Union nationale corps et âme, ils nous vantent M. Duplessis, M. Gagnon et les autres!

Conclusion d'un militant

Moi, M. Filion, je me suis battu dans nos mouvements nationalistes, sans essayer de me faire connaître. Ils ne m'ont jamais rien donné, ils ne me donneront jamais rien, et je ne leur demanderai jamais rien. Je lis votre journal depuis 25 ans, et je pense que c'est la première fois que mon nom va être publié dedans, si vous faites paraître ma lettre. La politique m'a coûté de l'argent et du temps, et pourtant je ne m'en plains pas parce que je suis nationaliste et que j'y crois. Je ferai encore ma petite part pour ceux en qui j'ai confiance.

Mais quand même on me paierait $100 par jour, je ne sortirai pas de chez moi cette fois-ci s'il n'y a pas de vrais indépendants.

L'appel de M. Bouchard ne me touche pas: il m'a trop touché en 1937. Il est permis de changer d'idée, mais pas de se ravaler comme cela. Si le quinzième de ce que M. Bouchard disait en 1937 était vrai, ce que dit aujourd'hui M. Bouchard ne peut pas être vrai.

Les gens qui changent à ce point là, ou ils le font par intérêt, ou bien ils n'ont pas de jugement. Dans les deux cas, ils ne méritent pas d'être écoutés.

John MEUNIER
8556 Foucher,
Montréal 10.

Au Club Rotary

Comment Shakespeare concevait la tragédie

Le professeur G. I. Duthie, une autorité en la matière, donne quelques éclaircissements

M. G.-I. Duthie, auteur renommé et professeur à l'Université McGill, était le conférencier invité au déjeuner-causerie hebdomadaire du club Rotary, qui avait lieu hier, en l'hôtel Mont-Royal. M. Duthie est l'une des grandes autorités mondiales en ce qui concerne Shakespeare. Il avait intitulé sa causerie: "Shakespeare et sa conception de la tragédie".

"On peut avoir des notions de l'oeuvre shakespearienne, sans comprendre en entier le texte du grand auteur anglais", a dit M. Guthie, au début de sa causerie. "Il importe toutefois", ajoute-t-il, "de comprendre la trame de ses pièces comme Shakespeare l'entendait". Et voilà la justification des études shakespeariennes.

Conception de hiérarchie

Le conférencier a démontré ensuite la conception qu'avait Shakespeare de l'univers et de l'humanité. Cette conception se traduit dans toutes ses pièces. Il y a d'abord une conception de hiérarchie. Dans l'oeuvre de Shakespeare, Dieu vient en premier lieu, ensuite, ce sont les anges, les hommes, les bêtes et les divers spécimens des règnes végétal et minéral. Parmi les anges, il existe encore une certaine hiérarchie, puisqu'il y a des archanges. Chez les hommes, il y a les rois et les sujets. Le lion est le roi des animaux. L'or, le plus précieux des métaux. La rose, la plus belle des fleurs. Et le feu lui-même présente une certaine supériorité sur les autres éléments par sa force de destruction. Cette hiérarchie existe également dans le corps humain puisqu'il contient des membres inférieurs, des membres supérieurs, un coeur et un cerveau, où se logent l'intelligence et le raisonnement.

Shakespeare a tenté de démontrer que, dans la nature, tout être dominait et conduisait un autre être, mais qu'il était ensuite dominé et conduit par un autre.

L'ordre et le désordre

D'après le grand auteur anglais, la stabilité de l'univers dépend de la bonne relation entre les différents rangs de cette hiérarchie et tout ce qui vient troubler cette interdépendance s'appelle le désordre. L'ordre et le désordre sont à la base de toutes les tragédies de Shakespeare. Si le jugement de l'homme est contrôlé par ses passions, il y a désordre.

M. Guthie mentionne ici le roi Lear dont les passions violentes l'emportent sur sa raison. Mais le désordre n'existe pas seulement dans la personnalité du héros, ses causes viennent également de l'extérieur. Ainsi, dans "Macbeth", le héros nous est présenté d'abord comme un vaillant guerrier qui s'emploie de toutes ses forces à maintenir l'ordre dans la société humaine, mais les sorcières, qui représentent le désordre ainsi que l'inversion des valeurs orthodoxes, tendent une embûche à Macbeth, dans l'intention de transformer le représentant de l'ordre en un représentant de désordre. Macbeth avait quelque chose dans son caractère qui le rendait un adversaire possible de l'ordre, mais ce seul facteur, en lui-même, n'aurait pas suffi à l'inciter au meurtre de Duncan et de précipiter ainsi la tragédie. Et c'est pour cette raison que l'intervention des sorcières était nécessaire.

Dans "Othello", le désordre est chez le héros, tandis que Shakespeare a donné à l'autre personnage un caractère contre nature. Othello est la victime d'Iago qui, pour diverses raisons, prend plaisir à détruire le bonheur d'autrui. Mais il n'y aurait pas eu de tragédie, si la personnalité d'Othello n'avait pas connu de désordre psychologique.

Et ce qui concerne "Hamlet", le désordre existe autant dans l'entourage du héros que chez le héros lui-même.

Il n'y a qu'une exception et c'est "Roméo et Juliette", où les héros sont victimes des circonstances extérieures.

Le conférencier a dit, en terminant, que les tragédies shakespeariennes concernent le désordre, mais qu'à la fin de la pièce l'auditoire comprend tout à coup que le désordre est passé, que l'ordre a été rétabli dans le monde, et qu'il a coûté terriblement cher.

M. G.-I. Duthie a été présenté par le Dr C.-J. Tidmarsh et remercié par M. W. Aston. Le président du club, M. E. Campbell Budge, présidait le déjeuner.

Tout prochainement

Le "Devoir" commencera tout prochainement la publication d'un nouveau feuilleton, oeuvre d'un écrivain célèbre et qui a été traduit dans presque toutes les langues d'Occident.

Qu'on se le dise !

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS
BANDES HERNIAIRES.....
Une spécialité de la
PHARMACIE MONTREAL
Charles Duquette, propriétaire
Le plus grande pharmacie de détail au monde.
Portez la bande qui convient à votre malaise. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chamois ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et expertes à votre service ajustant selon l'ordonnance de votre médecin.
JOUR ET NUIT
HA. 7251

Membre de notre Barreau

Au cours du sixième congrès annuel du Barreau de la province de Québec, qui doit s'ouvrir demain, au Mont Tremblant Lodge, le très hon. J.-L. Ilsley, ministre fédéral de la Justice, deviendra le premier avocat étranger à être admis au Barreau de la province de Québec avec tous les droits de pratique reconnus à un membre ordinaire.

On sait que le t. h. M. Ilsley abandonnera prochainement son poste de ministre de la Justice pour retourner à la pratique de son droit. M. Ilsley, qui doit bientôt se joindre aux associés du regretté colonel J.-A. Ralston, à Montréal, se verra conférer l'honneur mentionné par l'hon. sénateur P.-H. Bouffard, C.R., bâtonnier du Barreau de la province de Québec, qui présidera le congrès de Mont Tremblant.

Parmi les personnalités qui accompagneront le t. h. M. Ilsley, aux importantes assises du Barreau provincial, on mentionne l'hon. Joseph Jean, solliciteur général du Canada; S. E. M. Francisque Gay, ambassadeur de France au Canada; Me Camille de Martigny, C.R., bâtonnier du Barreau des Laurentides; l'hon. juge O.-S. Tyndale, de la Cour supérieure de la province; l'hon. Albert Sévigny, juge en chef de la Cour supérieure; l'hon. Robert Taschereau, juge de la Cour suprême du Canada; l'hon. Alphonse Fournier, C.R., ministre fédéral des Travaux publics; et l'hon. John-T. Hackett, président de l'Association du Barreau canadien.

La reproduction de cette prière a été payée par un particulier pour faveurs "extraordinaires" reçues de MARIE REINE DES COEURS dont le sanctuaire est situé à St-Théodore de Chertsey, comté de Montcalm, avec promesse de publier dans l'espérance qu'elle bénéficiera à d'autres.



PRIERE EFFICACE A
MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de Vous faire connaître sous le titre de "MARIE, REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois).

Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte Communion.

Imprimatur: J.-C. CHAUMONT, P.A., v.g.
Montréal, 9 mai 1938.

Demandée

Jeune fille pour travailler à temps partiel. S'adresser au département de l'expédition, "Le Devoir", 430 est, rue Notre-Dame.

GRANDE KERMESSE
JUSQU'AU 27 JUIN
Organisée par la paroisse
SAINTE-MADELEINE-SOPHIE (Ahuntsic)
au terrain de jeux (près de la gare)
entre boul. Gouin et Perras.
● 32 KIOSQUES d'attractions les plus variées
● PRIX SPECIAUX : automobile ou $2,000
Remorques — Frigidaire, etc.
PRIX DE PRESENCE

POSTES, CANADA



A partir du jour de la Confédération, le 1er juillet
A travers le Canada . . . D'un océan à l'autre

Lettres légères
Lorsque la transmission en sera accélérée, les lettres *d'une once ou moins*, déposées au Canada à destination du Canada, seront transportées par la voie de l'air sans frais supplémentaires . . .
4 CENTS

Distribution par exprès
Ce service continuera d'être utilisé pour les deux classes d'objets susmentionnées, sur payement du droit ordinaire de
10 CENTS en plus du port.

Lettres plus pesantes
Les lettres *pesant plus d'une once* seront transmises comme présentement par voie de surface, à moins qu'elles soient affranchies au tarif aérien . . .
7 CENTS pour la 1re once
5 CENTS par once au delà

Pour obtenir le plus d'avantages de ce service nouveau et rapide — le premier du genre en Amérique-du-Nord — SURVEILLEZ LE POIDS DE VOS ENVOIS . . . ADRESSEZ AVEC SOIN.

Il n'y a aucun changement en ce qui concerne les correspondances à destination ou en provenance de l'étranger.

8S-1F

CONSERVEZ CET AVIS POUR VOUS Y REFERER
PUBLIÉ AVEC L'AUTORISATION DE L'HON. ERNEST BERTRAND, C.R., M.P., MINISTRE DES POSTES

Membre de la Canadian Press et de la Canadian Daily Newspapers Association

LE DEVOIR

MONTREAL, MERCREDI 23 JUIN 1948

7up "Ça ravigote"

Le maire Cardinal de Montréal-Nord assassiné

Le meurtrier se suicide ensuite — La double tragédie s'est déroulée dans les bureaux de l'Association de taxis Diamond, dont M. Cardinal était le secrétaire-trésorier

Le maire de Montréal-Nord, M. Jean-Paul Cardinal, 37 ans, 5030, est, boulevard Gouin, a été assassiné hier après-midi, vers deux heures, dans les bureaux de la compagnie de taxis Diamond, dont il était le secrétaire-trésorier, au no 1021 rue de la Montagne, au coin d'Osborne. Le meurtrier, un chauffeur de taxi de 41 ans, Trefflé Provencher, 5446, 17e avenue Rosemont, s'est ensuite suicidé.

Provencher a atteint M. Cardinal d'une balle au coeur, et d'une autre dans le dos. Il a ensuite retourné l'arme de calibre 765 contre lui-même, et s'est tiré une balle dans la tête avant que personne ne pût intervenir. Toute la tragédie s'est déroulée dans le bureau de M. Cardinal, en l'espace de quelques minutes. On ignore encore le véritable motif du crime.

Lorsque la police est arrivée sur les lieux, les deux hommes étaient morts. Les cadavres ont été transportés à la morgue pour l'enquête du coroner.

Le gérant de l'Association de taxis Diamond, M. Hormisdas Bertrand, a raconté au sergent-détective Adoris Boileau, qui a fait enquête avec le sergent-détective Georges Poirier, que Provencher s'était présenté au bureau vers deux heures et lui a demandé si M. Cardinal était à son bureau. Sur la réponse affirmative du gérant, Provencher s'est dirigé vers le bureau de M. Cardinal. Quelques minutes plus tard, apparemment après une brève discussion, un coup de feu a retenti. M. Cardinal a ouvert la porte de son bureau et s'est dirigé vers le bureau de M. Bertrand. Au même moment, un autre coup de feu s'est fait entendre, et M. Cardinal s'affaissait près du bureau de M. Bertrand. Ce dernier est accouru pour voir ce qui se passait. En entrant dans le bureau de M. Cardinal, il a vu Provencher l'arme à la main et placée du côté droit de la tête. Le coup est parti et Provencher s'écrasait à son tour sur le sol.

Une balle au coeur

Selon la police, M. Cardinal se préparait vraisemblablement à téléphoner, lorsque la première balle l'a frappé au coeur, car l'appareil était ouvert. Le premier coup de feu tiré, M. Cardinal a voulu sortir de son bureau, mais Provencher l'abattait d'une seconde balle dans le dos. Selon M. Bertrand, il se peut qu'une discussion ait éclaté dans le bureau avant la tragédie, mais il ne peut l'affirmer.

On a appris d'autre source que Provencher avait été suspendu de l'Association depuis un an, pour mauvaise conduite, semble-t-il, et ce à la demande même d'un haut officier de police.

Maire depuis un mois

M. Cardinal, qui laisse sa femme et six enfants, avait été élu maire de Montréal-Nord, il y a un mois à peine. Il était aussi propriétaire de deux pâtisseries, et copropriétaire de Bélair-Cardinal Automobile Ltée.

Vétéran de la dernière guerre, il a fait du service actif outremer. Il avait été le président-fondateur de la Chambre de commerce de Montréal-Nord, poste qu'il avait abandonné en se présentant à la mairie, lors de la dernière élection municipale dans cette localité. Il avait défait son adversaire, M. Archambault Désy, par 128 voix de majorité.

Hier encore, M. Désy avait pris en Cour supérieure, une action en vertu de laquelle il demandait l'annulation de l'élection de M. Cardinal.

Au Conseil de Verdun

L'échevin Albert Rolland préside en l'absence du maire Edward Wilson

Le conseil municipal de Verdun s'est réuni hier soir sous la présidence de l'échevin A. Rolland, en l'absence du maire Edward Wilson, et du maire-suppléant, l'échevin H.-L. Poirier, qui assistent à Halifax, à la convention des maires du Canada.

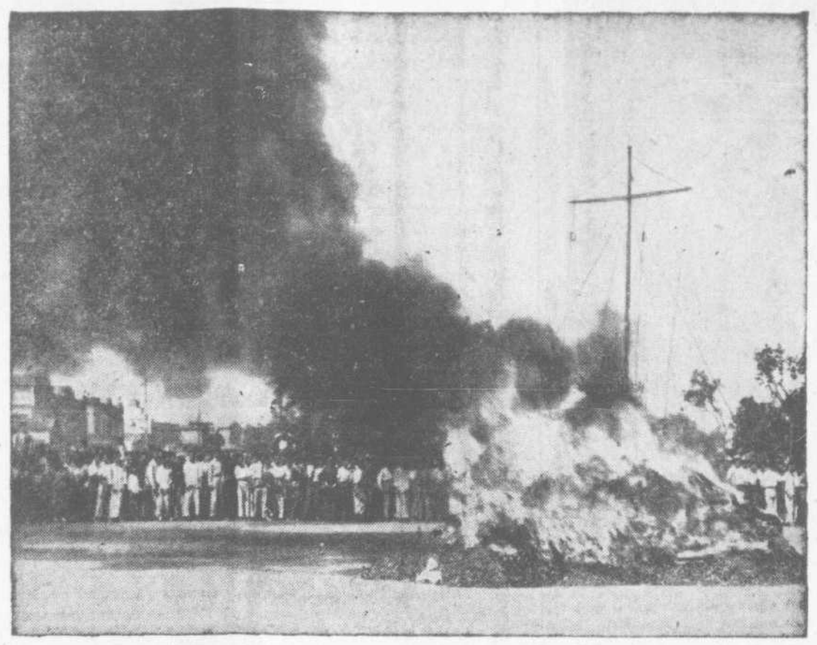
La séance d'hier soir a été consacrée à des questions de routine. Le conseil a reçu un grand nombre de soumissions pour des travaux de pavage et d'excavation. Toutes ces soumissions ont été reçues pour étude.

Un seul item de l'agenda n'a pas été adopté. Il s'agit du trajet d'autobus de la compagnie de tramways, qui circulent ordinairement dans la rue Verdun et qui doivent prendre une autre route à cause des travaux en cours sur cette importante artère. Une centaine de marchands de l'avenue Verdun s'étaient plaints en effet, de la baisse des affaires, par suite du changement de la route des autobus et demandaient que cette route soit utilisée jusqu'à ce que les travaux aient atteint le secteur situé entre l'avenue de l'Eglise et l'avenue Woodland. La compagnie des tramways refusait de faire circuler des autobus dans l'avenue Verdun par suite des travaux en cours. L'échevin Soulière a proposé que les autobus circulent comme à l'ordinaire sur l'avenue Verdun, sur la plus grande distance possible, jusqu'à ce que les travaux les en empêchent.

L'échevin R. Jeanneau s'est objecté de son côté à ce que les tournois de lutte entre femmes aient lieu à l'Auditorium. M. Jeanneau a soutenu que ce genre de spectacle n'était pas ce qu'il y avait de plus éducationnel et a demandé qu'on les interdise. La question a été remise entre les mains du directeur de la police.

L'échevin Albert Rolland a été nommé maire-suppléant pour les prochains trois mois, à compter du 1er juillet.

DELICES DISPARUS EN FUMEE



Un monticule de sachets d'opium en poudre, de fleurs de pavot productrices de ce narcotique et de pipes pour fumeurs d'opium disparaît ici en fumée sur une des places publiques de Shanghaï. Le même jour des autodafés semblables ont eu lieu dans tous les autres centres importants de Chine. Le gouvernement nationaliste poursuit en effet une lutte intensé contre le fléau des narcotiques et affirme qu'il s'agit d'une question de vie ou de mort pour son peuple.

La grève des marins

Le ministre du travail rencontre l'U. M. C.

Ottawa, 23 (C.P.) — Le ministre du travail Mitchell a fait un certain nombre de propositions aux directeurs de l'Union des marins canadiens, hier, propositions tenant au règlement de la grève des Grands-Lacs. C'est ce qu'il a annoncé aux journalistes après avoir discuté avec les directeurs de l'Union et les représentants du Congrès canadien des métiers et du travail. Il n'a pas voulu, toutefois, révéler la nature de ces propositions.

Il a dit qu'elles seront comprises en une lettre qui sera envoyée à M. J. W. Buckley, secrétaire-trésorier du Congrès, qui a consenti à diriger des négociations contractuelles avec quelques compagnies des Lacs, au nom de l'Union des marins canadiens. Ces compagnies ont refusé de discuter avec l'Union.

Le ministre a discuté, hier, avec M. Buckley, M. Harry Davis, président de l'Union des marins canadiens, et M. T. G. McManus, secrétaire-trésorier de l'Union. La réunion a duré une heure. Immédiatement après cette réunion, M. Mitchell est entré en conférence avec M. Arthur McNamara, sous-ministre du travail, et les autorités du Conseil national du travail. Aucun des dignitaires de l'Union n'a voulu faire de commentaires après la réunion.

La grève d'une journée

M. Mitchell a toutefois révélé qu'il avait déconseillé à l'Union d'ordonner une grève générale d'un jour sur les Grands-Lacs, comme elle avait menacé de le faire. On ne sait pas si l'Union suivra son conseil.

Lundi, 20 piqueteurs ont marché autour de la colline du Parlement pendant trois heures, mais n'ont pu obtenir d'entrevues avec M. Mitchell ou le ministre de la justice Ilsley. Ils voulaient obtenir que le gouvernement retire aux compagnies en cause leur permis de navigation. Après la conférence d'hier, M. Mitchell a déclaré que le gouvernement n'avait aucunement l'intention d'accéder à cette demande.

Précieuse relique de St-Jean-Baptiste

La précieuse relique du sang de saint Jean-Baptiste, apportée de Naples en octobre dernier par le R. P. Benedetto Maltempi, provincial des Servites de Marie, sera présentée à la vénération des fidèles à la messe de minuit organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal dans la nuit du 23 au 24 juin, en l'église Notre-Dame.

Quatre marguilliers de la paroisse de Notre-Dame du Mont-Carmel (desservie par les Servites) porteront la relique à l'église Notre-Dame, ce soir. Elle y restera exposée toute la journée du 24 juin. Après quoi on la rapportera à Notre-Dame du Mont-Carmel.

La relique est maintenant enclose en un magnifique reliquaire en bronze doré, que le R. P. Maltempi vient tout juste de recevoir.

Le miracle

Le petit amas de sang coagulé qui sera exposé à la vénération des fidèles a coutume de se liquéfier chaque année, le 24 juin, fête de la Nativité de Saint-Jean-Baptiste, ou le 29 juin, anniversaire de sa décollation. Tant qu'il a été conservé à Paples, soit pendant quelques siècles, le sang n'a pas manqué de se liquéfier une fois par année. Le miracle se produira-t-il au Canada? Ça c'est l'affaire du Bon Dieu, dit avec sagesse le R. P. Maltempi. En tout cas, on sera fixé là-dessus au 29 juin prochain.

On se souvient que le P. Maltempi a eu d'imposantes difficultés à apporter au Canada la précieuse relique. D'abord, il devait éviter d'encourir l'excommunication: le Pape Innocent III avait décrété l'excommunication contre quiconque la donnerait ou l'apporterait. Ce n'est qu'en faisant lever cette défense par Sa Sainteté le Pape Pie XII que le P. Maltempi put nous apporter un peu du sang de notre patron national.

Les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste

Appel du président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

"Nos grandes fêtes annuelles commencent ce soir. Vous n'ignorez pas, mes chers compatriotes, tout ce que ces réjouissances signifient pour nous. Notre fête nationale c'est un signe de ralliement, c'est un cri de notre foi, c'est une leçon d'histoire.

"Signe de ralliement: le grand bûcher de la St-Jean, qui par son feu de joie si ardent, nous groupe une première fois au parc La Fontaine.

"Cri de notre foi: notre messe de minuit en l'église Notre-Dame, où il fera bon entendre le R. P. Louis Lachance, dominicain, nous donner les leçons chrétiennes que nous enseigne le Précurseur de l'Agneau de Dieu. La sainte messe sera célébrée par M. le chanoine Lionel Groulx.

Leçon d'histoire: nos réjouissances le sont, par ce splendide cortège où nous apprendrons à mieux aimer la Cité, notre ville, parce que les animateurs du cortège annuel auront su faire défiler sous nos yeux, en vingt chars allégoriques, Ville-Marie, Montréal, la métropole du Québec et du Canada.

"Ajoutons que nos réjouissances annuelles sont aussi l'occasion d'un acte d'admiration à l'endroit de nos meilleurs serviteurs; c'est ainsi qu'au cours du banquet de jeudi soir, notre société nationale rendra hommage au doyen des journalistes de langue française, M. Omer Héroux.

"Mes chers compatriotes, réjouissons-nous donc tous ensemble, soyons tous présents à nos diverses manifestations, paveisons nos demeures du symbole de nos espérances, le fleurdelisé, que partout dans Montréal l'on voie flotter le drapeau à croix blanche sur fond azur portant une fleur de lis blanche dans chaque coin, et officiellement drapeau de la province de Québec depuis janvier dernier."

Le président général
Arthur Tremblay

On dansera rue St-Dominique

La section St-Jean-de-la-Croix de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal organise pour la troisième année consécutive une magnifique soirée populaire, qui aura lieu rue St-Dominique, entre les rues Beaubien et St-Zotique, le soir du 24 juin.

M. le Maire se fera un plaisir d'assister à cette soirée typiquement canadienne où seules sont permises les danses d'autrefois (danses carrées) et les chansons de folklore.

Des milliers de compatriotes, au soir de notre fête nationale, se pressent rue St-Dominique dans la paroisse St-Jean-de-la-Croix, et se plaisent à faire cercle, à chanter et à danser.

Le programme sera dirigé par M. Victorien Maher, troubadour réputé; M. P. Boulanger et ses musiciens joueront des reels, jigues, quadrilles, etc., les plus entraînants.

M. le Maire de Montréal et M. le président général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal assisteront à ces réjouissances vraiment canadiennes.

DES ORANGES, ET ENCORE DES ORANGES

Des oranges à gauche, des oranges à droite, des oranges partout, quoi: c'est le spectacle qu'offre actuellement le hangar No 11 du port de Montréal, où on est à décharger les 50,000 caisses d'oranges brésiliennes apportées au Canada par l'*Egyptian Reefer*.

Il y avait réception à bord du navire, hier, pour quelques personnalités commerciales et diplomatiques et les journalistes de la métropole. C'étaient M. Teixeira Valladao, consul général du Brésil à Montréal, le capitaine H.-G. Murray, assistant-maître du port de Montréal, MM. F.-H. Walcott, assistant gérant de la Banque canadienne de Commerce, L.-F. Burrows, secrétaire-trésorier de Canadian Fruit Wholesalers Association, T. Birss, gérant de Montreal Fruit and Produce Terminal, C.-R. Stollmeyer, commissaire commercial des Antilles anglaises, R. Dumoret, sous-commissaire commercial des Antilles anglaises, J. McNally, vice-président de National Grocers, de Toronto, H. Letovsky, président de Berlet Fruit Inc., A.-N. Boulton, directeur de Mutual Brokers, K.-O. Kleppe, de Twedberg et Kleppe, de Rio de Janeiro, et F.-E. Holloway, président de Mutual Brokers of Montréal Ltd. Le capitaine du vaisseau, M. A. Knudsen, recevait les invités.

Une des 50,000 caisses de la cargaison a servi à la préparation d'un jus d'oranges qui a complètement "converti" les invités aux oranges brésiliennes.

On sait que le Brésil a accepté d'échanger, en tout, 350,000 caisses d'oranges contre des pommes canadiennes.

Le logement à bas loyer

Un mémoire de M. J.-O. Asselin au congrès de Halifax — Perspectives peu rassurantes — M. Howe renvoie la balle aux provinces et aux municipalités — Négociera-t-on la tenue d'une conférence fédérale-provinciale-municipale sur l'habitation au Canada?

Halifax, 23. — Ce matin, devant les congressistes de la Fédération canadienne des maires et des municipalités réunis à Halifax, M. J.-O. Asselin a présenté un mémoire sur l'habitation à bas lover. M. Asselin parlait à titre de président du comité de la Fédération formé pour étudier le problème du logement à lover minime.

M. Asselin a poursuivi des démarches auprès de M. Howe, ministre de la Reconstruction, à ce sujet, et M. Asselin, dans son rapport, expose le résultat de ses négociations. Ce résultat n'est guère prometteur et l'auteur du mémoire ne manifeste pas un grand optimisme.

M. Asselin relate la réponse de M. Howe à l'une de ses lettres. Celui-ci disait: "Quoique le gouvernement fédéral ait fait des démarches directes dans le domaine du logement en vue d'atténuer les besoins des vétérans, le logement, comme tel, demeure un sujet de propriété et de droits civils *relevant de la juridiction des provinces*. Dans nos interventions directes, nous avons appris qu'il est très difficile d'agir sans la participation des provinces et des municipalités et nous ne considérerons aucun arrangement dans lequel le Dominion aurait à participer à un projet public de logement, si ce n'est en coopération avec les provinces et les municipalités".

M. Howe poursuivait: "Notre politique a été de ne pas accorder de prêts aux autorités municipales de logement ou aux municipalités elles-mêmes. Vraisemblablement, cette politique se poursuivra jusqu'à ce qu'il soit possible d'en arriver à une entente sur le sujet du logement à bas loyer avec la coopération des administrations fédérale, provinciales et municipales".

La position d'Ottawa est donc claire: le gouvernement fédéral n'entend agir qu'en collaboration avec les provinces et les municipalités.

Législation provinciale et municipale

D'autre part, ajoute M. Asselin, trois provinces — la Nouvelle-Ecosse, l'Ontario et Québec — ont adopté des législations concernant l'aide à l'habitation. Toutefois, la législation ontarienne n'apporte pas de secours aux familles de moyens modestes cherchant des loyers à bas prix. Il en est ainsi des 2 règlements municipaux adoptés récemment par le conseil de ville montréalais. Et de son côté, le gouvernement fédéral ne se propose pas d'aider l'habitation à bas loyer au moyen de subsides, à moins que les provinces et les municipalités ne se mettent de la partie. Pourtant, M. Howe n'a pas l'intention de convoquer une conférence fédérale-provinciale-municipale sur le sujet du logement en donnant pour raison que des démarches antérieures entamées à ce propos n'ont pas été couronnées de succès.

Donc, les perspectives de la mise sur pied d'un système de logements à bas prix pour les familles à revenus modestes ne sont pas brillantes, si les gouvernements d'Ottawa et ceux des provinces ne parviennent pas à une entente.

En conclusion, M. Asselin, au nom des municipalités canadiennes, se demande s'il ne serait pas opportun d'abandonner la partie en ce qui regarde le projet précité; il se demande d'un autre côté, si les municipalités ne devraient pas s'adresser de nouveau aux provinces, ou encore, la Fédération canadienne des maires et des municipalités ne devrait-elle pas prendre l'initiative d'organiser la tenue d'une conférence fédérale-provinciale-municipale sur la juestion du logement.

Il appartiendra aux congressistes de Halifax d'apporter une réponse aux points d'interrogation posés par M. Asselin.

Mort accidentelle

Un verdict de mort accidentelle a été rendu hier par un jury de la Cour du coroner dans le cas de M. William John White, 40 ans, 115, rue St-Louis, à Lakeside, qui a perdu la vie lundi matin lors d'un accident survenu au passage à niveau de la rue Coolbreeze, à Lakeside. Le camion sur lequel il était monté a été frappé par un train du Pacifique Canadien.

Le conducteur du camion, M. Earl Walker, 32 ans, de Lakeside, a déclaré à l'enquête que sa vue avait été obstruée par deux autres passagers qui avaient pris place dans le camion. Il a ajouté qu'il n'avait pas entendu le signal au passage à niveau.

Abonnements de vacances

Ne soyez pas pris au dépourvu. En vacances, vous serez bien aise de lire chaque jour votre quotidien préféré.

Faites-nous parvenir votre abonnement sans retard.

	Canada	Etats-Unis
1 semaine . .	0.20	0.25
1 mois	0.65	0.75
3 mois	1.65	2.25

Nous acceptons les abonnements par téléphone : BE. 3361

LE DEVOIR

B. P. 500, (Place d'Armes)

La politique

Nominations des énumérateurs

(Par Guy Lemay)

C'est aujourd'hui que doivent être nommés tous les énumérateurs pour la préparation des listes électorales en vue de la prochaine élection provinciale du 28 juillet. On estime à environ 19,000 le nombre de ces énumérateurs qui se mettront au travail dès lundi prochain, le 28 juin. Leur travail se continuera ensuite jusqu'au 2 juillet. Tout le travail d'énumération et de revision des listes sera complété le 15 juillet. Les listes électorales entreront en vigueur le lendemain, 16 juillet.

M. Godbout à Montréal

Le chef du parti libéral dans la province, M. Adélard Godbout, était de passage à Montréal. Il a rencontré les principaux conseillers du parti au cours de l'après-midi et dans la soirée, au Club de Réforme. Hier soir, M. Godbout prononçait une causerie à la radio. On sait que le chef libéral inaugurera sa campagne électorale dans la région de Montréal, dimanche prochain, le 27 juin, à 3 heures de l'après-midi, à Granby.

Si la température est clémente, l'assemblée se tiendra au parc Miner. Au cas de pluie, la réunion aura lieu à l'arena.

M. Duplessis à Matane

Le premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis, portera la parole ce soir à Matane, dans le comté du même nom, représenté à la Législature par M. Onésime Gagnon, trésorier provincial. Le chef de l'Union nationale parcourra toute la province. Il doit parler, d'ici le 28 juillet prochain, à Montréal, Québec, Sherbrooke, St-Jérôme, Rivière du Loup, l'Islet, Montmagny, Bellechasse, Joliette, Shawinigan, Louiseville, Yamachiche, St-Anselme, comté de Dorchester, à St-Jean, Marieville, dans le comté de Rouville, et Hull. Les dates de ces assemblées seront connues probablement aujourd'hui.

Dans Notre-Dame de Grâce

M. Paul-W. Earl, C.B.E., homme d'affaires de Montréal, et vétéran des deux guerres, a été choisi candidat libéral officiel dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce, à la prochaine élection provinciale. On sait que le député actuel, M. Arthur Mathewson a annoncé qu'il se retirait de la politique.

Dans Maskinongé

Dans le comté de Maskinongé, le Dr Avelin Dalcourt, de Louiseville, a été choisi candidat libéral officiel à la prochaine élection provinciale. Les autres candidats dans ce comté sont MM. Germain Caron, de l'Union Nationale et Lionel Gérin-Lajoie, de l'Union des Electeurs.

Deux conventions libérales auront lieu d'ici dimanche dans les comtés de Napierville-Laprairie et Nicolet. A St-Edouard, samedi soir, la réunion sera sous la présidence de M. Lionel Ross, député de Verdun à l'Assemblée législative, et à Bécancour, sous la présidence de M. Hugues Lapointe, député de Lotbinière à la Chambre des communes.

La conférence de l'I. A. T. A. obtient un vif succès

Ste-Agathe-des-Monts, 23 (Par François Zalloni, envoyé spécial du *Devoir*). — Les progrès techniques de l'aviation civile internationale viennent de franchir un pas nouveau et décisif, comme résultat du congrès qui s'est clos hier dans cette charmante localité des Laurentides, Sainte-Agathe-des-Monts.

Depuis une quinzaine de jours, à l'hôtel *Laurentide Inn*, les délégués de 26 compagnies de transport par avion, membres de l'I.A.T.A. et appartenant à 17 pays différents, ont étudié les moyens à prendre pour amener la standardisation de certaines opérations techniques — dans le but d'augmenter la sécurité des voyages par avion et une réduction dans les frais d'opération.

Aussi paradoxal, hélas, que la chose puisse paraître à notre époque — il reste au public à retenir que les délégués au congrès de Ste-Agathe ont réussi à s'entendre sur tous les points de discussion. Il est vrai que leurs problèmes n'étaient pas d'ordre politique... ces délégués sont des techniciens de l'aviation, que les congrès récents de Stockholm, de Nice et de Ste-Agathe ont réunis en maintes occasions et qui ont servi à faire naître chez eux une amitié véritable et une confiance de bon aloi, extrêmement importante à la réussite de leurs travaux.

Les journalistes de Montréal, conduits à Ste-Agathe hier pour assister à la fin du congrès, ont été vivement frappés de cette atmosphère de bonne entente qui régnait parmi les délégués — et à laquelle les conférences internationales ne nous ont pas habitués.

Aussi bien, le public a-t-il lieu de se réjouir des résultats concrets de cette conférence, que l'on pourrait définir comme suit: entente sur l'usage universel de certaines pièces de l'équipement terrestre, adoption de mesures uniformes régissant l'atterrissage des avions.

Lorsqu'un pilote doit poser son avion sur une piste d'atterrissage, il doit connaître parfaitement bien la valeur des différents signaux et des différents règlements pratiqués à l'aéroport du pays où il se trouve. Or, il arrive qu'en ce moment chaque pays a formulé ses propres règlements à ce sujet — de sorte que le pilote des lignes internationales est obligé, quelques minutes avant l'atterrissage, de consulter son guide et de se remettre en mémoire les usages particuliers de l'aéroport où il veut se poser. Ceci, on le conçoit, est une source d'ennuis nombreux et, parfois, d'accidents tragiques.

Tandis qu'en adoptant des mesures uniformes d'atterrissage, en installant des feux de balisage de couleur et de positions invariables, on simplifie la tâche du pilote et l'on augmente la sécurité des voyageurs: tel est l'un des problèmes que les congressistes de Ste-Agathe ont résolu.

Maintenant que les techniciens des compagnies d'aviation se sont entendus sur les détails d'un tel programme, on pourrait se demander à quelle date celui-ci sera appliqué? Le représentant de ce journal a posé la question hier, et il lui fut répondu que l'on devrait bien attendre *deux ans* pour mettre en branle, à leur tour, les organismes gouvernementaux et voir apparaître, dans le domaine concret, les décisions prises ces jours derniers.

Voilà, semble-t-il, le seul point noir de cette histoire: des techniciens se réunissent, étudient et résolvent des problèmes importants auxquels le public voyageur est vivement intéressé... mais il faut attendre ensuite de longs mois pour que les gouvernements se grouillent!

Quand donc verrons-nous un congrès d'experts, chargés de mettre au point les meilleures méthodes de faire avancer les services administratifs?

Aux Communes

Débat sur la loi des produits agricoles

Ottawa, 23 (C.P.) — M. John Bracken, chef du parti progressiste-conservateur, a demandé aux Communes hier d'adopter une politique permanente de prix minima pour les produits agricoles. Il a accusé le gouvernement d'avoir manqué de franchise en rapport avec la suppression de l'embargo sur les envois de boeuf. Il a également accusé le gouvernement d'avoir perdu sa chance d'établir des prix équitables pour le blé canadien.

M. Bracken parlait à l'occasion de la seconde lecture d'un bill ayant pour fin de prolonger l'existence de la loi de support des prix agricoles. La principale section de la loi n'est plus en vigueur depuis le 31 mars dernier. Selon ce qu'on propose aux Communes, la loi n'expirerait qu'à une date à être fixée par ordre du gouvernement.

M. Bracken a dit que la loi devrait être permanente et ne pas être sujette à rappel au gré du gouvernement.

M. E. D. McCullough (C.C.F. d'Assiniboine) a dit que la loi, pour produire son effet, devrait être liée à un système de prix.

L'embargo

Avant que commençât le débat sur l'agriculture, M. Robert McCubbin, assistant parlementaire du ministre de l'agriculture Gardiner, avait dit que tout allait bien dans les négociations qui devraient conduire à la suppression de l'embargo sur le boeuf.

M. Bracken a dit que M. Gardiner avait laissé l'impression que l'embargo serait supprimé. On dit que certains fermiers refusent de vendre immédiatement leurs boeufs dans l'espoir que l'embargo soit levé et qu'ils puissent obtenir de plus hauts prix aux Etats-Unis. Entre temps, les prix du boeuf augmentent au Canada. Les consommateurs refusent d'acheter du boeuf au prix actuel et il en résulte que les stocks de boeuf s'accumulent dans les entrepôts.

"Le gouvernement n'a fait montre de franchise à l'égard du peuple canadien dans cette affaire", a dit M. Bracken.

Le piano LESAGE

une grande industrie canadienne

Depuis plus de cinquante ans, le piano canadien connaît un succès remarquable en Amérique et à l'étranger. Cette renommée mondiale est redevable à l'initiative de Canadiens tels que les membres de la famille Lesage.

Le fondateur de cette maison avait pour idéal de fabriquer seulement des pianos de la plus haute qualité. Sa politique et ses principes sont maintenus depuis cinquante-sept ans, et on ne compte plus les perfectionnements dans la construction de ses instruments.



MODELE BLENDTONE

Le président de la companie, M. Adélard Lesage, et tout son personnel sont heureux de présenter leurs hommages à tous les Canadiens français, particulièrement à ceux qui ont été les instigateurs de leur prodigieuse expansion industrielle et commerciale.

PIANOS LESAGE LIMITEE

Maison fondée en 1891

SAINTE-THERESE, QUE.

Pour plus de renseignements, écrire à la fabrique même, ou téléphonez à Sainte-Thérèse, au numéro 27-W.

Nouvel accent floral pour la mariée d'été





Voici une nouvelle inspiration de bouquet de mariée pour la saison estivale. Elle est d'Alyn Wayne, styliste de la FTD.

On a aussi pensé à remplacer le voile souvent encombrant par une simple coiffure de fleurs, genre calotte d'enfant de choeur, fixée par un noeud de satin.

La toilette de gauche est une robe d'organdi vert pâle pour la demoiselle d'honneur. Elle aussi, son chapeau a été remplacé par une coiffure de fleurs. Ces modèles ont été présentés dernièrement à Chicago au cours d'une exposition de modes organisée au bénéfice de l'Aide américaine à la France.

CARNET MONDAIN

MARIAGES CLERMONT-MARSIL

Ce matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-des-Neiges, le Rév. Père Lucien Thibodeau, S.J., recteur du Collège Jean de Brébeuf, a célébré dans l'intimité le mariage de Mlle Marguerite Marsil, fille de M. et Mme Philippe Marsil, à Me Yvon Clermont, avocat, fils de M. et Mme Emile Clermont.

DOYLE-JULIEN

Ce matin, à 9 heures, en la chapelle Saint-Louis de l'église Saint-Jean-Baptiste, M. le chanoine H. Julien a célébré le mariage de Mlle Thérèse Julien, fille de M. et Mme Télesphore Julien, à M. Maurice Doyle, fils de M. et Mme Henri Doyle.

PROCHAIN MARIAGE

M. et Mme J. Valéry Legault, de Pointe-Claire, annoncent le mariage de leur fille, Claudine, à M. Rhéal Brunet, fils de M. Emile Brunet et de Mme Brunet, décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le jeudi, 24 juin, à 9 heures 30, en l'église Saint-Joachim, de Pointe-Claire par le chanoine G. Robert Mitchell, cousin de la mariée. A l'issue de la cérémonie religieuse une réception aura lieu à l'hôtel Edgewater.

AU RITZ-CARLTON

M. le baron Revon, de Paris, actuellement à Montréal, est descendu à l'hôtel Ritz Carlton.

* * *

M. Kimet, de Bruxelles, Belgique, de passage à Montréal, s'est inscrit au Ritz Carlton.

* * *

M. et Mme R.-P. Periera, de Rio de Janeiro, passent quelque temps au Ritz Carlton.

Les camps Bruchési

Veuillez noter que tous les enfants des camps partiront le vendredi, 25 juin. Rassemblement à l'Institut Bruchési, coin St-Hubert et Demontigny, à 8 h. 15 a.m., précises. (heure avancée).

Les parents confieront leurs enfants au personnel des camps et se retireront aussitôt.

Film espagnol au Mont-Saint-Louis

Collation des diplômes et distribution des prix à l'Institut Linguistique du Canada

A l'occasion de la collation des diplômes et de la distribution des prix à l'Institut Linguistique du Canada, un film espagnol intitutlé: *"Historia de un grand amor"* était présenté hier soir au Mont-Saint-Louis devant un auditoire nombreux et distingué. Plusieurs membres du corps consulaire étaient présents. On remarquait parmi ceux-ci les consuls généraux de l'Argentine, de Cuba, du Chili, du Pérou, du Salvador, de la République Dominicaine, de l'Italie et de Panama. M. Jules Massé, président de la Société du Bon Parler français, était au nombre des invités d'honneur.

A la suite de la collation des diplômes, un programme de musique sud-américaine a été présenté par l'orchestre de Julio Reyes. M. Jose De Nobili, fondateur et directeur de l'Institut Linguistique, adressa la parole en plusieurs langues différentes. Puis, la soirée s'est terminée par la présentation du film mentionné plus haut.

Nos vœux les meilleurs à tous nos compatriotes en ce jour de fête nationale.

LE ROYAUME DU CADEAU

R. GRANDCHAMP, prop.

3560 ouest, rue NOTRE-DAME — WI. 4408

LA LIGUE PATRONALE DES BOULANGERS INDEPENDANTS "L'UNIE POUR SURVIVRE"

Le vrai patriotisme doit se manifester chaque jour de l'année en supportant l'oeuvre des nôtres.

Vive le Canada français!

Ernest Gascon

BOULANGER

7519-7521, rue Boyer — DO. 6825

Loisirs qui embarrassent...

Un dicton américain affirme que la vie commence à quarante ans; un autre affirmera peut-être bientôt qu'une carrière peut commencer à quarante ans aussi. Pendant que bien des ouvriers sont mis en chômage définitif à quarante-cinq ans, on voit aux Etats-Unis du moins, la possibilité d'offrir des carrières aux femmes de quarante ans et plus.

Tout dernièrement,, on pouvait lire dans la Gazette qu'un éducateur de renom américain est allé jusqu'à proposer la fondation d'un collège pour l'entrainement des femmes d'âge moyen pour des postes réclamant jugement et responsabilité. Il a déclaré que cette catégorie de femmes constitue le plus grand réservoir de force inutilisée au pays et ajouté qu'un tel pouvoir doit être mis au service du bien public.

C'est un fait d'ailleurs que la femme mariée au dessus de quarante ans, aux Etats-Unis, prend une place de plus en plus importante dans le monde des affaires ou des professions. Une fois ses deux ou trois enfants lancés dans la vie, il lui reste de nombreux loisirs qu'elle ne se contente pas toujours de passer à jouer au bridge ou à promener un chien.

Pour la mère de famille nombreuse, ce problème ne se pose pas; à quarante ans, sa carrière de mère de famille est loin d'être achevée et si plus tard, ce qui est toujours problématique, elle a enfin des loisirs pour la peine, c'est au repos bien gagné qu'elle devrait les donner.

Mais il est certain que nombre de femmes encore en bonne santé, en pleine vigueur, se trouvent assez désoeuvrées dès que leurs enfants sont partis de la maison et ne se trouvent plus assez occupées.

Au cours d'un forum tenu à Stamford dans le Connecticut, sous les auspices du Stamford Women's Club, on a discuté de ce problème: "Une carrière féminine peut-elle débuter à quarante ans? Ruth Hunter, actrice et auteur dramatique et le docteur Georges Lawton, psychologue et écrivain ont soutenu l'affirmative. A son expérience des gens et de la vie, à son sens mûri des responsabilités, la femme de quarante ans apporte la liberté d'esprit qu'elle n'avait pas à vingt ans quand elle avait à penser à son avenir et à fixer son choix parmi les épouseurs éventuels. On a fait remarquer aussi que la grande expérience comme ménagère que possède, que doit posséder la femme mariée qui s'est développée normalement, peut servir dans de nombreux postes, hôtesse de restaurant ou intendante d'hôtel ou gardienne d'enfants, etc.

Il est certain que si l'on trouvait le moyen, par exemple, de transfuser la science ménagère des unes pour remplacer l'ignorance des autres, de faire aider celles qui savent à celles qui ne savent pas, ce serait un très profitable échange. Mais quelle formule permettrait cet échange?

Il faudrait que les femmes qui ont réussi leur carrière de mère et de ménagère et qui se trouvent un jour devant une tâche si diminuée qu'elle leur laisse trop de loisirs entreprennent tout simplement d'essayer d'aider les jeunes mères malhabiles ou qui n'ont pas encore eu le temps d'apprendre ou qui sont déjà écrasées sous une besogne trop lourde et se découragent. Très souvent, il n'y aurait qu'à garder les enfants une couple de jours par semaine pour permettre à la maman surchargée d'aller aux provisions, l'esprit en paix, ou peut-être de prendre quelques distractions bien méritées. Evidemment ce genre de service ne serait pas payant dans la plupart des cas, mais quand on n'a pas à s'occuper pour faire de l'argent mais seulement pour meubler ses loisirs on peut bien se payer le luxe d'aider aux autres gratuitement. C'est une charité qui en vaut bien d'autres...

Le docteur Lawton a souligné que "les personnes plus âgées ont d'importants cadeaux à faire à la société et que celles qui ne le font pas ne retournent pas à la société ce que la société a fait pour elles." Il a aussi ajouté que si "les gens d'âge mûr utilisaient leurs loisirs pour remplir ce devoir social, la vente des pilules pour dormir subirait une baisse formidable."

Il y a de la vérité dans tous ces propos. A chacun et chacune de trouver la sienne, celle qui aidera à faire de sa vie une chose réellement utile, même profitable parce que secourable aux autres.

Germaine BERNIER

NOTES ET PENSEES

EXPRESSION DE LA PERSONNALITE

Tout homme ne vaut que par ses mouvements intérieurs: ceux qui lui viennent de la lumière de son intelligence, du choix de sa raison, de l'allant de sa volonté. Le progrès matériel, le progrès industriel ne changeront jamais rien aux valeurs immuables: qu'il en tire parti, passe. Qu'il les endorme, tant pis! Jamais il ne les remplacera.

L'ouvrier d'usine parlera avec enthousiasme de ce fauteuil qu'il habille, du réseau électrique de la maison qu'il est en train d'améliorer, du papier peint qu'il remplace, d'une boiserie qu'il a décapée, sablée et polie. Et la première personne qui va lui dire: "Que vous êtes adroit!" va monter dans son estime.

Une dactylo, attachée à une besogne de routine, reprendra le soir avec joie la robe qu'elle taille et coud avec grand soin; elle retrouvera grande confiance en elle rien que de voir l'expression de surprise de ses compagnes: "Dis-nous pas que c'est toi qui as fait cela?... Toi? Cela? Qu'exprimait-elle d'elle-même à numéroter des dossiers?

Cet industriel en textile sait bien qu'il peut allonger un fil de coton ou de rayonne en l'étirant, en le dédoublant, en l'engluant. Il devient même un peu arrogant à mener les machines, les bobines et les bobineuses comme des automates. Mais donnez-lui, le soir venu, un jardin à entretenir, vous le verrez s'humaniser: de quel soin il entourera la vie des plantes; avec quelle patience, il attendra l'éclosion d'un bouton de rose, qui ne se laisse pas tirer dessus lui, pour s'épanouir... Et notre homme trouve un maître...

Françoise GAUDET-SMET

Appétits d'été

Si les Canadiens se sentent l'appétit un peu diminué pendant les mois d'été, les autorités de la saine alimentation leur présentent la crème glacée comme le moyen idéal de séduire le palais.

La crème glacée est nourrissante et savoureuse. Outre un mélange de crème et autres produits laitiers, elle comprend de l'amidon, du sucre, de la gélatine, de la gomme arabique, des essences et des oeufs.

Et pour en redoubler l'attrait, les diététiciens nous conseillent de la coronner de fraises fraiches.

A TABLE

REPAS FROIDS

SALADE AUX LEGUMES ET A LA VIANDE

2 tasses de viande cuite hachée, 2 tomates hachées en gros morceaux, 2 ou 3 radis, hachés, 2 c. à table de persil haché, 1 tasse de concombre haché, ¼ tasse d'oignon vert haché, ½ c. à thé de vinaigre.

Des cornichons ou un peu de fromage râpé (doux) peuvent être ajoutés ou substitués à un autre ingrédient, comme on le désire. Cette salade peut être variée, selon les ingrédients qu'on y met ou que l'on omet. Mélangez avec de la mayonnaise ou déposez-la dans un contenant individuel et servez sur de la laitue.

SALADE POUR SOUPER

2 pommes de laitue verte et feuillue, 2 oignons verts, 10 radis, 4 oeufs cuits dur, 1 tasse de viande cuite coupée en dés.

Tranchez les oignons, les radis et les oeufs cuits dur. Ajoutez la viande et une garniture de miel, mélangez légèrement. Six portions.

Partiel

SALADE POUR LUNCH TROIS-DANS-UN

2 tasses de viande cuite, en dés, 2 c. à table de piment vert haché, 2 c. à table d'oignon vert haché, 2 c. à table de mayonnaise, ¼ c. à thé d'épices mélangés, 1 c. à table de catsup.

Frottez le bol avec une gousse d'ail si vous le désirez. Combinez la viande, le piment vert et l'oignon. Mélangez ensemble la mayonnaise, les épices et le catsup. Versez sur le mélange de viande et remuez légèrement avec une fourchette. Faites refroidir.

Partie II

2 tasses de fèves de Lima cuites, 1 c. à table de persil haché, 2 c. à table de mayonnaise.

Combinez les fèves de Lima et le persil. Mélangez bien avec la mayonnaise. Ajoutez aux fèves et remuez légèrement. Faites refroidir.

Partie III

1 tasse de carotte crue râpée grossièrement, 2 tasses de chou laminé, ⅓ tasse de concombre ou de radis hachés, 2 c. à table d'oignon vert haché, 3 c. à table de mayonnaise, 1 c. à thé de moutarde préparée.

Mélangez ensemble la carotte, le chou, le concombre ou les radis et l'oignon. Incorporez la mayonnaise avec la moutarde préparée et versez sur la salade. Remuez légèrement avec une fourchette.

Sur un plat de grandeur moyenne, disposez trois grosses feuilles de laitue, chacune remplie d'un mélange différent. Garnissez avec l'oeuf cuit dur tranché, des radis coupés en forme de roses et du persil. Six portions.



Ça va être une vraie coupe de cheveux! Cette photo a remporté deux prix dans un concours de photographes amateurs. On ne parle pas si la coupe de cheveux a eu le même succès...

EATON

FERME A 1 HEURE JEUDI
EST OUVERT TOUTE LA JOURNEE MERCREDI



Un feu s'allume!... Une flamme jaillit et monte droit vers les cieux!...

Une chaleur lie les coeurs et transporte dans les âmes un souffle d'allégresse, un rayon de joie.

Le feu de la Saint-Jean est le début des festivités de la Saint-Jean-Baptiste, c'est l'évocation des jours passés, la promesse d'une aurore nouvelle.

THE T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

Feuilleton du "Devoir"

La folle idée de Michelle

de Jean Mauclère

44. (Suite)

Derrière lui, les fillettes sortirent à la recherche de leur père.

Chancelante, épuisée, la jeune femme gagna sa chambre. Elle voyait avec un indicible soulagement s'éloigner pour toujours celui vers qui avaient été les premiers élans de son coeur tout neuf: il n'y avait plus d'amour pour Paul dans l'âme de Michelle; à peine y avait-il place pour de la pitié.

Mme Brillac ferma sur elle la porte de sa chambre. Elle étouffait. Se dirigeant vers la fenêtre, elle l'ouvrit à deux battants.

XXVIII

Minier sortait du château, accablé, brisé, anéanti. Il marchait comme un automate, le front baissé, et contemplant en lui-même son rêve brisé. De ce qui l'entourait il ne voyait rien, car rien ne l'intéressait plus.

Cependant l'heureux époux de Michelle approchait. Du premier coup d'oeil il reconnut l'ancien notaire. Doutant s'il n'était pas le jouet d'un songe, Brillac s'arrêta et une stupéfaction mêlée de colère s'inscrivit sur ses traits: Minier ressuscité, par quel miracle?

Et que venait faire à la Jonquière cet homme que tous croyaient passé dans l'autre monde?

D'un bond, l'homme d'aujourd'hui fut sur l'homme d'hier.

— Vous! s'écria-t-il, vous ici! C'est une indignité!

Paul leva la tête, une pâleur de cendre s'étendit sur ses traits. Il reconnaissait, lui aussi, celui qui lui avait ravi Michelle. Il gronda:

— Le plus indigne des deux, c'est vous qui m'avez pris ma femme!

Une colère sans nom secouait Fernand, une de ces colères de marin, comme il en éclate sur les gaillards et dans les soutes des cargos, qui ne sont pas des écoles de modération et de courtoisie. Il montra le portail ouvert, entre les pilastres couronnés de géraniums, sur la paix de la campagne assoupie dans le soleil:

— Deux minutes pour déguerpir, jeta-t-il, ou gare!

Minier serra les poings. Un voile rouge se tendit sous ses paupières, une tentation, la plus véhémente qu'il eût éprouvée dans sa vie, lui vint de se jeter sur cet homme, de lui sonner la tête contre la margelle du vieux puits, jusqu'à ce que s'en échappât l'âme qui avait conçu cette odieuse pensée: prendre sa place auprès de Michelle.

Avant de s'élancer, d'un mouvement instinctif, Paul se détourna. N'y avait-il aux fenêtres du château, personne qui pût le voir? Un cri s'étouffa dans sa gorge. Michelle! Michelle était là; les bras crispés sur l'appui de la fenêtre, les mains jointes, le buste en avant, elle posait sur les deux hommes un regard épouvanté.

Ce regard! Minier ne put en supporter la détresse. Il hésita un instant, comme, avant de tomber, un soldat frappé à mort. Non, il ne pouvait pas tuer celui que Michelle avait épousé et qui était le père de ses enfants. Il le voulait encore, déjà il ne le pouvait plus. Imposant un calme factice à ses nerfs en déroute, il annonça, la voix étranglée:

— Je pars. Je vous la donne... Mais malheur à vous si vous ne la rendez pas heureuse!

D'une poigne vigoureuse, Brillac saisissait son rival au collet. Minier ne se défendait plus, il se laissa jeter dans la rue.

Sans effort apparent, Fernand claqua sur lui le battant du portail. Bouleversé au delà de toute expression, le jeune mari s'élança pour rejoindre sa femme. Au passage, il aperçut, sous une charmille, les deux fillettes serrées l'une contre l'autre; ne comprenant rien à l'événement, elles pleuraient silencieusement.

Michelle n'avait pu soutenir la vue des deux hommes affrontés pour une lutte sans souci, dont elle était à la fois et la cause et l'enjeu. Effondrée dans un fauteuil, la tête enfouie dans ses deux mains, elle essayait de méditer sur l'effroyable inconnu qui s'ouvrait devant elle; mais son désarroi était tel qu'elle pouvait à peine réunir ses pensées.

Ce fut ainsi que Fernand la trouva. La colère qui s'était emparée de lui à l'aspect de Minier était tombée, laissant la place à une angoisse qui tourna au désespoir, quand il vit sa femme lever vers lui un visage décomposé.

— Ma chérie, mon amour!...

Il courut à Michelle, la prit dans ses bras, appuya la tête de la jeune femme sur sa poitrine. Entre ses sanglots, elle prononça, avec toute l'énergie qu'elle put encore réunir:

— Fernand! oh! Fernand! Je n'aime que toi, je te le jure! Nulle force au monde ne pourra me contraindre à te quitter!

— Je sais, murmura-t-il. Pauvre chérie... sois sans inquiétude.

Doucement, il conduisit sa femme à un divan où il la fit asseoir. Il prit place près d'elle; mais si près l'un de l'autre qu'ils fussent, un souci, pour la première fois, s'était glissé entre eux: dans le silence qui les accablait, chacun, du même coeur brisé, considérait avec détresse les ruines de son bonheur, en un instant ravagé. Et chacun, plus que de la sienne, souffrait de l'anxiété qui minait l'autre.

Ce qu'ils pensaient était trop cruel pour qu'ils osassent l'exprimer; torturés par les mêmes doutes quant à la validité de leur union, ils tremblaient quant aux suites devant résulter de l'action que ce revenant pourrait engager, en vue d'établir la priorité de ses droits. Ses droits! Ses droits sur Michelle!

Fernand se leva. Debout, il se sentirait plus viril, en face de l'inconnu qui se préfigurait devant eux. Il fit quelques pas, au hasard, dans cette chambre, où il avait connu le summum du bonheur humain, où ses fillettes étaient nées, et dont les murs ne savaient lui offrir qu'un dérisoire abri contre l'épreuve. L'excès de son tourment lui arracha une plainte angoissée:

— Que faire, grand Dieu! que faire?

Et Michelle, enveloppant le père de ses petites filles d'un regard embué de larmes, murmura d'une voix sourde:

— Simone? Huguette? Quel sera leur sort, dans tout cela?

Une telle douleur vibrait dans l'accent de la mère, que Fernand recouvra subitement son énergie. Il ne permettrait pas au malheur de s'abattre sur celles qu'il avait mission de protéger, il les sauverait!

— Ecoute, dit-il, en posant la main sur l'épaule de Michelle, d'un geste ferme qui était déjà un réconfort, tu es ma femme et nous avons des enfants...

— Fuyons! intrerompit la jeune femme, fuyons tous les quatre!

— Non, Michelle! Notre foyer, avec tout ce qu'il représente d'amour, d'efforts passés, de devoirs présents et futurs, ne peut pas sombrer du jour au lendemain parce qu'un monsieur, qui n'a plus même d'existence légale, reparaît tout à coup, après une éclipse dont nous ne rappellerons pas les causes. Cela n'est pas possible, cela ne sera pas.

Comme il parlait net et franc! Comme Michelle se sentait protégée, près de lui! Rassurée à demi la jeune femme sourit tendrement:

— Qu'envisages-tu? interrogea-t-elle.

— Je vais consulter un prêtre de ma connaissance et un homme de loi. Tout ce qui sera humainement possible, je le tenterai. Et je maintiendrai mon foyer. Mon père a pour ami l'un des premiers avocats de la ville; nous partirons demain pour Bordeaux.

(A suivre)

TOUT PROCHAINEMENT. — Le "Devoir" commencera tout prochainement la publication d'un nouveau feuilleton, oeuvre d'un écrivain célèbre, et qui a été traduit dans presque toutes les langues d'Occident. Qu'on se le dise!

LOUIS JOUVET AU SAINT-DENIS



Jean-Jacques Delbo et Louis Jouvet, dans une scène du film fantaisiste "Copie Conforme", que le Saint-Denis mettra samedi à l'affiche.

MOLIERE

I

Jean-Baptiste Poquelin naquit à Paris, le 15 janvier 1622, dans une maison de la rue Saint-Honoré, au coin de la rue des Vieilles-Etuves. Son père, Jean Poquelin, exerçait la profession de tapissier, et sa mère se nommait Marie Cressé ou Cresez; elle était d'une famille de tapissiers établis à la Halle.

"Aîné de dix enfants, le jeune Poquelin fut dès son bas âge destiné au métier des siens. L'office de tapissier-valet de chambre du roi, dont fut investi son père comme successeur de Nicolas Poquelin, son aïeul, en vertu d'une lettre de Louis XIII, du 22 avril 1631, confirma encore Jean Poquelin dans ce projet. Aussi, après s'être borné à faire donner à son fils les notions les plus élémentaires de l'instruction, il lui fit prendre part exclusivement à ses travaux jusqu'en 1637, époque à laquelle il obtint pour lui la survivance de sa charge avec 300 livres d'appointements. C'était tout ce que les marchands croyaient alors devoir faire pour leurs enfants." (1)

Une telle vie, de telles occupations parurent bientôt insupportables à Jean-Baptiste Poquelin. N'ayant plus sa mère, il fit part à son aïeul de l'envie qu'il avait de s'instruire. L'enfant insista tellement qu'il parvint à mettre le vieillard dans son parti. Leurs efforts réunis furent assez énergiques pour déterminer, quoique avec peine, le maître tapissier à placer le futur Térence au collège de Clermont, chez les Jésuites, qui le reçurent comme externe.

Le nouvel élève ne tarda point à se faire remarquer par la rapidité de ses progrès et par la loyauté de son caractère. Après avoir fait sa rhétorique, il trouva dans le célèbre Gassendi un maître tout disposé à lui enseigner la philosophie.

A peine le jeune Poquelin eut-il terminé son cours d'études philosophiques, qu'en sa qualité de successeur à l'emploi de tapissier-valet de chambre il fut contraint, en 1641, de suivre Louis XIII dans son voyage à Narbonne. Ce voyage dura toute une année. Il vit se dérouler ce drame que vous connaissez tous, drame qui finit sur la place des Terreaux, à Lyon, par l'exécution de Cinq-Mars et de De Thou. Singulier et grave spectacle pour un génie comique!

Avocat

De retour de ce voyage, Poquelin fit son droit et fut reçu avocat. On sait avec quelle ardeur Richelieu avait protégé les jeux de la scène; le jeune avocat les suivit avec passion. Au commencement de la régence d'Anne d'Autriche il se mit à la tête d'une réunion de comédiens bourgeois. Cette troupe, qui n'avait d'abord joué la comédie que par amusement, ne tarda point à la jouer par spéculation; elle s'établit rue de Bussy, et se donna le nom emphatique de l'*Illustre théâtre*.

"Molière"

Poquelin prit, pour paraître devant le public, le nom de *Molière*. Sa famille désolée fit tout au monde pour s'opposer à un tel dessein, il résista; le sentiment de son génie était son excuse. Il sentit néanmoins une vive douleur de blesser l'affection que lui portaient les siens: le métier de comédien était alors réputé infâme, et plus tard lui-même il combattait les projets des jeunes gens qui voulaient se livrer au théâtre: "Je vous conseille, disait-il à un jeune homme bien élevé, de prendre une autre profession; la nôtre ne vous convient point; c'est la dernière ressource de ceux qui ne sauraient mieux faire, ou des libertins qui veulent se soustraire au travail. D'ailleurs, c'est enfoncer le poignard dans le coeur de vos parents que de monter sur les planches. Je me suis toujours reproché d'avoir donné ce déplaisir à ma famille; et je vous avoue que si c'était à recommencer, je ne choisirais jamais cette profession.... Ainsi, monsieur, quittez un dessein si contraire à votre honneur et à votre repos."

En province

Bientôt, c'est-à-dire dès 1646, Molière laissa Paris pour les provinces: avec ses camarades il alla tour à tour à Bordeaux, à Vienne en Dauphiné, à Nantes. Il revint à Paris en 1650, où il joua la comédie devant un de ses condisciples, le prince de Conti. Peu après il partit pour Lyon Pezenas et Montpellier, où il se plaça de nouveau sous le bienveillant patronage du prince. Molière commençait dès lors à représenter quelques pièces de sa façon; elles furent accueillies de la manière la plus favorable à Avignon, où il se lia d'amitié avec Mignard. En 1658, le grand comique se trouvait à Rouen; il partit de cette ville pour revenir à Paris. Le roi lui permit de s'établir sur le théâtre du Petit-Bourbon; et sa troupe, qui fut autorisée à prendre le nom de la *Troupe de Monsieur*, y donna sa première représentation le 3 novembre 1658. Bientôt Molière osa porter sur sa scène parisienne deux pièces qu'il avait déjà jouées en province: l'*Etourdi* et le *Dépit amoureux*, charmantes productions qui précédèrent un chef-d'oeuvre représenté le 18 novembre 1659; c'est des *Précieuses ridicules* que je veux parler. Molière entrait enfin dans la grande voie qu'il devait parcourir avec tant de gloire, il s'attaquait aux ridicules, aux vices de son temps.

Le règne de Louis XIII avait vu se former autour de la marquise de Rambouillet un cercle de précieuses et de prétendus beaux-esprits, dont La Bruyère nous a retracé les occupations. "On a vu, il n'y a pas longtemps, dit ce grand moraliste, un cercle de personnes des deux sexes, liées ensemble par la conversation et un commerce d'esprit. Ils laissaient au vulgaire l'art de parler d'une manière intelligible. Une chose dite entre eux peu clairement en entraînait une autre encore plus obscure, sur laquelle on enchérissait par de vraies énigmes, toujours suivies de longs applaudissements. Par tout ce qu'ils appelaient délicatesse, sentiment et finesse d'expression, ils étaient enfin parvenus à n'être plus entendus et à ne s'entendre pas eux-mêmes." C'est à ce ridicule que Molière osa s'attaquer.

Une véritable comédie

A la première représentation des *Précieuses ridicules*, un spectateur enthousiasmé s'écria du parterre : *"Courage, Molière! Voilà la véritable comédie."* En effet, elle était trouvée.

L'année suivante, en 1660, Louis XIV accorda à Molière la salle du Palais-Royal, que le cardinal Richelieu avait fait bâtir pour représenter sa tragédie de *Mirame*. En 1661, au château de Vaux, appartenant à Fouquet, Molière donna, devant le roi, la comédie des *Fâcheux*. Louis XIV félicita l'auteur et lui reprocha, en riant, de n'avoir pas mis en scène M. de Soyecourt, son grand-veneur: "Voilà un original, dit-il, que vous n'avez pas encore copié." A la représentation suivante la pensée du prince fut exécutée. M. de Soyecourt était un homme spirituel et très distrait; voici un trait de lui que la chronique nous a transmis. Il était, une nuit, avec plusieurs de ses amis, couchés dans la même chambre. Il se mit à parler très haut à l'un d'eux. Un autre, qui avait plus envie de dormir que d'écouter, lui dit: *"Eh! morbleu! tais-toi, tu m'empêches de dormir. — Est-ce que je te parle à toi?"* répondit naïvement le naïf grand-veneur.

Le mariage

Le 20 février 1662, Molière épousa Armande Béjart, actrice de sa troupe; elle avait alors dix-sept ans. Le grand homme l'avait pour ainsi dire élevée, et depuis longtemps il comptait qu'elle ferait son bonheur. Il se trompait, hélas! cruellement. Voici le charmant portrait que son amour nous a laissé d'elle.

"Elle a les yeux petits. — Cela est vrai; elle a les yeux petits, mais elle les a pleins de feu, les plus brillants, les plus perçants du monde, les plus touchants qu'on puisse voir. — Elle a la bouche grande. — Oui, mais on y voit des grâces qu'on ne voit point aux autres bouches. Elle est la plus charmante des bouches. — Pour sa taille, elle n'est pas grande. — Non, mais elle est aisée et bien prise. — Elle affecte une nonchalance dans son parler et dans ses actions.... — Il est vrai; mais elle a sa grâce à tout cela; et ses manières engageantes ont je ne sais quel charme à s'insinuer dans les coeurs. — Pour de l'esprit.... — Elle en a du plus fin et du plus délicat. — Sa conversation.... — Sa conversation est charmante. — ...Mais, enfin, elle est capricieuse autant que personne du monde. — Oui, elle est capricieuse, j'en demeure d'accord; mais tout sied bien aux belles, on souffre trop des belles."

Le 26 décembre, Molière donna l'*Ecole des femmes*. C'est à la suite de cette première représentation que le redoutable Boileau lui adressa des stances louangeuses, dont nous ne citerons que la première:

En vain mille jaloux esprits,
Molière, osent avec mépris
Censurer ton plus bel ouvrage;
Sa charmante naïveté
S'en va pour jamais d'âge en âge
Divertir la postérité.

Les prétendus beaux-esprits, les hommes que la verve du comique avait frappés s'étant réunis, ils attaquèrent Molière avec la plus inconcevable fureur; mais ils avaient affaire à un rude jouteur qui, en quelques traits de plume, sut mettre les rieurs de son côté. C'est vers ce temps que le jeune Racine vint le trouver, et dans les vers d'un jeune homme, à peine sorti de l'école, Molière devina le futur rival de Corneille. Plus tard il lui ouvrit sa bourse avec une bonté pleine de grâce... Racine fut ingrat. Tirons un voile sur une si triste faiblesse, quoique ce ne soit pas la seule tache de ce genre que l'on rencontre dans la vie de ce grand poète.

Louis XIV

En 1663, Louis XIV accorda une pension à Molière; auparavant, il avait fait plus pour lui. Nous avons déjà dit que Molière était tapissier-valet de chambre du roi. Les autres titulaires, ne voyant en lui qu'un histrion, lui prodiguaient les plus absurdes dédains. "Le prince, ayant appris qu'ils étaient blessés de manger à la table du contrôleur de la bouche avec leur collègue Molière, et que, par cette raison, il s'abstenait de se présenter à cette table, lui dit un matin, à l'heure du petit lever: "On dit que vous faites maigre chère ici, Molière, et que les officiers de ma chambre ne vous trouvent pas fait pour manger avec eux. Vous avez peut-être faim; moi-même je m'éveille avec un très bon appétit: mettez-vous à cette table, et qu'on me serve mon *en cas de nuit*." Alors, le roi découpant la volaille et invitant Molière à s'asseoir, lui sert une aile, en prend en même temps une pour lui, et ordonne qu'on introduise les entrées familières qui se composaient des personnes les plus marquantes et les plus favorisées de la cour. "Vous me voyez, leur dit le roi, occupé de faire manger Molière, que mes officiers ne trouvent pas assez bonne compagnie pour eux." Je n'ai pas besoin de dire l'effet de cette scène, qui fait tant d'honneur à Louis XIV. Dès lors ce fut à qui mangerait à côté du valet de chambre.

A. G.

(1) Taschereau.

24 JUIN

HOMMAGE au CANADA FRANÇAIS

C'est un sentiment de fierté nationale qui doit envahir les esprits le 24 juin... et se continuer durant toute l'année.

Les feux d'artifice, concerts, etc., sont là pour nous stimuler. Gardons nos belles traditions canadiennes-françaises et soyons-en fiers.

Les Sociétés St-Jean-Baptiste de toute la province organisent des parades un peu partout; voilà une belle marque extérieure de patriotisme. Soyons fiers d'avoir comme patron national, Saint-Jean-Baptiste.

1933 — *Quinze ans au service de la construction* — 1948

LaSalle MATERIAUX DE CONSTRUCTION D'ISOLATION ET REFRACTAIRES
BUILDERS SUPPLY LIMITED
159, Ouest Rue Jean Talon, Montréal CA. 5721
P. H. Desrosiers, Président

Les Beaux-Arts

La vie musicale

Rouen célèbre le jubilé de Marcel DUPRE

Il y aura cinquante ans le 25 juin que prit possession du grand orgue de l'église Saint-Vivien, à Rouen, un enfant de douze ans qui allait bien vite devenir l'une des gloires musicales de la France. Et Rouen a tenu à commémorer ce cinquantenaire par un festival Marcel Dupré, — car c'est l'actuel professeur d'orgue du Conservatoire de Paris, le maître auquel on doit la publication de l'oeuvre de Bach dans une édition monumentale, qui fut cet enfant prodige. Avant lui, et comme pour lui frayer le chemin, son père et son grand-père avaient acquis une juste notoriété: celui-ci fut professeur de musique au Lycée Corneille et organiste de Saint-Maclou; celui-là, Albert Dupré, fut organiste de Saint-Ouen de Rouen, après avoir débuté à Elboeuf; et, fort érudit, il fut élu président de l'Académie des lettres, sciences et arts de Rouen. Véritable animateur de la vie musicale en Normandie, Albert Dupré avait fondé une chorale et un orchestre symphonique, l'"Accord Parfait", dont les concerts firent connaître les ouvrages modernes au public rouennais. De son mariage avec une pianiste et violoncelliste distinguée, Mlle Chauvrière, fille du maître de chapelle de Saint-Patrice, allait naître, le 3 mai 1886, Marcel, qui ne tarda pas à révéler des dons extraordinaires pour la musique.

C'est, en effet, à l'âge de huit ans qu'il fait ses débuts en public, dans une cérémonie donnée à Elbeuf pour l'inauguration des orgues de l'Immaculée-Conception. A dix ans, en 1896, pendant un festival de l'Exposition de Rouen, il joue par coeur tout un programme composé d'oeuvres de Jean-Sébastien Bach. Alexandre Guilmant, ami de sa famille, est vivement intéressé par la précocité de l'enfant; il le prend comme élève, et bientôt, en 1898, il vient en sa compagnie inaugurer les orgues de Saint-Vivien dont le jeune Marcel est nommé titulaire — celles-là mêmes sur lesquelles à cinquante ans de distance, le 29 mai, est répété le programme exécuté pour cette cérémonie.

Entré au Conservatoire de Paris, Marcel Dupré y conquiert rapidement tous les diplômes: un premier prix de piano lui est d'abord attribué; puis un premier prix d'orgue, remporté d'emblée (fait exceptionnel); enfin un premier prix de fugue. En 1914, à la veille de la déclaration de guerre, le grand prix de Rome vient couronner sa carrière scolaire.

En 1920, Marcel Dupré donne au Conservatoire dix récitals au cours desquels il exécute de mémoire l'oeuvre entier d'orgue de Bach. Widor, à l'issue de la dernière séance, prononce une allocution émue qu'il termine par ces mots: "Si Bach était ici, il vous serrerait dans ses bras et vous presserait sur son coeur". Et cet exploit sans précédent, Marcel Dupré le renouvellera peu après au Trocadéro, puis en Amérique. Il part, en effet, pour le nouveau continent, en 1920. Il parcourt le monde, faisant applaudir en tous les pays qu'il visite l'école française si bien représentée par son talent. Mais, entre temps, travaillant pendant les traversées, il met au point la monumentale édition annotée des *Oeuvres complètes de J.-S. Bach*, dont on a pu dire qu'elle constituait un des plus beaux témoignages de l'érudition française dans un domaine que l'on pouvait croire réservé à la musicologie allemande.

En 1926 Marcel Dupré devenait titulaire de la chaire d'orgue du Conservatoire de Paris, illustrée par César Franck, Alexandre Guilmant, Charles-Marie Widor, Eugène Gigout, dont il allait perpétuer l'enseignement, et où il devait former tant d'élèves français et étrangers qui, en grand nombre, se retrouveront à Rouen pour son jubilé auprès de MM. Swanton, de Dublin, Charles Hens, organiste de la cathédrale Sainte-Gudule, de Bruxelles, Heinrich Funck, de Zurich. Pensée touchante, une députation d'élèves du lycée Corneille, et composée d'enfants de douze ans, s'était jointe à une autre délégation de la maîtrise Saint-Evode de Rouen, et du Conservatoire pour entourer le maître qui, à ce même âge, s'asseyait pour la première fois devant les claviers et le pédalier des orgues de Saint-Vivien.

Car ce jubilé, il a fallu en avancer d'un mois la date, Marcel Dupré devant partir pour les Etats-Unis au début de juin. Il a donc eu lieu le 29 mai, où un premier récital, présenté par MM. André Renaudin, président du comité d'organisation, et Marcel Lanquet, reconstitua le programme exécuté par le jeune débutant de 1898, oeuvres de Bach, de César Franck, de Saint-Saëns, de Widor et de Guilmant; au cours d'une seconde séance, c'est le virtuose qui parut en des oeuvres de Bach, Mozart, Franck et enfin, de Marcel Dupré lui-même, sur les orgues de Saint-Godard, et cette séance fut présentée par M. Emmanuel Bondeville. Le festival fut donné sous la présidence effective de M. André Marie, garde des sceaux, ministre de la Justice et député de Rouen à l'Assemblée nationale.

Un troisième récital sera donné le 25 juin — à la date exacte du cinquantenaire; mais Marcel Dupré aura alors quitté la France depuis plusieurs semaines, et c'est Mlle Rolande Falcinelli, grand prix de Rome, organiste titulaire de la Basilique du Sacré-Coeur de Paris, qui exécutera le programme composé d'oeuvres de Marcel Dupré: prélude, intermezzo et toccata de la *Deuxième symphonie; Evocation*, pièce écrite à la mémoire d'Albert Dupré, organiste de Saint-Ouen, et père de l'auteur; enfin, une improvisation sur des thèmes donnés avant son départ par Marcel Dupré. Ainsi s'achèvera, sur les orgues de Saint-Ouen auxquelles Charles-Marie Widor dédia sa *Symphonie gothique*, le jubilé d'un des musiciens qui honorent le mieux l'école française.

René DUMESNIL.

Tout prochainement

Le "Devoir" commencera tout prochainement la publication d'un nouveau feuilleton, oeuvre d'un écrivain célèbre et qui a été traduit dans presque toutes les langues d'Occident.
Qu'on se le dise !

EXTREMES DU REGNE ANIMAL



Les gardiens du jardin zoologique de Londres l'ont peut-être fait exprès en rapprochant ici deux animaux dont les espèces sont voisines dans le règne animal mais qui diffèrent fortement par la taille. Georges, la girafe, qui mesure environ 18 pieds de hauteur, témoigne sa sympathie à Mavis, un poulain de neuf jours de la race des poneys des îles Shetland.

Au Saint-Denis

Le Saint-Denis mettra samedi à l'affiche, un excellent film d'aventures, "Copie conforme", mettant en vedette le grand artiste Louis Jouvet, dans un double rôle à transformations qui lui permet les compositions les plus différentes et les plus contrastées.

Gabriel Dupont, modeste représentant, est arrêté et accusé à tort de vols, d'escroqueries et de cambriolages retentissants. Relâché faute de preuves, il est congédié par la maison qui l'employait. De nature délicate et maladive, profondément désabusé, il préfère en finir avec l'existence, lorsqu'il rencontre le vrai coupable, un maître photographe, son sosie parfait. Gabriel Dupon devient alors pour le cambrioleur un alibi vivant, qui continue ainsi ses méfaits dans l'impunité. C'est ainsi que débute "Copie conforme", un des films les plus fantaisistes de la saison.

Louis Jouvet se révèle sous un jour que les cinéphiles ignoraient. Son personnage de petit employé, niais, lourdeau et dépassé par les événements qui l'emportent, est d'un relief étonnant. La piquante Suzy Délair lui donne la réplique avec le talent le plus spirituel. Le dialogue de "Copie conforme" est d'Henri Jeanson; il fait balle sans interruption, imprégnant le film d'un parfum d'humour tout à fait savoureux. Il contribue pour une large part à la réussite de l'oeuvre. D'un bout à l'autre de la projection, le cinéphile se passionnera et s'amusera ferme.

En programme double, "Le pays sans étoile", une mystérieuse histoire d'amour qui pose le problème de la réincarnation. Georges Lacombe qui a porté à l'écran ce roman de Pierre Véry, a été servi non seulement par une aventure prenante et par une grande technique de la caméra, mais aussi par trois acteurs: Jany Holt, Gérard Philippe et Pierre Brasseur, adroits à jouer ensemble, et dont l'intelligence du sujet est bien grande.

Gazette artistique

Horaire des spectacles

SAINT-DENIS :
"La Grande Meute"
"L'Insaisissable Frédéric"

CINEMA DE PARIS :
"Marius"
11 h. 30, 2 h., 4 h. 35, 7 h. 05, 9 h. 40.

ORPHEUM :
"Capitaine Courageux"
11 h., 12 h. 15, 2 h. 35, 4 h. 50, 7 h. 10, 9 h. 30.

CHAMPLAIN :
"L'Heure du Crime"
12 h. 30, 3 h. 30, 6 h. 35, 9 h. 40.
"Les Saboteurs"
2 h. 10, 5 h. 15, 8 h. 10.

PALACE :
"If Winter Comes"
10 h. 15, 12 h. 35, 2 h. 55, 5 h. 15, 7 h. 35, 9 h. 55.

LOEW'S
"State Of The Union"
11 h., 12 h. 15, 2 h. 35, 4 h. 55, 7 h. 15, 9 h. 35.

CAPITOL
"If You Knew Susie"
10 h. 20, 12 h. 40, 3 h., 5 h. 20, 7 h. 37, 9 h. 55.

PRINCESS
"Christmas Eve"
11 h. 15, 1 h. 55, 4 h. 35, 7 h. 15, 10 h.
"Speed To Spare"
10 h. 15, 12 h. 50, 3 h. 30, 6 h. 10, 8 h. 50.

IMPERIAL
"Half Past Midnight"
12 h. 15, 2 h. 45, 5 h. 15, 7 h. 45, 10 h. 15.
"Let's Live Again"
11 h., 1 h. 30, 4 h., 6 h. 30, 9 h.

Musique et spectacles

CHALET DE LA MONTAGNE: Gala du Bon parler français, mercredi soir, le 30 juin.

STADIUM: Soirée viennoise, lundi soir, le 5 juillet.

Exposition

ECOLE DES BEAUX-ARTS: 3450 rue St-Urbain, exposition annuelle jusqu'au 28 juin excl. Tous les jours, jusqu'à 9 h. 30 p. m.

Les Cahiers Laënnec

Les Cahiers Laënnec se présentent avant tout comme une *Revue de Déontologie médicale*.

Les questions médicales abordées sont surtout celles présentant un intérêt largement humain et susceptibles de passionner le philosophe, le sociologue, l'éducateur, l'infirmière, l'assistante sociale et le directeur de conscience non moins que le médecin.

Les collaborateurs des Cahiers Laënnec ne sont pas seulement des médecins; les travaux publiés offrent le résultat de débats auxquels participent avec des maîtres de la clinique, professeurs et médecins des hôpitaux, des avocats, des philosophes, des théologiens, des scientifiques.

Dans les Cahiers Laënnec, les problèmes professionnels des médecins, leurs cas de conscience, sont étudiés et résolus d'un point de vue très élargi, qui n'est pas exclusivement celui du médecin, mais encore celui de l'homme, du chrétien. D'autre part, éducateurs, philosophes, sociologues, infirmières, assistantes sociales, directeurs de conscience y trouvent traités à fond et en clair maintes questions délicates que d'autres revues excellentes ne peuvent aborder avec la liberté et la précision qui conviennent à une revue médicale.

Les études parues depuis 1935, en annoncent d'autres, qui ne leur seront pas inférieures ni par l'envergure des auteurs, ni par la sûreté d'information, ni par la hauteur des points de vue.

EMOUVANTE HISTOIRE D'AMOUR



Jany Holt et Pierre Brasseur dans une scène du film dramatique "Le pays sans étoile", présentement à l'affiche au Saint-Denis.

Bientôt à l'écran

Au Palace

Décidément la campagne électorale que nous subissons ainsi que nos voisins américains ne suffit pas et afin de mettre le public en garde, Hollywood nous envoie coup sur coup deux satires. La semaine dernière *State of the Union*, cette semaine, *The Senator was Indiscret*, avec William Powell et Ella Raynes.

William Powell dans le rôle du sénateur vous donnera des frissons. Ses promesses inconsidérés envers ses électeurs et la naïveté de ceux-ci vous rappelleront des situations analogues.

Au Capitol

Le couple Alan Ladd et Veronica Lake dont nous avons admiré le cachet dans *Gun for Hire* se retrouve dans *Saigon*. L'intrigue retrace les aventures d'un ancien officier d'aviation et d'une secrétaire, tous deux résidant temporairement à Saigon.

La couleur locale est, paraît-il, parfaitement réalisée. La distribution comprend également Douglas Dick, Wally Cassel et Luther Adler.

Au Princess

Le grand acteur anglais Michael Redgrave a terminé son premier film américain que nous verrons cette semaine sur l'écran du Princess, dans "The Secret Beyond the Door".

Le scénario est inspiré d'une nouvelle parue dans "The Red Book". Redgrave campe un personnage excentrique dont la passion est de collectionner les chambres où furent commis des meurtres. Sa femme Joan Bennet s'en tient aux jolies robes. Les épisodes dramatiques ne manquent pas.

A l'Impérial

"Congorilla" vous montrera la vie des grands fauves de la jungle. Vous y verrez également un combat de gorilles, de lions, de rhinocéros, d'éléphants, de serpents, et mille autres épisodes tous plus terribles les uns que les autres.

Les scènes d'extérieurs de ce film ont été tournées en Afrique par M. et Mme Johnson. Pour compléter le programme, l'Impérial présente un autre film d'aventures tropicales "Bornéo".

A l'Orpheum

Ce cinéma présentera à partir de vendredi un film italien en version française, "Le pont de verre" dont l'intrigue expose un drame d'amour. Drame qui grâce au dévouement de l'époux malheureux se transformera en une leçon de morale.

La distribution comprend principalement Isa Pola et Filipo.

Le deuxième film sera "Le capitaine Tempête" avec Carla Candiani et Doris Duranti.

Au Loew's

"State of the Union" restera une deuxième semaine au programme au Loew's. Ce film de Frank Capra mérite de grands éloges et présente une satire aussi piquante qu'intéressante de la vie politique américaine. Les principaux interprètes sont Spencer Tracy, Katherine Hepburn, Angela Lansbury, Adolphe Menjou et Van Johnson.

PIANISTES CANADIENS A SAN-FRANCISCO

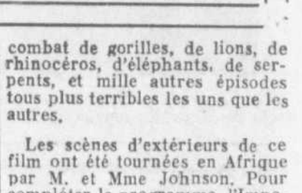
Mlle Madeleine Blais et M. Harry Somers sont les deux concurrents canadiens qui ont été choisis pour participer aux éliminatoires finales du concours pour pianistes connu sous le nom de *North American Prize*. Trois prix, dont les montants respectifs sont de $1,000, $300 et $200, seront attribués aux gagnants. Les éliminatoires finales auront lieu à San-Francisco, Californie, les 16, 17 et 18 août.

Les prix ont été donnés par Mme Eleanor Pflugfelder dans le but de stimuler la composition musicale et l'exécution des oeuvres de compositeurs de l'Amérique du Nord. Ce concours est sous les auspices de la *Schmitz School of Piano*, de San-Francisco.

Les concurrents devront interpréter aux éliminatoires finales la Sonate de Louise Talma, qui a remporté les honneurs du concours de composition. Ils devront également jouer pendant une heure de la musique composée par des citoyens du Canada, du Mexique et des Etats-Unis, et qu'ils choisiront eux-mêmes d'après une liste dressée l'été dernier.

Outre Mlle Madeleine Blais et M. Harry Somers, les huit autres concurrents, tous Américains, sont les suivants: Mmes Lidia Mendelson et T.-V. Munce, Mlles Gladys Childress, Hazel Griggs, Jacqueline Drucker, Gloria Greene, ainsi que MM. Harrison Phillips et Del Purves.





LOEW'S
A L'AFFICHE
SPENCER TRACY
KATHARINE HEPBURN
"STATE of the UNION"

PALACE
A L'AFFICHE
WALTER PIDGEON
"IF WINTER COMES"

CAPITOL
A L'AFFICHE
EDDIE CANTOR
"IF YOU KNEW SUSIE"

PRINCESS
A L'AFFICHE
"CHRISTMAS EVE"
— Aussi —
"SPEED TO SPARE"

IMPERIAL
2e SEMAINE
"HALF PAST MIDNIGHT"
— Aussi —
"LET'S LIVE AGAIN"

ST-DENIS
A L'AFFICHE
JACQUES DUMESNIL
"La Grande Meute"
René Saint-Cyr
L'INSAISISSABLE FRÉDÉRIC

CINEMA PARIS
TROISIEME SEMAINE
Le spectacle rigolo
MARIUS

MOYENS DE SECOURS DU C.A.R.C.



Voici le modèle d'hélicoptère que le C.A.R.C. utilise dans ses manoeuvres de secours, lorsque le terrain empêche les avions de type ordinaire de s'y poser, comme au-dessus d'une forêt.

◆RADIO◆

MERCREDI, 23 JUIN

6.00 P.M.
CBF—Yvan l'intrépide.
CBM-Variétés.
CKAC-Les voisins.
CKVL-Chansonnette.
6.15 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Radio-Journal.
CKAC-Dites-moi.
6.25 P.M.
CBF-Sport.
CKAC-Pièce du jour.
6.30 P.M.
CBF-L'actualité.
CBM-Divertimento.
CKAC-Le forum...
CKVL-Nouvelles.
6.35 P.M.
CKVL-Chansonnette.
6.40 P.M.
CKAC-Quoi de nouveau.
6.45 P.M.
CBF-Musique.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
6.55 P.M.
CKVL-Le sport.
7.00 P.M.
CBF-Un homme...
CBM-Edm. Hockridge.
CKAC-Education.
CKVL-Chansonnette.
7.05 P.M.
CKAC-Intermède.
7.10 P.M.
CKAC-Banquier...
7.15 P.M.
CBF-Métropole.
CBM-Keyboard Variety.
CKAC-Music Hall.
7.25 P.M.
CKAC-Causerie.

7.30 P.M.
CBF-Quatuor.
CBM-Quatuor.
CKAC-Ici, Laflamme.
7.45 P.M.
CBF-Sérénade.
CKAC-Au Music Hall.
CKVL-Oncle Troy.
7.55 P.M.
CKVL-Nouvelles.
8.00 P.M.
CBF-Ceux qu'on aime.
CBM-The Spirit...
CKAC-Mélodies.
CKVL-Fantôme au...
CBM-Musique.
8.30 P.M.
CBF-Fantaisie.
CBM-Messe.
CKAC-Les cordes...
CKVL-Chansons.
8.45 P.M.
CBF-Lionel Daunais.
8.55 P.M.
CKAC-Choses du temps.
CKVL-Nouvelles.
9.00 P.M.
CBF-Radio-Carabin.
CBM-The Rime...
CKAC-Théâtre de la...
CKVL-Votre anglais.
9.30 P.M.
CKVL-Paris Swing.
9.55 P.M.
CKVL-Nouvelles.
10.00 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Radio-Journal.
CKAC-The Whistler.
CKVL-Paris Swing.

10.15 P.M.
CBF-Marcel Blais.
CBM-Roundup.
10.30 P.M.
CBF-Reginald Godden.
CBM-Reginald Godden.
CKAC-Enseignement...
CKVL-Nouvelles.
10.45 P.M.
CKAC-Nouvelles.
10.55 P.M.
CKAC-Le piano...
CKVL-Le sport.
11.00 P.M.
CBF-Adagio.
CBM-When Night...
CKAC-Bonsoir les...
CKVL-Tommy Dorsey.
11.15 P.M.
CKAC-Chanteur.
11.30 P.M.
CBF-L'orchestre.
CBM-Musique.
CKAC-Orchestre.
CKVL-Nouvelles.
11.35 P.M.
CKVL-Dorsey Show.
11.55 P.M.
CKVL-Nouvelles.
MINUIT
CBM-Nouvelles.
CKAC-Bulletin.
CKVL-Record Man.
12.05 A.M.
CKAC-Orchestre.
12.30 A.M.
CKAC-Orchestre.
1.00 A.M.
CKAC-Nouvelles.

JEUDI, 24 JUIN

5.00 A.M.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Cultivateurs.
5.05 A.M.
CKAC-Lever de soleil.
5.30 A.M.
CKAC-La messe du jour.
6.00 A.M.
CBM-Réveil.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Réveil.
6.05 A.M.
CKAC-Eveil.
6.15 A.M.
CKVL-Prière.
6.55 A.M.
CKVL-Nouvelles.
7.00 A.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Actualités.
CKVL-Siffler...
7.05 A.M.
CBM-Réveil.
7.30 A.M.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Pronostics.
7.35 A.M.
CBM-Réveil.
7.45 A.M.
CKAC-Le quart d'heure
7.55 A.M.
CBF-Musique.
CBM-Musique.
CKVL-Nouvelles.
8.00 A.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Radio-journal.
CKAC-Nouvelles.
8.10 A.M.
CBF-Chronique sportive.
CKAC-Pronostics.
8.15 A.M.
CBF-Elévations.
CBM-Dévotions.
CKAC-Boul. Légaré.
8.30 A.M.
CBF-Musique.
CBM-Musique.
8.55 A.M.
CKVL-Nouvelles.
9.00 A.M.
CBF-Bulletin.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Actualités.
CKVL-Roger Baulu.
9.05 A.M.
CBF-Chansonnette.
CBM-Edna May.
CKAC-Soyons heureux.
9.15 A.M.
CBM-Mélodies.
9.25 A.M.
CKAC-Banquier.
9.30 A.M.
CBF-Le p'tit train...
CBM-Clevelandaires.
CKAC-En parcourant.
9.45 A.M.
CBM-Nelson Olmsted.
CKAC-Chansonniers.
9.55 A.M.
CKVL-Nouvelles.
10.00 A.M.
CBF-Sur nos ondes.
CBM-Fanfare.
CKAC-Actualités.
CKVL-Nos artistes.

10.05 A.M.
CKAC-Au rayon ..
10.15 A.M.
CBF-Entre nous.
CBM-Kindergarten.
10.30 A.M.
CBF-Quel est son nom?
CBM-Musique.
CKVL-Entrevues.
10.35 A.M.
CBM-Intermède.
10.45 A.M.
CBF-Les drames ...
CBM-Sweet hour.
10.55 A.M.
CKVL-Nouvelles.
11.00 A.M.
CBF-Francine Louvain.
CBM-Road of life.
CKAC-Actualités.
CKVL-Chansonnette.
11.05 A.M.
CKAC-Le panier...
11.15 A.M.
CBF-La Métairie ...
CBM-Grande Soeur.
11.30 A.M.
CBF-Chansonnettes.
CBM-What's your beef?
CKAC-Le jockey du jour
11.45 A.M.
CBM-Laura Limited.
11.55 A.M.
CKVL-Nouvelles.
MIDI
CBF-Jeunesse dorée.
CBM-Nouvelles.
CKAC-L'Angélus.
12.15 P.M.
CBF-Rue principale.
CBM-Lucy Linton.
12.30 P.M.
CBF-Le réveil rural.
CBM-Emission rurale.
CKAC-Le coin du disque
12.45 P.M.
CKAC-Nouvelles.
12.55 P.M.
CKAC-Un Tango.
12.59 P.M.
CBF-Signal Horaire.
1.00 P.M.
CBF-Quelles nouvelles?
CBM-Radio-Journal.
CKAC-Radio entrevue.
CKVL-Nouvelles.
1.15 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Harold Turner.
CKAC-La vie en rose.
1.25 P.M.
CBF-Intermède.
1.30 P.M.
CBF-Vers le soleil.
CBM-Bill Harrington.
1.45 P.M.
CBF-Quart-d'heure.
CBM-Musique.
1.55 P.M.
CKVL-Nouvelles.
2.00 P.M.
CBF-Grande Soeur.
CBM-Bernie Braden.
CKAC-Actualités.
CKVL-Tommy Dorsey.

2.05 P.M.
CKAC-Amours, délices...
2.15 P.M.
CBF-Faire-part.
2.25 P.M.
CKAC-Banquier.
CBM-Jack Berch.
2.30 P.M.
CBF-St-Jean-Baptiste
CBM-Musically yours.
CKAC-Un peu de tout.
2.45 P.M.
CKAC-Rêverie musicale.
2.55 P.M.
CKVL-On the spot.
3.00 P.M.
CBM-Life...
CKAC-Actualités.
CKVL-Housewives.
3.05 P.M.
CKAC-Rendez-vous.
3.15 P.M.
CBM-Ma Perkins.
3.25 P.M.
CKVL-Socially yours.
3.30 P.M.
CBF-Défilé St-J.-Bap.
CBM-Pepper Young's
CKVL-Good afternoon.
3.45 P.M.
CBM-Right to ..
3.55 P.M.
CKVL-Nouvelles.
4.00 P.M.
CBM-Chansons.
CKAC-Actualités.
CKVL-Club Alouette.
4.05 P.M.
CKAC-Evénements soc.
4.10 P.M.
CKVL-La vie sociale.
4.15 P.M.
CBF-Notre pensée.
CBM-Commentaires.
4.25 P.M.
CKAC-Chansons.
CKVL-In memoriam.
4.30 P.M.
CBF-Récital.
CBM-Variétés.
CKVL-Chansonnette.
4.45 P.M.
CBF-Musique légère.
4.55 P.M.
CKAC-Actualités.
CKVL-Nouvelles.
5.00 P.M.
CBF-Divertissement.
CKAC-Chansons.
5.10 P.M.
CKAC-Variétés.
5.15 P.M.
CKAC-Chansons.
5.30 P.M.
CBF-Chansonnettes.
CBM-Lord Caresser.
CKAC-Chansons.
5.40 P.M.
CKAC-Jeux et sports.
5.45 P.M.
CBM-Western Five.
CKAC-Notes et musique.
5.55 P.M.
CKVL-Nouvelles.

CBF, 690 – CBM, 940 – CKAC, 730 – CKVL, 990

RADIO EN GROS
PAYETTE & CIE
LIMITEE
La plus ancienne maison canadienne française au pays.
910, rue BLEURY MONTREAL

AU SEMINAIRE DE SAINTE-THERESE

Jeudi soir a eu lieu, dans la salle académique du séminaire, en présence de M. le chanoine Percival Caza, supérieur, des prêtres de la maison, des membres du 96e cours (1927-35) réunis en conventum et de nombreux parents et amis, la distribution solennelle des prix. M. l'abbé Maurice Gareau, du diocèse de Mont-Laurier, président du 76e cours, a prononcé une allocution et M. André Cournoyer s'est fait l'interprète de ses confrères finissants du 109e cours. La chorale des élèves, sous la direction de M. l'abbé Léopold Ladouceur, a interprété pour la centième fois la cantate de fin d'année, composée en 1848.

Voici une liste des principaux prix décernés:

Prix d'honneur. — Application et succès pour tout le cours: Gabriel Mathieu. Application et succès au cours de l'année: Jacques Saint-Aubin, de rhétorique; Jean Fortier, de méthode B. Mentions: André Wilson, de philosophie I; René Major, de méthode A; Claude Dion, de syntaxe spéciale. Premier aux examens du second semestre: Gilles Aubin, d'éléments B. Mentions: Jean Fortier, de méthode B; Marcel Choquet, d'éléments A.

Bonne conduite pour tout le cours: Claude Léveillé. Mentions: Jean-Jacques Gareau. Bonne conduite au cours de l'année: André Wilson, de philosophie I; Réal Germain, de méthode B. Contribution à la dignité des cérémonies liturgiques: André Cournoyer. Bonnes manières et correction du langage: Guy Allard, de rhétorique; Jean-Paul Morel, de méthode A.

Esprit sportif: Claude Dagenais, de belles-lettres; Claude Dion, de syntaxe spéciale. Culture physique: Laurent Frappier, de philisophie I.

Les prix de l'Association des anciens ont été décernés à Louis Bazinet, de philosophie I, et à Pierre Major, de rhétorique, pour dévouement et collaboration aux *Annales térésiennes;* à Denis Gareau, pour dévouement au *Club des Epargnants Ducharme.*

Prix d'initiative au cercle musical "Noël Charbonneau": Jean-Jacques Gareau. Prix Nepveu (art dramatique): Louis Bazinet, de Philosophie I. Prix du 96e cours (art oratoire): Jean-Guy Jeannette, de rhétorique.

Lauréat du concours de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal: Gérald Marchand, de rhétorique. Lauréats du concours "La Ferme" ($25.00): Pierre Guay, Jacques Saint-Aubin, Guy Leblanc, Guy Allard. Prix du Comité provincial de défense contre la tuberculose ($10.00): Jacques Bilodeau, de rhétorique. Médaille du lieutenant-gouverneur et bourse de $20.00 (3e lauréat du concours provincial de l'Institut canadien de Québec). Jacques Bilodeau, de rhétorique.

Prix spéciaux. — Prix Cousineau (philosophie): Gabriel Mathieu, André Wilson, Georges DesRosiers. Prix Chaumont (dissertations): Gabriel Mathieu, Claude Léveillé, André Wilson, Louis Bazinet. Prix de mathématiques: André Cournoyer, André Wilson, Georges DesRosiers. Prix de physique: Gabriel Mathieu. Prix Mignault (sciences naturelles): Gabriel Mathieu, Richard Perras.

Prix Beauchemin (littérature française): Jacques Bilodeau, Gérald Marchand, Jacques Saint-Aubin. Prix du 84e cours (littérature latine et grecque): Jacques Saint-Aubin, Gérald Marchand, Yvan Desjardins. Prix Lacombe (histoire du Canada): Gérard Marchand, Gilles Rivard. Prix Nepveu (instruction religieuse): Gérald Marchand, Yves Desjardins.

Prix d'excellence. — Philosophie II: Gabriel Mathieu; philasophie I: André Wilson, Georges DesRosiers, Richard Perras; rhétorique: Jacques Saint-Aubin, Gérald Marchand; belles-lettres: Gilles Rivard; versification: Jean-Marc Cholette, Remi Chénier, Jean-Guy Lauzon; méthode: Jean Fortier, René Major, Jean-Guy Pilon, Emile Fortin; syntaxe latine: Ihor Dyrda, Claude Dion, Yves Huot; éléments latins: Marcel Choquet, Gilles Aubin, Jean-Paul Trudel, Robert Roy, Guy Houle, Serge Allaire; classe préclassique: Claude Mathieu.

A Radio-Canada

JEUDI LE 24

CBF, 3 h. p.m. — Les chefs-d'oeuvre de la musique. — 1o The Perfect fool, de Holst: musique de ballet, interprété par l'Orchestre philharmonique de Londres, direction Malcom Sargent. 2o Chant: "Sea-Pictures", de Noël Ed. Elgar, chanté par Gladys Ripley, contralto; orchestre sous la direction de George Welden. 3o Concerto pour violon et orchestre, de Béla Bartok; Yehudi Menuhin, violoniste; orchestre symphonique de Dallas, direction Antal Dorati.

CBF, 8 h. p.m. — Voici le programme de "Musique tzigane", que diffusera le réseau français de Radio-Canada, jeudi: Danse hongroise no 6, de J. Brahms, orchestre. Dans mon coeur, de Paul Misraki, Yolanda. Rhapsodie hongroise no 14, de F. Liszt, orchestre. Je n'en peux plus, de C. Kufferath, Yolanda. Black eyes, de Ferraris, orchestre. Chef d'orchestre: André Durieux. Soliste, Yolanda.

VENDREDI, LE 25

CBF, 3 h. p.m. — Les Chefs-d'oeuvre de la musique. — 1o Concerto en ré mineur, de Sibélius, pour violon et orchestre; Jascha Heifetz, violoniste, et l'orchestre philharmonique de Londres, direction sir Thomas Beecham. 2o Symphonie no 5, de Sibelius: l'Orchestre de Cleveland.

CBF, 10 h. 15 p.m. — La chronique littéraire que diffusera le réseau français de Radio-Canada vendredi, a été confiée à M. René Garneau, publiciste de Montréal.

M. Garneau étudiera "Procès", de F. Kafka.

CBF, 10 h. 30 p.m. — Le récital d'orgue que M. Claude Lavoie offrira aux auditeurs du réseau français de Radio-Canada, vendredi, comportera le programme suivant: 1o Concerto no 4 en do majeur, de Vivaldi-Bach; 2o Sonate no 1 en mi bémol majeur, de J.-S. Bach; 3o O Salutaris, de C. Saint-Saëns; 4o Finale de la 1ère sonate, d'Alex. Guilmant.

SAMEDI, LE 26

CBF, 2 h. p.m. — Deux autres opéras sur disques sont au programme de "l'Heure de l'opéra", que diffusera le réseau français de Radio-Canada samedi: "Turandot", de Puccini, et "Orphée", de Gluck. "Turandot sera présenté au complet, tandis qu'"Orphée" sera en version abrégée.

CBF, 6 h. p.m. — Radio-Canada diffusera samedi, une émission en marge du congrès annuel de la Fédération des Chambres de commerce des jeunes de la province de Québec. Ce congrès aura lieu cette année à Saint-Jean d'Iberville, les 2, 3 et 4 juillet.

Le but de cette émission sera de faire connaître davantage le programme de la Fédération des Chambres de commerce des jeunes.

Les conservateurs se préparent au combat

Ottawa, 23 (D.N.C.) — On a fait des progrès considérables dans la préparation de la nouvelle ligne de conduite du parti progressiste conservateur.

Un comité spécial du parti s'est réuni au cours de la fin de semaine pour considérer les résolutions qui ont été passées lors de l'assemblée annuelle du parti qui a eu lieu au mois d'avril dernier ainsi que "les principes de base de la politique du parti". La réunion était sous la présidence de M. Frédéric Gardiner, de Toronto, président du comité des résolutions à la dernière assemblée annuelle.

Selon toute apparence, le travail du comité sera terminé avant le premier août, jour fixé pour l'exposé complet de la nouvelle politique du parti.

Réunion de la Commission métropolitaine

Cet après-midi, la Commission métropolitaine tiendra son assemblée régulière de quinzaine dans ses quartiers de l'immeuble Thémis.

APPRENEZ À CONDUIRE
AUTO — DOUBLE CONTROLE
DAMES ET MESSIEURS
Cours pratique et théorique
ECOLE FEDERALE
Vingt-cinq ans d'expérience au service du public.
1621, St-Denis, Montréal - HA. 5515
de 8 a.m. à 9 p.m.

HOPITAL MICHAUD
DRUMMONDVILLE

Normandie-Canada

La section de Rouen évoque la poésie canadienne

La Société de Normandie-Canada vient de donner une nouvelle preuve de sa vitalité en conviant ses nombreux et fidèles adhérents à assister le mardi 15 juin, en soirée, à une manifestation en l'honneur de la poésie canadienne.

Le groupement rouennais que président M. Denesle et M. Jacques Toutain avait prié le poète Marc Chesneau de bien vouloir faire une conférence sur la poésie française au Canada de 1763 à nos jours.

Marc Chesneau, en sus de sa personne particulièrement sympathique, est un poète du plus grand talent doublé d'un orateur de grande classe. Il séduisit l'auditoire par la richesse de son verbe et la puissance de sa documentation.

La poésie au Canada, c'est successivement Michel Pigot, dès 1782, qui balbutie les premiers vers où — on s'en doute — perce la nostalgie de la France trop tôt perdue.

C'est ensuite Georges-Etienne Cartier qui chante le beau Canada et dont le vers:

"O Canada, mon pays, mes amours"

est passé à la postérité.

Ce sont les deux géants romantiques Octave Crémazie et Louis Fréchette qui, dans le sillage des Hugo et des Lamartine, évoquent le Canada dans sa majesté et avec tous ses souvenirs.

C'est William Chapman; et, dans nos temps modernes Blanche Lamontgne, Jovette Bernier, Albert Lozeau (qui vécut paralysé) et Pol Morin.

Marc Chesneau lut successivement les plus beaux poèmes de ces écrivains de qualité.

Il fut vigoureusement applaudi à la fin de sa conférence qui avait duré — mais le temps passa bien vite — plus d'une heure trente.

Le conférencier avait été présenté par René Herval, membre de l'Académie de Rouen, en termes justement chaleureux. Il fut remercié par Maître Denesle, président de Normandie-Canada.

A l'issue de sa conférence, Marc Chesneau didicaça amplement ses oeuvres.

Voici encore une bonne soirée à l'actif de Normandie-Canada.

Puissent les amis et chers cousins du Québec; de Montréal et autres lieux voir dans ces réunions en Normandie, la preuve certaine qu'on ne les oublie pas!

DANS MEGANTIC

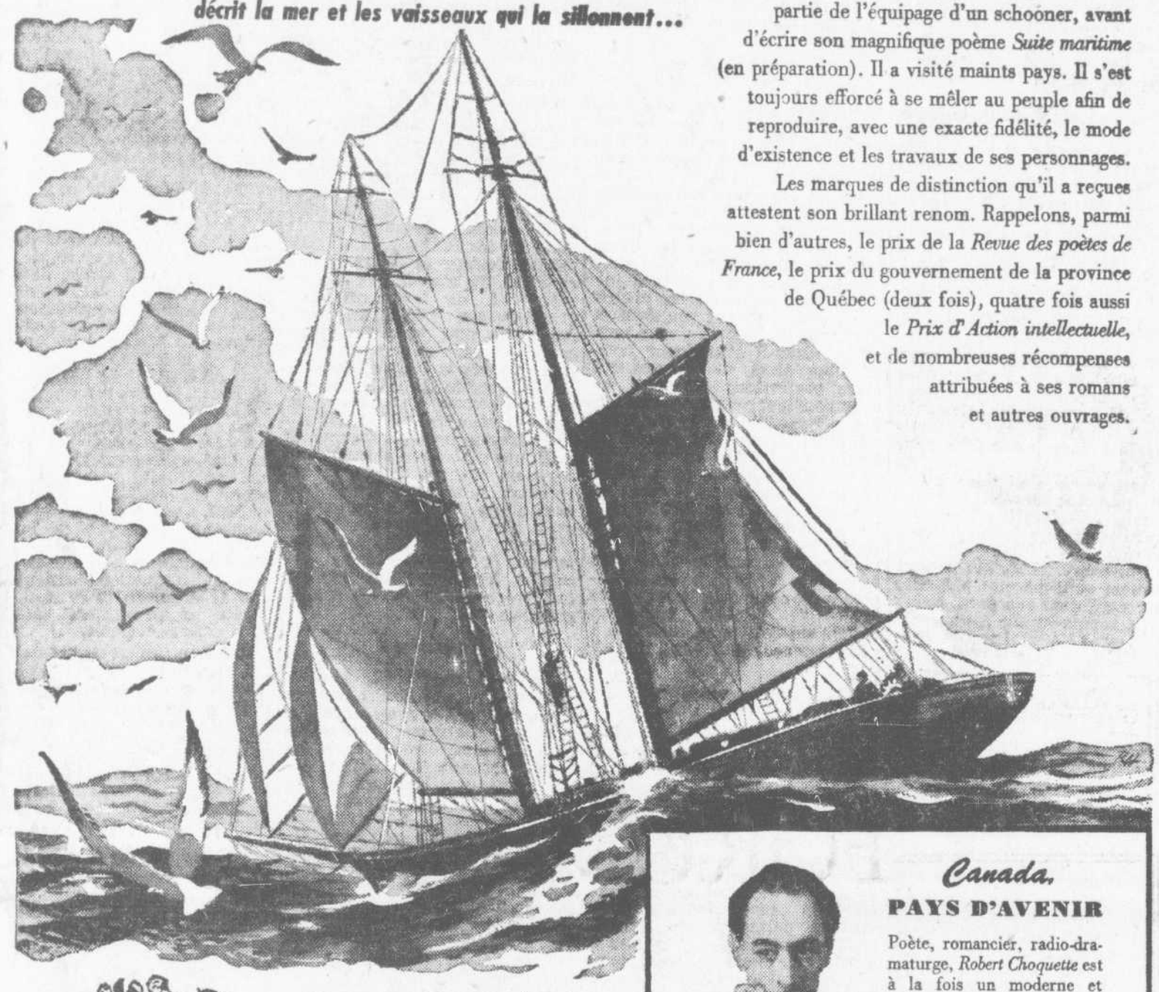
Nouvelle convention

Québec, 23. (D.N.C.) — M. Elisé Thériault, conseiller législatif, s'est rendu, lundi, à Inverness, chef-lieu du comté de Mégantic, pour présider la convention libérale, convoquée pour le choix de l'adversaire de M. Toncrède Labbé. M. Martineau, de Thetford, devait être sur les rangs, mais fit savoir à la dernière minute qu'il ne pouvait se présenter. Il se rendit cependant à la convention pour remercier les délégués et expliquer son attitude. Aucun autre libéral présent ne laissa soumettre son nom. Vu l'absence de candidat, une autre convention fut convoquée pour samedi prochain. Des discours furent prononcés par M. Thériault, M. Edouard Houde, avocat de Plessisville, M. Léonard Demers, de Thetford, M. Martineau et autres.

Puisant dans son passé,

ROBERT CHOQUETTE

décrit la mer et les vaisseaux qui la sillonnent...



A LA VIGUEUR, à la beauté de ses vers, Robert Choquette a toujours ajouté l'inimitable ambiance de *la vie vécue.* Il a, durant de longs mois, fait partie de l'équipage d'un schooner, avant d'écrire son magnifique poème *Suite maritime* (en préparation). Il a visité maints pays. Il s'est toujours efforcé à se mêler au peuple afin de reproduire, avec une exacte fidélité, le mode d'existence et les travaux de ses personnages.

Les marques de distinction qu'il a reçues attestent son brillant renom. Rappelons, parmi bien d'autres, le prix de la *Revue des poètes de France,* le prix du gouvernement de la province de Québec (deux fois), quatre fois aussi le *Prix d'Action intellectuelle,* et de nombreuses récompenses attribuées à ses romans et autres ouvrages.



GRAND SPORTIF, Choquette a boxé dans des épreuves de championnat. Le tennis, la natation, le hockey, le *baseball* l'intéressent vivement.

Il fut rédacteur de diverses publications, secrétaire-bibliothécaire de l'École des beaux-arts de Montréal, et *resident author* au Smith College (E.-U.).



SES VOYAGES—États-Unis, Europe, Cuba, Mexique, Algérie—ont grandement contribué à la documentation de ses écrits. Au cours de ses conférences et sur les ondes aériennes, il a lu de ses propres vers, dans la Nouvelle-Angleterre et dans les provinces de Québec et d'Ontario.



BON NOMBRE de nos compatriotes connaissent surtout Choquette comme radio-dramaturge. Son théâtre radiophonique fait preuve du même souci d'exactitude que ses oeuvres poétiques. Ses personnages, évoluant dans une atmosphère minutieusement étudiée, sont pour des milliers de radiophiles des êtres réels et vivants.

Canada.
PAYS D'AVENIR



Poète, romancier, radio-dramaturge, *Robert Choquette* est à la fois un moderne et talentueux représentant de la tradition littéraire française dans la province de Québec et un interprète ingénieux et pénétrant des nouveaux moyens d'expression. L'ampleur et la variété de son oeuvre est un exemple des occasions de succès, variées et chaque jour plus nombreuses, que les beaux-arts et les sciences, tout comme le commerce et l'industrie, offrent aujourd'hui à nos jeunes compatriotes.

PUBLIÉ PAR
Molson's

(tiré d'une série d'articles biographiques illustrant la carrière de Canadiens-français bien connus dans le domaine des sciences, des arts ou de l'industrie.)



Vous aussi pouvez être MARIN

La belle vie du marin . . . vie de voyages et d'aventure . . . L'uniforme le plus fier et le plus populaire au monde! . . . Une carrière d'avenir, noble et profitable . . . De plus, la Marine Royale Canadienne vous apprend un métier qui vous sera utile toute votre vie — sans compter une généreuse pension une fois votre service terminé.

LA MARINE A BESOIN d'INFIRMIERS

La Marine offre une infinité d'emplois . . . mais elle a surtout besoin d'assistants pour les médecins du bord. L'instruction se donne à terre, dans les hôpitaux, et à bord, dans les infirmeries. Le matériel de médecine et de santé des navires n'aura plus de secrets pour vous. En outre, vous pourrez suivre des cours sur les rayons-X, l'hygiène, la physiothérapie, le travail de laboratoire et de salle d'opérations.



La Marine Royale Canadienne

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER À L'OFFICIER RECRUTEUR DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE, À OTTAWA ou à,
H. M. C. S. Donnacona
1475, rue Drummond, Montréal

JOE LOUIS CONTRE WALCOTT. -- LES HONNEURS SONT DIVISÉS

LE CHAMPIONNAT DES POIDS LOURDS SERA EN JEU CE SOIR A NEW-YORK

Le Bombardier noir de Détroit est gros favori pour l'emporter sur son adversaire et la plupart des amateurs de la boxe sont d'avis que le combat n'ira pas jusqu'à la limite, qui est de 15 rondes

C'est ce soir qu'a lieu à New-York, au stade des Yankees, le grand combat de championnat entre Joe Louis et Jersey Joe Walcott et si la température se montre clémente, les deux pugilistes feront leur apparition dans l'arène à dix heures précises pour recevoir leurs instructions, être présentés au public et engager la lutte qui devra décider de la suprématie chez les poids lourds.

Ce sera la vingt-cinquième fois que le bombardier noir de Détroit sera appelé à défendre sa couronne et la plupart des fervents du pugilat sont d'opinion que Joe Louis conservera son titre et qu'il gagnera même par mise hors de combat. Les paris se font à 13 pour 5 en faveur du champion et 7 pour 5 que Joe Walcott sera envoyé au pays des rêves.

Joe Louis a déclaré hier qu'il avait l'intention de se comporter comme un champion, c'est-à-dire qu'il limitera son travail à défendre son titre et non courir après son rival car on se rappelle que lors de la bataille du 5 décembre dernier Walcott semblait être engagé dans un marathon et Joe Louis dut être constamment à l'attaque et il a failli perdre la décision contre l'aspirant.

Louis a déclaré qu'il s'attendait à l'emporter "aussi rapidement que possible. J'ai toujours réussi à résoudre le style de mon adversaire lorsque je l'ai rencontré pour une deuxième fois et je ne crois pas que Walcott soit différent de Max Schmeling."

Louis n'a pas mentionné ses projets d'avenir après ce combat de championnat, mais il est possible qu'il se retire champion non vaincu, s'il triomphe ce soir, car la pénurie des bons boxeurs poids lourds dignes de lui faire face, l'obligerait à demeurer inactif trop longtemps. Advenant une telle éventualité, on organisera probablement un tournoi éliminatoire pour trouver un successeur à Joe Louis.

Advenant la défaite, Louis se retirera probablement du domaine pugilistique, mais il pourra obtenir un combat revanche avec Wallcott pour reconquérir son titre, tel que spécifié dans le contrat de Wallcott. Dans certains milieux sportifs aux Etats-Unis, on croit que Louis rencontrera Gus Lesnevich, champion mondial mi-lourd, en septembre prochain s'il défait Walcott ce soir. A tout événement, le combat de ce soir suscite un immense intérêt et est considéré comme l'un des plus importants dans les annales du noble-art.

LES MENSURATIONS

Louis		Wallcot
34 ans	âge	34 ans
6'2"	grandeur	6'
214 lbs	pesanteur	194 lbs
76"	portée	74"
42"	poitrine normale	40"
45"	poitrine gonflée	43"
17"	cou	17"
15"	biceps	16"
12"	avant-bras	13"
8"	poignet	7¾"
11¾"	poing	12"
36½"	taille	35"
22½"	cuisse	21"
14"	mollet	14"
10"	cheville	9¾"

Burge forcé de démissionner

Fort Worth, 23. — Les Cats de Fort Worth de la ligue du Texas, ont demandé à Les Burge de se retirer comme gérant de l'équipe, hier. George Dockins, vétéran lanceur gaucher, a été temporairement nommé gérant du club. Une longue série de défaites du club a provoqué se changement.



Manufacturé ainsi que les cigares PULLMAN pur Havane à 18c et EL PIETTO à 2 pour 25c, par J.-E. PIETTE et frère, Montréal.

COURSES

Deux victoires remportées par les chevaux cubains

Le Tourbillon et Sin Prisa ont été victorieux hier à Blue Bonnets — Les honneurs partagés entre les favoris, les seconds choix et les négligés

Si nous faisons exception des deux premières épreuves d'hier à Blue Bonnets les favoris n'ont pas été aux honneurs lors de la troisième matinée du meeting du King's Park Jockey Club car les cinq dernières épreuves à l'affiche ont été remportées par les seconds choix et les négligés et à la dernière course, la quinella, gagnée par Dead Aim et Sarpan, a rapporté $365.90 pour la mise habituelle de $2.

Les chevaux cubains, arrivés récemment dans la métropole, ont été à l'honneur, hier, car le Tourbillon a gagné la troisième épreuve pendant que Sin Prisa fut vainqueur à la cinquième course.

Le secrétaire des courses, Jimmy Phelan, a préparé un bon programme de sept courses pour aujourd'hui, à Blue Bonnets. Le départ de la première aura lieu à 3 heures précises et les sportifs seront en mesure de retourner chez eux vers les 6 heures et 15, comme ce fut le cas depuis le début de la semaine, ce qui est une grande amélioration ne manquant pas de plaire au public.

Une matinée de gala aura lieu demain à l'occasion de la St-Jean-Baptiste alors que huit courses seront disputées. Le départ de la première, ce jour-là, aura lieu à 2 h. 30. Le gérant général, Lucien Chartrand, a pris les mesures nécessaires pour recevoir une foule nombreuse car l'on est d'avis que le record établi samedi dernier sera abaissé. Les inscrits seront nombreux dans chacune des courses et l'on prévoit une forte compétition dans le handicap St-Jean-Baptiste dans lequel pas moins de dix partants se rendront à la barrière de départ.

PREMIERE COURSE. — 5½ furlongs. Bourse $600. Temps: 1:07 4/5.

Tetro, Boyle, 11.
Goal Mark, Barker, 114.
‡Craigmawr, Templeton, 107.
‡Gold Sand, Harris, 114.
Dorval Lass, Rivera, 106.
Red Model, Villardito, 111.
Aro Son, Hughes, 116.
Dorothy Mark, Amer, 104.
Fashion's Gift, Challis, 105.

‡—Egalité pour la troisième place.

$2 au mutuel ont rapporté, sur Tetro, $3.55, $2.50, $2.65; sur Goal Mark, $3.60, $4.30; sur Craigmawr, $3.50; sur Gold Sand $9.70.

DEUXIEME COURSE. — 6 furlongs. Bourse $600. Temps: 1:14 3/5.

Holy Terror, Hawksworth, 118.
Floral Par, Ortiz, 113.
‡At Liberty, Lynn, 118.
Banff, Kitts, 113.
Hemchic, Mann, 113.
Joe Cog, Diaz, 113.
Green Hickory, Holborn, 118.
Miss Ajax, Amer, 104.
‡Roosare, Peden, 113.
Young Maid, Payne, 111.
Grinning Lady, Trépanier, 113.
Reformatory, Florio, 118.

‡—Field.

$2 au mutuel ont rapporté, sur Holy Terror, $4.80, $2.75, $2.70; sur Floral Par, $3.70, $2.90; sur At Liberty, $3.50.
Quinella: $21.15.

TROISIEME COURSE. — 6 furlongs. Bourse $700. Temps: 1:12 2/5.

Le Tourbillon, Prasaguet, 117.
Oregon, Lynn, 117.
Sir Gibson, Bardales, 117.
Gunnery, Ortiz, 117.
Phar Mill, Payne, 112.
Doc Brown, Boyle, 112.
Pal Doctor, Schell, 107.
Star Respite, Chevalier, 112.
Guess Who, Keane, 112.
Hand Mark, Hensley, 112.

$2 au mutuel ont rapporté sur Le Tourbillon, $10.60, $4.00, $2.35; sur Oregon, $5.40, $3.25; sur Sir Gibson, $2.40.

QUATRIEME COURSE. — 6 furlongs. Bourse $600. Temps: 1:13 3/5.

Sir Gerald, Harris, 115.
Fancy Goods, Ortiz, 115.
Charley Bailey, Keane, 117.
Fiery Lass, Shell, 105.
Ahtram Enaj, Amer, 105.
Blood Donor, Gooch, 115.
Tinto, Hawksworth, 116.
Down Stream, Florio, 115.
Foony Boy, Barker, 117.
Ever Star, Lynn, 112.

$2 au mutuel ont rapporté, sur Sir Gerald, $25.45, $11.05, $4.25, sur Fancy Goods, $5.20, $3.05; sur Charley Bailey, $3.45.

CINQUIEME COURSE. — Un mille. Bourse $800. Temps: 1:39 3/5.

Sin Prisa, Prasaguet, 108.
‡What Happened, Lafleur, 111.
†Son of Heels, Beecroft, 113.
‡Cadillac Square, Lynn, 112.
†Chance Game, Keane, 109.
Carey Street, Harris, 114.
Hogie, Chevalier, 111.

‡—Entrée Landeau et Meranum.
†—Entrée Gold et Gittleson.

$2 au mutuel ont rapporté, sur Sin Prisa, $10.60, $4.00, $2.35; sur What Happened, $3.00, $2.20; sur Son of Heels, $2.40.

SIXIEME COURSE. — 7 furlongs. Bourse $700. Temps: 1.26 1/5.

Circus Flag, Loveridge, 113.
Torbruk, Chevalier, 108.
Buster Dewey, Prasaguet, 118.
Joe O.Gaunt, Holborn, 116.
Easy Jack, Florio, 114.
Bellsboro, Keane, 109.
Little Cecilia, Cavens, 113.
Storm Shetter, Barker, 114.

$2 au mutuel ont rapporté, sur Circus Flag, $12.40, $8.30, $4.80; sur Torbruk, $4.20, $3.00; sur Buster Dewey, $2.60.

SEPTIEME COURSE. — 6 furlongs. Bourse $600. Temps: 1:13 3/5.

Dead Aim, Hensley, 118.
Saipan, Rodriguez, 118.
Beths Pride, Templeton, 118.
Burgoo, Boy, Bardales, 118.
Blue Fair, Keane, 113.
Miss Mamie, Villardito, 113.
†Bellesian, Kitts, 113.
Count Natural, Cavens, 118.
†Mr. Grief, Murphy, 118.
†Open Season, Puchalski, 113.
Dark Date, Florio, 118.

†—Field.

$2 au mutuel ont rapporté, sur Dead Aim, $29.20, $13.90, $4.80; sur Saipan, $22.10, $5.20; sur Beths Pride, $3.10.
Quinella: $365.90.

Les séries de la Laurentienne

La ligue Laurentienne présente deux joutes demain. Le Garage L'Heureux ira rencontrer les Forestiers Catholiques de Drummondville à 1 h. 30. Croakes, qui a défait le St-Bruno dimanche dernier, lancera pour les visiteurs. Couture lui sera opposé. Le Drummondville n'a pas subi de défaite cette saison.

Le St-Bruno, avec Marcel Paré en tête, rendra visite au Lachute à 6 h. 30. Ces deux équipes seront considérablement renforcies pour la circonstance et l'on s'attend à une lutte acharnée.

BASEBALL

Montréal gagne la première et perd la 2e au Programme

Podbielan a limité les Ours à trois coups sûrs après avoir succédé à Nothe et les Royaux ont gagné par 8 à 3 — Bob Porterfield l'emporte sur Jack Banta alors que les visiteurs ont obtenu la palme par 2 à 1

Van Cuyk lancera ce soir contre Newark

Les Royaux ont pu tenir leur bout contre les Ours de Newark hier alors qu'un programme-double était offert au stade de l'avenue Delorimier car dans la première joute, qui commença à 6 heures 30, les joueurs de Clay Hopper ont réussi à vaincre leurs rivaux par le compte de 8 à 3 après un début menaçant de la part des visiteurs mais dans la deuxième partie de la soirée nos favoris ont dû baisser pavillon devant la superbe tenue du lanceur Bob Porterfield qui l'emporta sur Jack Banta et Don Newcombe alors que les Ours s'assurèrent la palme au compte de 2 à 1.

A la suite de ces résultats le Montréal a pu conserver son avance en tête de la Ligue Internationale car il est encore une partie et demie en avant de l'équipe de Newark.

Dans la joute initiale, les visiteurs ont pris le devant à la deuxième manche lorsque Nothe accorda quatre buts sur balles et un deux buts à Joe Collins pour produire trois points mais nos joueurs s'affirmèrent de nouveau fort combattifs en revenant à la charge pour non seulement égaler le compte mais prendre le dessus en enregistrant quatre points. Par la suite les protégés de Clay Hopper eurent peu de difficulté à conserver l'avantage car à la cinquième manche un autre point fut mis au crédit de nos favoris et à la sixième les Royaux comptèrent trois autres points tandis que les visiteurs furent impuissants à croiser le marbre après la deuxième manche. Pothielan fut appelé à succéder à Nothe après que ce dernier eut perdu le contrôle de sa balle et le lanceur de relève put enregistrer son quatrième gain de la saison en l'emportant sur Seeber et Lamanna, qui officièrent pour les Ours.

La deuxième joute a donné lieu à un beau duel de lanceurs entre Jack Banta et Bob Porterfield et ce dernier qui n'avait pas enregistré de victoire depuis le 4 juin s'est révélé en excellente condition et il a limité les locaux à quatre coups seulement pendant que six coups sûrs furent enregistrés contre Banta et un contre Newcombe qui fut envoyé au monticule à la neuvième manche.

Parfi les spectateurs les plus intéressés l'on comptait le commissaire du baseball Happy Chandler, qui était venu à Montréal expressement pour rencontrer les officiers du Montréal, faire connaissance des journalistes de la métropole et se rendre compte de l'intérêt que porte notre public au sport national américain.

Au cours d'un lunch offert hier midi, à l'hôtel Mont-Royal, le Commissaire a prononcé un discours intéressant au cours duquel il s'est dit convaincu que Montréal était une ville assez sportive pour être représentée dans les majeures et il s'est plu à proclamer la métropole canadienne comme étant la reine des ligues mineures.

M. Chandler a exposé le travail accompli depuis qu'il a succédé à feu Kennesaw Landis et il a déclaré que le baseball jouit d'une grande popularité non seulement aux Etats-Unis mais au Canada, au Mexique et à la Havane et il croit qu'un jour viendra où ce sport sera pratiqué sur une haute échelle même en Europe.

Le président Frank Shaughnessy, président de la Ligue Internationale, était présent au lunch et il a également porté la parole de même que Al Parsley, président de l'Association des rédacteurs de baseball à Montréal.

Les Royaux et le Newark en viendront de nouveau aux prises ce soir alors que la joute commencera à 8 h. 30 et le gérant Clay Hopper compte sur Johnny Van Cuyk pour augmenter l'avance des Royaux dans la course au championnat de la Ligue Internationale.

NEWARK	AB	P	CS	R	A
Coleman, ac	3	0	1	1	3
Collins, 1b	4	0	1	9	0
Lucadello, 2b	3	0	0	2	1
Sepkowski, cd	3	0	0	1	0
Heslet, cg	3	0	0	0	0
Difani, 3b	3	0	1	0	2
Garrison, cc	2	1	0	1	0
Silvestri, r	2	1	0	4	0
Seber, l	0	1	0	0	1
Lamanna, l	2	0	1	0	0
Total	25	3	4	18	7

MONTREAL	AB	P	CS	R	A
Grimes, 3b	3	0	0	1	1
Morgan, ac	2	1	1	2	0
Gionfriddo, cg	2	1	0	3	0
Snider, cc	3	1	1	2	0
Bloodworth, 2b	4	1	1	1	2
Simmons, cd	3	1	0	0	0
Dapper, r	3	1	2	5	1
Connors, 1b	2	1	1	6	1
Nothe, l	0	0	0	0	0
Podbelian, l	2	1	0	1	1
Total	24	8	6	21	6

Newark . . . . . 0300000—3
Montréal . . . . . 040013x—8

Sommaire:—

Erreurs: Lucadello, Connors. Points produits par Coleman, Collins 2, Dapper 2, Connors, Gionfriddo, Snider 2. Deux-buts: Dapper 2, Connors, Snider. But volé: Snider. Laissés sur les buts: Newark 7; Montréal 7. Buts sur balles de Nothe 4; Seber 3; Lamanna 5; Podbelian 2. Retirés au bâton par Nothe 2; Lamanna 4; Podbelian 3. Frappé par le lanceur, par Lamanna (Gionfriddo). Mauvais lancer: Lamanna. Lanceur gagnant: Podbelian. Lancenr perdant: Seber. Arbitres: Scanlon, Dascoli et Honochick. Temps: 2.05.

DEUXIEME PARTIE

NEWARK	ab	p	cs	r	a
Coleman, ac	5	1	1	2	4
Collins, 1b	4	0	0	11	1
Lucadello, 2b	4	1	2	2	5
Sepkowski cd	4	0	0	2	0
Heslet, cg	4	4	1	3	0
Difani, 3b	4	0	1	0	2
Garrison, cc	4	0	0	2	0
Silvestri, r	3	0	2	5	0
Porterfield, l	3	0	0	0	0
Totaux	35	2	7	27	12

MONTREAL	ab	p	cs	r	a
Welaj, 3b	4	0	0	1	2
Morgan, ac	3	0	1	1	1
Gionfriddo, cg	2	0	0	0	0
Grimes, cd	2	1	0	1	0
Snider, cc	4	0	1	2	0
Bloodworth, 2b	4	0	1	3	1
Simmons, cd, cg	3	0	0	3	0
Connors, 1b	3	0	1	5	0
Sandlock, r	3	0	0	10	1
Banta, l	2	0	0	1	0
xDapper	1	0	0	0	0
Newcombe, l	0	0	0	0	0
Totaux	31	1	4	27	5

x—Frappa pour Banta à la 8e manche.
Newark .... 200000000—2
Montréal .... 000000001—1

Sommaire :—

Erreurs: Coleman (3), Welaj, Connors, Sandlock, Banta. Points produits par Lucadello, Hesket. Deux-buts: Heslet, Bloodworth. Buts volé: Difani. Sacrifice: Poterfield. Double-jeu: Coleman à Lucadello à Collins. Laissés sur les buts: Newark 8; Montréal 4. Buts sur balles de Banta, 6 en 8 manches; Newcombe, 1 en 1 manche. Mauvais lancers: Banta, Porterfield. Lanceur perdant: Banta. Arbitres: Honochick (au marbre); Dascoli et Scanlon (sur les buts). Temps 2 h. Assistance: 15,941.

FORUM
Mercredi 23 juin, à 8 h. 30 p.m.
LUTTE
Henri Deglane
(champion de France)
vs
Lou Thesz
2 chutes sur 3 à finir
3 autres rencontres d'étoiles 3
Admission : 75c à $2.00
Tous les laissez-passer doivent être échangés contre des billets avant 8 h. p.m.

HENRI DEGLANE EST CONFIANT DE VAINCRE LOU THESZ CE SOIR

Le lutteur français espère pouvoir prendre deux chutes consécutives sur son rival afin de mériter une rencontre avec Yvon Robert

Henri Deglane en sera à son deuxième combat, ce soir, au Forum, depuis son arrivée en Amérique, alors qu'il rencontrera le scientifique Lou Thesz dans la finale au programme. Ce combat est d'une importance capitale pour les deux gladiateurs en lice. Deglane se dit confiant de l'emporter de façon décisive pour ainsi améliorer ses chances d'obtenir un match de championnat contre le détenteur du titre, Yvon Robert.

La semaine dernière le puissant lutteur français a prouvé qu'il était encore très habile, alors qu'il a disposé du rapide Bobby Managoff dans un match enlevant. Deglane ne possède pas un style moderne, mais ses tactiques demeurent encore efficaces. Deglane s'est toujours tenu près de Managoff la semaine dernière, pour ainsi empêcher ce dernier d'utiliser sa prise favorite, le coup de savate. Sa victoire sur Managoff a impressionné les observateurs et plusieurs le favorisent pour vaincre Thesz cette semaine.

Thesz n'est pas le premier venu. Il possède également une vaste expérience et peut tenir tête aux meilleurs. Le match promet d'être intéressant. Deglane aura sans aucun doute la sympathie de l'assistance, mais il ne faut pas oublier que Thesz, avec Robert et Managoff, représentent probablement ce qu'il y a de mieux dans la lutte aujourd'hui.

En semi-finale, Bobby Managoff disputera la victoire au dur à cuire Ray Eckert de St-Louis. Eckert a très bien fait depuis son retour. Il est un artiste des coups déloyaux et ne craint personne. Managoff est favori pour l'emporter, mais Eckert déclare à qui veut l'entendre qu'il causera une désagréable surprise à son adversaire.

Laurent Moquin, le populaire lutteur canadien-français, sera également au programme. Il aura comme adversaire l'Irlandais de Boston, Georgne Linnehan. Au lever du rideau Tommy O'Toole et Manuel Cortez se disputeront la victoire.

360 est, rue Rachel - Montréal
MA. 4107
J.W. PIETTE LTÉE
CHAUFFAGE · PLOMBERIE

COURSES
à
BLUE BONNETS
19 JUIN au 5 JUILLET
Premier départ, 2.30 p.m., samedi et fêtes
3.00 p.m. autres jours
DEMAIN
HANDICAP ST-JEAN-BAPTISTE
Adm. gén.: $1.25 — Club House: $2.50
Loges: 50c
Stationnement et paddock inclus.
•
On demande aux clients d'avoir la monnaie exacte aux barrières.
•
Les enfants ne seront positivement pas admis.
•
Le Club House, avec salle à dîner moderne, ouvert à midi.
•
Service régulier de trams de Mont-Royal et Avenue du Parc

FORUM
AVIS
AUX SOUSCRIPTEURS DE HOCKEY PROFESSIONNEL
Nous vous rappelons que vous avez jusqu'**à mercredi le 30 juin** inclusivement pour renouveler votre souscription pour les billets de saison qui donnent droit d'assister aux joutes du **CANADIEN** disputées au Forum. Nos guichets sont ouverts **tous les jours de 10 heures a.m. à 6 heures p.m.**, ainsi que de **10 heures a.m. à 9 heures p.m. le mercredi.**

LA PATRIE C'EST ÇA!
"Tout l'amour qu'o na pour soi-même, pour sa famille et pour ses amis, se réunit dans l'amour qu'on a pour sa patrie, où notre bonheur et celui de nos familles et de nos amis est renfermé."
EXIGEZ LES PRODUITS
La Belle Fermière
Noé Bourassa Limitée

Professeurs d'anglais demandés
La Commission scolaire d'Arvida demande six professeurs catholiques masculins pour enseigner l'anglais à titre de spécialistes aux élèves de langue française.
2 professeurs pour le cours élémentaire, 4e à 7e année,
2 professeurs pour le cours complémentaire, 8e et 9e années,
2 professeurs pour le cours supérieur, 10e, 11e, 12e années.
Les candidats devront être bilingues et posséder de bonnes qualifications. S'adresser à
ARMAND GAUTHIER, D. Péd.,
Directeur des études,
Les Commissaires d'écoles pour la Cité d'Arvida,
Arvida, Qué.

Annonces classifiées

ANNONCES CLASSIFIEES

OCCASION D'AFFAIRES

TAXI Vétéran. Chevrolet 1946 entièrement équipé pour travailler immédiatement, nouvelle lumière sur le dessus, capitonnage, taximètre, garde-grille neufs, ainsi que contrat. On peut le voir à 3464 Parc ou téléphoner PL. 7559 entre 3.30 et 4.30 p.m. 26-6-48

PROPRIETE DE CAMPAGNE A VENDRE

LAC DES 14 ILES
Superbe maison construite en 1945, au bord du lac, près du club; les meubles sont inclus. Grand vivoir 29 x 15, plancher en bois franc, fini knotty pine, 5 chambres à coucher, salle de bain, cuisine moderne, 9,500. B. Mignault, EL. 2809 ou visite zau Lac des 14 Iles. 26-6-48

MAISON A LOUER

Au Sault-au-Récollet, maison neuve à louer, 2 logements, 5 pièces fermées, fenêtres sur les quatre côtés. Pas chauffé $60.00. DU. 8342. 25-6-48

CHAMBRE et PENSION

Dans beau quartier, maison tranquille, 2 repas par jour. Plusieurs commodités. Pour dames ou jeunes filles. Références exigées. DE. 0904.

AUTOS A VENDRE

LANDRY AUTOMOBILE
De Soto convertible 1947 tout équipé.
Monarch convertible 1947 tout équipé.
Mercury convertible 1947.
Chrysler Windsor 1948.
Mercury sedan 1949.
Chrysler Windsor 1947.
Dodge sedan 1946.
Pick-up 1 tonne Ford 1949.
Pick-up ½ tonne Ford 1949.
Chevrolet ¾-1 tonne.
7257 Lajeunesse CR. 9908 28-7-48

A LOUER — DIVERS

Chaises pliantes, tables. Pour soirée, noces, partie de cartes. Jos.-U. Gervais Enr'g. 4510 De Laroche. CH. 5653. j.n.o.

AUTOS - CAMIONS DEMANDES

LAURENTIDE AUTOS
Achats et ventes
AUTOS ET CAMIONS
Neufs et usagés.
2135 Masson, près Delorimier - CH. 8357 19-7-48

COURS : FEMMES, FILLES

A L'ECOLE d'Art Enrg., cours coupe, dessin, haute couture. Inscrivez-vous maintenant pour septembre, 384, boul. St-Joseph est. LA. 1602, LA. 5654. 24-6-48

A L'ECOLE D'ART ENRG., cours coupe, dessin, haute couture. Inscrivez-vous maintenant pour septembre, 384, boul. St-Joseph est, LA. 1602, LA. 5654. 6-7-48

FOURRURES REPAREES

REPARATIONS parfaites de manteaux fourrure par experts, emmagasinage gratuit, paiement d'automne. FR. 8742. 4619 Papineau. 28-6-48

MOTEURS A VENDRE ET A LOUER

Nouveaux moteurs Gray et Evinrude à vendre. Nouveaux moteurs Evinrude à louer pour les vacances. Service de réparations.
J.-A. FECTEAU FILS
713 OUEST, CRAIG LA. 5657 26-6-48

OFFRE D'EMPLOI (femmes)

On demande une sténographe de langue française, connaissant l'anglais, de préférence bachelière, pour travail intéressant dans département de publicité. Bon salaire, semaine de 5 jours. Ecrire mentionnant âge, expérience, instruction, salaire désiré. Case 130. 28-6-48

PENSION D'ETE

A ST - CHARLES - SUR - RICHELIEU, bord de la rivière. Site idéal pour passer d'agréables et reposantes vacances. Chambre et pension. Cuisine excellente. Pour réservations, écrire : Pension Solange, St-Charles-sur-Richelieu. 1-7-48

OFFRE D'EMPLOI (FEMMES)

GARDE-MALADE non graduée, désire emploi chez médecin ou dentiste CH. 5640. 29-6-48

ON DEMANDE A ACHETER

LIVRES DEMANDES
Livres achetés au comptant à domicile. Evaluation rapide et sérieuse. BE. 6571. 1-7-48

REPARATIONS ET VENTE

Caisses enregistreuses, balances, machines à additionner et réfrigération. P.-H. Mailloux, 450 Craig est, LA. 4414. 14-6-48

TERRAINS A VENDRE

AUBAINE, 22 terrains à vendre, 60 pieds par 100 pieds, $50. (cinquante piastres) chacun. 1½ mille du village. Droit de passage au Lac Mousse. Electricité près Léopold Dupuis, St-Théodore de Chertsey, comté Montcalm, P.Q. 26-6-48

TARIF

Annonces classifiées
"Le Devoir — BElair 3361
430 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 10 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 4 h. le vendredi précédent) :
1 cent le mot : 25c minimum comptant. Annonces facturées 1½c le mot, minimum 40c.
Annonces semi-vedettes (caractères de différentes grosseurs ou indentées, etc.). Tarif fourni sur demande. (Variant de 8c à 5c la ligne mesure agate — 14 lignes au pouce sur une col.) selon le nombre d'insertions.
Naissances, services, services anniversaires, grand-messes, remerciements pour condoléances, etc., 2 cents le mot minimum, 50 cents.
Fiançailles, prochains mariages, 2 cents le mot, minimum $1.00 l'insertion.

Situation inchangée à la bourse

ASSEMBLEE DE BRAZILIAN

Toronto, 23 (P.C.) — Réunis en assemblée générale spéciale ici hier, les actionnaires de Brazilian Traction Light and Power Co., Ltd, ont approuvé, à l'unanimité, un règlefent qui définit les pouvoirs des administrateurs en matière d'emprunt. Il comprend une disposition qui leur permet de nommer des représentants, pour agir en leur nof, autres que les membres de la compagnie.

Le président, Me Henry Borden, C.R., a souligné que les affaires ne sortent pas de l'ordinaire, mais a ajouté qu'alors que des documents peuvent être approuvés au siège social, on pourra les signer au Brézil ou à Londres.

Un total de 2,036,628 actions étaient représentées à la réunion.

L'assemblée a également approuvé, à quelques voix dissidentes, un réglement qui autorise l'accroissefent du conseil de 15 à 28 membres.

Au cours de la réunion annuelle tenue immédiatement après, l'assemblée a élu les nouveaux administrateurs suivants: M. Edgard de Souza, de Sao Paulo, Brésil, président de la réunion; MM. Frank Armstong, George-E. Canderson et David Smith, tous de Toronto. Si l'on excepte M. A.-P. Holt, qui a pris sa retraite, les autres administrateurs restent les mêmes.

M. Borden a parlé des négociations en vue d'emprunter de la Banque internationale de reconstruction et de développement une somme de $75 millions. De part et d'autre, l'on s'est entendu sur les points les plus importants.

"Nous attendons maintenant l'adoption d'une législation à cet effet au Brésil", a signalé M. Borden. "Aussitôt que le Congrès aura passé la loi autorisant le gouvernement brésilien à garantir l'emprunt, la seule chose qui retardera ensuite cette énorme expansion au Brésil, sera l'obtention de tous les documents légaux nécessaires.

"Si l'on tient compte des demandes dont sont l'objet les services de la compagnie, de la hausse constante du coût du matériel et de l'équipement et de la pénurie de ceux-ci, le règlement des questions encore en suspens est d'une importance et d'une urgence très grandes."

L'AMENAGEMENT DU FLEUVE YANG-TSE

D'après le projet des autorités de la valle du Yangtze, en dépit d'extrêmes difficultés financières, les plans originaux et les travaux de creusage sont terminés. Bien que le gouvernement chinois ait annoncé la suspension du projet en décembre dernier, les travaux ont depuis continué peu à peu à mesure que les matériaux et la main-d'oeuvre devenaient disponibles.

Lorsque le Dr John L. Savage, ingénieur américain, eut complété son plan original du Yangtze ou San Hsia Gorges, un corps d'ingénieurs en excavation fut organisé en octobre dernier pour entraîner un personnel préposé aux travaux d'excavation. Le premier creusage fut dirigé par des techniciens américains.

La première partie, environ 1,500 pieds de la rive nord du fleuve, fut draguée et inclinée à 45 degrés, en mars dernier. Plus de mille autres pieds sur la rive sud viennent d'être terminés. Les hommes sont divisés en trois équipes de huit heures, jour et nuit. Leur travail est dur et pénible; leur équipement est très inadéquat. Leurs outils ne se composent que d'une tente de toile, plusieurs tubes en aluminium d'à peu près vingt pieds de long par deux pouces de diamètre, qui servent à l'excavation, une foreuse, et plusieurs boites de bois pour la terre et la pierre concassée.

Le Yangtze, le plus grand fleuve de Chine, mesure 3,100 milles. Le fleuve et ses tributaires procurent à peu près de la moitié des 450,000,000 d'habitants du pays leur moyen de subsistance. Plus de la moitié du riz, du coton, du blé et de l'huile d'aleurites produits en Chine croissent le long de ses rives ou dans les vallées formées par ses affluents. Le projet entier, lorsqu'il sera terminé, bien que la coût toutal soit d'environ US$3,000,000,000, sera d'un secours incomparable pour les régions rurales du centre et de l'ouest de la Chine.

LE PRIX DES OEUFS ET DE LA VOLAILLE

Semaine finissant le 17 juin 1948 inclusivement.

Prix nets. — F.A.B. Montréal

POULETS VIVANTS "A ROTIR"
"Plymouth Rock Barrés"

A —	36½
B —	34½
C —	32½

POULET VIVANTS "A ROTIR"
rouges, blancs et croisés

A —	36½
B —	34½
C —	32½

POULETS VIVANTS "A GRILLER"
"Plymouth Rock Barrés"

A — 2½ lbs jusqu'à 3½ lbs	32½
B — 2½ lbs jusqu'à 3½ lbs	30½
C — 2½ lbs jusqu'à 3½ lbs	28½

POULETS VIVANTS "A GRILLER"
"Croisés et autres races"

A — 2½ lbs jusqu'à 3½ lbs	31½
B — 2½ lbs jusqu'à 3½ lbs	29½
C — 2½ lbs jusqu'à 3½ lbs	27½

POULES VIVANTES — TOUTES RACES SAUF LEGHORN

A —	31
B —	29
C —	26

POULES VIVANTES — RACE LEGHORN:

A —	21½
B —	20½
C —	18½

POULETS ABATTUS (5 lbs et plus)

Spécial — de lait	44
A — de lait	42
B —	39
C —	32

POULETS ABATTUS "A GRILLER"
(2 à 3 livres)

A — de lait	40
B —	37
C —	30

(5 livres et plus)
POULETS ABATTUS

A —	37
B —	34
C —	29

VIEILLES DINDES ABATTUES—Mâles

A —	38
B —	36
C —	33

VIEILLES DINDES ABAT. — Femelles

A —	42
B —	40
C —	35

LAPINS VIVANTS:

Angora — 5 lbs et plus	26
Autres races — 5 lbs et plus	30

COQS VIVANTS :

Race Leghorn	13
Races américaines	18

N.B. — Les oiseaux de pesanteur moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés le prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUFS NON CLASSES:
Prix nets f.à.b. Montréal — Caisses retournées.

A — Gros	40
A — Moyens	38
A — Poulettes	34½
B —	34
C —	25½

Prix de remise pour beurre et fromage, Montréal et succursale de Québec.

Semaine finissant le 15 juin 1948 inclusivement:

FROMAGE BLANC

No 1	33
No 2	32½
No 3	32

F. à b. Montréal

BEURRE FRAIS
Semaine finissant le 14 juin 1948 inclusivement.

No 1 pasteurisé	64½
No 2 pasteurisé	63½
No 3 pasteurisé	62½

N.B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

VOLAILLE VIVANTE: POULETS A ROTIR. — Les arrivages sont limitée. La demande est active et les prix sont fermes.

POULETS A GRILLER. — Les arrivages sont modérés. La demande est bonne et les prix sont stationnaires.

POULES. — Les arrivages sont moins abondants. La demande est régulière et les prix sont stables.

VOLAILLE ABATTUE. — POULETS. — Les oiseaux pesant 5 livres et plus et de bonne qualité sont toujours recherchés et les prix sont fermes. L'offre d'oiseaux de pesanteur moindre demeure assez abondante et les prix sont stationnaires.

POULES. — La demande est régulière e tles prix sont stables.

MONTREAL ET QUEBEC

OEUFS. — Les arrivages sont limités aux besoins domestiques. Marché ferme aux prix actuels.

BEURRE

La semaine dernière, ce marché a été ferme. Une demande active et une offre limitée ont contribué à raffermir les prix.

Lundi matin, le 21 juin, les transactions entre grossistes pour le beurre no 1 pasteurisé, s'effectuaient au prix de 66¼ à 66⅝ cts la livre.

FROMAGE

La demande est régulière et les prix sont stationnaires.

Coopérative Fédérée de Québec
J.-E. LUSSIER.

A QUEBEC

Prix de la Coopérative fédérée de Québec, succursale de Québec.

Semaine finissant le 17 juin 1948 inclusivement.

CHAPONS ABATTUS
(5 livres et plus)

Spécial de lait —	44
A de lait —	42
B —	40

POULES ABATTUES (5 livres et plus)

A —	30
B —	28
C —	23

POULETS ABATTUS (4 livres et plus)

Spécial de lait —	42
A de lait —	40
B —	39
C —	38

JEUNES DINDES ABATTUES

A —	42
B —	40
C —	35

CANARDS ABATTUS

A —	26
B —	26
C —	21

POULET ABATTUS "A GRILLER"
(2 à 4 livres)

Spécial de lait —	40
A de lait —	38
B —	38
C —	25

VIEILLES DINDES ABATTUES — Mâles

A —	35
B —	33
C —	25

VIEILLES DINDES ABAT. — Femelles

A —	40
B —	38
C —	30

VIEUX COQS ABATTUS (5 lbs et plus)

A —	23
B —	20
C —	14

OIES ABATTUES (8 livres et plus)

A —	26
B —	24
C —	19

OEUFS NON CLASSES, prix nets f.à.b. Montréal (caisses retournées) :

A — Gros	38¾
A — Moyens	36¼
A — Poulettes	33½
B —	33½
C —	26½

Abattoir, Coopérative fédérée, Québec-Ouest:
Semaine finissant le 17 juin 1948 inclusivement.

POIRCS LIVRES VIVANTS: Classification établie après l'abattage, pesanteur chaude:

A — 140 à 170 livres	30.75
B1 — 135 à 175 livres	30.35
B2 — 135 à 175 livres	30.35
B3 — 130 à 185 livres	29.75
C —	28.75
D — 120 à 185 livres	28.50
Légers — 119 livres et moins	28.25
Lourds — 186 à 195 livres	28.25
Extra-lourds — 196 à 215 livres	25.75
Extra-lourds — 215 livres et plus	22.75
Semi-castrats —	23.50
Truies —	22.00
Verrats castrés	16.00

(Ces prix sont nets)
Plus une prime fédérale de $2 sur les "A" et de $1 sur les "B1"

VEAUX REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS:
"Engraissés au lait entier"

Choix — 90 livres et plus	32
Moyens —	24 à 30

"Engraissés au lait écrémé"

Choix — 80 lbs et plus	20 à 24

AGNEAUX REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS:
"Du printemps"

Choix — 30 lbs et plus	35

MOUTONS REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS: 12 à 16

BOEUFS REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS:

"Steers" — choix 450 lbs et plus	38
Taures — choix 450 lbs et plus	35
Vaches — bonnes 450 lbs et plus	32
Vaches — moyennes	28 à 30
Taureaux d'étable, bons, 500 lbs et plus	32
Taureaux d'étable, bons, 500 lbs et plus	32
Taureaux de champ, moyens, 450 lbs et plus	27 à 30

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 38,900 actions industrielles et de 86,300 actions minières, lundi dernier, en comparaison de 48,900 actions industrielles et de 76,900 actions minières, vendredi dernier.

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi Prf.	207⅜	21	20¾	207⅜
Algoma Steel	51⅛	51⅛	51	51
Aluminium	62⅞	63	62⅞	63
Bell Teleph.	169½	169½	169½	169½
Brazilian	20⅛	20⅛	20	20
B. C. Forest	4	4	3⅞	3⅞
Can. Cement	213¼	213¼	21½	21½
Do. Prf.	28½	28½	28	28
Can. Brew.	21½	21½	21¼	21¼
Can. Celanese	83½	83½	83	83
Can. Locom.	25½	26	25½	26
Can. Pac. Ry	20⅝	21¼	20⅝	20⅞
Cock. Plow	15½	15⅝	15½	15⅝
Cons. Smelt.	116⅜	117	116¼	117
Dist. Seag.	19⅛	19¼	19	19
Dom. Steel B	17¼	17⅝	17¼	17⅜
Fam. Players	16⅞	16⅞	16¾	16¾
How. Smith	34	34	33⅞	34
Hud. Bay Mi.	52	52½	52	52½
Imperial Oil	18½	18½	18⅛	18¼
Do. Rts.	170	170	165	165
Imp. Tob.	13¾	13¾	13½	13½
Int. Paper	65	65½	64½	65
Int. Petrol.	15⅛	15¼	15⅛	15⅛
McColl Fron.	14¾	14¾	14½	14½
Mont. Tram.	39⅞	40	39¾	39⅞
Nat. Brew.	38¾	39	38¾	39
Nat. Steel Car	25½	25½	25	25
Noranda	49⅜	49⅜	49	49
Ogilvie Flour	26	26⅛	26	26⅛
Ottawa Pow.	20½	21	20½	21
Powell River	43½	43½	43¼	43¼
Price Bros.	64½	64½	63½	63½
Que. Power	17⅛	17½	17⅛	17½
Shawinigan	23½	23½	23¼	23¼
Stan. Chem.	7¼	7⅜	7¼	7¼
Win. Elec.	25¾	26	25¾	26
BAQUES —				
Montréal	26¼	26⅜	26¼	26⅜
Royale	25	25	24¾	24¾

LE CURB DE MONTREAL

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Brown Co.	5⅛	5⅛	5	5
Do. Prf.	109½	109½	109	109
Can. Vick.	43	43	42½	42½
C. W. Lumber	4½	4½	4⅜	4⅜
Com. Alcoh.	6⅜	6½	6⅜	6½
Cons. Paper	20½	20½	20⅛	20¼
Dom. Wool.	17½	17½	17	17
Fleet Mfg	2⅜	2⅜	2¼	2¼
Howney	17½	17¼	17¼	17¼
Base Metals	19½	19½	19	19
Cons. Cen. Cad.	14½	14½	14	14
Cournor	14	15	14	15
Edona	133	140	133	138
Pato	400	400	395	395
M. & O. Paper	25½	25½	25	25
M. Royal Rice	9⅝	9⅝	9¼	9¼
MINES				
Sullivan	135	136	133	133
Waite Amulet	810	815	810	815
HUILES —				
Cons. Home.	14½	14½	14	14
Gaspé	160	160	165	165

BOURSE DE TORONTO

Fermeture des cours le 22 juin

Ventes	Titres	Haut	Bas.	Fer.
Abitibi		17⅞	17⅜	17⅝
Acadia Ptd.		101½	101½	101½
Algoma		51½	51½	51½
Aluminium		63	62¾	63
Alum. of Can. P.		25¼	25⅛	25⅛
Af. Larder		13	12½	13
Am. Knife		14⅞	14⅛	14⅞
Armistice		24½	24	24
Atlas Steel		13⅛	12⅞	12⅞
Atlantic Oil		46	44	44
Bankfield		05½	05½	05½
Bk. of Montreal		26⅜	25¾	26⅜
Bk of N.S.		37	37	37
Base Metals		19½	19	19½
Bell Tel		170	169½	169¾
Brazilian		20¼	19¾	20
B.A. Oil		24⅜	24⅛	24¾
B.C. Forest		4	4	4
B.C. Power		27	26½	26¾
Brit. Dominion		26	25	26
Brit. Rubb. P.		99¾	99¼	99¾
Buffadison		21	20	20
Bufalo Cdn.		06½	06	06
Burl. Steel		14¼	14	14½
Burns B		18⅞	18	18⅛
Callinan		17	15	16
Can. Bread		3⅜	3⅜	3⅜
Can. Packers B		17	17	17
Bk of Com.		22¼	22⅛	22¼
Cdn. Breweries		21½	21⅜	21½
Cdn. Canners		21	21	21
Do. A		27	27	27
Cdn. Car		14½	14⅜	14½
Do A.		18	17⅞	18
Cdn. Dredge		21¼	21	21¼
Cdn. Sood		11½	11½	11½
Cdn. Oil		13	13	13
C. P. R.		21	20⅝	21
Cent. Porcupine		14½	14¼	14½
Cockshutt		15⅞	15⅞	15⅞
Colomac		06	06	06
Cons. Homestd.		14½	14	14
Cosmos		28¼	28¼	28¼
Craig P.		8½	8½	8½
Crestaurum		25	24	25
Denison		07	07	07
Dominion		47	45	47
Famous Players		17¼	16½	16½
Do P.		99	99	99
Fleet		2½	2⅜	2⅜
Ford A		25¼	25	25⅛
Gatineau Power		19½	19½	19½
Globe		71	71	71
Hasaga		70	67	67
Imperial Bank		25	25	25
Jason		07½	07	07
Kirk. Gold		12½	10½	12
Kelore		23	23	23
Lake Wasa		36	36	36
MocMillan A		10⅝	10⅜	10⅜
Nat. Stl. Car		25½	25¼	25¼
Ogama		68	66	66
Orlac		09	08	08
Powell River		43½	43½	43½
Que. Manitou		72	72	72
Richmac		17½	16½	16½
Senator		40½	40	40
Thom Lund		36	35	35
Union Mining		09	09	09
Walker		28½	27¾	28⅜
CURB				
Brown Co.		5⅛	5	5⅛
Cdn. Vickers		43½	42½	43½
Cons. Paper		20¾	20¼	20¾
Hayes		30½	30½	30½
Int. Paper		65½	65⅝	65⅝

Moyenne des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

	RT.	IN	UT.	Fgn
	20	10	10	10
Hier midi	93.1	101.6	101.0	63.0
Ferm. ant.	93.3	101.6	101.4	63.0
Il y a 1 sem.	94.6	101.7	101.6	62.5
Haut 1948	93.5	101.8	101.9	66.9
Bas 1948	87.7	99.8	98.0	60.2
Haut 1947	97.1	104.2	103.7	76.6
Bas 1947	87.1	99.4	98.0	66.5

Moyenne de la Bourse de Montréal

	10 UT.	20 IN.	10 PA.	15 OR
Ferm. hier	77.6	134.4	368.31	59.08
Ferm. ant.	77.4	134.4	373.13	59.51
Ch'ge net	0.2	—1.0	—4.82	—0.43
Il y a 1 sem.	77.0	135.3	378.98	60.94
Haut 1948	73.9	125.1	371.48	74.80
Bas 1948	70.9	108.0	290.26	65.99
Haut 1947	78.8	130.0	395.50	83.03
Bas 1947	73.1	115.9	287.28	67.20

Moyenne de la Bourse de Toronto

Par le Toronto Stock Exchange

	20	20	10	15
	Ferm	Ind.	Min.	Golds
Ferm hier	185.12	85.53	100.54	42.72
Ferm ant.	185.67	86.15	101.15	42.90
Ch'ge net	—.55	—.71	—.61	—.18
Il y a 1 sem.	188.92	86.65	103.81	44.28
Haut 1948	172.23	104.68	90.84	37.77
Bas 1948	149.13	91.87	77.67	28.68
Haut 1947	184.21	120.26	96.14	34.97
Bas 1947	159.82	96.31	77.91	22.28

Moyenne des actions à New-York

Compilées par la Presse Associée

	30 Ind.	15 Ch. f.	15 Util.	60 Sto
Ferm. hier	96.7	45.2	42.0	70.9
Ferm. ant.	96.7	44.2	42.0	70.5
Il y a 1 sem.	99.7	54.7	42.2	71.6
Haut 1948	96.7	45.2	42.3	71.7
Bas 1948	83.3	34.2	38.9	69.3
Haut 1947	96.9	38.5	47.2	69.0
Bas 1947	83.2	27.7	39.4	58.1

LES PRIX DES BESTIAUX

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 21 juin 1948, par la Coopérative canadienne du bétail du Québec Ltée.

PRIX DES PORCS ABATTUS

A —	32.00
B1 —	31.60
B2 —	31.35
B3 —	31.00
C —	30.00
D —	29.75
Léger —	30.10
Lourd —	29.50
Extra lourd —	27.00
Extra lourd —	25.50

Biosés: - leur valeur.

Truie	24.00-25.00
Demi-castrat —	25.50
Verrat castré, en vie	14.00-15.00
" " abattu	17.00-18.00

Les octrois du gouvernement fédéral aux montants de $2 sur les A et de $1 sur les B-1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

VEAUX DE LAIT —

Choix —	21.00-22.00
Bon —	20.00-20.50
Moyen —	18.00-19.00
Commun —	15.00-16.00
Veau de chaudières	9.00-13.00

AGNEAUX DU PRINTEMPS,
60 lbs et plus —

Bon —	20.00-24.00

MOUTONS —

Bon —	8.00
Commun —	5.00

BOUVILLONS —

Choix —	21.00-22.00
Bon —	19.00-20.00
Moyen —	15.50-16.50
Commun —	00.50-11.50

TAURES —

Choix —	17.50-18.00
Bonne —	16.50-17.00
Moyenne —	12.50-13.50
Commune —	9.00-10.00

VACHES —

Choix —	14.50-15.00
Bonne —	13.50-14.00
Moyenne —	10.50-11.50
Commune —	8.50-9.50
Très Commune —	6.00- 8.00

TAUREAUX —

Choix —	14.00-14.50
Bon —	12.00-13.00
Moyen —	10.50-11.50
Commun —	9.00- 9.50

A LA BOURSE

La bourse de New-York a fait à peine meilleure figure hier qu'au début de cette semaine et il en fut de même des bourses de Montréal et Toronto. La bourse de Londres était, au contraire, moins ferme hier que la veille, tandis que la bourse de Paris a paru quelque peu avilie. Notre marché des obligations demeurait ferme, tandis que celui de N.-Y. affichait une tendance véritablement à la hausse. Les prix du blé se comportèrent plutôt vigoureux hier à Chicago, tandis que les cours des grains grossiers parurent véritablement à la hausse à Winnipeg.

LA MISE EN CONSERVE DU POISSON

La pêche annuelle du poisson d'eau salée au Canada va de plus en plus dans les boites — pour être distribuée, non seulement au pays, mais dans le monde entier.

Bien que le volume total de la prise dans les eaux littorales l'année dernière, ne fût que 21.6 pour cent au-dessus de 1935-39, une moyenne de 915 millions de livres, une revue faite par l'American Can Company sur les rapports du gouvernement, montre que la mise en conserve du poisson en rapport à la prise a augmenté de 12 pour cent dans les années d'autrefois, à 20% en 1947.

L'augmentation totale du poisson en conserve, d'après cette étude a été de 70% soit, de la moyenne de 117 millions de livres durant 1935-39, à près de 200 millions de livres l'année dernière. La prise totale en 1947 au Canada est réputée avoir été un billion, quatre-vingt-quatre millions de livres.

L'accroissement du volume de la mise en conserve du poisson gagna beaucoup d'élan durant la guerre, surtout dans la mise en conserve du hareng pour l'exportation outre-mer, en plus d'un grand nombre d'autres variétés, y compris le merlan jaune, le "groundfish", le grand flétan et autres qu'on ne mettait pas en boite auparavant.

Presque toutes les sortes favorites du poisson en conserve montrent une augmentation dans la quotité de la mise en conserve en rapport à la prise totale. Un gain notable se fait voir dans les conserves de la morue, la merluche, le hareng, les sardines, le maquereau, le pilchard et autres.

LES ACCIDENTS, MOINS NOMBREUX

Le mois de juin est meilleur que les années passées.

"Les accidents du travail seront moins nombreux au cours du mois de juin, cette anée, comparativement au mois correspondant de l'année dernière, si l'on en croit les rapports qui nous sont parvenus jusqu'ici," déclarait, ce matin, le col. Arthur Gaboury, gérant général de l'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail, Inc., d'après un rapport des propagandistes de l'Association de retour du Bas-Saint-Laurent, où furent organisés récemment plusieurs congrès régionaux de sécurité.

Les propagandistes, M. Paul A. Cooke, M. C.-J. Arcand et M. Eldège Fontaine, sont arrivés cette semaine à Montréal après avoir assisté à ces congrès tenus à Montmagny, l'Islet, Trois-Pistoles, Matane, Rimouski et Rivière-du-Loup à l'occasion de la campagne du mois de "Juin-sans-accident".

Cette campagne, explique M. Gaboury, est un complément à celle qui a été lancée au début de l'année pour réduire d'au moins 2 pour cent le nombre des accidents dans les usines, qui a atteint le chiffre de 97,000 l'année dernière. La campagne concerne toutes les industries de la province qui tombent sous la Loi des accidents du travail.

Au mois de juin, l'année dernière, les accidents survenus dans l'industrie se totalisaient à 4,590 dont six accidents mortels. Sans donner de chiffre pour cette année, M. Gaboury dit qu'ils seront beaucoup moins nombreux ce mois-ci grâce à la campagne de "Juin-sans-accident" qui bat son plein et rapporte déjà une sensible diminution.

Au pénitencier pour trois ans

Léo Beaulieu, 34 ans, 4871, St-Laurent, a été condamné hier par le juge Gerald Almond à une peine de trois ans de pénitencier pour vol de $900 de marchandises. Beaulieu a pénétré par effraction dans le domicile de M. Conrad Lapierre, 1160, rue Victoria.

Formation théorique non essentielle de l'auxiliaire social

Edmonton, 23. (C.P.)— A l'enquête royale sur les adoptions de bébés en Alberta, le surintendant de l'Aide à l'enfance en cette province, Charles B. Hill, a soutenu qu'il a besoin dans ses adjoints de qualités de coeur et d'esprit convenant à leur besogne mais qu'il ne considère pas une formation théorique spéciale comme vraiment essentielle. Sous les questions de Me George Steer, avocat de l'ordre des Filles de l'Empire dont le rapport a déclenché cette enquête, M. Hill a reconnu que l'Association professionnelle canadienne des auxiliaires sociaux a déjà repoussé une demande d'admission comme membre qu'il lui avait adressée. Cette association requiert une formation théorique spéciale chez ses membres; mais le témoin, de son côté, explique qu'il ne regarde pas la participation à ce groupement comme seule qualification nécessaire pour s'employer sous ses ordres à lui. Me Steer soumet ensuite à M. Hill le dossier d'un cas d'abus sexuel d'un père sur ses fillettes, survenu en Alberta, en 1939, et où aucune intervention d'un service d'aide à l'enfance ne s'était encore produite en 1945. Le témoin répond que ce retard est dû à l'insuffisance de son personnel d'alors.

M. Emile Lamontagne décédé

M. Emile Lamontagne, industriel bien connu de la métropole, est décédé ce matin au Pavillon Le Royer à la suite d'une maladie du coeur dont il souffrait depuis quelque temps.

Né le 21 juillet 1882, M. Lamontagne avait fait ses études au Collège Arthabaska et avait débuté très jeune dans les affaires, puisque, à l'âge de 17 ans, il fondait, avec son frère Trefflé, la Cie de peintures et vernis Mt-Royal Limitée. Quelques années après, soit en 1902, il collaborait avec son oncle, Hector Lamontagne, à la réorganisation de la maison Hector Lamontagne Inc. A son décès, il était président de ces deux compagnies.

M. Lamontagne laisse dans le deuil un beau-frère, le colonel Georges-Ed. Bouchard, de Québec; six neveux: Hector, Roger, Jean et Gilles Lamontagne, Louis Bouchard, tous de Montréal et Georges-Edouard Bouchard, de Québec; trois nièces, Gabrielle Lamontagne, de Montréal, et Mireille et Gisèle Bouchard, de Québec.

M. Lamontagne laisse le souvenir d'un homme actif, avisé, obligeant et modeste. La dépouille mortelle est exposée 68, rue Courcellette.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9h. 30, en l'église St-Germain d'Outremont.

Canada Varnish Company Limited

En 1947, Canada Varnish Company Limited a fait un profit net de $125,384 ou l'équivalent de $1.05 par action ordinaire après déduction des dividendes sur les actions privilégiées 5 pour cent émises en juin 1947, comparativement à $71,387 en 1946.

Le bilan en date du 31 décembre 1947 fait voir un fonds de roulement de $522,825, alors que l'actif disponible était de $690,-864 et le passif exigible de $168,-039.

M. R.-E. Edwards, président, dit que certaines matières premières qui entrent dans la fabrication des produits de la compagnie sont encore rares et que, dans l'ensemble, les prix de ces matières restent élevés. Il cite le cas de l'huile de graine de lin, que la compagnie emploie en grande quantité et qui a augmenté de 200 pour cent depuis que les contrôles ont été abolis.

Le président entrevoit des perspectives favorables pour cette année. Les commandes du printemps ont été considérables et au-dessus du niveau normal, tandis que les besoins des maisons d'habitation sont loin d'être satisfaits et que la construction destinée au commerce et à l'industrie semble devoir se maintenir à un niveau élevé.

La production des chaussures

Ottawa, 22 (C.P.) — Le Canada a produit 2,983,560 paires de chaussures en avril comparé à 3,090,967 en mars et 3,404,750 en avril 1947 d'après le bureau des statistiques. La production pour les 4 premiers mois de cette année a été de 11,231,560 paires contre 13,292,536 durant la même période en 1947.

Associated Telephone

Associated Telephone and Telegraph Company a avisé la Bourse de Montréal que la compagnie a récemment acheté pour retrait et annulation 240 actions de premier privilège 7 p.c. et 1,114 actions d'actions de premier privilège $6.00.

Placer Development Limited

Placer Development Limited a informé la Bourse de Montréal que le premier puits foré par Coronet Oil Company dans la nappe Andector du comté Ector, Texas, a atteint son objectif le 18 juin 1948, la formation Ellenburger ayant été rencontrée à 8,415 pieds; à l'épreuve il a jailli au taux de 1,891 barils par jour de pétrole de 43 degrés de gravité par une ouverture d'une demi pouce.

Pendant le forage de ce puits, une formation dans la zone Clearfork entre 6,140 et 6,250 pieds de profondeur, a donné des indications de production commerciale à ce niveau. De même, dans un autre essai dans la zone McKee, entre 7,934 et 8,052 pieds de profondeur, le puits a jailli au taux de 25 barils et plus à l'heure. Le puits porte le nom de CORONET - TEXACO - PHILLIPS CUMMINS NO. 1.

Coronet Oil Company est une filiale en propriété exclusive de American Placer Inc., qui à son tour est une filiale en propriété exclusive de Placer Development Limited.

St. Lawrence Paper Mills Company Limited

St. Lawrence Paper Mills Company Limited a attiré l'attention de la Bourse de Montréal sur une erreur typographique dans la lettre jointe au projet de compromis ou d'arrangement daté du 17 mai 1948, qui faisait dire que les nouvelles actions de deuxième privilège seront rachetables à $105. sauf au cas de liquidation involontaire.

Tel qu'indiqué ailleurs dans la lettre et dans le projet lui-même, ces actions de deuxième privilège seront en fait rachetables au prix de $60. chacune, montant qui est égal aux dividendes en retard sur les actions privilégiées actuelles en cours à la date du 30 juin 1948.

Les faillites à la hausse

Ottawa, 22 (C.P.) — Il y a eu 203 faillites commerciales au cours du 1er trimestre de cette année, soit le chiffre le plus élevé depuis 1942. Durant le 1er trimestre de l'an dernier, il n'y en avait que 120, 54 en 1946 et 83 en 1945. Le passif global a été de $3,405,855, en regard de $1,431,807 durant le 1er trimestre de l'an dernier, Québec a compté 157 faillites et l'Ontario, 31.

"Droits" d'Imperial Oil Limited

Le lot régulier de "droits" d'Imperial Oil Limited est de 100 et le tarif des commissions minières s'applique à toutes les transactions sur ces "droits".

Quebec Power Company

A une assemblée du conseil d'administration de la Quebec Power Company tenue ce jour, un dividende de vingt-cinq (25) par action a été déclaré sur les actions ordinaires, sans valeur nominale de la compagnie pour le trimestre se terminant le 30 juin

LA POLITIQUE

Le choix des délégués du comté de Laurier pour la convention libérale nationale qui aura lieu à Ottawa au mois d'août, a eu lieu en fin de semaine. Les délégués choisis sont MM. Eugène Lefrançois, Guy Pagé, président de la Jeunesse libérale du comté et H.-O. Tansey. Les substituts sont Mmes Yvonne Décary, Mary Merrigan et M. Paul-Z. Delcourt. L'assemblée devait avoir lieu sous la présidence de M. Ernest Bertrand, ministre des postes, et député du comté à la Chambre des communes, mais M. Bertrand a été empêché de s'y rendre à la dernière minute. M. Ulric Leblanc a présidé à sa place.

Dans Jacques-Cartier

On vient d'annoncer la candidature de Me Jacques Viau, commissaire d'école à Lachine, dans le comté de Jacques Cartier. Me Viau briguera les suffrages sous l'étiquette de l'Union nationale.

En quelques lignes

M. Joseph Harvey, ancien shérif du district de Roberval, candidat de l'Union Nationale dans le comté de Roberval, a inauguré sa campagne électorale dimanche dernier à St-Félicien . . .

On apprend que M. F.-A. Panneton, ancien président de l'Association libérale St-Denis-Dorion, briguera les suffrages dans le comté de Laurier aux prochaines élections provinciales. M. Panneton se présenterait sous l'étiquette libérale, se réclamant de M. Godbout. Le candidat libéral officiel du comté est M. Michel Normandin . . .

Dans Mégantic, aucun candidat libéral n'a été choisi pour faire la lutte à M. Tancrède Labbé, ministre d'Etat. La convention n'a pu s'entendre et d'autre part, on apprend que 90% des électeurs du comté avaient signé une pétition demandant que M. Labbé n'ait pas d'adversaire.

* * *

M. Paul Théroux, candidat libéral dans le comté de Drummond, aux prochaines élections provinciales, inaugurera sa campagne électorale dimanche prochain, le 27 juin, à 8 heures du soir, à Wickham-ouest. Les orateurs seront, outre le candidat, Me François Coron, de Drummondville; M. Gérard Brady, journaliste de Drummondville; M. Pierre Mathiel, chef ouvrier de Drummondville, ainsi que d'autres personnes de l'extérieur du comté.

Tito renverse une décision de Simic

Washington, 23. (A.P.) — Le chef du gouvernement yougoslave, le maréchal Tito, a fait savoir aux Etats-Unis qu'il est prêt à recevoir dans sa capitale la conférence de 10 Etats qui doit bientôt se réunir pour discuter de la navigation danubienne. La semaine dernière, le ministre des Affaires étrangères de Yougoslavie, Stanoje Simic, avait refusé de laisser tenir cette conférence à Belgrade; mais il a révélé au chargé d'affaires américain, avoir reçu l'ordre de lui expliquer que son refus de la semaine dernière était l'expression de son opinion personnelle et non celle du gouvernement yougoslave. On en conclut que Tito a, sur ce point, agi par-dessus la tête de son ministre des Affaires étrangères. Washington a répondu à la déclaration de Simic que le choix de Belgrade lui agréé et que la conférence danubienne s'y réunira le 30 juillet prochain.

L'éclairage du parc Jarry

M. Lucien Croteau, conseiller municipal, se propose de présenter à ses collègues, à une prochaine séance, le cas du parc Jarry qui a grand besoin d'éclairage.

M. Croteau soumettra une motion dans ce sens. Il y exposera que le manque d'éclairage dans ce parc est la cause que des parents défendent à leurs enfants de le fréquenter, le soir, par suite des nombreux attentats qui s'y commettent à la faveur de l'obscurité.

Êtes-vous au fait de ces RESTRICTIONS SUR LES VOYAGES?

● Le montant d'argent des États-Unis dont peut jouir un Canadien en voyage d'agrément est limité à $150 par personne, pour les 12 mois se terminant le 15 novembre 1948.

● Quiconque emporte hors du Canada plus de $10 en argent des États-Unis ou plus de $25 en argent des États-Unis et canadien est tenu de se procurer un permis H à sa banque.

● Pour un voyage strictement d'affaires, on peut obtenir un supplément d'argent des États-Unis, mais il faut d'abord se pourvoir d'un certificat de sa compagnie.

● Dans les banques, des formules spéciales sont à la disposition de ceux qui, voyageant pour leur santé ou pour fins d'études, ont besoin d'argent des États-Unis.

Cet avertissement a pour but d'aider le public et de lui éviter des ennuis à la frontière.

LE CANADA A BESOIN DE DOLLARS DES ETATS-UNIS

LA COMMISSION DE CONTRÔLE DU CHANGE ÉTRANGER, OTTAWA.

FE1

LE JAPON OUVERT A NOS MISSIONNAIRES

(C.I.D.) — Au cours de son voyage en Extrême-Orient, entrepris au nom du Conseil Oecuménique des Eglises, l'évêque anglican Neill a visité le Japon. Il a pu obtenir une interview de l'empereur et une autre du général MacArthur.

"L'empereur, écrit l'évêque, a parlé avec émotion de la déchéance spirituelle et morale apportée par la guerre au peuple japonais, et de son désir de voir les forces morales de l'étranger collaborer avec celles de son propre pays pour en relever le niveau moral."

A propos du général MacArthur, l'évêque anglican écrit: "Le général est un chrétien sincère, bien qu'indifférent aux questions dogmatiques. Il n'a jamais caché sa conviction que, pour le Japon, la démocratie et l'acceptation des principes fondamentaux du christianisme sont inséparables. Le christianisme, avec son insistance sur la valeur de la personne humaine, sur la rectitude de la conduite et la pureté du coeur, est, à son avis, la plus grande idée du monde... Mais, ajouta le général, si vous admettez que l'heure a sonné pour le peuple japonais de recevoir l'influence directe de l'enseignement chrétien, vos efforts missionnaires se font sur une bien trop petite échelle. Vous avez quelque chose comme douze cent missionnaires mais il faudrait centupler votre action. Dans le passé, les missionnaires réunissaient autour d'eux un petit groupe de fidèles chrétiens. Aujourd'hui, il faut diffuser votre message par radio."

Le R. P. Louis Lachance prédicateur à Notre-Dame

Le R.P. Louis Lachance, de l'ordre des Dominicains, sera le prédicateur à la messe de minuit, célébrée en l'église Notre-Dame, à l'occasion de la fête du 24 juin.

Le secrétariat général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal nous communique les quelques notes suivantes relatives au Rév. Père Lachance.



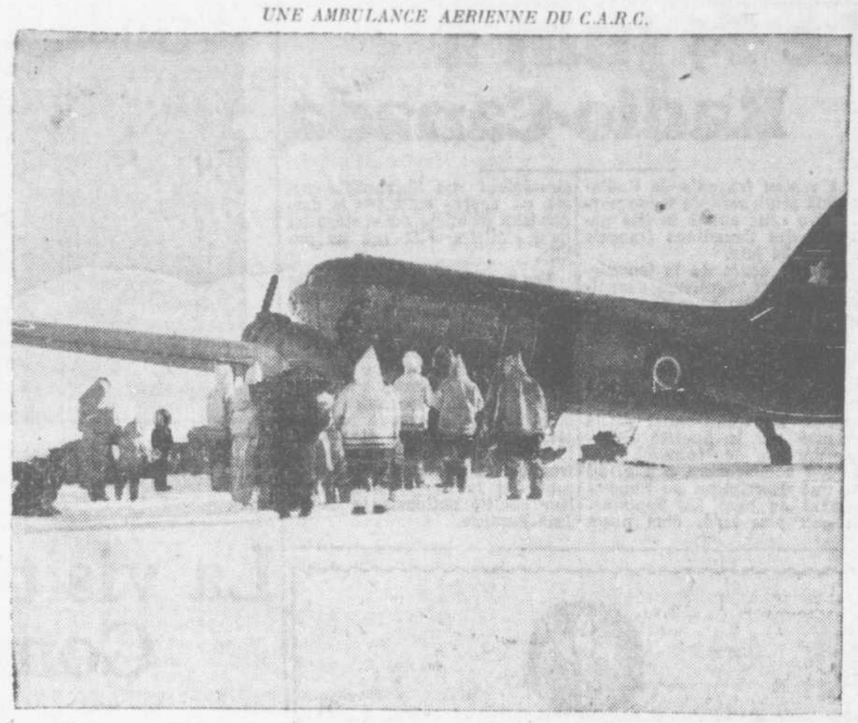
LE R. P. LOUIS LACHANCE, O.P.

Il est né le 18 février 1899 à St-Joachin de Montmorency. Il a fait ses études secondaires de 1914 à 1920 au Petit séminaire de Québec et est ensuite entré au noviciat dominicain de St-Hyacinthe. Après ses études philosophiques et théologiques, de 1921 à 1927, — au Studium dominicain d'Ottawa, il a été ordonné prêtre — le 3 mai 1925. Il a été successivement professeur de philosophie à Ottawa, de 1927 à 1929; étudiant en philosophie à Rome, de 1929 à 1931; professeur de philosophie à Ottawa, de 1931 à 1936; professeur de philosophie à Rome, de 1936 à 1938; professeur de philosophie à Ottawa et Sherbrooke, de 1938 à 1944; professeur et directeur des études à la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal, 1944 et maître en sacrée théologie, 1944.

Il est membre de l'ACFAS, de l'Académie St-Thomas d'Aquin, de l'Académie canadienne-française, de la Société de philosophie de Montréal, de la Société Thomas d'Ottawa.

Il a publié les ouvrages suivants: Saint Thomas dans l'Histoire de la Logique, Paris 1932; Le Concept de droit, selon Aristote et saint Thomas, Paris-Montréal, 1933; Où vont nos vies? Montréal, 1934; Nationalisme et religion, Ottawa 1936; L'Humanisme politique de saint Thomas, Paris 1939, 2 volumes; et Philosophie du Langage, Montréal 1943. Il a aussi à son actif de nombreux articles dans des revues du Canada et de l'étranger.

UNE AMBULANCE AERIENNE DU C.A.R.C.



Lorsqu'il s'agit d'une manoeuvre de sauvetage qui requiert des moyens spéciaux, le C.A.R.C. emploie des avions comme le Dakota *représenté ici, le* Lancaster *et le* North-Star *qui servent alors d'ambulances aériennes.*

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. "Le Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Ce mariage royal

Université Laval,
Québec, Canada.
Le 11 juin 1948

Monsieur Gérard Filion,
directeur du journal le *Devoir*,
Montréal.

Cher monsieur le directeur,

Votre journal, le *Devoir*, du 9 juin 1948, annonce en troisième page une nouvelle intitulée: "Anne approuvée par ses parents". A titre d'aumônier depuis huit ans, de la famille impériale d'Autriche, je crois de mon devoir de vous faire connaître la vérité.

Je regrette profondément que dans une question si triste et donnant un exemple déplorable, vous ayez, par distraction sans doute, imprimé une nouvelle qui, entièrement fausse, ne fait qu'aggraver sans raison le scandale. Vous semblez croire et répandez qu'une famille foncièrement catholique approuve un mariage hors de l'Eglise, que le prince Xavier de Bourbon-Parme, chef d'action catholique et vénéré par tous les Français pour sa merveilleuse tenue religieuse et patriotique dans le camp de concentration de Dachau, (voir le livre de Mgr Piguet, évêque de Clermont-Ferrand: "Prisons et Déportation"), n'aurait protesté contre un tel mariage dans sa famille, mariage condamné par le Saint-Père, que pour un motif politique qui, du reste, n'existe pas. Le prince Xavier n'est aucunement prétendant au trône d'Espagne.

Quant aux parents de la princesse Anne, le prince René de Bourbon et son épouse la princesse Marguerite, ils ont fait récemment eux aussi une déclaration à la presse, dans laquelle ils exprimaient les mêmes sentiments de soumission envers le Saint-Siège et repoussaient toute idée d'un mariage de leur fille en dehors de l'Eglise catholique. Avec leurs trois fils, ils ont refusé d'assister au mariage à Athènes. Le prince de Danemark qui s'y est rendu à titre personnel, n'appartient pas à la maison de Bourbon et est protestant.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Mgr A.-Marie PARENT, ptre,
secrétaire général.

Un témoignage

Ce n'est pas notre habitude de publier les lettres d'éloges que nous recevons. Nous croyons cependant que celle-ci comporte un intérêt assez général pour qu'il vaille la peine de la porter à la connaissance de nos lecteurs.

15 June, 1948.

M. le directeur,
Le *Devoir*.

Dear Sir :

First, may I offer my apology for writing the present letter in English. My progress in *writing* French has been considerably slower than in *reading*, and I feel that my letter would undoubtedly be more acceptable — and intelligible ! — in English. Perhaps if I am able to continue living in Montreal or in Ottawa (a fairly recent experience), I shall be able to do otherwise in the future.

During the past year, while I have been a student at McGill University, I have been a regular reader of *Le Devoir*. Since moving to Ottawa (for employment during the college vacation), I have found it difficult to obtain my copy regularly. I am therefore enclosing a cheque in the amount of $1.68 (drawn on my Montreal account) to cover the price of a subscription for three months. If back copies are still available, I would appreciate it if you were to date my subscription either from 1 June or 15 June, so that I may benefit from reading several numbers which I have missed.

May I take this opportunity of commending you on the excellent standard which you maintain in every issue of *Le Devoir*. I find your editorials, including the "Blocs-Notes", both informative and stimulating. And I should add a special word of praise for the periodic numbers given over to a topic of major interest, such as the recent issues on the Co-operative Federation and on L'Ecole Polytechnique. At the moment, I am looking forward to your coverage of the forthcoming election.

Sincerely yours,
John I. McVittie,

(John I. McVittie,
Ottawa, Y.M.C.A.,
127 Metcalfe Street,
Ottawa, Ontario).

Les Néo-Canadiens

le 20 juin 1948

M. Gérard Filion,
Directeur, le *Devoir*,
Montréal.

Monsieur,

Depuis que M. Pierre Vigeant a écrit dans le *Devoir* une série d'articles sur les relations entre les Néo-Canadiens et les Canadiens français que j'ai lus attentivement, je m'intéresse à cette question et je lis tout ce qui se rapporte à ce sujet.

Je fus stupéfait de lire dans *Le Petit Journal* du 23 mai dernier sous la plume de M. André Lecompte ceci:

"M. Philippe Gibeau, secrétaire de l'Ecole Technique, partira bientôt pour Edmonton afin d'étudier à l'université de cette ville le mode d'enseignement de l'anglais aux immigrés polonais, etc. Si le système est jugé efficace comme il semble l'être, il sera probablement appliqué chez nous."

L'Ecole Technique de Montréal est soutenue financièrement par la province de Québec — la seule province française du Canada — qui enseignera une langue autre que celle de la majorité à des gens qui demain encourageront ces marchands anglais ou juifs, parce qu'ils seront compris chez ces marchands.

Nos marchands reçoivent très peu d'encouragement de ces étrangers; la faute en est que ces étrangers ne parlent pas le français.

Je crois que le cas est unique au monde: qu'un gouvernement fasse enseigner une langue aux nouveaux venus autre que celle de la majorité de la population.

Et l'on nous parle après cela de la possibilité d'assimiler les étrangers de religion catholique?

Le *Canada* du 3 juin dernier concluait le compte rendu de l'interview de M. Bossy, secrétaire de l'Association des Néo-Canadiens, par ces lignes:

M. Bossy veut que les Canadiens français l'aident à prendre tous les moyens nécessaires pour que les Néo Canadiens puissent apprendre le français gratuitement et facilement.

Et dire que le seul gouvernement de langue française du Canada, agit contrairement.

Votre dévoué,
UN LECTEUR ASSIDU

M. Delage et l'enseignement

Montréal, le 5 juin 1948

Le *Devoir*, Montréal.

Messieurs,

Je lisais dans votre édition du 5 juin, un article de M. Jean Delage, qui m'a vraiment fait sursauter et qui est intitulé: "Un budget hygiénique doit suffire aux instituteurs".

Je tiens à rappeler à ce bon M. Delage qui ose prétendre que les instituteurs ne doivent pas s'attendre à posséder une maison, une auto et surtout à vivre dans les richesses, que deux encycliques viennent à l'encontre de ses exposés et ce sont: "Quadragesimo Anna" et "Unigenito", dans lesquelles, le pape dit clairement que même un ouvrier doit s'attendre à posséder un jour un chez lui, c'est-à-dire une maison possédant plusieurs commodités et même, le pape encourage les patrons à aider leurs employés à se créer un foyer.

Je crois que l'instituteur qui se dévoue au bien public, à l'éducation des jeunes, a le droit de posséder un foyer qui lui appartient.

J'espère que vous ferez parvenir ceci à M. Delage afin qu'il en prenne connaissance.

Bien à vous,

Un normalien de l'E.N.J.C.,
Yvon JULIEN

Traité commercial anglo-irlandais

Londres, 23 (Reuterg — Un traité commercial doit être signé d'ici 48 heures entre la Grande-Bretagne et l'Irlande. Ce traité stipulera, apprend-on de source sûre, des expéditions accrues de bestiaux irlandais au Royaume-Uni.

'Vieux à 40,50,60?' — Pas Du Tout, Monsieur

Oubliez votre Age! Des milliers sont pleins de vigueur à 70. Essayez de vous "remonter" avec Ostrex. Contient le tonique contre cette faiblesse, cette sensation d'épuisement causée seulement par le manque de fer dans le système, et que plusieurs hommes et femmes qualifient de "vieillesse." Faites l'essai, fût seulement. Essayez aujourd'hui même les Tablettes Toniques Ostrex pour nouvelle vigueur et cette sensation d'avoir rajeuni de plusieurs années. En vente dans toutes les pharmacies, partout.

COURS D'ÉTÉ

STENOGRAPHIE — DACTYLOGRAPHIE

PERRAULT-DUPLOYE

Institut Sténographique Perrault

950 Sténographes officiels

3742, rue Saint-Denis Montréal PL. 2660



Avant de commander AUX E.-U. OU OUTRE-MER

. . . vous vous éviteriez des désappointements en vous informant d'avance au Bureau des Douanes si vos achats passeraient aux douanes. Les effets que vous désirez commander sont peut-être soumis aux restrictions sur l'importation imposées par notre gouvernement afin de conserver ses fonds américains.

Soyez prévoyants: avant de placer une commande aux E.-U. ou outre-mer, consultez votre Bureau des Douanes ou écrivez à

La Division du contrôle des importations en temps de crise
Ministère des Finances
Ottawa

VIVE NOTRE PATRIE, LE CANADA FRANÇAIS !

Ratelle et Hétu

COURTIERS EN ASSURANCES

276 ouest, rue Saint-Jacques — MA. 3261

J.-G. RATELLE
1675 est, boul Saint-Joseph
AM. 3958

R. HETU
6612, Delanaudière
DO. 6973

A l'occasion de la Saint-Jean je suis heureux d'offrir à tous mes compatriotes mes meilleurs voeux de succès et de prospérité.

HENRI SIGNORI

Réparation de radiateurs d'automobiles

1051, rue AMHERST — CH. 9110

HOMMAGES
à
nos clients et à nos amis
du
CANADA FRANÇAIS

TOUGAS & TOUGAS
Limitée

1130, rue Ottawa — Montréal

LARGEUR D'ESPRIT = MODÉRATION

La largeur d'esprit nous dispose

a admettre le point de vue des autres . . .

à entendre les choses à leur manière . . .

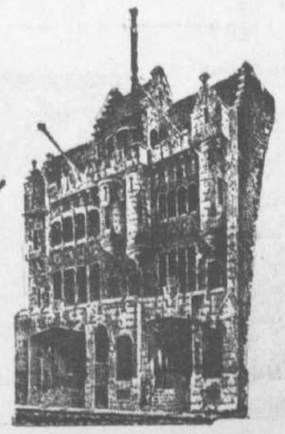
à toujours tenir compte de leurs façons de voir.

C'est le secret du bon accord entre les hommes. Parce que la largeur d'esprit nous amène à parler et à agir en vue du bien commun.

La largeur d'esprit est un des traits de caractère les plus heureux du Canadien; c'est elle qui nous porte à choisir le moyen terme en toutes choses; elle contribue, par conséquent, à nous donner le goût de la mesure dans nos pensées, dans nos dépenses, dans nos divertissements, dans l'usage que nous faisons du whisky.

La largeur d'esprit nous confirme dans la pratique de la modération, parce que celle-ci n'est pas avantageuse seulement pour nous: elle l'est aussi pour nos familles et pour la collectivité, pour le pays tout entier.

Les hommes qui pensent à demain observent aujourd'hui la modération!



LA MAISON SEAGRAM

Le 24 juin à Radio-Canada

Le reseau français de Radio-Canada soulignera de façon particulière cette année la fête nationale des Canadiens français le jeudi 24 juin.

Tout au cours de la journée, les émissions régulières s'inspireront de la fête pour nous faire entendre des refrains populaires et des airs du folklore national.

Au cours de l'après-midi, on pourra entendre, tout comme par les années passées, la description du traditionnel défilé organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. L'émission commencera à 2 h. 30 par une description du rassemblement au parc La Fontaine. Un peu plus tard, d'un poste stratégique rue Sherbrooke ouest, on pourra entendre la description détaillée du cortège tel qu'il s'offrira à la vue du public.

Les reporters chargés de cette émission seront MM. Raymond Laplante et Jean-Paul Nolet.

Le soir de 9 heures à 10 heures, le Radio-Théâtre de Radio-Canada présentera une grande rétrospective historique par René-O. Boivin, journaliste de Montréal. Cette fresque fera revivre les principales étapes de l'histoire du peuple Canadien français et soulignera la naissance et le développement de leur société nationale la Saint-Jean-Baptiste.

VOYAGEURS AERIENS A QUATRE PATTES



On voit ici des bestiaux canadiens monter à bord d'un avion, à l'aéroport de Nassau, dans les îles Bahamas, après une escale dans leur voyage entre Toronto et la république de l'Equateur, en Amérique du Sud. Le puissant appareil que l'on voit ici a servi pour la circonstance d'écurie volante à ces 40 bêtes à cornes, sur leur trajet de 4,000 milles. Trois élèves de l'école supérieure d'agriculture servaient de "cow-boys" d'occasion.

La visite de Joseph Folliet et les Compagnons de saint François

Comme plusieurs versions circulent sur les circonstances qui ont accompagné l'invitation à M. Joseph Folliet de venir au Canada, et son séjour dans notre pays je me permets d'apporter quelques précisions.

Joseph Folliet est le Fondateur des Compagnons et des Compagnes de Saint-François. Il n'en a parlé au Canada que dans l'intimité et chez les Franciscains de Rosemont, de Québec et des Trois-Rivières mais il faut dire que ce mouvement de jeunesse a contribué à faire de Folliet l'intellectuel simple, joyeux, compréhensif que nous aimons et que c'est lui surtout qui a préparé la voie à sa venue au pays.

1. Folliet se plait à s'appeler "un vieil étudiant". Il employait le terme avec humour dans sa causerie aux élèves de Ste-Anne de la Pocatière. Sa curiosité intellectuelle l'a amené à explorer le champ du savoir qui lui permettrait de discerner le vrai du faux et lui ferait toucher du doigt les vérités qu'il convient d'opposer à l'erreur dans notre société moderne si bouleversée. Voilà le pourquoi de toutes ses études et de tous les titres qu'elles lui ont valus: docteur en philosophie Thomiste, docteur des Semaines sociales et politiques, licencié en théologie, ès lettres, en histoire. Puisées aux sources les plus pures et poursuivies avec une grande pureté d'intention, ces connaissances en ont fait un savant qui, pour remédier aux maux de l'heure, s'appuie moins sur la science que sur la foi.

C'est précisément dans le but de fortifier et d'augmenter leur capacité d'acquérir la science, qu'il tenta de grouper des jeunes en un mouvement de jeunesse, qui devait devenir les compagnons de Saint-François.

Folliet lui-même définit le compagnon: "un routier chrétien", (1) qui fait des pèlerinages et des retraites ambulantes et devient en temps des chapitres quotidiens une université populaire. Le compagnon traite le tourisme, la marche et le camping non comme des fins, mais comme des moyens. Comme des moyens de se recréer une âme plus virile dans un corps plus robuste; de vivre une vie plus chrétienne; de s'identifier davantage au Christ qui parcourait jadis, pieds nus, les routes poussiéreuses de Judée et de Galilée" (2). Et plus loin il dit pourquoi ce groupe de jeunes, formé de toutes les classes de la société, a choisi François comme patron. "Nous nous sommes placés sous la protection de saint François, car il était celui qui touchait de plus près à la perfection initiale, celui qui mirait le plus fidèlement la beauté divine. Ainsi, plus nous approchions de lui, plus nous approchions de Jésus. Nous l'avons élu, parce que vivant, saisissant, toujours actuel. Parce qu'on le voit et qu'on l'entend et qu'on l'aime sans effort de reconstitution historique. Parce qu'il était gai, vif, alerte comme une hirondelle du bon Dieu. Parce que sa vie de chemineau mystique, de jongleur du Christ, ressemble à la vie que nous obligeront de mener les grands-routes. Parce que son esprit nous paraît, aux maux de notre siècle, la thérapeutique la plus efficace.

L'esprit de François

L'esprit de François que Folliet veut acquérir et infuser à ses compagnons, il le décrit lui-même en quatre mots: "pauvreté, simplicité, humilité, joie." N'est-ce pas cet esprit qu'il a manifesté tout le temps de son séjour parmi nous dans sa mise, dans ses conversations, dans ses excursions gigantesques qu'il a intitulées: *"essai d'explication sociologique de notre temps,* dans ses envolées mystiques qui auraient voulu faire de ses auditeurs du 17 février 1948 d'autres saints Francois, capables de révolutionner notre siècle comme il a révolutionné le sien? Rien de plus opposé à l'esprit bourgeois qui gangrène trop d'humains dans les hautes sphères du savoir, de la finance et de la politique, que cet esprit de François, tel que compris par Folliet, et ses compagnons: cet esprit assujettit l'homme à Dieu à l'exemple du Christ et sait faire de soi un instrument de la glorification de Dieu s'il le fallait au prix du sang.

Les Compagnons de Saint François sont nés en 1926, de la rencontre du P. Boulier, s.j., de René de Baugey et de Joseph Folliet. A Pâques 1927, ils faisaient leur première sortie à Bierville. Et c'est en juin 1927, sur le pont de la Concorde (ô symbole!) que René Baugey et Joseph Folliet font choix de saint François comme patron du nouveau groupe. Les Compagnes de saint François font leur première apparition en 1929: elles s'inspirent du même esprit mais ne sont unies au mouvement des Compagnons que par le bureau permanent, directeur du mouvement qui a son organe officiel: *l'Appel de la Route.*

Le 20 juin 1946, Joseph Folliet donnait une idée de l'état actuel du mouvement: "Pour nous, compagnons et compagnes, nous avons survécu à la guerre. Nous avons connu des moments difficiles. Certains de nos amis sont morts ou ont subi la déportation; mais nous vivons toujours, de même que nos Compagnons belges ou hollandais" (4). L'adresse actuelle du mouvement est: 29, rue Boussouade à Paris.

Les "Compagnons" au Canada

Le mouvement a tenté de s'implanter au Canada en 1935, grâce à l'initiative d'un jeune philosophe de l'Externat Saint Sulpice, Roger Jourdain. Il lut d'abord le manuel des Compagnons de Folliet, communiqua son enthousiasme à des amis: Georges-Emile Deom, Marcel Turcotte, Jean-Louis Marcotte (5), Paul-Emile Messier, devenu le Père Bienvenue Messier, O.F.M., étudiant en philosophie à Rome. Durant six mois ils se réunirent chez les Franciscains, sous la direction d'abord du R.P. Gonzalve Poulin, et ensuite du R.P. Carmel Brouillard, O.F.M. Ils préparèrent même un pèlerinage à l'abbaye bénédictine de Saint-Benoit du Lac, mais il n'eut pas lieu: quatre d'entre eux se dirigeaient vers l'autel, l'un sous la bure franciscaine et trois dans les rangs du clergé séculier.

2. C'est précisément cette tentative de lancer au Canada le mouvement des Compagnons qui a été sûrement la cause déterminante de sa venue au pays.

Devenu franciscain, Paul Emile Messier, vivait intérieurement l'idéal séraphique qu'il avait entrevu dans ses réunions de compagnons, sans perdre de vue l'idéal des Compagnons. Il en parla si éloquemment que les livres de Folliet, avec ses chants, pénétrèrent dans les milieux franciscains et que des frères en religion s'éprirent de ces manifestations de la mystique séraphique. Sous son impulsion les Etudiants en théologie à Montréal, et plus tard en philosophie à Québec, où le Père Bienvenue fut professeur, jouaient *Le mystère de Saint François et de ses Compagnons* durant les vacances du jour de l'an en guise d'amusement.

L'invitation à Folliet

Lors de la publication de la première collection de *"Coeur-Joie"* (6) un des auteurs du recueil demandait à Folliet l'autorisation de publier quelques-uns de ses chants. Le R.P. Ferdinand ajoutait un mot de salutation au bas de sa lettre, renouvelant l'invitation qu'il lui avait déjà faite lors de la Semaine Sociale de Nice en 1934, de venir au Canada.

"Vous m'invitez à venir au Canada et vous allez au devant d'un de mes plus grands désirs. C'est bien volontiers que j'irais donner des cours à Québec et à Montréal..." (7) Telle était sa réponse.

Le R.P. Ferdinand répondait le 29 décembre 1946.

* * *

Mon cher ami,

"Avec mes voeux de Noël et du nouvel an, confiés au divin Enfant pour que vous en ressentiez les effets avant d'en connaître la cause, je viens vous communiquer de bonnes nouvelles du Canada.

"Vous êtes désiré... J'ai tâché de vous faire accréditer auprès de nos universités catholiques de Québec, Montréal et Ottawa. Et partout on désire des cours de vous...

Il s'agissait d'accréditer M. Folliet auprès des Tertiaires et des mouvements d'action catholique. Il fut assez facile d'obtenir un appui du commissariat du Tiers-Ordre au Canada et des 105,000 tertiaires du pays; mais devant l'assurance donnée par M. Gérard Lemieux que les mouvements d'action catholique seraient prêts à patronner la cause de Folliet au point de lui procurer le nombre d'engagements suffisants, les Tertiaires se retirèrent et pleine liberté fut donnée à M. Lemieux de déterminer avec M. Folliet le temps, l'itinéraire et les engagements de son voyage au Canada.

Lors du Congrès marial, le cardinal Gerlier, archevêque et ami de M. Folliet, avait été averti de sa venue pour l'année universitaire 1947-48 et contribua à l'accréditer dans notre milieu, déjà, désireux de l'entendre par suite de l'action discrète des amis des Compagnons de saint François. Quand la nouvelle officielle fut annoncée, dès décembre 1947, de partout elle fut saluée avec enthousiasme. Il était comme le désiré non seulement des Franciscains, des tertiaires et des amis de saint François, mais aussi de tous les mouvements d'action catholique, des groupements professionnels, des anciens des sciences sociales et surtout de l'Institut d'études familiales, qui devait l'héberger et, tout en lui laissant la plus absolue liberté, diriger ses activités sociales et oratoires durant son séjour parmi nous.

* * *

Reconnaissance donc, non seulement à Joseph Folliet, mais aussi au mouvement de jeunesse des Compagnons de saint François qui lui a donné sa belle mentalité de savant pauvre, joyeux et modeste et qui a préparé les esprits et les coeurs à une si brillante manifestation de savoir chrétien et souverainement libérateur au milieu de nous.

Bruno BEAULIEU,
président des Amis de saint François.

NOTES

1. cf. *Un mouvement de jeunesse:* Les Compagnons de saint François, esprit, idées, méthodes. Editions Spes, p. 11.
2. Idem p. 12
3. Idem p. 16
4. Lettre au R. P. Ferdinand, O.F.M., Montréal.
5. Prêtre du diocèse de Montréal, décédé l'an dernier.
6. Recueil de chants, dialogues d'inspiration séraphique. 2010 ouest, rue Dorchester, Montréal.
7. Lettre de Folliet, 20 juin 1946.

UNE ERREUR A CORRIGER

Un vieux dicton prétendait que chaque enfant coûte une dent à sa mère. Autrement dit, que la grossesse hâtait la carie des dents. C'est une erreur, affirment les médecins. Mais le soin des dents est toujours nécessaire, et la négligence à cet égard, fâcheuse en période ordinaire, peut l'être encore plus pendant cette période. Le traitement des dents ne comporte aucun danger particulier, à ce moment-là.

Le T. R. P. Léo Deschâtelets au Cap-de-la-Madeleine

Au cours de la grande semaine de grâces dont le sanctuaire national de Marie est le théâtre, jusqu'au 27 juin, la journée d'hier a été caractérisée par un hommage solennel rendu à sa patronne par la congrégation des missionnaires Oblats de Marie-Immaculée. Leur supérieur général lui-même, le T. R. P. Léo Deschâtelets, a présidé les cérémonies. Les supérieurs provinciaux du Canada et des Etats-Unis de même que les supérieurs locaux de l'Est du Canada se sont réunis aux pieds de la madone nationale dont les Oblats sont les gardiens depuis quarante-six ans.

C'est en 1922, en effet, que S. Exc. Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, demandait aux RR. PP. Oblats de M.-I. d'assumer la charge de desservir le sanctuaire de la Vierge, à la grande satisfaction de M. le curé Duguay et du bon Père Frédéric, qui ne suffisaient plus à la tâche. Peu après, en 1904, la Vierge miraculeuse du Cap était couronnée Reine du Canada par le même évêque, en présence du délégué apostolique, de quinze archevêques et évêques et d'une foule considérable. A partir de 1909, à la suite du voeu émis par les Pères du Concile plénier de Québec, le sanctuaire est considéré comme lieu de pèlerinage national.

C'est pour remercier la Vierge du Cap de toutes les faveurs accordées à leur Congrégation et pour implorer la grâce d'être de plus en plus dignes de la confiance des autorités du diocèse et de l'Eglise canadienne dans l'exécution de leur mandat que les missionnaires oblats, à la suite de leur père général, sont venus se consacrer à leur céleste patronne. A 10 h., il y a eu messe solennelle chanté par le T. R. P. général. A 2 h. 30, l'heure du Rosaire, et à 4 h., visite au tombeau du bon Père Frédéric.

A la Société Saint-Jean-Baptiste,
conservatrice de nos institutions,
de notre langue et de nos droits,
les hommages
des

PHARMACIES MODERNES INC.
ET
LABORATOIRES ST-HUBERT LTEE
(EN GROS SEULEMENT)

Au passé glorieux de la patrie québécoise, dont nous évoquons au 24 juin le souvenir dans les plis du nouveau drapeau fleurdelysé, notre hommage; en son avenir plein de promesses les plus encourageantes, le témoignage de notre certitude.

Tailleurs JOLY
J.-ROD. JOLY, propriétaire
Les spécialistes de l'élégance masculine et féminine
251 est, rue Sainte-Catherine — Montréal

François Deschênes
Gérant-Technicien
Jacques Parizeault
Assistant-Gérant
Deschênes & Fils Limitée
NEGOCIANTS EN GROS — IMPORTATEURS
Matériaux de plomberie et de chauffage
Accessoires à vapeur de tous genres
haute et basse pression.
FRontenac 3176-7 — 1203 est, Notre-Dame — Montréal

A l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, pensons à encourager une institution de chez nous en donnant nos commandes de balais, vadrouilles, matelas, artisanat, etc.,
à
L'Association Canadienne-française des Aveugles Inc.
Une oeuvre qui donne un emploi permanent à plus de cent aveugles.
900 est, rue Beaubien — CR. 2500

24 JUIN
"Le patriotisme sain est à la fois sentiment et raison liés dans un harmonieux équilibre".
(Esdras Minville)
Hommages à tous nos compatriotes
Pour vos tapis et prélarts consultez une maison de confiance
L.P. FONTAINE & FRÈRE
723 EST, MONT-ROYAL — FA. 1717
1106 ONTARIO E. — 1963 ONTARIO E.

Hommages à nos Compatriotes
à l'occasion de
NOTRE FETE NATIONALE
LA SAINT-JEAN-BAPTISTE
Conservons nos traditions canadiennes-françaises.
JEUDI 24 JUIN
NOS MAGASINS SERONT FERMES TOUTE LA JOURNEE
A. BÉLANGER (MONTREAL) Ltée
BUREAU-CHEF: 858 est, rue STE-CATHERINE, BE. 2861
1950 est, rue ONTARIO
4423, rue WELLINGTON
Verdun
1149 est, rue MT-ROYAL
6879, rue ST-HUBERT
434 est, boul CREMAZIE
A travers la province:
Montmagny, Québec, Trois-Rivières, Hull, Sherbrooke, Drummondville, Farnham, Rouyn

Notre admiration à la Société Saint-Jean-Baptiste pour l'oeuvre essentielle qu'elle accomplit auprès des nôtres depuis sa fondation.
Sauvé et Bertrand
ASSURANCES GENERALES
ADMINISTRATION DE PROPRIETES
5036, boul. Saint-Laurent — DO. 3980

Aux vaillants défenseurs de notre héritage national, les membres de la Société St-Jean-Baptiste, nos hommages et nos voeux
LA FERME SAINT-LAURENT
Limitée
6768, rue Garnier — CR. 2188-9

Nous formulons le voeu que tous les Canadiens français contribuent dans la mesure de leurs forces à la grandeur de la patrie et préparent par le fait même un avenir meilleur à leurs fils. C'sst là la bonne façon d'affirmer nos sentiments patriotiques, nous semble-t-il.
Vive le Canada français!
QUINCAILLERIE
J.-R. Grégoire
3605 EST, RUE ONTARIO — FA. 1167-8

Revision de la loi des Indiens

Ottawa, 23 (D.N.C.) — La révision de la loi des Indiens ne s'effectuera pas au cours de la session actuelle. Le comité parlementaire extraordinaire qui a étudié cette question pendant trois sessions a soumis hier son rapport final qui recommande une revision tellement étendue qu'elle équivaut à la mise au rancart de la loi actuelle. Le comité propose qu'un projet de loi qui constituerait une sorte de grande charte pour les Indiens soit soumis à la prochaine session et que l'on crée au nouveau comité extraordinaire pour le discuter dans les détails et ensuite un comité permanent pour en surveiller la mise en vigueur pendant les premières années.

Les recommandations du comité parlementaire sont très nombreuses et visent à assurer une évolution graduelle des Indiens de la tutelle à la citoyenneté.

Il est question d'une autonomie croissante pour les groupes d'Indiens, d'incorporations comme municipalité des réserves les plus avancés, de l'émancipation des femmes qui auraient droit de vote dans les conseils, du droit de vote des Indiens aux élections fédérales. Il est encore question d'une commission des réclamations qui serait chargée de régler de façon définitive la question des droits et des obligations qui découlent des vieux traités. Il est enfin question de solliciter la collaboration des provinces pour aider les Indiens à devenir des citoyens fiers de leur pays et de leur province.

Le rapport ne parle pas de la question des écoles et des hôpitaux qui a fait l'objet de vives discussions au comité.

LA VOIX DU PAPE

Consignes de sa sainteté pour le salut du monde

Le mercredi matin 2 juin, Sa Sainteté Pie XII, répondant aux voeux que lui adressait le Sacré Collège, à l'occasion de sa fête patronymique de saint Eugène, a prononcé un important discours radiodiffusé. En voici la version française telle qu'elle a été retransmise par Radio-Vatican:

Pour la dixième fois, la divine Providence Nous accorde de recevoir vos hommages, Vénérables Frères, en la fête de notre saint patron et de vous exprimer Notre reconnaissance pour votre intime et fidèle collaboration, non moins que pour Notre confiance dans l'aide de vos prières. Mais, pour la première fois, Nous avons aujourd'hui le bonheur d'accueillir vos souhaits présentés avec tant de ferveur et de délicatesse par le très aimé et très digne nouveau doyen du Sacré Collège. Il y a à peine quelques mois, Nous entendions encore, à l'occasion de Noël, le vénéré et regretté cardinal Granito Pignatelli di Belmonte. Le Seigneur l'a rappelé à Lui au soir d'une vie longue et féconde. Pour faire son éloge et dire notre reconnaissance envers lui, il Nous vient immédiatement à l'esprit une parole qui lui convient remarquablement et le dépeint tout entier: "Il fut le serviteur bon et fidèle de l'Eglise du Christ et du Siège apostolique."

La grande figure de saint Eugène

Aujourd'hui, Notre pensée Nous ramène naturellement vers la digne et sublime figure du Pontife, dont Nos parents, dans leur profonde piété, Nous imposèrent le nom et Nous assurèrent le patronage à Notre entrée dans la vie, sans en deviner le mystérieux présage. Et Nous, qui, depuis plus de dix ans, gouvernons sous les rafales de la tempête, sous les coups furieux de l'ouragan la barque de Pierre, ballottée sans pause ni trêve à travers les écueils, Nous Nous sentons réconforté par le souvenir et l'exemple de cet homme, qui fut vraiment ici-bas "le Grand Prêtre qui, durant sa vie, plut à Dieu et fut trouvé juste" et qui maintenant, de la gloire céleste, fait descendre sur le dernier de ses successeurs un doux et puissant rayon de lumière, qui Nous remplit de consolation, de courage et de confiance.

La sainte liturgie dépeint dans le vigoureux raccourci d'une brève antienne la figure d'un Souverain Pontife selon l'esprit et le coeur du Divin Maître, tout pénétré de la gravité de sa mission et de ses responsabilités: *Dum esset Summus Pontifex, terrena non metuit:* Quand il était Souverain Pontife, il ne craignit rien sur la terre.

L'Eglise ne craint rien sur la terre

Terrena non metuit: Il ne craignit rien sur la terre. Voilà le trait caractéristique qui résume la vie et l'activité de tous les grands Papes, le trait dont l'Eglise a voulu faire le titre d'honneur de tous les saints Papes. Dès le moment où Nous fûmes, malgré Notre indignité, appelé à Nous mettre à leur suite, Nous l'avons entendu comme un continuel avertissement pour Notre conduite, Nous en avons fait l'idéal vers lequel de toutes Nos faibles forces Nous devons tendre. En un temps comme le nôtre, troublé et troublant, en un temps dans lequel la vérité et l'erreur, la foi en Dieu et la négation de Dieu, la suprématie de l'esprit et la domination de la matière, la dignité humaine et l'abdication de cette dignité, l'ordre de la raison et le chaos de l'irrationnel s'affrontent sur toute la surface du globe dans une lutte définitive, la mission de l'Eglise et de son Chef visible ne peut s'accomplir et se réaliser avec la bénédiction du Ciel que sous la devise: *Terrena non metuit.*

Avoir peur? De quoi? Ne sommes-nous pas forts? Le heurt entre ceux qui suivent le Christ et ses ennemis est-il insurmontable?

L'Eglise souffre à la pensée du mal que ses ennemis se font à eux-mêmes, du mal qu'ils font à tant d'âmes simples, fragiles, ignorantes, pour lesquelles ils sont cause de scandales et de ruines. L'Eglise, elle, ne craint pas. Au contraire, une telle conviction intime de sécurité ne fait que raviver l'ardeur des disciples et imprimer en eux plus vive et plus profonde la conscience de leur force.

Réveil salutaire

Dans la pénombre, la ligne de séparation entre les deux camps peut sembler comme flottante aux regards superficiels. La grande lumière de la vérité l'a dessinée nettement dans les points mêmes où elle semblait plus incertaine. Il est nécessaire, à présent, que quiconque conserve encore au fond de l'âme un reste d'esprit chrétien se ranime. Ce réveil peut secouer péniblement la placide tranquillité de ceux à qui la lumière de la réalité montre inexorablement des renoncements et des changements, auxquels dans le demi-sommeil, ils n'avaient pas pensé et auxquels, désormais, il n'est pas possible de se soustraire.

Mais aussi réveil salutaire, parce qu'il libère les énergies demeurées jusqu'ici emprisonnées et comme endormies, au grand dommage de la société entière et des particuliers. Les sentiments, les résolutions, les actes qui naissent de ce réveil ne sont pas confinés selon une formule erronée dans le champ appelé purement religieux, entendant par ces mots l'exclusion de toute pénétration dans la vie publique. Au contraire, leur objet dans le terrain civil, national, international embrasse toute question où entrent en cause des intérêts moraux, toute question dans laquelle il s'agit de se ranger pour Dieu ou contre Dieu, en un mot toute question qui implicitement ou explicitement touche la religion.

Dans ces sentiments, dans ces résolutions, dans ces actes, les forces catholiques, tout en réservant leur indépendance vis-à-vis des tendances et des groupements politiques, peuvent parfois suivre un chemin parallèle aux leurs dans la mesure où des intérêts communs le conseillent; parallèles, mais non davantage, sans identification ni subordination.

Ces sentiments, ces résolutions et ces actes constituent le front solide de la conscience chrétienne pour mettre en temps et lieu un frein au progrès du nihilisme religieux, aux violences de la force brutale, aux profanations de la personnalité et de la dignité humaines, aux attentats contre la société ou aux abus de celle-ci. C'est pourquoi, à tous Nos Fils et Filles bien aimés répandus dans le monde, qui se sont enrôlés dans l'armée du Christ, voués à la lutte pour la venue de son règne pacifique, au nom du Dieu fait homme, Nous adressons Notre paternel remerciement, tout en exprimant Nos voeux les plus fervents pour que, persévérants et fidèles jusqu'à la mort, ils soient, au grand jour de la réponse éternelle, du nombre de ces vainqueurs à qui sont réservées les promesses magnifiques et insondables de la mystérieuse Révélation.

L'oeuvre de reconstruction

Nous sommes assuré qu'ils ne se sentiront pas offensés si à l'expression de notre gratitude qui jaillit du fond de Notre coeur Nous ajoutons un nouveau stimulant: *Vigilate*, veillez. Dans les brefs repos qui séparent deux batailles, cette vigilance sans défaillance est plus que jamais nécessaire, parce que le danger est grand alors de s'endormir sur ses lauriers, de s'affaiblir et de laisser l'adversaire reprendre le terrain laborieusement conquis. Les jours de trêve souvent ne sont pas moins importants que ceux du combat. Ils ne doivent pas être des jours d'interruption vide et infructueuse, mais de travail utile, de travail de sauvetage, de travail de construction pour donner corps et forme aux belles espérances suscitées par la victoire.

Ce travail de sauvetage doit s'étendre aussi aux trop nombreux dévoyés qui tout en étant, du moins le pensent-ils, unis à Nos fils dévoués sur le terrain de la foi, s'en séparent pour se mettre à la suite de mouvements qui tendent effectivement à laïciser et déchristianiser toute la vie privée et publique. Quand même vaudrait pour eux la divine parole: *Père, pardonnez-leur parce qu'ils ne savent ce qu'ils font*, cela ne changerait en rien le caractère objectivement pernicieux de leur conduite. Ils se forment une double conscience dans la mesure où on dit qu'ils prétendent demeurer membres de la communauté chrétienne. Ils militent en même temps comme troupes auxiliaires dans les rangs des négateurs de Dieu. Or, précisément, cette duplicité ou ce dédoublement menacent de faire d'eux tôt ou tard une tumeur dans le sein même de la chrétienté. Ils rappellent à Notre pensée le souvenir de ceux dont l'apôtre Paul parlait en pleurant et qui arrachent aussi des larmes à Nos yeux, parce qu'ils se comportent en ennemis de la croix du Christ, *Inimici Crucis Christi*.

Les maternels avertissements de l'Eglise

Tant qu'il est possible, Nous cherchons avec bonté et patience à leur ouvrir les yeux pour les reconduire à Celui qui seul est la Voie, la Vérité et la Vie. En effet, pour donner aux questions terrestres des solutions justes et salutaires, conformes aux moeurs divines et éternelles, la prière de l'Eglise nous vient aussi en aide: *O Dieu, donnez à tous ceux qui se déclarent chrétiens de rejeter ce qui est contraire à ce nom et de suivre ce qui lui convient.*

Et tandis que Nous élevons ainsi Notre prière pour ceux qui sont en danger, Nous les conjurons en même temps d'écouter les avertissements de l'Eglise qui, aujourd'hui encore, comme une mère aimante, exhorte et prie pour qu'elle ne se voie pas obligée à la fin de leur appliquer la sentence sévère du Divin Maître: "S'ils n'écoutent pas même l'Eglise qu'ils soient pour toi comme un païen et un publicain".

Les réformes sociales

Mais la reconquête de tant de coeurs égarés ou aigris qui ont perdu les conceptions justes et les idées saines sur le monde et sur Dieu et sur eux-mêmes, dépendra essentiellement du sérieux, de l'énergie, du désintéressement que toutes les âmes droites apporteront à la solution des problèmes fondamentaux nés des ruines et des bouleversements de la guerre et de l'après-guerre.

Au centre de ces questions, et les dominant toutes, se tiennent, comme chacun le sait, les réformes sociales justes et nécessaires, et particulièrement l'urgent besoin de donner aux classes moins favorisées des habitations, du pain, du travail. Il serait cependant dangereux, parce que cela conduirait facilement à d'amères désillusions, de vouloir tirer de telles réformes des espérances chimériques et l'attente d'un résultat pleinement satisfaisant et rapide.

Aujourd'hui il ne s'agit pas seulement de pourvoir à une répartition des produits à l'économie publique d'une manière plus équitable et correspondant mieux au travail et aux besoins des particuliers.

Pour importante que puisse être cette exigence, cependant dans les conditions actuelles, principalement après les énormes destructions et les changements occasionnés par la guerre, toute réforme sociale est étroitement liée à la question d'une sage organisation de la production. Les rapports entre l'agriculture et l'industrie dans les diverses économies nationales et de celles-ci avec les autres, le mode et le degré de participation de chaque peuple au marché mondial, tous ces difficiles problèmes se présentent aujourd'hui sous une forme nouvelle ou différente d'autrefois. De leur solution rationnelle dépend la productivité de chaque nation et par conséquent aussi le bien-être des individus, puisqu'il est clair que là où il n'y a pas production suffisante, il ne peut y avoir non plus répartition suffisante.

Sans aucune doute, il y a des peuples qui se vantent aujourd'hui d'une production dont ils montrent d'année en année l'augmentation progressive. Si toutefois cette productivité est obtenue par une concurrence effrénée et par un usage sans scrupule de la richesse ou bien par l'oppression et l'exploitation despotique du travail et des besoins des particuliers de la part de l'Etat, elle ne peut être saine et véritable, parce que l'économie sociale est un groupement harmonieux de travailleurs dont chacun est doué de dignité humaine et de liberté.

L'exploitation immodérée des vraies valeurs humaines va ordinairement de pair avec celle des trésors de la nature, spécialement de la terre, et conduit tôt ou tard à la décadence. C'est uniquement sur les principes et sur l'esprit du christianisme que doivent et peuvent s'accomplir les réformes sociales telles qu'elles sont impérieusement requises par les nécessités et les aspirations de notre temps. Elles exigent des uns un esprit de renoncement et de sacrifice, des autres le sens de la responsabilité et de l'endurance, de tous un travail ardu et dur. C'est pourquoi Nous Nous adressons aux catholiques du monde entier, les exhortant à ne pas se contenter de bonnes intentions et de beaux programmes, mais à procéder courageusement à leur mise en pratique. Qu'ils n'hésitent pas à conjuguer leurs efforts avec ceux des hommes qui, tout en étant hors de leurs rangs, sont toutefois d'accord avec la doctrine sociale de l'Eglise catholique et sont disposés à suivre le chemin tracé par elle, qui n'est pas la voie des bouleversements violents, mais celle de l'expérience éprouvée, puis des résolutions énergiques.

La guerre en Palestine

Parmi les problèmes politiques qui attendent une solution adéquate, il est superflu de dire que vient en premier lieu celui de la paix universelle. Et voici au contraire qu'à la profonde consternation de toute la chrétienté, les flammes de la guerre embrasent déjà la noble Grèce, la Chine très ancienne, et se sont rallumées dans les lieux mêmes où il y a presque deux mille ans avant retenti le message de la paix inaugurant l'oeuvre du salut.

La trêve annoncée cette nuit, bien que provisoire, peut être saluée avec un soupir de soulagement. Comment le sang des hommes pourrait-il continuer à couler à torrents sur la terre qu'avait empourprée le sang de l'Homme-Dieu pour porter à tous les hommes la rédemption et le salut? Comment le monde chrétien pourrait-il contempler dans une indifférence impassible ou sans une série d'indignations cette Terre sainte dont chacun s'approchait avec le plus profond respect, pour la baiser avec le plus ardent amour, foulée aux pieds par des troupes en guerre et frappée par des bombardements aériens. Comment pourrait-il laisser consommer la dévastation des Lieux saints, bouleverser le grand sépulcre du Christ! Dieu veille que le danger d'un fléau si horrible puisse être définitivement conjuré!

L'oeuvre pour la paix

Puisque le monde languit de la sorte, depuis désormais trois ans, dans un étrange malaise et erre par divers sentiers, titubant entre la paix et la guerre, les esprits clairvoyants, courageux, cherchent incessamment de nouvelles voies vers un passage de salut.

Au moyen de tentatives répétées de réconciliations, de rapprochements entre nations naguère encore en lutte les unes contre les autres, ils s'appliquent à remettre sur pied une Europe ébranlée jusque dans ses fondements, et à faire de foyers d'agitations chroniques un boulevard de paix et la promotrice providentielle d'une détente générale sur la face de la terre.

A cause de cela, sans vouloir faire entrer l'Eglise dans l'enchevêtrement d'intérêts purement terrestres, Nous avons estimé opportun de nommer un représentant personnel spécial au Congrès de l'Europe qui s'est tenu récemment à La Haye, afin de montrer la sollicitude et de porter l'encouragement du Saint-Siège pour l'union des peuples, et Nous ne doutons pas que tous Nos fidèles auront conscience que leur place est toujours aux côtés de ces esprits généreux qui préparent les voies à l'entente mutuelle et au rétablissement d'un sincère esprit de paix entre les nations.

La prochaine Année Sainte

Plus le monde présent met en face de l'action le spectacle désolant de dissensions et de contradictions, plus pressant est le devoir des catholiques de donner un lumineux exemple d'unité et de cohésion, sans distinction de langues, de peuples et d'origines.

A la lumière de cet idéal de concorde, Nous accueillons, avec reconnaissance envers Dieu et avec confiance dans Son assistance, l'approche de l'Année Sainte.

On a pu, à certains moments, se demander si la Ville éternelle aurait été matériellement et spirituellement en état d'assurer à un événement de si grande portée, un cadre digne de lui. Mais l'énergie, la grandeur d'âme, le sentiment fort de l'ordre pour la justice et dans la paix qui animent le peuple de Rome et d'Italie, ont produit sur le monde catholique une si profonde impression qu'ils ont dissipé tous doutes et ôté leur fondement à toutes sortes de craintes. Aussi est-ce avec une joie profonde et une douce émotion que Nous vous donnons, Vénérables Frères, ainsi qu'à tout l'univers catholique, l'annonce qu'en 1950, la vingt-cinquième Année Sainte dans l'histoire de l'Eglise sera célébrée, s'il plaît au Seigneur, selon les formes consacrées par la vénérable Tradition.

Après les tristes temps qui viennent de s'écouler, remplis, jusqu'aux bords du calice, de douleurs et d'angoisse, puisse cette Année vraiment Sainte, avec la grâce du Tout-Puissant, par l'intercession de l'auguste Mère de Dieu, des Princes des Apôtres et de tous les Saints, être pour la famille humaine annonciatrice d'une nouvelle ère de paix, de prospérité, de progrès. Tel est Notre voeu le plus cher, l'objet de Nos plus ferventes supplications.

Que les jours de l'Année Sainte apportent la réponse du Ciel à la prière que, comme d'un seul coeur, Pasteurs et troupeaux, Rome et l'univers élèvent à Dieu: *Laetifica vos pro diebus quibus nos afflixisti, pro annis quibus vidimus mala: Réjouis-nous pour les jours durant lesquels Tu nous a affligés, pour les années durant lesquelles nous avons éprouvé le malheur.*

Dans cette attente consolante, à Vous Vénérables Frères, et à tous nos Fils et Filles bien-aimés qui ont écouté Notre message, Nous accordons, avec une affection particulière, Notre bénédiction apostolique.

La plupart des costumes dans le défilé de la Saint-Jean-Baptiste sont fournis par

JOSEPH PONTON ENR'G.
LOUIS AUTHIER, prop.
COSTUMES DE THEATRE
35 est, rue Notre-Dame Montréal HA. 8744

NOS HOMMAGES
ET NOS MEILLEURS VOEUX
à nos
compatriotes canadiens-français
— SURPLUS DE GUERRE —
— RADIOS POUR AMATEURS —
— EQUIPEMENT DE CAMPEMENT —
— OUTILLAGE DE MECANICIENS —
GROS et DETAIL
Ouvert tous les jours de 9 a.m. à 6.30 p.m.
Vendredi et samedi jusqu'à 9 p.m.
COMMANDES POSTALES REMPLIES AVEC SOIN
LAMAR CO. 1497 WELLINGTON coin Centre - FI. 2771

VIVE LE CANADA FRANÇAIS !
Nos magasins seront fermés, jeudi, le 24 juin
Daoust Fils Ltée
BIJOUTIERS DIAMANTAIRES
SPECIALISTES EN TROPHEES
Siège social :
3699, rue Ste-Catherine est (coin Nicolet).
Tél. : FR. 3149
Succursale Est
348-a, rue Ste-Catherine est (coin St-Denis)
Tél. : LA. 0642
Succursale Centre :
1397, rue Ste-Catherine ouest (coin Bishop)
Tél. : LA. 8149
MONTREAL

Vive le Canada français
Etablie en 1910
Laberge, Chevalier ET COMPAGNIE LTÉE Fourrures
351 OUEST, RUE SAINT-PAUL Près McGill

24 JUIN
Groupons-nous autour de nos clochers et des étendards de nos sociétés.
L'école, l'église, la langue française, les moeurs de nos ancêtres, voilà les quatre grandes forces de notre nationalité.
VIVE LE CANADA FRANÇAIS !
• • •
Wilson Frères Enr'g
Charlebois Frères, prop.
BOIS, CHARBON, HUILE A CHAUFFAGE
2537 est, rue NOTRE-DAME — CH. 2161

Hommages à tous nos compatriotes à l'occasion de notre fête nationale
LA SAINT-JEAN
SALONS MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE
GEO. VANDELAC
FONDEE EN 1890 LIMITEE
G. Vandelac Jr. — Alex. Cour
120 EST, RUE RACHEL, MONTREAL — BElair 1717

LABRECQUE, LABRECQUE, KIEFFER
INGENIEURS CONSEIL et ARPENTEUR
10 ouest, rue Saint-Jacques — LA. 4018
H. Labrecque, I.C.
A. Labrecque, I.C.
J. Kieffer, I.F., A.G.

WILLIS MONTREAL
NOS HOMMAGES
ET NOS MEILLEURS VOEUX
à tous nos
Compatriotes canadiens-français
à l'occasion
de la
SAINT-JEAN-BAPTISTE
WILLIS & CO. LIMITED
HALIFAX Plateau 9526 QUÉBEC
1220 OUEST, RUE STE-CATHERINE, MONTRÉAL

VIVE LE CANADA FRANÇAIS!
"Pour le Canada, terre de nos aïeux, soyons apôtres comme JEAN et notre pays grandira comme il le doit parmi les nations de la terre".
HOMMAGES A TOUS NOS COMPATRIOTES CANADIENS FRANÇAIS
LA CIE DES PRODUITS FAMILEX
1600, avenue De LORIMIER FA. 3611

HOMMAGES
aux
CANADIENS FRANÇAIS
CHARLES DURANCEAU LIMITEE
5847, rue HAMILTON
EAU - JAVEL - HUOT
5450, 15e avenue ROSEMONT
RAPID GRIP & BATTEN LIMITED
384, rue VITRE
WHYTE PACKING CO. LIMITED
685, rue WILLIAM


THEO. BONIN, président.
Puisse notre fête nationale nous inspirer de travailler ensemble à la prospérité de notre chère patrie.
NOTRE MAISON EST HEUREUSE DE S'ASSOCIER A TOUS LES CANADIENS, A SES CLIENTS ET AMIS, POUR CELEBREZ LA FETE NATIONALE DU 24 JUIN.
Bonin FRERE LTEE
901 est, Sainte-Catherine, (angle St-André).

UN CENTENAIRE

FAILLITE D'UNE POLITIQUE — (1848-1948)

Rétablissement de la langue française dans ses droits politiques

Par monsieur le chanoine Lionel Groulx



LA TRAITE DES FOURRURES

Jusqu'aux environs de 1825, le commerce des pelleteries a constitué la principale ressource du Canada. L'importance trop grande accordée au castor par les compagnies et les colons a retardé le peuplement des campagnes et, avec le manque de numéraire et de bons ouvriers, empêché l'établissement d'industries. D'autre part, si le commerce des fourrures a été la cause de certains maux: traite de l'eau-de-vie et contrebande, il a par ailleurs grandement favorisé les voyages de découverte et d'exploration. La traite, sédentaire à l'origine et, de ce fait, conforme aux vues des missionnaires, ne tarda pas à se déplacer. Pour avoir un meilleur choix et de crainte aussi que les Sauvages ne portent en Nouvelle-Angleterre leurs précieuses cargaisons, traitants et coureurs de bois vont au-devant d'eux, d'abord dans les pays d'En-Haut et, plus tard, jusqu'au Nord-Ouest. Généralement libre, la traite a été, à diverses époques, réglementée par des congés; quant à l'exportation, elle fut toujours un monopole.

Le 14 août 1848, le Parlement britannique abrogeait l'article LXI de la constitution canadienne d'alors. Enfin une grande injustice était réparée: la langue française était rétablie dans les droits politiques qu'on lui avait ravis en 1841. A l'occasion du centenaire de cet événement, nous publions plus loin un "Dossier", nous voudrions le commenter, montrer comment sept ans à peine après la promulgation de l'article LXI, le législateur métropolitain en venait à l'abroger.

On se rappelle les faits. Londres avait décidé l'anglicisation du Canada français. Relisons ces lignes de Lord Durham, dans son fameux Rapport de 1839.

"...le premier et ferme dessein du gouvernement britannique doit être à l'avenir d'établir dans cette province, — (il s'agit du Bas-Canada) — une population anglaise, avec les lois et la langue anglaises, et de n'en confier le gouvernement qu'à une législature anglaise."

Aux Communes anglaises, John Russell, secrétaire des colonies, avait repris, en juin 1839 :

"Mon sentiment est que la vraie politique de ce pays, non seulement du point de vue de l'Angleterre et du Parlement impérial, mais aussi des futurs intérêts du Haut-Canada, consiste à donner à toute la province, — (il s'agit des Canadas-unis — un caractère anglais, de faire en sorte que les lois anglaises et que la législation anglaise s'y implantent dans leur plénitude; d'empêcher, par tous les moyens, que la population française ne soit opprimée et n'ait à souffrir d'aucune injustice, mais, en même temps, de ne pas tolérer que, par ses jalousies et son attachefent à ses propres coutumes, elle se mette en travers de ce grand progrès qui me semble promis au destin du Canada."

Rien de plus catégorique. Dans la bouche du ministre, la promesse de modération dans l'usage de la rigueur, visait à calmer tout au plus l'opinion ou les scrupules des libéraux. Russell voulait se faire pardonner, en particulier, l'égalité de représentation parlementaire accordée au Haut et au Bas-Canada, en dépit de l'écrasante supériorité numérique de la province française. Plus avisé, en effet Durham qui appréhendait des réactions dangereuses en Angleterre et en Amérique, avait mis en garde contre cette violation trop flagrante des principes démocratiques. Il fallut moins de sept ans, avons-nous dit, pour faire voler en éclats, la politique de Londres. Dès 1842, soit deux ans après le discours de Russell, on peut déjà pressentir l'échec complet. Cette année-là, Sir Charles Bagot, acculé à une impasse, s'est vu forcé de faire appel à la collaboration politique des Canadiens français. Et cet appel, le successeur de lord Sydenham n'a pu s'empêcher de l'avouer au secrétaire des colonies, il l'a adressé aux Canadiens français: "as a Race and as a people rather than a party". L'échec du dessein de Durham et de Russell, le secrétaire des colonies, lord Stanley, l'admettait lui-même implicitement lorsqu'il écrivait à Robert Peel, chef du cabinet britannique: "L'argument capital pour effectuer l'Union fut l'espoir de transformer la minorité anglaise du Bas-Canada en majorité, en jetant dans le nouvel Etat la majorité anglaise du Haut-Canada; l'essai n'aura été qu'une lamentable faillite s'il n'aboutit qu'à mettre en minorité les intérêts britanniques dans la législature du Canada-Uni". La faillite y est bien. En réalité que s'est-il passé au Canada, entre le 13 et 16 septembre 1842 ? Dans la pensée de Londres, les Canadiens français devaient disparaître comme race. Or c'est en leur qualité de "race et de peuple" qu'ils sont priés d'accorder leur collaboration au gouvernement. Et c'est l'un des leurs, Louis Hippolyte La Fontaine qui est constitué chef du nouveau cabinet.

En outre, par la constitution de 1841, les autorités impériales ont prétendu constituer en une seule province, en Etat unitaire pour tout dire, le Haut et le Bas-Canada. Or, après le 16 septembre 1842, après la rentrée en politique des Canadiens français comme groupe national et comme représentants de leur province, que reste-t-il de l'Etat unitaire, ou, comme l'on disait alors, de l'Union législative"? D'ailleurs, écarter le principe démocratique de la représentation au prorata de la population, pour donner à l'une des provinces une représentation artificielle ou plutôt arbitraire, qu'était-ce déjà sinon ébranler le principe de l'unité? Qu'était-ce sinon établir des frontières entre le Haut et le Bas-Canada et substituer virtuellement à l'union des provinces, une fédération des provinces ? En croirons-nous son discours de 1849, lors de son duel parlementaire avec Louis-Joseph Papineau ? Ainsi raisonne La Fontaine dès le début de l'Union. Après un rappel du "protêt" des libéraux du Bas-Canada, en 1841, contre l'égalité de représentation des deux provinces, La Fontaine disait donc :

"Le protêt de 1841 a eu une portée qu'il faut savoir apprécier aujourd'hui; mais à mes yeux, le refus du gouverneur et de la majorité des membres du Haut-Canada d'accéder à ce protêt en a eu une bien plus grande encore. Ce refus a établi en fait et en droit, que l'acte d'Union n'avait pas fait des deux Canadas une seule et même province, mais qu'il n'avait fait que réunir, sous l'action d'une seule et même législature, deux provinces jusqu'alors distinctes et séparées, et qui devaient continuer de l'être pour toutes autres fins quelconques; en un mot, qu'il y avait eu, à l'exemple de nos voisins, une confédération de deux provinces, de deux Etats. C'est d'après cette appréciation des faits, fondée sur l'opération de l'Acte d'Union, tel que le Haut-Canada l'a interprété lui-même lorsqu'il fut appelé à le faire par les membres libéraux du Bas-Canada dans leur protêt de 1841, que j'ai réglé ma conduite politique en 1842. C'est en me fondant sur le principe de ne voir dans l'Acte d'Union qu'une confédération de deux provinces, comme le Haut-Canada l'a déclaré lui-même en 1841, que je déclare ici hautement que jamais je ne consentirai à ce que l'une des sections de la province ait, dans cette Chambre, un nombre de membres plus considérable que celui de l'autre, quel que soit le chiffre de sa population."

Quoi que l'on pense de l'argumentation de l'homme d'Etat canadien-français, une chose est certaine; dès 1842, la Constitution de 1840 opère selon le mode fédératif, ainsi qu'en témoignent, pendant toute la période, les ministères à double section une pour le Bas-Canada, une autre pour le Haut; une double législation adaptée aux intérêts trop divers des deux provinces, intérêts culturels ou sociaux; un parlement dédoublé, ou ce que l'on appelle le "système de la double majorité", c'est-à-dire les représentants d'une province ne votant que les lois de leur province. On verra donc, pendant vingt-cinq ans, le principe fédératif rompre l'Etat unitaire et produire toutes ses conséquences: aboutissant fatal d'une politique contre nature.

En ces conditions quel pouvait être le sort de l'article LXI qui décrétait l'unilinguisme officiel ? Rarement article de constitution devint en si peu de temps anachronisme. On le vit bien le jour même de l'ouverture du premier Parlement de la Province du Canada à Kingston. Sur proposition d'Augustin-Norbert Morin, la Chambre élit, pour son çais, Austin Cuvillier. Et le "Orateur", un Canadien franchoix de Cuvillier, nous dit un contemporain, s'inspira, en particulier, de ce motif: "sa connaissance des langues anglaise et française.

M. Draper dit voter pour Cuvillier parce que ce "Monsieur parle français". Malcolm Cameron, député de Lanark, "pense que le président de la Chambre devrait être un homme possédant également bien les deux langues". Et les assauts contre le fameux article vont se succéder avec une rapidité qui ferait penser à un mot d'ordre. La première résolution présentée et votée à l'Assemblée législative des Canadas-Unis, tout de suite après le discours du trône, le 15 juin 1841, en est une pour le rétablissement pratique du bilinguisme officiel. M. John Prince, député d'Essex (Haut-Canada), secondé par M. David Thornburn, député de South-Lincoln (Haut-Canada), propose "Que cinq cents exemplaires de la Harangue de son Excellence le Gouverneur Général, prononcée en ce jour aux deux Chambres du Parlement provincial, soient imprimés dans chacune des langues Anglaise et Française, pour l'usage des Membres de cette Chambre". Prenons note qu'à ce moment tories et réformistes se disputent l'alliance canadienne-française. Lorsque le 19 juin 1841, la Chambre rédige ses règlements, elle adopte unanimement ces 29ème et 38ème articles:

Que des Copies du Journal traduit dans la langue Française seront mises sur la Table tous les jours pour l'usage des Membres: et aussi Copies des Discours du Trône, des Adresses, Messages et entrées des autres procédés et délibérations de la Chambre, sur la demande qui en sera faite par deux Membres.

Qu'aucune Motion ne sera débattue ou posée, à moins qu'elle ne soit par écrit et secondée; et quand une Motion sera secondée, elle sera lue en Anglais et en Français par l'orateur, s'il possède ces deux langues; sinon, l'Orateur donnera lecture dans celle de ces deux langues qui lui sera familière, et la lecture en l'autre langue sera faite par le Greffier à la Table, ou son Député, avant d'être débattue.

Le même jour la Chambre décrète: "Que trois cents Exemplaires des dites Règles et Règlements, en Anglais, et deux cents Exemplaires en Français, soient imprimés pour l'Usage des Membres de cette Chambre". Un dispositif de l'article LXI autorise la publication en langue française des *Journaux* de la Chambre. Le 2 août 1841 la Chambre confie à l'imprimerie Desbarats et Cary la publication de deux éditions distinctes des *Journaux* et *Appendices*, l'une en Anglais, l'autre en Français, et décide que "trois exemplaires en Anglais et deux exemplaires en Français (seraient déposés) à la Bibliothèque de la Législature". Le même dispositif de l'article LXI permet la traduction en langue française des Lois de la Province. Un projet de loi présenté, à cet effet, par Etienne Parent, le 26 août 1841, est voté par la Chambre cinq jours plus tard.

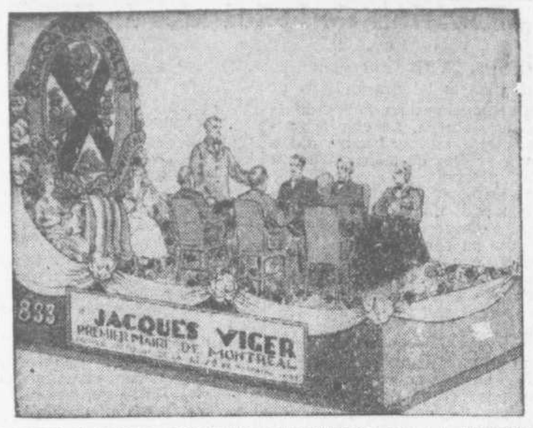
Vers le même temps, au Conseil législatif, M. Jules Quesnel propose en sous-amendement, à l'"Adresse", un court paragraphe qui eût déclaré l'Union "mesure injuste à l'égard du Bas-Canada", pour cette raison particulière qu'il "portait atteinte à la langue d'une partie de la population".

Puis, lors de la crise parlementaire du 13 septembre 1842, vint le discours de La Fontaine. En parlant français La Fontaine violait l'esprit de la constitution de 1841; il faut dire qu'il ne violait aucune loi expresse. Que la langue française n'ait pas été frappée d'une proscription absolue, même dans les débats parlementaires, il n'y eut pas de la faute, certes, des francophobes des deux provinces. Volontiers eussent-ils voté la dégradation politique de tout le peuple canadien-français. "The Ultra-British", constate Poulett-Thomson, (désire) "the disfranchisement of the French Canadians". Les promoteurs de l'alliance réformiste du côté du Haut-Canada ne donnent pas dans ce fanatisme farouche. Encore feraient-ils bon marché des idéaux nationaux de leurs futurs associés du Bas. Lisez, à ce sujet, la correspondance Francis Hincks. Dans ses premières lettres à La Fontaine, Hincks sans sourciller, conseillait aux futurs alliés du Bas-Canada, le renoncement absolu à leur "national objetcs".

Et ce,, comme condition première de l'alliance. Et qu'entend Francis Hincks par "national objects"? "En un mot, selon vous", s'explique le jeune correspondant, "les Canadiens français ambitionnent-ils de demeurer une race distincte? Si oui, il serait plus loyal de leur part de rester séparés de nous et mieux vaudrait pour eux . . . si, pour parler bref, toutes les distinctions d'origine peuvent être abolies et si nous pouvons nous comporter en Canadiens pour le bien du Canada, alors, selon ma conviction, une union des provinces serait profitable aux Canadiens français". La Fontaine s'inquiète-t-il du sort réservé en l'aventure à la langue de ses compatriotes? Hincks lui propose d'en prendre lentement son parti. Sur cette question, espère-t-il, les réformistes du Haut-Canada auront assez de bon sens pour ne pas se compromettre . . ." "Au Parlement", continuait Hincks, "vos chefs pourraient toujours parler anglais". Et non sans humour, il ajoutait: "Sans doute, s'en trouve-t-il, parmi les vôtres comme parmi les nôtres qui ne sont bons qu'à voter".

Un peu plus tard la Chambre du Haut-Canada s'était prononcée en faveur de l'usage exclusif de l'anglais au Parlement des Canadas-Unis. Dans son "Adresse au roi", du 13 janvier 1840, elle s'exprimait comme suit: "Et d'abord nous supplions respectueusement votre Majesté que l'usage de la langue anglaise, dans les archives judiciaires et législatives, soit introduit sans retard; et qu'après un délai à déterminer après l'union, tous les débats parlementaires aient lieu en anglais. Du reste, la Chambre ne faisait qu'incorporer en son "Adresse", une résolution votée par elle et par une large majorité, un mois auparavant (13 décembre 1939): "Résolu, Que la langue anglaise soit parlée et soit d'usage au Parlement, dans les cours de justice, et dans tous les autres documents publics". De l'avis de Poulett-Thomson, la fortune la plus souhaitable pour le Bas-Canada eût été, si possible, un régime despotique de dix ans". Pourtant sur la question de langue, le gouverneur se montra plus modéré. S'il admettait l'usage exclusif de l'anglais partout

(Suite à la page treize)



JACQUES VIGER, PREMIER PRESIDENT DE LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE

La St-Jean-Baptiste

HONNEUR AU CANADA FRANÇAIS !

VENTE et REPARATION de moteurs électriques ¼ à 300 H. P.

SOUDURE électrique et acétylène faite sur place

Réparation de machinerie

Installation

Lalonde ELECTRIC REG'D.

4243, rue Lafrance, Montréal, Qué. FR. 8053

Nos nommages à la
Société Saint-Jean-Baptiste
qui, à des oeuvres anciennes nombreuses,
ajoute des oeuvres nouvelles et
des initiatives fécondes.

LANDRY CASH REGISTER

915, boulevard Saint-Laurent HA. 2330

Pour votre
nouvelle voiture,
consultez

Frégeau Automobile

Vendeur de
voitures neuves et usagées
Modèles '39 à '49

237 ouest, Jean-Talon — DO. 3465
aussi autre lot à 6995 boulevard St-Laurent

A
l'occasion
de la
Saint-Jean-Baptiste,
nous vous invitons
à venir admirer
la nouvelle

FORD' 49

actuellement
en montre
à nos salons.

"LA VEDETTE DE L'ANNÉE"

L'avenir vous réserve une nouvelle Ford

Bélair-Cardinal Automobiles Inc.

Vendeurs de
FORD et MONARCH

4638, rue SAINT-DENIS PL. 5491

ATELIER DE SERVICE

situé à :
1310-18 est, rue De Montigny FA. 4314

24 JUIN

JE ME SOUVIENS

Girard Automobile Inc.

Gaston GIRARD, prés. et ses fils

Au service d'une nombreuse clientèle depuis 1926

Service courtois et prix toujours raisonnables

CHRYSLER — PLYMOUTH — FARGO

372, avenue Vivtoria WA. 2761

A nos nombreux amis et compatriotes canadiens - français, nos voeux et nos hommages à l'occasion de leur fête nationale, le 24 juin.

Merci à la clientèle qui nous a encouragés dans le passé et qui, nous aimons à le croire, nous continuera sa confiance dans l'avenir.

Fonderie Vandevoorde

Spécialité: TRAVAUX d'ALUMINIUM et de BRONZE

2005 est, rue Dorchester — CH. 0868

Le vrai patriotisme doit se manifester
chaque jour de l'année en supportant
l'oeuvre des nôtres.

BEN BELAND INC.

ACCESSOIRES ELECTRIQUES EN GROS

7152, boulevard St-Laurent — TA. 6356
7407, rue Saint-Hubert — TA. 6356

VIVE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE !

A notre race, gardienne de la foi,
de la langue et des traditions des
premiers civilisateurs de notre
beau pays, l'hommage fraternel
d'une organisation canadienne-
française.

J.B. Baillargeon Express

423 est, rue Ontario :: :: HA. 6271

La St-Jean-Baptiste

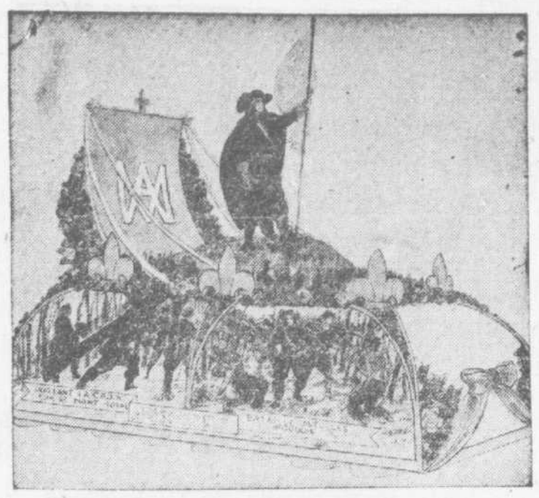
24 JUIN

Nos voeux de patriotisme
ardent mais bien compris à
tous les Canadiens français
à l'occasion de la Saint-Jean.

MODERN MOTOR SALES LIMITED

LE PLUS GRAND DISTRIBUTEUR AU CANADA
DES PIECES DE RECHANGE ET DES ACCESSOIRES
DE CHRYSLER CORPORATION.

1400 ouest, rue Dorchester — BE. 1951★



MAISONNEUVE

Les commencements de Ville-Marie rappellent ceux de la primitive Eglise. Il s'agit uniquement, dans l'esprit des fondateurs, d'une entreprise désintéressée en vue de convertir les indigènes et, dans ce but, de les amener à la civilisation. Si légitimes que soient par ailleurs les opérations mercantiles, on peut tenir pour assuré qu'elles ne figurent pas parmi les "véritables motifs" de la Société Notre-Dame de Montréal. Cette grandeur presque surhumaine ne pouvait guère se conserver intacte, sitôt que la population viendrait à augmenter et qu'apparaîtraient les avantages économiques de la situation géographique de la ville. Les débuts de cette lente transformation coïncident à peu près avec le départ de Maisonneuve, à la fin de 1665. Aussi, est-ce à juste titre que son nom s'identifie avec les temps héroïques de Ville-Marie, car notre premier gouverneur sut répondre parfaitement aux vues de M. de la Dauversière et de ses Associés. Dans ce char, on a voulu représenter le courage incessant que Maisonneuve a manifesté dans cent combats obscurs contre un ennemi implacable. Debout sur un tertre historié, il tient l'étendard de France d'une main et sa bonne épée de l'autre. Derrière lui, une bannière au maria des Sulpiciens souligne le rôle important joué par M. Olier et plusieurs membres de l'illustre Compagnie dans la fondation de Ville-Marie.

UN CENTENAIRE

(Suite de la page douze)

ailleurs, il n'en voulait point dans les cours de justice non plus que dans les débats parlementaires. Il s'en ouvrait à Russell: "Je recommande que dans tous les procès-verbaux de la législature, la langue anglaise soit seule adoptée... Les débats toutefois pourraient se faire, soit en français, soit en anglais, à la discrétion du président (Speaker). La constitution de la Louisiane fournit un précédent sur ce point". L'avis du gouverneur prévalut et la substance en passa dans l'article LXI.

Quelle portée faut-il attribuer au discours historique de La Fontaine ou plutôt au cours passage de ce discours où l'orateur proteste contre l'article LXI? Qu'on nous permette encore une parenthèse pour rappeler que La Fontaine n'était pas le premier à parler français dans le Parlement de l'Union. Elu orateur en 1841, Cuvillier a remercié la Chambre en anglais et en français. Ce même jour ou quelques jours plus tard, MM. Viger et Morin discutent en français une résolution d'ajournement. Si l'on se reporte encore au Dossier, pièce No 7, en y verra que forcément les députés canadiens-français parlèrent français dès la première session du Parlement.

Avant toute chose, possédons-nous le texte authentique du morceau d'éloquence de La Fontaine? Les historiens l'ont cité avec quelques variantes. La Fontaine ne paraît pas avoir écrit son discours. Du reste, du 9 au 13 septembre, les événements se sont précipités à une telle allure que l'orateur eût pu difficilement rédiger quoi que ce soit. L'*Aurore des Canada* (26 septembre 1842, p. 1-2) reproduisait, de la *Minerve*, un texte de La Fontaine, sous le titre de: "Notes du discours prononcé par M. La Fontaine, dans la Chambre d'Assemblée, le 13 septembre courant." Le 30 septembre, le *Canadien* (p. 2, col. 2, et p. 3, col. 1) reproduisait à son tour et très exactement les mêmes notes coiffées du même titre. Ces notes sont-elles de La Fontaine ou du courriériste parlementaire? Rien ne permet d'en décider. Tout au plus quelques lourdeurs de forme, quelques incorrections grammaticales nous feraient-elles attribuer ces notes au courriériste. On pourrait, il est vrai, mettre ces fautes ou incorrections sur le compte de l'improvisation. Car il paraît bien que le morceau fut improvisé. Par sentiment de l'inutilité du geste ou par souci d'éviter des embarras à leurs alliés du Haut-Canada, les députés canadiens-français s'interdirent toute critique trop ouverte contre les injustices de l'Union. Au Conseil législatif, la protestation de Jules Quesnel contre l'uninlinguisme officiel n'avait rallié que le protestataire. Des interrupteurs ont provoqué la protestation de La Fontaine; car il semble qu'il y eut deux interrupteurs. Les journaux canadiens-français ont parlé de M. John Henry Dunn, ministre et député de Toronto. Et, dans la correspondance parlementaire de la *Minerve*, La Fontaine s'en prend au député de Toronto. Mais on lit dans le *Quebec Mercury* (20 sept. 1942, p. 2, col. 1ère): "Mr. Draper apologized to Mr. La Fontaine for having unnecessarily, as it appeared, interrupted him — it arose from his not fully catching his words... He felt at a crisis like this how important it was that his course should be thoroughly understood." Quoi qu'il en soit, et qu'il ait improvisé ou non, La Fontaine, c'est connu, écrivait et parlait assez correctement sa langue. Ses écrits, sa correspondance en témoignent; il possédait son français mieux que Papineau, mieux que Morin, mieux même qu'Etienne Parent. Dans notre dossier (voir pièce No 5), nous avons donc cité le texte recueilli par Antoine Gérin-Lajoie. Il nous paraît de forme plus correcte que tout autre. Et l'on voudra se rappeler que l'auteur de *Dix ans au Canada* pouvait se targuer d'une "connaissance personnelle... des hommes et des choses pendant une période de plus d'un quart de siècle."

Que effet obtint ce discours? L'impression produite sur une partie de la presse anglaise offre quelque chose d'amusant. La *Montreal Gazette* (19 sept. 1942) note que La Fontaine a parlé dans sa langue maternelle *(in his vernacular)*. Le *Quebec Mercury* ne rapporte rien ou si peu que rien du discours. L'orateur, y lit-on, a parlé d'une voix basse. On l'entendait à peine de la galerie de la presse. Le journal sent même le besoin de s'excuser de son résumé trop bref; par le peu de familiarité de son reporter avec la langue française. Le *British Colonist* atteint au chef-d'oeuvre dans son compte rendu. Deux lignes: "Alors M. La Fontaine se leva et parla en français... M. La Fontaine s'adresse à la Chambre en français pendant au delà de deux heures."

La Fontaine parlait bien l'anglais. Pour Kincks, on l'a vu plus haut, l'usage exclusif de l'anglais, au parlement des Canadas-Unis, ne pouvait embarrasser les chefs canadiens-français. Pour justifier son interruption, M. Dunn fit précisément valoir que "the honourable gentleman could speak English very well." Pourquoi La Fontaine, dans une circonstance où il lui importe qu'il se fasse comprendre de toute la Chambre, choisit-il de parler français? Sans doute manie-t-il plus facilement sa langue maternelle. On peut l'en croire aussi, quand de ce discours français, il prétend faire une solennelle protestation contre la pensée inspiratrice de l'Acte d'Union. Pour saisir, en effet, la pleine signification de cette manifestation oratoire, il faut la replacer dans le milieu où elle se produisit, et dans les circonstances dramatiques de ce 13 septembre 1842. La Fontaine est alors député de North York, Haut-Canada, où ses amis réformistes l'ont fait élire après sa défaite dans Terrebonne. Le gouverneur vient de lui offrir le poste de chef du gouvernement. Ce poste, le gouverneur général le lui a offert non comme à un simple individu, ni même au chef d'un simple parti politique, mais au chef d'une nationalité. "Je me sens toujours le même désir d'inviter la population d'origine française de cette province", lui a écrit sir Charles Bagot, "à prêter son aide et sa coopération sincère à mon gouvernement". Quelques jours plus tard, dans une dépêche au ministre des colonies, Bagot devait préciser encore davantage sa pensée: "Je me suis tourné vers les Canadiens français; je me suis tourné vers eux, comme vers une race et un peuple plutôt que vers un parti" *(As a race and a people rather than a party)*. C'est environné de tout ce prestige que Louis-Hippolyte La Fontaine a prononcé son discours français. Trois jours plus tard, il serait chef de gouvernement; il le serait avec participation des siens au nouveau ministère et partage égal des portefeuilles avec ses alliés du Haut-Canada. Ces faits revêtaient une importance qui ne pouvait échapper aux autorités coloniales et métropolitaines. En vérité que se passe-t-il entre le 13 et 16 septembre 1842? Grâce à la collaboration du jeune chef canadien-français, une crise qui aurait pu devenir fatale aux Canada-Unis, va se dénouer dans l'ordre et la paix, par le jeu normal des institutions politiques. Mais il y a plus. Le jeune chef devient, par la force des choses, dans l'histoire constitutionnelle de l'empire, l'un des protagonistes de l'une de ses plus considérables évolutions. Après de tels événements et un pareil revirement de situation, comment maintenir l'ostracisme contre la langue du chef du ministère? Que restait-il du fameux article LXI?

Une abrogation ne peut plus tarder. Bagot meurt. Sir Charles Metcalfe remet tout en question et provoque la démission du ministère La Fontaine-Baldwin. La bataille de la langue continue. A l'ouverture de la session parlementaire de 1844, John Prince, député d'Essex, et Robert Christie, député de Gaspé, entreprennent de faire élire Augustin-Norbert Morin, au poste de président de la Chambre, contre Allan McNab. Ils invoquent, en faveu de Morin, la nécessité, pour la fonction de président, d'une connaissance parfaite des deux langues. Morin est défait, mais par trois voix seulement. Le 3 décembre, un autre débat s'engage sur la question de langue. Joseph Laurin, jeune député de Lotbinière, proteste contre l'usage trop exclusif de l'anglais à la mentaire qui veut que toute proposition soit traduite d'une langue dans l'auptre, selon qu'elle aura été rédigée dans l'une ou l'autre. Chauveau, McNab, le procureur général Smith, La Fontaine, Morin, prennent part à la discussion. Smith, McNab, le procureur général Smith, La Fontaine, Morin,, prennent part à la discussion. Smith, McNab accorderaient volontiers la traduction sur demande. Les orateurs canadiens-français la réclament comme un droit et dans tous les cas. "Ne serait-il pas humiliant", s'exclame Chauveau, "qu'à chaque motion un Canadien français fût obligé de demander une traduction?" Le 19 décembre 1844, toujours dans la même session, Joseph Laurin, député de Lotbinière, appuyé par Denis Bertrand, député de Rimouski, fait décider "que tous les bills et documents soumis à la considération de cette Chambre, soit imprimés en nombre égal dans chacune des langues anglaise et française." Toutefois les partisans de l'unilinguisme n'ont pas abandonné leurs dernières positions. Les "règles et règlements" de l'Assemblée législative ont statué (art. 38), que toute motion écrite et secondée sera lue en anglais et en français par l'orateur, s'il possède ces deux langues, à défaut de quoi l'orateur n'en fera lecture qu'en sa langue maternelle, laissant au greffier ou à son assistant de la lire en l'autre langue. Ce texte autorise-t-il la présentation d'une résolution rédigée uniquement en français? Le 17 février 1845, Allan McNab déclare hors d'ordre une résolution de Joseph Laurin, député de Lotbinière, parce que écrite en français et dérogatoire par conséquent, estime-t-on, à l'article LXI de la Constitution. Un débat orageux s'ensuit. Morin déclare contre nature des lois de cette espèce et aucunement sujettes à obéissance. Une loi qui prétend empêcher un peuple de parler sa langue, soutient La Fontaine, est immorale et nulle de fait. On demande le vote. Trente et une voix appuient la décision de l'orateur. Trente la réprouvent. Un ministre canadien-français, Denis- Benjamin Papineau, a donné la voix majoritaire. Le pauvre homme, raconte un journal de l'époque, "se leva et s'assit deux ou trois fois, comme un homme qui va faire une action qui répugne à son coeur, mais qu'il accorde pourtant aux exigences de sa position". M. Papineau veut expliquer son vote. Les protestations, les cris étouffent sa voix.

Pendant ce temps-là, dans le domaine officiel, la langue française ne laisse pas de gagner chaque jour du terrain. Au parlement le "bureau du traducteur français" est tellement surchargé de besogne qu'en 1845, il faudra accorder au chef de ce bureau trois assistants français. L'heure paraît donc venue de tenter contre l'article LXI l'assaut définitif. La Fontaine y prélude le 9 décembre 1844. Il demande copie de la correspondance échangée depuis 1840, entre le gouvernement de la province et le gouvernement impérial, au sujet de la question de langue. Le 13 décembre, réponse plutôt réticente de sir Charles Metcalfe; aucune correspondance sur ce sujet n'a été trouvée "si ce n'est une dépêche confidentielle du gouverneur général au Secrétaire d'Etat de Sa Majesté, et une dépêche confidentielle de Sa Seigneurie, en réponse à cette première". Sir Charles Metcalfe ajoute qu'il "ne se croit pas libre de mettre ces documents devant la Chambre". Il ne restait à la La Fontaine qu'à pousser son offensive et à demander l'abrogation pure et simple de l'article LXI. Y avait-il témérité à tenter la chose? Que cas ferait le ministère d'une pétition dont il n'aurait pas eu l'initiative et sur un sujet aussi inflammable? Comment obtenir l'assentiment de sir Charles Metcalfe, alors dont toute la ferveur de son "britishisme" exalté et qui ne veut voir dans l'opposition parlementaire, composée en majorité de députés canadiens-français, qu'une poignée de séditieux?

D'autre part La Fontaine et ses amis peuvent compter sur le caractère désuet de l'article LXI, devenu intolérable depuis l'évolution politique de la province. Ils peuvent tabler aussi sur les embarras politiques de Metcalfe. Le dictateur gouverne un peu comme Sydenham, contre le sentiment profond des deux provinces, par un régime d'expédients toujours renouvelés et toujours précaires. Une pétition comme celle de La Fontaine accule rait deux des ministres du gouverneur, MM. Viger et Papineau, à une situation intenable. Ils auraient à choisir ou de se déshonorer devant leurs compatriotes ou de démissionner en précipitant une crise ministérielle. Restait une solution inespérée et presque invraisemblable, et ce serait que, par impuissance d'empêcher l'intervention de La Fontaine, ou jugeant trop malhabile de s'y opposer, le gouvernement se l'appropriât pour en recueillir le bénéfice.

L'inattendu se produisit. Le 11 janvier 1844, le jour m'me où sir Charles Metcalfe faisait parvenir à la Chambre sa réponse réticente à la résolution de La Fontaine, M. Denis-Benjamin Papineau donnait avis d'une "adresse" prochaine à Sa Majesté pour l'abrogation de l'article LXI.

(Article paru dans la *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, juin 1948).

SAUVES A TEMPS



Mme H. Kelso tient ici dans ses bras son enfant, au moment de descendre de l'avion qui les a ramenés du village ontarien de Favorable Lake, à Winnipeg. 25 femmes et 50 enfants de cette localité ont dû être évacués, à cause du danger des feux de forêt.



A tous les Canadiens français, particulièrement à ceux qui ont été les instigateurs de notre prodigieuse expansion industrielle et commerciale,

VIVE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE !

Pièces de rechange authentiques "Chrysler" pour
DODGE—De SOTO—CHRYSLER—PLYMOUTH
40 COMMIS COMPETENTS A VOTRE DISPOSITION — L'ON N'ATTEND PAS CHEZ
Jarry Automobile Limitée
CAMIONS DODGE TRUCKS
DISTRIBUTEURS DeSOTO & DODGE
4382, rue SAINT-DENIS — PL. 8221

VIVE La St-Jean-Baptiste VIVE

En ce 24 juin, nous formulons des voeux pour le bonheur familial et la prospérité matérielle de tous les Canadiens français.

CLERMONT MOTORS LIMITED
Distributeurs pour l'est du Canada
CHRYSLER — PLYMOUTH
PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES DE CHRYSLER CORPORATION
pour DODGE — DE SOTO — CHRYSLER PLYMOUTH — ainsi que CAMIONS FARGO et DODGE
5363-99 rue St-Denis — TA. 6301

Honneur aux Canadiens français !



POUR SERVICE DE LIVRAISON RAPIDE ET EFFICIENT
par hommes bien entraînés, courtois.
En uniforme et responsables.
Toutes marchandises assurées.

* * *

Livraison Métropole
L. GRAVEL, propriétaire
Pour information concernant nos tarifs spéciaux de contrat, signalez CH. 1184
1205 EST, rue DORCHESTER

24 JUIN

Les Canadiens français ont le devoir de maintenir des traditions qui leur sont propres et qui ne peuvent qu'aider au développement de notre pays.

Nous saluons l'oeuvre de la Société Saint-Jean-Baptiste qui a tant fait en ce sens.

Leduc Automobiles Limitée
DEPOSITAIRES :
AUTOS et CAMIONS CHEVROLET — OLDSMOBILE
VENTE — PIECES — SERVICE
3421, avenue du Parc (près Sherbrooke) Montréal

Le Comité exécutif siégerait à Halifax

Rien dans la charte ne l'en empêche — Il possède d'ailleurs son quorum de quatre — Le précédent de New-York au temps de la réorganisation financière

On le sait déjà, quatre membres du Comité exécutif sur les six qui forment le total de cet organisme, sont présentement à Halifax où ils prennent part, cette semaine, à la conférence de la Fédération canadienne des maires et des municipalités.

Or, on croit savoir que ces quatre commissaires tiendront des séances régulières de leur Comité, dans la capitale de la Nouvelle-Ecosse, tout comme s'ils se trouvaient réunis à l'hôtel de ville. Aussi bien, ils constituent déjà un nombre suffisant aux yeux de la charte pour tenir des réunions légales, car le quorum du comité exécutif est de quatre membres.

Au surplus, aucune disposition de la constitution montréalaise n'interdit à l'exécutif de siéger ailleurs qu'au siège ordinaire de leurs délibérations.

D'autre part, la charte exige que le directeur des services municipaux soit présent lorsque le Comité des six tient séance, sous peine d'irrégularité des décisions; toutefois, l'adjoint du directeur des services, en l'espèce M. Lucien Hétu, peut remplacer son chef, Me Louis-A. Lapointe, auprès de l'exécutif. Et M. Hétu se trouve présentement à Halifax en compagnie des quatre commissaires: MM. J.-O. Asselin, R. F. Quinn, Paul Dozois et Gordon Pitts. Il en est de même de M. C.-E. Longpré, secrétaire du comité exécutif.

Les gérants municipaux auront donc tout le loisir de tenir à Halifax toutes les réunions qu'ils voudront, et revêtues de la plus complète légalité. Mais ces séances du comité Asselin en dehors de l'hôtel de ville ne constituent pas un précédent, puisque le comité exécutif du temps a siégé à New-York à l'époque de la réorganisation financière municipale.

M. Aimé Cousineau, directeur du service d'urbanisme, met la dernière main à la préparation du nouveau tracé en vue de l'extension de l'avenue Mont-Royal du côté de l'est et il se pourrait que M. Cousineau en soumettre l'approbation à MM. Asselin, Dozois, Pitts et Quinn durant leur séjour à Halifax. De la sorte, le projet pourrait être inscrit au feuilleton de la séance échevinale du 29 juin; il ne l'est pas encore; pourtant on est sur le point d'adresser l'ordre du jour aux conseillers en vue de la réunion de mardi prochain.

Deux frères se noient près de Valleyfield

Valleyfield, 23 — Deux frères se sont noyés lundi après-midi dans les eaux du lac St-François. Les victimes sont: MM. Claude et Pierre Cailhier, âgés respectivement de 18 et 17 ans. Tous deux étaient à se baigner en face de l'ancien camp militaire de l'endroit lorsque Claude disparut soudainement sous l'eau. Pierre se lança à son secours, mais Claude s'est agrippé à son frère et l'a entraîné sous l'eau. Tous deux se sont noyés. Les cadavres ont été repêchés vingt minutes plus tard. Un verdict de mort accidentelle a été rendu par le coroner de la région.

JE ME SOUVIENS
Cardiale salutation à nos clients et amis à l'occasion de la St-Jean-Baptiste.
LANROL MOTORS LIMITED
FARGO — CHRYSLER — PLYMOUTH
1646 ouest, rue Sainte-Catherine — FI. 6383

24 JUIN

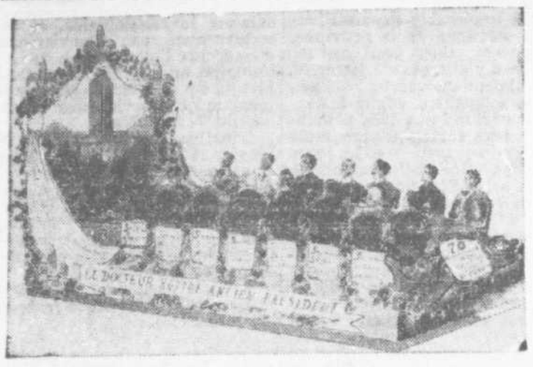
A tous nos concitoyens et amis, les voeux de succès et de prospérité d'une maison essentiellement canadienne-française.

* * *

FIFLE AUTOMOBILES LIMITEE
141 est, avenue Mont-Royal — HA. 6225

24 JUIN

EN CE JOUR DE
La St-Jean-Baptiste
NOUS OFFRONS NOS HOMMAGES ET NOS VOEUX A TOUS NOS COMPATRIOTES CANADIENS-FRANÇAIS
SNYDER AUTOMOBILE COMPANY
4548, rue SAINT-DENIS Juste au nord de Mont-Royal PL. 1027
Dépositaires du
FAMEUX COACH "STANDARD"



Le 13 mai 1878, une foule nombreuse et enthousiaste "encombrait" la vaste salle du Cabinet de lecture paroissial (cet édifice, élevé rue Notre-Dame en 1859, fut démoli en 1911 pour faire place à l'immeuble "Transportation"). Sous la présidence du docteur J.-P. Rottot, l'assemblée générale de l'Association Saint-Jean-Baptiste devait adopter de nouveaux règlements qui permettraient l'établissement d'une section locale dans chacune des paroisses de la ville et de la banlieue. Une faible opposition, qui voulait s'en tenir aux règlements de 1843, fut balayée, car il s'agissait de "faciliter les réunions de la Société en évitant de trop grands déplacements". Un paragraphe des statuts et règlements prévoyait que lors des défilés et manifestations publiques, la préséance serait déterminée par le degré d'ancienneté de chaque paroisse, mais qu'à tour de rôle, à commencer par la plus ancienne, chaque paroisse aurait droit au premier rang. Les quatorze sections fondées à cette occasion furent les suivantes : Notre-Dame, Saint-Jacques, Saint-Joseph, Sainte-Brigide, Sacré-Coeur, Saint-Vincent-de-Paul, La Nativité de la Sainte-Vierge d'Hochelaga, l'Enfant-Jésus du Coteau Saint-Louis, Saint-Jean-Baptiste, Notre-Dame-de-Grâce, Saint-Henri des Tanneries, Saint-Gabriel, Saint-Paul et Sainte-Cunégonde. Sur le char prendront place les présidents actuels des sections paroissiales dont on fête aujourd'hui le soixante-dixième anniversaire.

1,000 Chinois noyés par une inondation

Nankin, 23 (A.P.) — Une inondation due à des pluies torrentielles a fait périr 1,000 résidents de Foutchéou, en Chine, et laisse sans abri le quart des habitants de cette ville de 800,000 âmes. Le premier ministre Wong Wen-Hao a dépêché par avion des secours d'urgence vers ce port situé à l'embouchure de la rivière Min. Ses bureaux n'ont reçu aucune autre nouvelle de cette ville depuis vendredi; et ils avouent que le bruit de ce désastre est pour eux une complète surprise.

LA CITE ET LES ARTS

LE GALA ARTISTIQUE

Montréal ne néglige pas les arts; loin de là; il y a les *Variétés Lyriques, Les Compagnons*, le théâtre de Gratien Gélinas, etc. Chaque mois la Cité reçoit des chanteurs, des pianistes, des violonistes, etc., de réputation internationale.

Dans ce domaine des arts, chant et musique instrumentale, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal fait large part. Au cours des mois d'hiver chacune de ses nombreuses sections paroissiales choisit un jeune artiste, qui sera le représentant de sa paroisse au Gala Artistique, ordinairement le 18 mai, date de la fondation de Montréal. Alors il y a des lauréats; de magnifiques prix en argent sont remis. Le Gala Artistique 1948 eut lieu le 14 mai dernier; il fut un succès sans précédent. Le Dr Alcide Martel, directeur général, en était l'organisateur.

LE GALA BLEU ET BLANC

Les Lauréats de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal constituent maintenant un groupe imposant; la Société, soucieuse de donner à ses jeunes artistes une scène qui les fasse mieux connaître, les encourage, et leur donne même l'opportunité de quelque engagement intéressant, a entrepris en septembre 1947 un nouveau gala auquel sont invités à participer les lauréats des Galas Artistiques organisés depuis 1940 par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

On lira avec intérêt la liste des artistes qui peuvent avoir l'opportunité de participer au Gala Bleu et Blanc:

Chant:

1940 Marie Létourneau
1941 René Landreville
1942 Madeleine Pilon
1943 Denise Mainville
1944 Jeannine Séguin
1945 Léo Laurin
Roger Dion
1946 Thérèse Cordeau
1947 Abrano Carfagnini
1948 Louis Quilico

Musique instrumentale:

Mireille Chabot (piano)
Roland Proulx (violon)
Jeanne Casavant (piano)
Paul-André Asselin (piano)
Jocelyne Binet (piano)
André Leroux (violon)
Henriette Comtois (piano)
Berthe Sauvé (piano)
Marie-Claire Laflamme (alto).

La grève à la "Canadian Silk"

Québec, 23 (D.N.C.) — Un changement a été apporté à la réunion des deux groupes intéressés dans le règlement de la grève de *Canadian Silks Products* de Sherbrooke. C'est à Montréal que M. C. Miron, conciliateur en chef du ministère du travail, tentera de raccorder ouvriers et patrons dont les activités sont paralysées depuis plus de 70 jours par une grève. Il y a dix jours, le ministre du travail, l'hon. Antonio Barrette, avait invité les ouvriers et les patrons à le rencontrer à Québec. Au cours de l'entrevue, M. Barrette avait soumis une formule de compromis qui fut acceptée par les ouvriers et refusée par la compagnie. Il fut donc tenté de régler la grève d'une autre façon, et c'est ce que tentera aujourd'hui le conciliateur Miron.

Trois enfants blessés

Trois enfants ont reçu des blessures assez graves dans des accidents survenus lundi. Ils ont été transportés à l'hôpital Ste-Justine où ils sont gardés sous observation.

Les petites victimes sont Nicole Désiliers, 2 ans, 4562 rue Messier, qui a fait une chute du second étage, dans l'escalier de la demeure de ses parents; Yves Patry, 6 ans, 2364 St-Zotique, heurté par une bicyclette; et Lucie Morency, 4 ans, 4735 rue Garnier, qui a fait une chute du balcon de la demeure de ses parents. Elle souffre d'une fracture du crâne.

Boutique de pharmacien d'autrefois

Toronto. — Une officine de pharmacien du genre de celle où allait votre arrière-arrière-grand-père dans les dernières années du 18e siècle sera exposée à l'hôtel Royal York, à Toronto, lors du 79e congrès annuel de l'Association médicale canadienne. Rien ne manque à cette boutique qui est la propriété des Laboratoires Smith, Kline & French, fabricants de spécialités pharmaceutiques à Philadelphie. Sur les étagères sont rangés tous les remèdes et toutes les drogues de l'époque coloniale: huile de Chine, camphre, menthe, myrrhe, écorce sacrée et sangsues pour sucer le sang. Que nous sommes loin des pharmacies d'aujourd'hui avec leurs bars, leurs produits de beauté, leurs bonbons et leurs réveille-matin!

Cette officine fut fondée par le docteur Joseph Bringhurst de Wilmington, Delaware, en 1793. Elle contient, outre son approvisionnement de produits chimiques et de médicaments, une précieuse collection de verres soufflés, de mortiers et de pilons, et quelques livres de comptabilité du temps de Bringhurst. Les docteurs qui examineront attentivement le vieux livre d'ordonnances magistrales constateront qu'il y a tout juste 100 ans le simple rhume était responsable de la plus grande partie des consultations médicales. Alors que le docteur d'aujourd'hui prescrit les sulfamides et la pénicilline, les praticiens d'autrefois employaient les sangsues et les bistouris.

Parmi les ustensiles qu'employait le pharmacien de l'équipe coloniale figurent un bistouri à saignée avec sa tasse, des sangsues, un instrument pour arracher les dents, des mortiers et des pilons, de primitives balances et une presse à teinture en bois.

On y voit aussi une copie du portrait de Joseph Bringhurst par Robert Fulton ainsi que de vieux livres de comptabilité et une première édition de Codex des Etats-Unis.

CRIMINELLEMENT RESPONSABLE

Jean-Paul Latour a été trouvé responsable de la mort de trois jeunes gens qui se sont noyés près de Berthier.

Berthier, 23 — Jean-Paul Latour, de Berthier, a été trouvé criminellement responsable de la mort de trois jeunes gens qui se sont noyés en face de l'île Saint-Ignace, lorsque l'automobile qu'il conduisait a plongé dans les eaux du fleuve Saint-Laurent.

A l'enquête du coroner tenue lundi, sous la présidence du Dr Gérald Gervais, trois survivants de la tragédie, Léandre Laforest, Claude Plante et Jean-Noël Laforest, se sont accordés à dire que Latour était en état d'ivresse lorsque l'accident est survenu.

Selon le témoignage du détective Elzéar Desjardins, qui a fait enquête dans cette affaire, il semble que Latour a pris la mauvaise descente vers le débarcadère du traversier. L'auto a frappé une palissade, a dérapé et est tombé dans l'eau.

Le Dr Rosario Fontaine, médecin légiste, a déclaré qu'après avoir fait l'examen de Latour, il a constaté que son sang contenait 1.5 d'alcool, ce qui ne veut pas dire qu'il était en état d'ivresse.

Si l'examen avait été fait immédiatement après l'accident, il aurait pu constater 2 pour cent d'alcool, ce qui aurait voulu dire que Latour n'était pas dans un état normal et était incapable de conduire une auto. Il se trouvait dans un état qui le portait à l'excitation.

Après 15 minutes de délibérations, le jury a trouvé Latour criminellement responsable de la mort des trois jeunes gens.

Ford fait une offre à 110,000 ouvriers

Détroit, 23 (A.P.) — La compagnie Ford vient d'offrir à ses 110,000 employés membres du C.I.O. une augmentation de salaire qui se chiffre à 11 cents l'heure de plus pour ceux qui gagnent moins de $1.50 de l'heure et à 14 cents pour ceux qui gagnent plus. L'union des employés, qui réclamait une hausse de 30 cents, n'a pas encore répondu à cette offre, la première que Font Ford depuis que les unionistes ont entrepris pour la troisième année de suite depuis la fin de la guerre une campagne en faveur de l'augmentation des salaires dans toute l'industrie américaine de l'auto. Jusqu'ici la compagnie, au lieu d'une hausse, avait laissé prévoir une diminution des salaires. Mais, depuis le début de la campagne, deux de ses principaux rivaux ont accordé des augmentations, soit 13 cents pour les 90,000 employés de Chrysler et 11 cents pour les 225,000 de General Motors. Ford explique donc, qu'à cause de ces hausses il ne lui est plus possible d'affirmer que les salaires chez lui sont en moyenne plus élevés de 6 cents l'heure que chez ses compétiteurs. Il a demandé que son offre d'hier englobe l'assurance-hospitalisation réclamée par l'union.

L'indemnité des députés

Ottawa, 23 (C.P.) — Les jours de travail payés se sont terminés hier pour les députés fédéraux, au moins pour cette saison. Tous les membres ont ainsi droit à une indemnité de session de $4,000.

A la fin de l'année, ils toucheront une somme supplémentaire de $2,000 exempte d'impôts. Cette somme est considérée comme une allocation des dépenses annuelles. Si la session se poursuit jusqu'en septembre prochain, les députés ne toucheront rien pour les séances d'automne. Toutefois, si le gouvernement ouvre une nouvelle session à ce moment, les députés recevront une nouvelle indemnité de $4,000, laquelle sera payée sur une base mensuelle.

La couleur du temps...

Prague, 23 (A.P.) — Les parlementaires tchèques ne sont pas toujours parfaitement conséquents avec eux-mêmes. Mme Bozena Machacova-Dostalova, par exemple, qui est femme-députée en Tchécoslovaquie, s'élève contre la "silhouette nouvelle", à cause de la dépense d'étoffe qu'entraine le rallongement des jupes. Mais elle oublie volontiers les encouragements qu'elle a donnés aux paysannes de son pays que celles-ci conservent leur costume national, lequel ne comprend toutefois pas moins de six jupons différents, tous selon le style "ballerine".

* * *

Vienne, 23 (A.P.) — C'est bien la peine de s'occuper du cas des personnes disparues ou enlevées par des groupes étrangers pour se voir enlever soi-même. C'est pourtant ce qui vient d'arriver au chef de la police autrichienne, à Vienne, Anton Marek. Marek n'a pas été revu après un appel téléphonique que son épouse prétend avoir été fait par un capitaine des troupes russes de garnison avec lequel son mari était en rapports fréquents depuis quelques jours.

* * *

St. Helens, Oregon, 23 (A.P.) — Le service de l'aqueduc de St. Helens, dans l'Oregon, a décidé de se passer désormais des services des quatre castors qu'il avait engagés pour prendre soin de ses réservoirs d'eau. Oui, vous avez bien lu: quatre castors!... On en avait en effet assez de la main-d'oeuvre humaine qui causait des embarras par ses exigences continuelles. Ces quatre animaux furent donc installés dans un ravin voisin des réservoirs, avec l'espoir qu'ils construiraient, selon leur instinct naturel, des barrages capables de retenir l'eau nécessaire pour la saison sèche. Les castors firent d'abord merveille. Ils n'exigeaient aucun salaire, travaillaient plus longtemps qu'aucun ouvrier à deux pattes n'y consentira jamais et bâtissaient des digues, tel que prévu. Mais ils ont tout simplement refusé de se conformer aux plans des ingénieurs municipaux. Au lieu d'aider à emmagasiner l'eau, ils ont par leurs digues détourné le cours de ruisseaux qui alimentaient les réservoirs. Et maintenant les voilà congédiés...

Coupable de vol à main armée

Jacques Chamberland, 37 ans, a comparu lundi devant le juge Gérald Almond et a avoué sa culpabilité à l'accusation de vol à main armée de $65 qu'il a dérobé à un employé de la maison Tousignant & Frères.



Datant de 1793, cette très vieille pharmacie—sans cigarettes, ni bar, ni lames de razoir—accueillera les médecins présents au 79ème Congrès Annuel de l'Association Médicale Canadienne, qui aura lieu à Toronto du 21 au 25 juin à l'Hôtel Royal York. Cette officine, qui appartient aux Laboratoires Smith, Kline & French, contient plus de 1,000 objets de l'Amérique d'autrefois. Ci-dessus, Jean Durand exécute une ordonnance pour Dorothy Bennett comme au temps de l'époque coloniale.

24 JUIN

A nos compatriotes canadiens-français, dont la fête nationale sera célébrée par de grandes manifestations patriotiques, le 24 juin prochain, les hommages de la

•

DOMINION TEXTILE
COMPANY LIMITED

HOMMAGES
à tous nos compatriotes
CANADIENS-FRANÇAIS
★
H. Rainville Enr'g
DISTRIBUTEURS EN GROS
Tabac - Bonbons - Cigares
Cigarettes
1170-72, boul. St-Laurent
PL. 6033

24 JUIN
Hommages à la Société Saint-Jean-Baptiste, gardienne de notre langue, de nos institutions et de nos droits.
•
A l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, nous sommes heureux de présenter nos voeux les meilleurs à tous nos compatriotes et en particulier à notre nombreuse clientèle
P. A. ASSELIN
MARCHAND DE FOURRURE
1439, rue AMHERST — FA. 3517*

Hommages à tous mes compatriotes
LE PHOTOGRAPHE CONNU
STUDIO Albert Dumas Limitée
Montréal LA. 5478
309 est, rue Ste-Catherine (près St-Denis)

24 JUIN
Fête nationale des Canadiens français
A cette occasion, nous désirons rendre hommage à nos compatriotes canadiens-français, clients et amis, ainsi qu'aux citoyens qui font l'honneur de la nation.
A tous nos meilleurs voeux et un chaleureux merci à ceux qui nous font confiance.
Alex. BREMNER
LIMITED
MATERIAUX de CONSTRUCTION
Maison fondée en 1872
TOITURES DE TOUTES SORTES
Quels que soient les matériaux de construction dont vous ayez besoin — voyez BREMNER. Depuis plus de 70 ans, les constructeurs et les propriétaires de Montréal ont toujours trouvé ici une série complète de matériaux de construction et de peinture. Nos six succursales à Montréal et dans la banlieue vous assurent un service rapide.
1040, RUE BLEURY — TA. 2254

CANADIENS-FRANÇAIS!
Soyons fidèles à nos traditions, à notre langue et à notre foi
● Que la tradition de foi, d'honneur, de courage et de loyauté, identifie avec toute l'histoire de notre race, soit notre guide pour avancer le front haut et d'un pas ferme vers l'avenir!
● A tous ceux et celles que que avons l'honneur de servir, à nos amis, à nos compatriotes, nos voeux les meilleurs à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste.
Léo Dandurand
Café Martin
Le meilleur restaurant français au Canada
1521 RUE DE LA MONTAGNE MA. 7525

Hommage à la
Société Saint-Jean-Baptiste
de Montréal

LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Participons tous
aux célébrations de
notre fête nationale



CANADIENS FRANÇAIS !

Soyons fidèles à nos traditions, à notre langue et à notre foi

Nous sommes le nombre,

Pourquoi ne serions-nous pas la force?

LA LAURENTIENNE

Compagnie d'Assurance sur la vie

LEVIS, QUE.



LA PAIX DE MONTREAL

La ferme politique de Frontenac et le traité de Ryswick fournirent à l'habile diplomate qu'était M. de Callières l'occasion de conclure une paix générale entre toutes les tribus indiennes et de réconcilier enfin les Cinq-Nations avec la France. Après de longs et difficiles pourparlers, le gouverneur réussit à faire signer par trente-huit tribus la Grande Paix de Montréal (1701). Ce traité solennel, qui ne devait jamais être rompu par la suite, mettait un terme à la terrible guerre iroquoise qui, pendant plus d'un demi-siècle, avait presque sans répit menacé l'existence de la colonie et causé la mort d'un dixième de la population de Ville-Marie.

Puisse notre fête nationale nous inspirer
de travailler ensemble à la prospérité de
de notre chère patrie.
ENSEMBLES DE SPORT ● MAILLOTS DE BAIN
MERCERIES ET CHAPEAUX POUR HOMMES
GASTON HINTON LIMITEE
3987 est, Ste-Catherine (près Jeanne d'Arc) FR. 4244

JE ME SOUVIENS
Cordiales salutations à tous nos amis et clients canadiens-français qui célèbrent le 24 juin prochain leur fête nationale.
J.-E. AUDET
MEUBLES, POELES, REGRIGERATEURS
APPAREILS ELECTRIQUES
1214 est, avenue Mont-Royal — FA. 3628

24 JUIN
A l'inspiratrice de tous les bons mouvements de notre vie nationale, la Société Saint-Jean-Baptiste, l'expression de notre admiration et nos voeux de succès constant.
LUCIEN VIAU & ASSOCIES
Comptables agréés
LUCIEN VIAU, C.A.
CHAS. DEROCHES, C.A.
FERNAND RHEAULT, C.A.
159 ouest, rue Craig — MA. 1339

Constitution de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec

1. La Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec est le groupement des Sociétés Saint-Jean-Baptiste régionales de la province de Québec et des sociétés de toute autre dénomination poursuivant les mêmes fins et dont le siège principal est dans la province de Québec.

INCORPORATION

2. La Fédératoin est incorporée conformément à la troisième partie de la loi des compagnies de la province de Québec.

CONFESSIONNALITE

3. La Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec accepte sans réserve la doctrine de l'Eglise catholique.

PATRON

4. Saint Jean-Baptiste, patron des Canadiens français, sera le protecteur de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec.

SIEGE PRINCIPAL

5. Le siège social principal de la Fédération est au bureau de son chef du Secrétariat.

DRAPEAU

6. Le drapeau officiel de la Fédération est le drapeau bleu fleurdelisé à croix blanche.

FEDERATION PROVINCIALE

7. La Fédération présentement constituée est provinciale et ne dépasse pas dans le recrutement de ses membres les limites de la province de Québec.

POUVOIRS

8. La Fédération a tous les pouvoirs conférés aux corporations civiles en vertu de la troisième partie de la loi des compagnies de la province de Québec.

DEVISE

9. La devise de la Fédération sera: "Nos institutions, notre langue, nos droits".

BUTS

10. La Fédération doit:

a) Accroitre l'efficacité de l'action des Sociétés Saint-Jean-Baptiste et des autres sociétés nationales, par la collaboration et l'action concertée;

b) Augmenter le nombre, la valeur et l'influence des sociétés-membres;

c) Mettre au service de la race canadienne-française un organisme puissant et unifié;

d) Faire l'unité dans la race canadienne-française.

AUTONOMIE

11. La Fédération doit respecter intégralement l'autonomie des sociétés-membres.

DECLARATION OFFICIELLE

12. Toute déclaration officielle doit être préalablement approuvée par l'unanimité des membres de l'Exécutif de la fédération.

MEMBRES

13. Toutes les Sociétés Saint-Jean-Baptiste régionales de la province de Québec, de même que toutes les sociétés d'une autre dénomination mais poursuivant les mêmes fins et dont le siège social principal est dans la province de Québec peuvent être membres de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, selon les prescriptions des règlements.

CONSEIL GENERAL

14. La Fédération est dirigée et administrée par un Conseil général formé de conseillers, élus par le Congrès général conformément aux règlements; à la suite de l'élection, les conseillers doivent choisir un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier qui seront appelés les officiers du conseil général et formeront l'exécutif du conseil général. Le président sortant de charge fera toujours partie de l'exécutif du Conseil général, tant que son successeur n'aura pas été lui-même remplacé.

CONGRES

15. Chaque année, à la date et au lieu fixés par les règlements, un congrès général de la Fédération doit être tenu. Outre ce congrès régulier, un congrès spécial peut être convoqué par le Conseil général ou par l'Exécutif ou à la demande des sociétés-membres, selon les règlements.

Le congrès général se compose des membres du Conseil général et des délégués élus par les sociétés-membres selon et aux conditions fixées par les règlements de la Fédération.

Les membres du Conseil général et les délégués ne peuvent avoir qu'un vote.

Le Congrès général en session régulière ou spéciale est l'autorité suprême de la Fédération. Le vote des deux tiers des membres présents est toujours nécessaire pour modifier ou abroger la présente constitution et les règlements de la Fédération. Le Congrès général peut former des commissions de quelques membres pour étudier les principales affaires soumises à ses délibérations et les résolutions transmises par les sociétés-membres.

Rapport de ces commissions est communiqué à l'assemblée générale qui se prononce sur icelui.

POUVOIRS GENERAUX

16. La Fédération aura succession perpétuelle et pourra:

a) Avoir son sceau.

b) Ester en justice.

c) Acquérir et recevoir par achat, donation, testament, legs ou autrement posséder des propriétés mobilières et immobilières; en retirer des revenus, les louer, vendre, échanger, céder, aliéner ou autrement en disposer; emprunter et contracter des obligations; hypothéquer ses immeubles.

d) Percevoir de ses membres des cotisations et contributions.

e) Organiser et diriger des réunions d'études, des congrès, des cours et conférences pour la poursuite de son objet.

f) S'affilier des sociétés, associations ou corporations analogues, même celles en dehors de la province de Québec, les représenter au Canada et être elle-même affiliée à toute société, institution ou corporation à laquelle elle pourra juger bon de s'unir, que ces sociétés, associations ou corporations soient ou non de la province de Québec.

g) Publier, éditer, vendre ou autrement diffuser des ouvrages, des bulletins, des périodiques et des feuilles de propagande conformes à ses desseins et à son objet ou toutes autres publications.

REGLEMENTATION

17. Les règlements actuels de la Fédération, non contraires à la loi, seront les règlements de la Fédération, tant qu'ils n'auront pas été changés ou abrogés par les deux tiers des membres présents au Congrès général; et, sans restreindre ses pouvoirs généraux de réglementation, la Fédération pourra adopter les règlements, ordonnances, règles et délibérations non contraires à la loi, qu'elle jugera opportuns, et les modifier, amender ou abroger, concernant les matières suivantes:

a) L'organisation, la direction et le gouvernement de la Fédération.

b) La gestion et l'administration de ses affaires et de ses biens.

c) L'organisation, la direction, les pouvoirs, le fonctionnement, la régie des assemblées générales de la Fédération et de ses congrès.

d) Le nombre, le choix, la nomination, la destitution, les attributions, les devoirs et la rétribution de ses officiers, agents, serviteurs et employés.

e) La classification, l'admission, les droits, la démission, l'expulsion et les cotisations des sociétés-membres, des sociétés affiliées qu'elles soient ou non de la province de Québec.

f) Les conditions d'affiliation et les privilèges et obligations des sociétés affiliées à la Fédération, qu'elle soient ou non de la province de Québec.

g) L'emploi des fonds, la création et la perception des revenus.

h) L'adoption, la modification, la mise en vigueur et l'abrogation des règlements, ordonnances, règles et délibérations de la Fédération, de ses assemblées générales et de ses congrès.

i) Et généralement, tout ce qui se rattache à l'objet de la Fédération, à son organisation, à sa régie, à son fonctionnement, à son administration, à la mise en oeuvre de ses moyens d'action et à l'exercice de ses pouvoirs.

AUMONIERS

18. L'aumônier général de la Fédération est nommé par l'autorité religieuse.

EXERCICE DES POUVOIRS

19. Les pouvoirs accordés à la Fédération peuvent être exercés par l'assemblée générale des sociétés-membres réunies en congrès général ou par un comité, bureau ou conseil, suivant ce qui pourra être déterminé par les règlements eux-mêmes.

Message du Président général

Quel enthousiasme dans le coeur de chacun de nos compatriotes lorsque arrive le 24 juin. C'est la fête du patriotisme, c'est le jour où l'on est plus heureux que jamais de se proclamer canadien français.

Oui, mes chers compatriotes, célébrez avec joie la Saint-Jean-Baptiste, proclamez partout notre fierté française.

Au cours de l'année notre Société contribue constamment à l'éveil du sens national; elle ne perd aucune occasion d'apporter aux nôtres de nombreux témoignages de foi en l'avenir de notre nationalité.

En cette fête de la nation alors que nous avons voulu célébrer particulièrement La Cité, Ville-Marie, Montréal, il est bon de considérer la grandeur de notre petite patrie, notre ville.

Ici sur cette île de Montréal les descendants des premiers colons français ont dû livrer dans tous les domaines les luttes les plus diverses. Dans la politique, dans l'économique, dans le social, etc., etc., depuis plus de trois cents ans nous nous sommes battus avec courage.

Depuis 1834 notre Cité a vu naître et grandir la Société Saint-Jean-Baptiste; aussi rien d'étonnant que nous ayons pensé à chanter cette année les gloires de notre ville, car pour nous Montréal c'est La Cité.

La vie de notre Société est intimement liée à Montréal, au point qu'il est de notoriété que, sans la Saint-Jean-Baptiste, La Cité ne serait pas ce qu'elle est.

La Société Saint-Jean-Baptiste a contribué énormément au règne de la foi chrétienne en La Cité, symbolisée depuis 1924 par la Croix du Mont-Royal; elle a imprégné notre ville d'un caractère nettement français, caractérisé depuis janvier dernier, à la suite de longues campagnes, en un drapeau : le Fleurdelisé.

La Croix, le Fleurdelisé, voilà nos signes de ralliement, nos gages d'espérance.

Arthur TREMBLAY,
président général.

A l'occasion de la Fête Nationale, nous adressons à nos compatriotes, nos hommages et nos meilleurs voeux de prospérité.
GENIN, TRUDEAU & CIE LTEE
38 est, rue NOTRE-DAME — PL. 3926
MONTREAL

Paris plus exigeant pour ces navires

Paris, 23 (S.F.I.) — L'ambassadeur de France à Rome a, depuis la formation du nouveau gouvernement italien, effectué plusieurs démarches pour obtenir la livraison de navires de guerre italiens; un aviso et un pétrolier ont déjà été remis par l'Italie à la France depuis le début de l'année, d'autres livraisons doivent suivre incessamment.

La France se trouve, à cet égard, dans une situation très différente de celle de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis qui ont renoncé à leur part de navires; le lot d'une vingtaine de mille tonnes qui revient à la France a pour elle, en effet, le caractère d'une restitution et correspond approximativement au tonnage des bâtiments de combat dont la marine fasciste s'est emparée dans les ports français pendant l'occupation.

Doctorat à Roger Payen

La Faculté des sciences de l'Université de Montréal annonce que la Commission des Etudes de l'Université a approuvé l'octroi du doctorat ès sciences chimiques (Ph.D.) à M. Roger Payen, professeur à l'institut de chimie.

M. Roger Payen a soutenu brillamment sa thèse le 2 juin, à l'Université de Montréal.

Le sujet comprenait la relation entre la composition chimique et la dessiccation de la levure. M. Payen a mis au point des méthodes de laboratoire, lui permettant de reproduire la préparation et la dessiccation des levures industrielles. Il a étudié le pourcentage d'azote protéinique le plus favorable à la préparation d'une levure sèche. Il a étudié aussi un facteur de protection de cette levure pendant la dessiccation; facteur qui assure un rendement maximum à la levure lors de sa remise en activité. Ces données seront fort utiles pour la préparation de la levure sèche qui se conserve assez longtemps et peut rendre de grands services dans beaucoup de districts de la Province de Québec, éloignés des grands centres.

La mention "Grande Distinction" a été accordée par le jury qui jugeait la thèse et qui se composait de monsieur le docteur Georges Baril, M.D., doyen de la Faculté des sciences et directeur de l'Institut de Chimie; de messieurs Roger Barré, D.Sc., Léon Lortie, D.Sc., tous deux professeurs à l'Institut de Chimie et monsieur Victorien Fredette, D. Sc., de l'Institut de Microbiologie.

En ce 24 juin, fête nationale des Canadiens français, nous proclamons bien haut notre légitime fierté d'appartenir à un peuple de héros.
VIVE LE CANADA FRANÇAIS !
CARRIÈRE & SENÉCAL, Limitée
EMILE CARRIERE, O.O.D. ADRIEN SENECAL, O.O.D.
Réfraction visuelle — Exercices orthopédiques
277 est, rue Ste-Catherine — LA. 2211
Fermé toute la journée MARDI, 24 juin, et tous les SAMEDIS à 1 heure durant JUILLET et AOUT.

La St-Jean-Baptiste
24 JUIN
FETE PATRONALE
DES CANADIENS FRANÇAIS
Nous faisons des voeux pour le progrès matériel de tous nos compatriotes et pour l'entière réalisation de leurs aspirations les plus légitimes

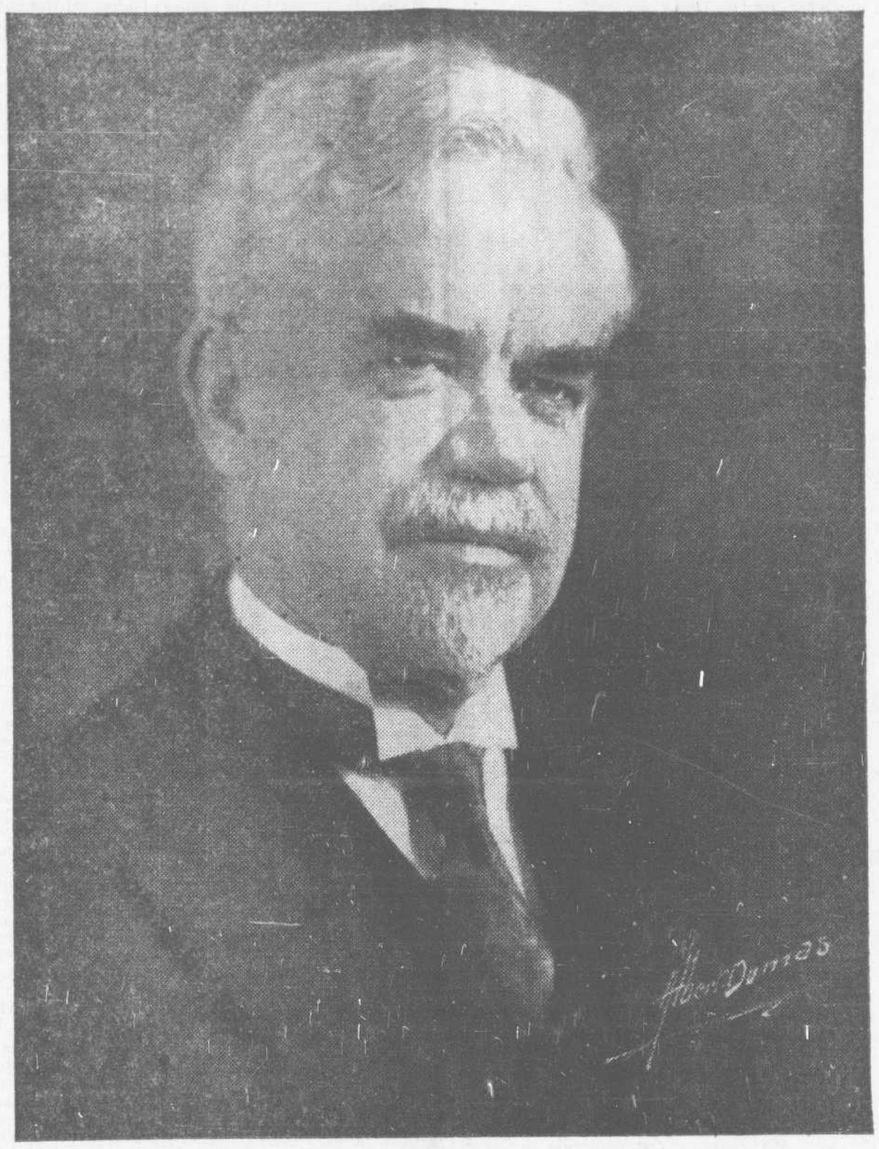
BElair 3984
ARTISTES PHOTOGRAPHES GRAVEURS
POUR CATALOGUES • REVUES JOURNAUX • ANNONCES
LA PHOTOGRAVURE
Nationale LIMITEE
282 OUEST, RUE ONTARIO PRES BLEURY — MONTREAL
Vice-président J.-M. POTVIN
Président ERNEST MARTIN
Sec.-trés. et gérant gén. ARMAND HEBERT

Honneur aux nôtres!
Unir entre eux les Canadiens français de tous les rangs — prêter main-forte à tout ce qui peut contribuer au développement matériel, intellectuel et moral de la nation — conserver le culte du passé et l'amour de notre belle langue — rappeler les épopées de nos héros et graver dans notre mémoire leurs noms et leurs hauts gestes : telle est la noble et véritable mission de la Saint-Jean-Baptiste.
H.-O. VIAU FRÈRES
"LES PIONNIERS DU MEUBLE A MONTREAL"
FOURRURES, CONFECTION POUR DAMES, MEUBLES
4270 ouest, rue Saint-Jacques WE. 1169


Nos félicitations à la Société Saint-Jean-Baptiste pour l'éclat qu'elle donne à notre fête patronale chaque année et nos remerciements à ses membres pour leur encouragement depuis toujours.
Office Central Catholique Ltée
50 ouest, rue Notre-Dame, Montréal 1 — Tél. HA. 3105
Images religieuses — Objets de piété
— EN GROS —
Notre magasin sera fermé tous les samedis du 26 juin au 28 août inclusivement.

Nos meilleurs voeux
à tous nos compatriotes
à l'occasion de notre
fête nationale
Ed. Archambault INC
500 est, rue SAINTE-CATHERINE — MA. 6201

HOMMAGE À M. OMER HÉROUX



M. OMER HEROUX, rédacteur en chef au "Devoir", doyen des journalistes de langue française au Canada.

La Cité... *Le doyen de ses journalistes canadiens-français*

Il y aura bientôt 11 ans, en 1937, M. Omer Héroux, notre rédacteur en chef, qui célébrait alors le quarantième anniversaire de son entrée dans le journalisme, recevait de l'Université Laval un doctorat honorifique en lettres. A cette occasion notre regretté confrère, M. Louis Dupire, qui a toujours été un admirateur dévoué et convaincu de M. Héroux, écrivait un premier-Montréal qui restera un des plus beaux hommages à cet homme qui a consacré toute sa vie, une vie magnifiquement bien remplie, au journalisme.

Cet article a été publié en juillet 1937. Les années ont passé et M. Héroux, toujours jeune, a célébré l'an dernier les noces d'or de son entrée dans le journalisme. L'article de M. Dupire n'en prend que plus de sens et nous le reproduisons en entier à l'occasion de l'hommage public que la Société St-Jean-Baptiste rendra à M. Héroux, demain soir le 24 juin.

* * *

Pour dire du bien de celui-là, il faut que ce soit dans son dos. Nous succombons tous à la vanité dans un moment de faiblesse. Lui, jamais. Jamais personne ne l'a entendu se vanter d'un bon coup, raconter un succès personnel, se mettre en cause dans une conversation. A l'entendre, on croirait que cet homme, qui a quarante ans de journalisme militant à son travail actif, n'a jamais rien fait. Il se rattrape pour le compte des autres. Ceux qui ne le connaissent pas pourraient le croire naïf, tant il est prompt à encourager les jeunes, à chercher dans le fatras d'un article la paillette, si mince soit-elle. Son infaillible mémoire absorbe ce mot heureux et, parfois, des mois après, quand l'occasion s'en présente, il le cite devant l'auteur dont l'amour-propre se pâme intérieurement.

Jamais l'Université Laval de Québec n'aura décerné un titre honorifique plus mérité.

Le plus grand des journalistes français appelait récemment, dans ses commentaires sur le Congrès de la Langue française, M. Héroux « son éminent confrère » et exprimait le regret de ne l'avoir point revu depuis de trop nombreuses années. Il citait longuement un article du nouveau docteur ès lettres. Voilà un hommage spontané auquel souscriront tous les publicistes canadiens-français, car tous connaissent au moins par sa plume celui qui est le doyen de leur profession dans les quotidiens de langue française à Montréal.

Je ne dirai pas que M. Héroux est le plus parfait des journalistes (je dois le revoir et je ne veux pas que les blessures faites à sa modestie jettent quelque ombre sur nos relations), mais je ne puis pas ne pas dire qu'il est le plus journaliste des journalistes. Impossible de l'être à un plus haut degré. Journaliste, il l'est à toute heure du jour, partout; il voit tout, il juge tout en fonction de son métier. Il ne fait qu'un avec celui-ci. Cette ferveur lui a valu une grâce spéciale: tandis que la curiosité des vieux gratte-papier s'émousse, qu'ils promènent des yeux de plus en plus blasés sur les choses, M. Héroux conserve, sous des cheveux blancs, un enthousiasme juvénile; sa puissance d'émotivité n'a que vingt ans. C'est la récompense des âmes droites et bonnes que d'être ainsi préservées contre le dissolvant du scepticisme et de l'amertume, de conserver une persévérance qui est le prix de toutes les victoires.

Fait comme il est, astreint par ses fonctions à une vie passablement sédentaire—il n'a pas pris de vacances depuis dix ans peut-être — M. Héroux n'en rapporte pas moins de tous ses contacts à l'extérieur un butin sans pareil pour lui et pour les autres. « Je ne veux pas vous suggérer de sujet », vous glisse-t-il gentiment, « mais peut-être pourriez-vous signaler tel fait. C'est bien actuel ».

Le journaliste se distingue de l'écrivain de revues ou de livres précisément par ce souci de l'actualité. M. Héroux, journaliste à 100 pour 100, en est possédé. Cela lui a valu des promesses dont il ne se doute pas lui-même. Que de fois, à onze heures ou à midi, il jette au panier un article aux trois quarts achevé pour en « bâtir » un autre sur un fait sorti tout chaud du four télégraphique. Au vrai, quand il se met à l'oeuvre, il ne se tient pas en place. Il passe et repasse devant ma porte et je sais qu'il s'en va vers le bureau des dépêches pour les lire dès qu'elles se dévident sur le rouleau. Il serait inconsolable que son papier du jour ne portât sur l'incident le plus récent et le plus saillant de la journée journalistique. Ce sédentaire ne l'est jamais quand il écrit. Rue Saint-Vincent, que de fois je l'ai vu griffonner contre le mur, dans l'escalier accédant à la composition, un article dont la forme parfaite ne relève pas une telle fièvre d'écriture. D'ailleurs, il n'écrit qu'après avoir parlé son article, qu'après l'avoir raconté à quelqu'un, attentif à toutes les réactions. Que de fois le typographe intelligent qui doit composer le papier l'a entendu avant de le transcrire.

En proie à cette tyrannie de l'actualité, il n'est pas outré de dire que M. Héroux est devenu une sorte de phénomène, l'improvisateur graphique qui se rapproche le plus de l'improvisateur oral. Il n'a sur celui-ci que l'avantage de relire une épreuve hachée d'aliénas, aérée, comme il dit, ce qui lui autorise des corrections de la dernière heure sans faire jurer le correcteur: car ce journaliste total voit son article dans toutes ses phases et pense à tous les détails du métier.

Je n'en finirais plus de raconter cet homme si riche d'originalité, comme le sont tous les types intéressants. Qu'il me suffise de signaler un trait qui plonge dans l'admiration tous ses camarades. L'autre jour je voyais fonctionner de près l'oeil électrique qui sélectionne les traits en noir sur une feuille de papier et les reproduit à des milliers de milles de distance. J'ai pensé tout de suite à mon vieux camarade. Son information est illimitée. «Où prend-il tout cela ?» se demande-t-on « Il n'a pas le temps de lire du tout ». C'est ici qu'intervient l'oeil électrique. Bien rarement M. Héroux parle sans manier un journal. S'il rentre chez vous, il se dirige, guidé par son infaillible instinct, vers la revue ou le journal qui viennent d'être posés sur votre table. Il les feuillette tout en parlant, mais cet oeil électrique toujours en action inscrit tout ce qu'il y a, et comme machinalement, sur le papier indélébile de son cerveau. Il a tout lu et tout retenu en paraissant effleurer des titres. Des mois après, il vous citera ce même article à jamais effacé de votre mémoire à vous, qui est simplement normale.

On ne s'attend pas au cours d'une chronique, faite beaucoup avec cette fièvre dont je viens de parler, que j'analyse l'oeuvre journalistique de M. Héroux; c'est le propre de la chronique, en effet, de ramasser les menues miettes qui tombent de la table des journalistes sérieux et de regarder choses et hommes par le gros bout de la lunette.

Cependant, tous mes jeunes camarades m'en voudraient si je ne signalais pas une autre des richesses morales du nouveau docteur ès lettres. Il est, à lui seul, une école de journalisme complète, qui ne néglige pas plus la formation morale que l'intellectuelle. Et ce qui rend si aimable et si efficace son enseignement, c'est que le maître ne s'est jamais douté qu'il enseignait. De fait, rien de plus pittoresques que cette conversation, qui, elle aussi, suit les contours de l'actualité, elle remonte dans le passé pour chercher des points de comparaison, des antécédents, des causes éloignées, le climat moral qui a conditionné le fait d'aujourd'hui. M. Héroux parle avec mansuétude du passé. Il n'a gardé aucune amertume des hommes qui l'ont heurté, pas plus qu'il n'a mis d'amertume à déchirer des masques quand il l'a fallu. Sa douceur, son souci de justice, qui cachent une véhémence sans cesse freinée comme un glacier cèle parfois un volcan, plongeaient dans l'admiration feu M. Perron, qui ne manquait jamais de me dire, chaque fois qu'il me voyait, que M. Héroux était l'honneur du journalisme canadien et que si tous ses confrères imitaient sa rectitude, il y aurait moins d'aigreurs et d'amertune dans les âmes et dans les foyers.

A cette haute école de journalisme, des dizaines d'élèves ont été formés qui ont pu, grâce à M. Héroux, combler des vides énormes. Que de lectures conduites au hasard il leur aurait fallu pour faire le pont entre les événements actuels et les anciens! Sa conversation supplée à tout cela, elle vaut le meilleur et le plus complet des manuels, car elle distribue une information exacte, loyale. L'histoire qu'enseigne ce professeur qui s'ignore est aussi pittoresque qu'objective.

Toutes les choses que je viens de jeter ici, dans un désordre dont l'esprit si clair et si ordonné de notre excellent camarade ressentira une souffrance, ne veulent dégager qu'une idée toute simple: que M. Omer Héroux est un bien chic type, que tous ses camarades du *Devoir* en sont convaincus et qu'ils sont vivement reconnaissants à l'Université Laval de leur avoir fourni l'occasion de le dire par ma voix (pas parce qu'elle est plus éloquente que les autres, mais hélas! parce qu'elle parle dans cette maison depuis plus longtemps que presque toutes les autres.)

Louis DUPIRE

Un témoignage

Notre confrère de Québec, « L'Action Catholique», a accueilli avec joie la nouvelle que la Société St-Jean-Baptiste de Montréal allait rendre hommage à M. Héroux. Voici à ce sujet le commentaire qu'elle faisait le 27 mai dernier:

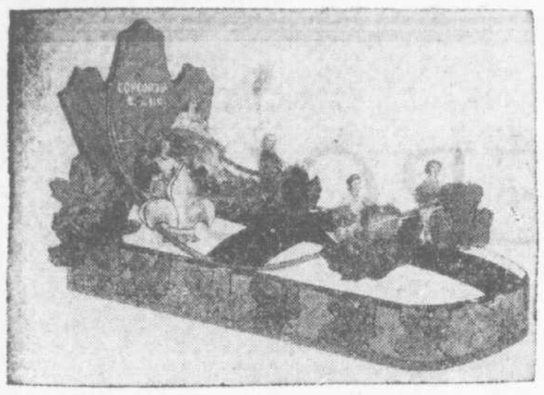
« Les journaux de la métropole nous apportaient ces jours-ci une heureuse nouvelle à laquelle il y a certes lieu de faire écho: la Société St-Jean-Baptiste de Montréal a choisi, comme l'on sait, pour thème des fêtes du 24 juin: « La Cité ». Désireuse de rendre, en cette occasion hommage aux journalistes de langue française de la ville, elle a décidé de faire de leur doyen, M. Omer Héroux, rédacteur en chef du *Devoir*, le héros de son banquet annuel.

Nouvelle qui, nous en avons la conviction, a réjoui et réjouira grandement les nombreux amis de M. Héroux, ce journaliste toujours jeune qui porte allégrement le poids de plus d'un demi-siècle consacré à la grande cause de la presse d'expression française au Canada.

Nul, mieux que cet actif vétéran du métier qu'est le rédacteur en chef du *Devoir*, n'était désigné pour être à l'honneur en cette journée de célébrations patriotiques du 24 juin. Gendre et ancien collaborateur d'un autre grand patriote, feu Jules-Paul Tardivel, de la « *Vérité* »; premier président de l'Association des Journalistes canadiens-français, fondée en 1903; écrivain au style châtié, alerte; lutteur infatigable pour les droits des nôtres; champion indéfectible des minorités d'expression française au Canada, M. Héroux a incontestablement bien mérité de la patrie.

L'Hommage qu'on lui rendra, le 24 juin prochain, recevra l'approbation unanime de ses confrères de la presse canadienne-française ainsi que des milliers de ses amis et lecteurs assidus. Du fait que ce méritant journaliste fit jadis partie du personnel de sa rédaction, notre journal se réjouit particulièrement de l'honneur dont, à juste titre, il sera l'objet ».

O.A.



CONCORDIA SALUS

Le premier char présente le thème du défilé : la Cité. Il comporte dans l'ensemble une transcription animée des armoiries actuelles de Montréal, adoptées par le Conseil municipal en 1938. Plus conformes aux règles de l'héraldique que l'ancien blason composé par Jacques Viger, ces armes respectent toutefois l'intention de notre premier maire. Elles se lisent comme suit : D'argent à la croix de gueules, cantonnée au premier d'une fleur de lis d'azur, au deuxième d'une rose de gueules tigée, feuillée et pointée de sinople, au troisième d'un chardon du même fleuri de pourpre, et au quatrième d'un trèfle de sinople. La Ville personnifiée est assise sur une estrade. La tête tourelée, elle tient sur son bras une corne d'abondance, tandis qu'à ses pieds figure le castor, l'un des ornements extérieurs des armoiries. Devant elle, quatre dames d'honneur soutiennent chacune l'un des meubles de l'écu, qui représentent respectivement les peuples français, anglais, écossais et irlandais qui, tous, ont participé à la grandeur de la Métropole. La belle devise de la Ville : Concodia Salus, le salut tient dans la concorde des citoyens est inscrite sur une feuille d'érable monumentale. D'autres feuilles d'érable, tirées aussi des ornements extérieurs de l'écu, décorent le pourtour du char.

LA CITE ET LES SECTIONS

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal joue un rôle considérable par ses nombreuses sections; il a suffi de l'intervention de telle ou telle section pour modifier l'aspect d'une paroisse, lui garder son caractère français, contribuer au progrès de tel quartier de la métropole au point de vue moral, intellectuel, économique, etc. Ces ouvriers bénévoles que sont les officiers et les membres dévoués de nos sections accomplissent une oeuvre splendide mais qui n'est pas toujours comprise. Nos sections ont accompli un travail de pionniers dans le domaine des oeuvres, peut-être oublie-t-on trop cette noble part dans l'histoire de l'action religieuse, morale, économique de Montréal. On a jugé bon reproduire ici le procès-verbal de l'historique assemblée où furent décidées nos premières sections paroissiales en un temps où les organisations étaient fort peu nombreuses dans la Cité.

1878

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION SAINT-JEAN-BAPTISTE

Lundi le 13 mai 1878

Présidence de M. le Dr Rottot

La foule nombreuse et enthousiaste qui encombre la vaste salle du cabinet de lecture paroissial est un témoignage non équivoque des sentiments patriotiques qui animent la population canadienne-française de Montréal.

M. le président explique que cette assemblée a été convoquée dans le but d'adopter les règlements nouveaux qui ont été préparés pour organiser la Société sur de nouvelles bases de manière à permettre à chaque paroisse de la ville et de la banlieue d'avoir une section locale de la Saint-Jean-Baptiste.

M. J.-C. Robillard s'opposa aux changements projetés en disant que c'était une conspiration tramée dans l'ombre dans le but de surprendre la bonne foi des membres. Il accusa aussi les officiers d'avoir été élus illégalement et d'intriguer dans le but d'accaparer toutes les charges. M. Louis Archambault lui répliqua et sut faire bonne justice des attaques malveillantes de M. Robillard, auquel il reprocha d'avoir en maintes circonstances troublé l'harmonie et la bonne entente qui devraient toujours exister entre les membres de la Saint-Jean-Baptiste.

M. le Dr Rottot, dans une réponse courte et vigoureuse, sut réduire à néant les accusations de M. Robillard.

M. A.-D. Lacroix, secrétaire de l'assemblée adressa ensuite quelques paroles et fit voir que les changements qu'on voulait faire subir à la constitution de la Société n'occasionneraient pas un renversement complet des règlements ainsi qu'on l'avait prétendu, mais que le seul changement important n'avait rapport qu'à l'organisation des sections de paroisses afin de donner plus de force à l'Association. M. Lacroix donna ensuite lecture des règlements qui furent adoptés clause par clause.

Après quelques paroles de M. L.-A. Jetté, M. Naz. Bourgoin propose, secondé par M. Jérémie Perrault, que les nouveaux règlements soient adoptés.

M. Ph. Roy propose en amendement, secondé par M. Art Globensky: Que l'adoption des règlements soit remise à huit jours: M. Roy parla longuement à l'appui de cet amendement qu'il défendit avec habileté.

M. l'échevin Thibault lui répondit et se prononça en faveur de l'adoption immédiate des nouveaux règlements.

L'amendement est alors mis aux voix et ne réunit que trois ou quatre votes.

La motion principale fut ensuite soumise à l'assemblée et adoptée à l'unanimité, moins deux voix, celles du moteur et du secondeur de l'amendement.

Les résolutions suivantes sont alors unanimement adoptées:

Proposé par M. Arthur Globensky, secondé par M. le chevalier La Rocque: Que les nouveaux règlements soient imprimés et mis en vente au profit de l'Association.

Proposé par M. Louis Archambault, secondé par le Dr Mount: Que les élections sectionnaires aient lieu cette année le 20 mai courant et les élections générales le 1er lundi de juin.

Des discours furent ensuite prononcés par M. Archambault, le Dr Rotto, MM. Bourgoin, Perrault, Jetté et Roy. M. l'abbé Beaubien, appelé à l'estrade, sut entretenir l'auditoire par un discours très patriotique et très spirituel. Le Rév. M. Salmon fut aussi appelé et parla avec son éloquence ordinaire. Il fut vivement applaudi.

M. Thibault fut aussi appelé et prononça un de ces discours pathétiques dont il a le secret. MM. Roy, Globensky et Robillard ont aussi parlé vers la fin de la soirée et ont déclaré qu'ils acceptaient loyalement la décision de la majorité et qu'ils étaient aussi disposés que par le passé à mettre de côté leurs opinions privées afin de travailler d'un commun accord avec les autres membres pour assurer le succès de notre fête nationale.

A.-D. LACROIX
Sec. Arch. pro tem.

Au jour fixé, soit le 20 mai 1878, dans 14 paroisses de la Cité se tinrent les réunions de fondation des 14 premières sections paroissiales.

Chacune de ces assemblées groupa des centaines de citoyens.

Sur le 15e de nos chars allégoriques du cortège d'aujourd'hui, on rappelle le docteur Rottot parlant au cours d'une réunion des présidents, de nos 14 premières sections paroissiales.

Voici la liste de ces premières sections et de leurs premiers présidents:

Section Notre-Dame, l'Hon. P.-J.-O. Chauveau, président; St-Jacques, M. L.-A. Jetté; St-Joseph, l'Hon. J.-C. Coursol; Ste-Brigide, H. Jeannotte; Sacré-Coeur, Augustin Martin; St-Vincent-de-Paul, C. Dupras; La Nativité d'Hochelaga, Jean-Damien Rolland; L'Enfant-Jésus du coteau St-Louis, Michel Lefebvre; St-Jean-Baptiste, M. le Docteur Poitevin; Notre-Dame-de-Grâce, M. N. Maréchal, curé; St-Henri des Tanneries, Alphonse Charlebois; St-Gabriel, Joseph-Lucien Proulx, M.D.; St-Paul, Joseph Lanouette; Ste-Cunégonde, S. Delisle.

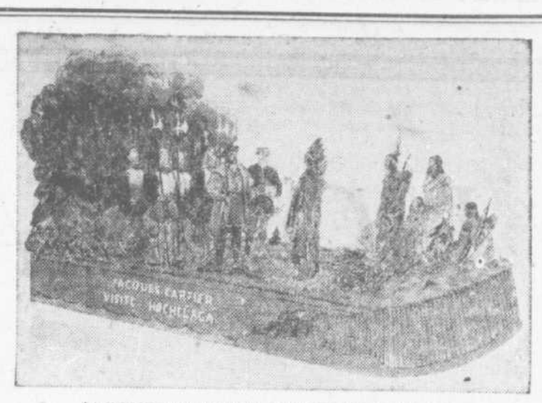
LA JOIE AU COEUR, LA CHANSON SUR LES LEVRES...

C'est de la chanson française, de cette chanson qui comme un vin généreux a si souvent réchauffé le coeur de nos pionniers et doré, si je peux dire, de sa naïve douceur les lèvres des fiancées, c'est de cette chanson, patrimoine des simples et des braves, que je voudrais dire quelques mots. Je sais que souvent oubliée dans le vacarme des grandes villes, elle a gardé au Canada le prestige et la sainteté d'un trésor national.

Que nous entendions des refrains comme "Au pont du Nord" ou "Auprès de ma blonde" ou "Le Chevalier du Guet" aussitôt l'âme s'émeut, l'oeil s'éclaire et les divines portes du rêve, de la fantaisie et de ce que Dante appelait "le bel amour" s'ouvrent devant nous. A l'écho de ces chantres anonymes, nous devenons des hommes en redevenant des enfants. La voix de nos pères et celle des petits garçons et des petites filles qui grimpent avidement sur nos genoux pour nous écouter se mêlent à la nôtre. Le passé se ranime, la musique imprègne d'elle-même ces paroles qui ne doivent rien à la convention et qui sortent directement du coeur, nous nous mettons presque sans nous en apercevoir à chanter; oui, c'est comme cela, nous-autres Français, que cela plaise ou non aux Anglais ou aux Turcs, que nous aimons, que nous rêvons, que nous parlons tout seuls à Dieu, à la nature, à cette jeune fille au doux visage dont nous allons saisir la main ...

... Comprenez, mais Canadiens, que la poésie et la musique, pas plus que le dessin, ne doivent être l'apanage des lettrés et de ces gens désoeuvrés de l'écritoire que Rimbaud appelle les Assis. Tout le monde a le droit et le devoir de chanter. Toute action, tout sentiment doivent avoir sur nos lèvres un écho.

Paul CLAUDEL.



JACQUES CARTIER VISITE HOCHELAGA

"Et nous arrivez audict Hochelaga, se randirent au davant de nous plus de mil personnes, tant hommes, femmes que enffans, lesquels nous firent aussi bon raqueul (accueil) que jamais père fit à un enffant, menant une joye merveilleuse." Ainsi commence le récit de l'arrivée de Cartier dans l'île de Montréal, le 2 octobre 1535, au cours de son second voyage. Le lendemain, le découvreur alla visiter la ville, "scitiuée et assise près et joignant une montaigne", distante d'environ deux lieues de l'endroit du débarquement. Si la Relation ne permet pas de déterminer l'emplacement exact d'Hochlaga, elle contient par ailleurs une description détaillée de la bourgade. Entourée d'une palissade pyramidale en pieux, elle était ronde et renfermait, groupées autour d'une vaste place publique, une cinquantaine de grandes maisons à grenier. Chacune de ces maisons comprenait une salle commune, sur laquelle donnaient une vingtaine de chambres. En fixant à cent le nombre des habitants de chaque maison, on peut estimer la population de la ville à quare ou cinq mille habitants, des Iroquois vraisemblablement. Quand Champlain, soixante-quinze ans plus tard, vint à Montréal, il ne restait plus aucune trace de la bourgade. Le char représente un des principaux seigneurs d'Hochelaga qui, député vers Cartier, lui fait "ung sermon et preschement" de bienvenue.

Soyons fiers de notre Cité

Cette année, "La Cité" est le thème général du défilé de notre Société nationale. Pour nous, la Cité dont nous sommes fiers et à juste titre: c'est Montréal.

Nous sommes fiers d'abord de son origine. L'humble bourgade d'il y a trois cents ans, entourée d'une palissade de pieux pour se protéger contre le farouche indien, alors habitée par une poignée de braves aux coeurs vaillants et aux vastes espoirs, est devenue la deuxième ville française du monde, un carrefour d'aviation civile, le siège d'assises mondiales; l'un des plus importants ports du monde et la Métropole d'un grand pays.

Nous sommes fiers ensuite de sa mission. Centre de rayonnement, Montréal a joué en Amérique, pendant de longues années, le rôle de cellule-mère d'où ont essaimé les intrépides découvreurs et les coureurs des bois qui ont exploré tout un continent et d'où sont partis les missionnaires infatigables pour aller porter le flambeau de la foi et de la civilisation jusqu'au golfe du Mexique, parcourant en outre l'Ouest pourtant presque impénétrable à cette époque. Et notre ville continue d'apporter à la communauté canadienne une contribution culturelle et économique incalculable.

Elle a donné naissance à des industries de base qui sont un apport substantiel à l'armature financière de notre pays. Nos universités et autres institutions culturelles y diffusent et y prolongent les plus belles formes de culture qui soient: la française et l'anglaise.

Fiers, sommes-nous, de sa population saine et industrieuse, respectueuse des droits de chacun.

Continuons d'être fiers de notre ville, aimons-là, faisons la encore mieux apprécier de ceux qui la visitent. Aidons à lui garder à la fois son cachet français et son atmosphère bien particulière qui permet à chaque groupe ethnique de faire valoir son talent propre aidant la Cité à accomplir son magnifique destin qui méritera d'être inscrit au grand livre de notre belle, noble et grande histoire !

CAMILLIEN HOUDE,
Maire de Montréal.

Cours de médecine pour missionnaires

SCNM. — Comme chaque année, depuis 1925, l'Université catholique de Lille organise, pendant les vacances, une série de cours et de stages d'initiation médicale pour les missionnaires et futurs missionnaires.

Pour répondre aux voeux qui leur ont été adressés, les professeurs de la Faculté catholique de médecine donneront à leur enseignement une orientation plus directement pratique. Les stages à l'hôpital et dans les dispensaires, l'apprentissage de la technique des soins, pansements, piqûres, petite chirurgie, etc... dans les différents services, sous la direction des internes, y tiendront une place prépondérante.

Le concours effectif d'un médecin ayant plus de dix années de pratique aux colonies sera assuré en la personne du Dr Aujoulat, député du Cameroun, fondateur des centres hospitaliers d'Ad Lucem, dans cette colonie française d'Afrique.

HOMMAGES AUX CANADIENS FRANÇAIS

La Familiale Coopérative

5271, rue ST-HUBERT — CA. 1119

"JE ME SOUVIENS"

A l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, notre glorieuse Fête nationale, souvenons-nous de nos origines et de ceux et de celles qui firent notre cher Canada. — Que notre patriotisme nous incite à édifier des lendemains heureux.

D.-C. Brosseau & Compagnie Ltée

EPICIERS EN GROS

ISMAEL LEFEBVRE, président

405, RUE SAINT-DIZIER HA. 5225

A l'occasion du 24 juin, fête nationale des Canadiens français, nos meilleurs souhaits s'adressent à tous nos compatriotes.

LES JARDINIERS MODELES

PAUL BOUDRIAS, FILS, prop.

161 est, rue SAINT-PAUL — LA. 4211

Succursales à SAINT-JEAN et à SHERBROOKE

Honneur aux nôtres!

G.-Aimé Berry

EPICIER-BOUCHER

2059, avenue Papineau — FR. 0043

VIVE LE CANADA FRANÇAIS!

EPICERIE DE L'OR EN BARRE

Lucien DUBORD, prop.

1889, rue CARTIER — CH. 0247

24 JUIN

En ce jour de fête nationale, notre maison est heureuse de s'associer à tous les mouvements organisés qui travaillent sans relâche à la grandeur et à la prospérité des nôtres.

HUDON & ORSALI Ltée

EPICIERS EN GROS

105 EST, rue SAIN-PAUL HA. 6161

MONTREAL

TOUSIGNANT FRERES LIMITEE

CR. 2135

• 10 MAGASINS •

6312, rue ST-HUBERT
1127, rue MONT-ROYAL E.
2309, rue ONTARIO E.
3475, rue ONTARIO E.
5195, rue ST-LAURENT
2034, rue MONT-ROYAL E.
1374, rue ONTARIO E.
1584, rue STE-CATHERINE E.
2929, rue MASSON
4835, rue Wellington (Verdun)

"RENDRE LE PEUPLE MEILLEUR"
telle est la devise de la Société Saint-Jean-Baptiste

TOUSIGNANT FRÈRES LIMITEE

LES PLUS GRANDS DETAILLANTS AU CANADA DE BEURRE, FROMAGE, OEUFS ET AUTRES PROVISIONS

Notre patrie, c'est la terre où nos ancêtres ont laissé leurs traces, leurs oeuvres, leur exemples, leur postérité! C'est la terre qui nous a vus naître et qui nous nourrit. C'est le CANADA, notre PAYS!

La cité, centre économique

par VALMORE GRATTON,

Directeur de l'Office d'initiative économique et touristique de Montréal.

Il est aussi difficile d'écrire la physionomie d'une ville populeuse que de fixer les traits mobiles d'un visage humain car tout centre urbain présente des manifestations d'ensemble qui le différencient nettement des autres groupements. Chaque milieu géographique possède, en effet, ses particularités distinctes faites d'habitudes sociales, d'activités professionnelles, d'occupations commerciales correspondant à des besoins bien définis.

L'étranger qui pénètre à Montréal pour la première fois, par voie fluviale, discerne déjà du navire le mouvement de vie collectif sur la rive. Ce sont d'abord les vastes réservoirs des raffineries pétrolières déployés sur une vaste étendue d'où émanent les senteurs âcres que les vents du nord répandent au loin. L'image aperçue à distance rappelle à l'esprit l'importance des carburants dans le développement économique des grandes agglomérations industrielles. L'insatiable besoin de locomotion joint aux perfectionnements du transport constituent l'un des phénomènes les plus vivants du progrès moderne. En fait, la facilité de déplacement conditionne le rythme des affaires.

Plus loin, les immenses cheminées d'une fabrique de ciment évoquent l'importance du facteur construction. Tout près s'étale une raffinerie de métaux, puis des quais où s'entassent les amas hétéroclites de charbon, de sacs et de caissons. Un chantier maritime se dessine avec sa cale sèche. A l'arrière, d'énormes usines spécialisées dans le montage du matériel roulant, enfin des tissages, une raffinerie de sucre. Au temps de la guerre, une masse d'environ 45,000 ouvriers activait cette région de la ville. Depuis, d'autres occupations ont absorbé la main-d'oeuvre libérée des industries, puis un capital de 840,000,000 est engagé dans l'expansion des établissements pétroliers. L'importance de Montréal, la ville insulaire, carrefour des voies de pénétration vers l'intérieur ou vers les lointains marchés du monde, apparaît sous les yeux du voyageur en route vers l'un des ports les mieux outillés de l'univers, le second port maritime du continent.

Le long des rives, un outillage mécanique en action, des leviers puissants, des appareils de déchargement électrifiés; bref, les dispositifs usuels destinés à décupler le rendement humain, répandent des bruits stridents, des crissements métalliques dans l'agitation et le va-et-vient des roules de débarquement. Les effluves variés, des senteurs épicées caressent les muqueuses du promeneur qui accède à la grande ville cosmopolite, sise au nord du continent nord américain.

A l'ouest, un jalonnement d'usines, de fabriques et d'ateliers révèlent le caractère de Montréal, la métropole du pays, la plus importante ville industrielle du Canada. On aperçoit les grands pylones qui supportent les lignes de transmission électriques, procurent la force motrice et l'éclairage. Montréal est un centre ouvrier, le foyer principal de l'industrie lourde, la ville prépondérante du textile et du vêtement, attirés ici par la dextérité de la main-d'oeuvre canadienne-française, le terminus du transport ferroviaire, la concentration du matériel téléphonique.

Près du pont Victoria, une gigantesque meunerie, puis les pestilentiels abattoirs, pourvoyeurs de l'alimentation; sur les berges du canal, les fournaux à coke, puis encore des industries.

La poussée fantastique des dernières années a orienté vers le nord-ouest l'expansion des affaires sous le double effet d'une pénurie grandissante d'espace libre, au centre, et d'une congestion de plus en plus accusée de la circulation. A cause de ces facteurs l'industrie s'évade graduellement vers la périphérie. La plus forte proportion de quelque trois cents nouveaux immeubles industriels construits depuis trois ans s'est concentrée au nord, à partir de la rue Jean-Talon, en direction de l'ouest.

Quand on la regarde de haut, au sommet du Mont-Royal, la ville s'étale à l'infini, articulée dans un décor de verdure. Une multitude de clochers, symbole de foi, s'élance vers le ciel parmi les volutes de fumée montant de la Pointe Saint-Charles. Montréal est un centre culturel réputé, animé par la superposition de deux civilisations. On aperçoit d'en haut le toit patiné d'institutions d'enseignement renommés. Vers la droite, la colline de Westmount qui abrite la plus forte concentration de richesse au pays. Cependant, quelques milles seulement séparent ce promontoire de la fortune des foyers d'indigence — inséparable rançon de la concentration industrielle.

L'occupation, à Montréal, sans compter les banlieues, se répartit à peu près comme suit:

Manufactures	110,000
Transports et communications	36,000
Construction	27,000
Commerce	45,000
Services	85,000

On juge, peut-être mieux, la collectivité montréalaise par ses détentes, ses modes de vie, ses jeux, sa joie de vivre. Observez les physionomies ricaneuses de cette population massée sur le parcours du cortège de la Saint-Jean-Baptiste. C'est une profonde leçon de psychologie qui se dégage de cette image.

HOMMAGE A NOS COMPATRIOTES

LES PÊCHEURS UNIS DE QUEBEC

6381, rue Saint-Laurent — CA. 5788

A l'occasion du 24 juin, nous sommes heureux d'exprimer à tous nos compatriotes nos meilleurs voeux de succès et de prospérité pour l'avenir.

LAPORTE, HUDON, HEBERT Limitée

EPICIERS EN GROS

640 ouest, rue Saint-Paul — MA. 3761

Nos meilleurs voeux à notre clientèle Canadienne-française et à tous nos amis en ce jour de fête nationale.

* * *

PARENT, GOYER & CIE

IMPORTATEURS DE FRUITS ET DE LEGUMES

73 à 79, Marché Bonsecours — BE. 1041

La St-Jean-Baptiste

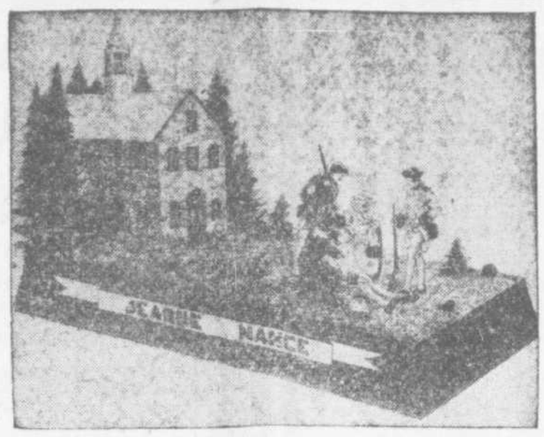
Fête des Canadiens-Français

Cette fête évoque nos grands souvenirs, ravive la foi nationale, élève les esprits au-dessus des mesquins intérêts du moment pour nous rappeler que nous avons un trésor culturel commun à défendre, à développer. Voilà l'aspect patriotique de la Saint-Jean.

Legault & Masse

EPICIERS EN GROS

411 ST-CLAUDE HA. 8164



L'air de la Nouvelle-France, écrivait le P. Vimont dans une Relation, est très sain pour l'âme et pour le corps. Les Associés n'en avaient pas moins prévu la construction à Ville-Marie d'un "hospital pour y soigner les pauvres sauvages quand ils seront malades". Cet établissement se révéla, dès le début, absolument nécessaire, tant pour les Montréalistes que pour les Iroquois eux-mêmes. Jeanne Mance en fut, sa vie durant, l'intassable administratrice. Née à Langres, en Champagne, l'an 1606, c'est par une suite de rencontres extraordinaires qu'elle fit partie de la première recrue de Montréal. Femme d'une vaste intelligence et d'un courage peu commun, d'un abord enjoué, elle était cependant de santé délicate, et, en la choisissant pour fonder son hôpital, Mme de Bullion, la "Bienfaitrice inconnue", prouve que son discernement égalait sa munificente charité. Elevée en 1645 sur l'emplacement qui occupe l'angle nord-est des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice, l'hôpital passa en 1659 aux Hospitalières de Saint-Joseph de La Flèche; de 1657 1673, Jeanne Mance eut la consolation de voir son "Hostel dieu" bien établi et l'avenir de Ville-Marie assuré.

Les agronomes en congrès à Granby

Du 27 au 29 juin, une intéressante manifestation de vie agricole aura lieu à Granby. La Corporation des agronomes de la province de Québec, qui compte au-delà de 850 membres, y tiendra l'assemblée de son conseil général et son septième congrès annuel, sous la présidence du Dr Georges Gauthier,

De nombreuses questions seront soumises à l'attention des congressistes dans l'intérêt de tous les agronomes mais aussi des cultivateurs. Trois journées d'étude au service de l'agriculture. "Toute action autre que celle-là (de la part de la Corporation des agronomes) serait indigne de la devise qu'elle s'est donnée: "Servir". Et pour mieux servir, il faut que les agronomes au service des cultivateurs soient de plus en plus compétents.

Les sols de la province de Québec, tel est le sujet à l'étude. Sous ce titre général, des conférenciers étudieront la constitution physique, la géologie, la pédologie, la biologie des sols de la province. D'autres travaux traiteront de la matière organique, des matières minérales, de l'utilisation des sols. Une troisième série aura pour thème: "L'amélioration des sols". Il sera donc question d'égouttement, du travail du sol, de la fertilisation et du contrôle de l'érosion, des recherches à entreprendre sur les sols et du rôle du laboratoire provincial chargé de l'étude des sols.

Le sol est notre ressource naturelle la plus précieuse et la doctrine agronomique a d'abord trait à la terre. L'exploitant de ferme doit connaître son sol pour en tirer le meilleur parti possible et pourvoir à une saine adaptation des plantes à cultiver. Aussi la classification des sols qui se poursuit dans certaines régions de la province par les ministères fédéral et provincial de l'agriculture, est-elle de nature à permettre une meilleure utilisation puisqu'elle fait connaître les différents types qui existent, leur valeur d'exploitation et conséquemment les récoltes qu'ils peuvent produire avantageusement.

Les agronomes, en choisissant comme thème de leur congrès l'étude des sols du Québec, ont voulu faire le point. D'année en année, des données nouvelles s'ajoutent aux connaissances déjà acquises. De même d'autres problèmes surgissent, mentionnons en passant celui de la conservation des sols.

Au cours du congrès, les agronomes étudieront aussi les affaires concernant leur Corporation et prendront connaissance des rapports des différents comités et services: admission à l'étude, admission à l'exercice, assurance-vie, assurance-automobile, assurance-hospitalisation, placement, bourses d'étude et de recherches, électrification rurale, enseignement et recherches, amélioration du sort des agronomes, revue "Agriculture", etc., etc.

LA PATRIE, C'EST LA CITE

J'aime la ville, hiver comme été. Mais je crois que je l'aime mieux aux grandes chaleurs, quand on ouvre les bornes-fontaines pour un bout de temps, et que les petits enfants pataugent dans l'eau... Mon père était horloger... Il parlait toujours d'une petite maison à la campagne, avec des poules, mais il n'y est jamais parvenu. Il n'avait pas d'objection à la ville, mais il lui semblait que ce n'était pas une bonne place pour élever ses enfants. Maman avait l'habitude de dire que c'était son problème à elle...

Dans ce temps-là, on creusait, les voies souterraines — bon, c'est là que j'ai commencé... c'est sous la terre que j'ai travaillé, presque toute ma vie... s'il n'y avait des milliers d'inconnus à vivre toute leur vie sous la terre, il n'y aurait pas la ville du moins, pas la même ville... C'est difficile à faire comprendre. Vous voyez un trou dans la rue, un trou entouré de planches. Le taxi est forcé de ralentir, et vous commencez à jurer. Mais là-dessous il y a les équipes de travailleurs, et la lumière artificielle... Vous êtes fier d'en être, d'une certaine façon — du moins, par moments...

Comment dire ce que c'est que de revenir à la maison, à la rue tranquille, après le quart de minuit, sans autre accompagnement que les pas du cheval du laitier — d'être fatigué jusqu'aux moelles, et cependant satisfait ?

Elle s'est bâtie presque à notre issu — elle a monté dans le Ciel. Personne n'en a décidé — elle s'est allongée comme une gosse grandit, et maintenant, la voici. Je veux dire, la ville — oui la ville.

Stephen Vincent BENET extrait de "All Around the Town".

LA LOI DU DIMANCHE

Ottawa, 23 (D.N.C.) Le ministre de la justice, M. J. L. Ilsley, a fait voter un bill qui modifie la loi du dimanche. Le projet de loi autorise le procureur général de la province de Québec à se décharger sur son assistant du soin d'accorder ou de refuser le droit d'intenter des poursuites dans le cas d'infractions à la loi du dimanche. Le projet de loi instaure en même temps le même régime dans la province d'Ontario qui était jusqu'ici régie par deux vieilles lois anglaises qui se trouvent abolies.

Le député conservateur J. G. Diefenbaker a donné lecture du préambule de la loi anglaise de 1781 qui est encore en vigueur en Ontario jusqu'à la sanction du projet de loi voté jeudi et qui se lit comme suit:

"Considérant que certains lieux, maisons, chambres, dans les villes de Londres ou de Westminster, ou dans les environs d'icelles, s'ouvrent fréquemment depuis quelque temps pour le divertissement ou l'amusement du public le soir du Jour du Seigneur, communément appelé dimanche;

"Considérant aussi qu'en d'autres lieux, maisons ou chambres, dans lesdites villes, ou dans les environs d'icelles, sous prétexte d'étudier les doctrines religieuses, et d'expliquer les textes des Saintes Ecritures, il se tient fréquemment des débats le soir du Jour du Seigneur, concernant divers textes des Saintes Ecritures, lesdits débats étant dirigés par des personnes ignorantes et sans compétence pour expliquer lesdits textes, ce qui tend à corrompre les bonnes moeurs et à encourager grandement l'irreligion et l'impiété;

"Il plait à Sa Très Excellente Majesté le Roi de décréter qu'à compter de l'adoption de la présente loi tout lieu, maison ou chambre qui s'ouvrira et servira au divertissement et à l'amusement du public, ou à la discussion publique de n'importe quel sujet le Jour du Seigneur, appelé dimanche, et où des personnes seront admises sur paiement d'argent, ou au moyen de billets vendus pour de l'argent, sera considéré comme un lieu ou une maison de désordre."

24 JUIN

Que notre patriotisme nous incite à édifier un avenir social et culturel vraiment à l'avantage des Canadiens français.

A tous nos clients et amis nos meilleurs voeux à l'occasion de notre fête nationale.

LAVIOLETTE BARIBEAU Ltée

EPICIERS EN GROS

345, RUE BERRI — PL. 4494

MONTREAL

HOMMAGES AUX CANADIENS FRANÇAIS A L'OCCASION DE NOTRE FETE NATIONALE

NOTRE MAISON EST HEUREUSE DE S'ASSOCIER A TOUS SES COMPATRIOTES POUR RENDRE HOMMAGE A CEUX QUI ONT CONTRIBUE AU PROGRES DE NOTRE CITE.

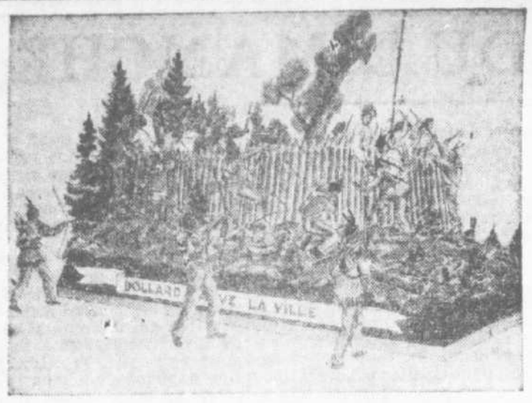
Employons-nous à seconder chaque jour de notre existence l'oeuvre admirable de notre Société Saint-Jean-Baptiste. De cette façon nous deviendrons de plus en plus un peuple fort avec lequel il faudra de plus en plus compter en ce pays d'Amérique que nos pères ont colonisé.

COUVRETTE-SAURIOL Limitée

EPICIERS EN GROS

BERNARD COUVRETTE, président

50, rue de Bresoles — HA. 8151



DOLLARD SAUVE LA VILLE

Au printemps de 1660, la situation du Canada semble presque désespérée. On vient d'apprendre que les Iroquois ont formé le dessein d'en finir. Huit cent guerriers, empruntant à la fois le Richelieu et l'Outaouais, doivent successivement détruire Québec, les Trois-Rivières et enfin Ville-Marie.

Hommages à tous les Canadiens français à l'occasion de leur fête nationale.

STUDIO V. GARCIA

650 ouest, rue Sherbrooke — HA. 6523



La langue et la foi, loi de notre vie.
Et cette loi, je cherche encore la force
souveraine qui la pourrait briser.
(Lionel Groulx)

FORANO LIMITÉE — DESSINATEURS-FONDEURS-MÉCANICIENS — BUREAU CHEF & ATELIERS — PLESSISVILLE, QUE. — Fabricants des Machines de Cuisine — DEPUIS 1873

Nos sincères félicitations à la Société St-Jean-Baptiste. Puisse son oeuvre féconde grandir sans cesse sous l'égide de sa devise si humanitaire :

"Rendre le peuple meilleur"

24 JUIN

Léveillé LIMITÉE

Les teinturiers et nettoyeurs connus

4368, rue PARTHENAIS — CH. 2152

MONTREAL

Règlements de la Fédération des Sociétés S.-J.-Baptiste du Québec

CHAPITRE I

Dispositions générales:

Art. 1.—Les statuts et règlements contenus dans les articles qui suivent sont ceux de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec.

Art. 2.—L'année fiscale de la Fédération s'étend du premier janvier au trente et un décembre de chaque année.

Art. 3.—Pour être admises membres de la Fédération et le demeurer, les sociétés éligibles en vertu de la Constitution doivent

1o Faire une demande d'admission;

2o Remplir la formule d'admission, qui doit être signée par le président et le secrétaire de la société régionale;

3o Payer la cotisation annuelle fixée par le Congrès;

4o Adhérer à la Constitution et aux règlements de la Fédération;

5o Transmettre au Secrétaire général un exemplaire de sa charte ou de sa constitution et de ses règlements;

6o Etre acceptées par l'Exécutif.

CHAPITRE II

Le congrès:

Art. 4.—Le congrès de la Fédération a lieu, tous les ans, au cours du mois de mai, sur convocation du secrétaire général. Il peut aussi se réunir en session spéciale, sur convocation du Conseil général, de l'Exécutif ou de cinq sociétés-membres.

La demande d'un congrès spécial devra indiquer les raisons de la convocation et être adressée au secrétaire général au moins un mois avant la date de la tenue de ce congrès spécial.

Art. 5.—Chaque société-membre a droit à un délégué. Si la Société compte plus de deux mille membres et moins de quatre mille, elle a droit à deux délégués, un délégué supplémentaire devant être ainsi ajouté pour chaque deux mille membres additionnels. Chaque société-membre peut aussi déléguer au congrès des représentants n'ayant que voix délibérative.

Les délégués sont nommés au moins un mois avant le congrès. La liste de ces délégués et de leurs substituts doit parvenir au secrétaire général, au moins quinze jours avant le congrès.

Art. 6.—Les lettres de créance des délégués doivent être signées par le président et le secrétaire de chaque société-membre. Elles sont présentées par les délégués qu'elles accréditent au comité des pouvoirs et créances.

Art. 7.—Le Conseil général nomme, chaque année, un comité de pouvoirs et créances composé de trois membres. Ce comité a pour fonction de vérifier les lettres de créance des délégués au Congrès général et d'aider l'Exécutif et le Conseil général au cours des congrès.

Art. 8.—Le congrès est convoqué par le secrétaire général, au moins deux mois avant la date d'ouverture du congrès, par lettre adressée au secrétaire de chaque société-membre et aux membres du Conseil général.

Art. 9.—Les résolutions, les amendements à la constitution et aux règlements de la Fédération, etc., soumis par les sociétés-membres, sont transmis par écrit au Secrétaire général et devront lui parvenir au moins un mois avant l'ouverture du Congrès. Toute résolution d'un caractère urgent peut cependant être soumise au Congrès sans cet avis, si la majorité du congrès accepte de la placer sur l'ordre du jour.

Art. 10.—Le quorum nécessaire aux délibérations du Congrès est d'au moins la moitié des délégués inscrits et accrédités au comité des pouvoirs et créances.

Art. 11.—Les congrès généraux ont les principales attributions suivantes:

1.—Légiférer et statuer sur toute question concernant les articles 13, 14, 15, 17 et 19 de la Constitution de la Fédération.

2.—Formuler, promulguer et approuver les règlements généraux de la Fédération; modifier et abolir, selon le cas, les règlements de la Fédération;

3.—Elire les membres du Conseil général et un vérificateur;

4.—Délibérer sur tous les autres sujets se rapportant au but et au bien de la Fédération.

5.—Fixer la contribution des sociétés-membres.

Art. 12.—Aux sessions du congrès, l'ordre du jour est le suivant:

1o) Prière.

2o) Appel des délégués des sociétés-membres.

3o) Lecture du procès-verbal du dernier congrès.

4o) Rapport du président général.

5o) Rapport du secrétaire général.

6o) Rapport du trésorier général et du vérificateur.

7o) Affaires soumises aux délibérations du Congrès.

8o) Election d'un président d'élections.

9o) Rapport de la commission de nomination.

10o) Election des conseillers généraux.

11o) Election de l'Exécutif par le Conseil général.

12o) Installation des conseillers généraux et des membres de l'Exécutif.

13o) Suggestions pour le bien de la Fédération.

14o) Voeux et résolutions.

15o) Clôture du congrès.

CHAPITRE III

Les élections:

Art. 13.—Les membres du Conseil général, appelés Conseillers généraux, seront élus, chaque année, par le congrès. Immédiatement après leur élection, les conseillers généraux éliront les membres de l'Exécutif général.

Art. 14.—Chaque année, un mois avant le congrès, l'Exécutif nomme une commission de nomination, composée de cinq membres, qui a pour fonction d'orienter l'élection des conseillers généraux. Les membres de cette commission sont éligibles au poste de conseillers généraux.

Art. 15.—Chaque société-membre devra adresser au secrétaire général, au plus tard une semaine avant le congrès, la liste des candidats qu'elle propose au poste de conseiller général.

Art. 16.—Cette commission se réunit avant la séance du congrès où l'on procède aux élections. Elle suggère au congrès des candidats pour le poste de conseiller général.

Art. 17.—Il est loisible aux délégués du congrès d'ajouter à la liste proposée par la Commission des noms de candidats, pourvu que ces noms soient proposés par écrit et appuyés par deux délégués en règle.

Art. 18.—Le congrès nomme un président d'élections, un secrétaire d'élections et deux scrutateurs.

Art. 19.—Le scrutin est secret. Il est dépouillé par le président et le secrétaire d'élections et les deux scrutateurs. Les élus sont proclamés par le président d'élections.

CHAPITRE IV

Le Conseil général:

Art. 20.—Le Conseil général représente et dirige la Fédération entre les sessions du Congrès, dont il est le mandataire. Il décide de l'exclusion des sociétés affiliées.

Art. 21.—Il se compose de 10 membres.

Art. 22.—Il doit siéger au moins deux fois par année et peut tenir des assemblées extraordinaire, si l'intérêt de la Fédération l'exige.

Art. 23.—Il nomme l'Exécutif général immédiatement après son élection.

CHAPITRE V

L'Exécutif:

Art. 24.—L'Exécutif est le mandataire du Conseil général et, partant, du Congrès.

Art. 25.—Il est composé de cinq membres: le président, deux vice-présidents, le secrétaire, le trésorier. Le président sortant de charge fait partie ex officio de l'Exécutif.

Art. 26.—Il se réunit, autant que possible, une fois par mois.

Art. 27.—Il a un quorum de trois membres.

Art. 28.—Les frais de déplacement sont à la charge de la Fédération.

Art. 29.—Pouvoirs:

1o) Il administre les affaires de la Fédération dans l'intervalle des assemblées du Conseil général;

2o) Il est responsable envers le Conseil général à qui il fait rapport de toutes ses décisions et de tous ses actes;

3o) Ses décisions font loi, si elles ne vont pas à l'encontre de la Constitution, des règlements ou des directives du Conseil général.

4o) Il décide de l'admission et de l'affiliation des sociétés qui en font la demande.

CHAPITRE VI

Pouvoirs et devoirs des membres de l'Exécutif:

Art. 30.—Le président général:

1o Préside les réunions de l'Exécutif, du Conseil général et des congrès;

2o Est membre de toutes les commissions ou comités, mais peut y déléguer son représentant accrédité;

3o Signe, conjointement avec le secrétaire les procès-verbaux et les documents officiels de la Fédération, et, avec le trésorier ou une autre personne nommée par l'Exécutif, les chèques et mandats d'argent;

4o Représente la Fédération;

5o Dirige la collaboration avec les autres groupements;

6o Est responsable de la vie de la Fédération.

Art. 31.—Le vice-président remplace le président absent. Il est responsable de la propagande.

Art. 32.—Le secrétaire général:

1o Rédige et signe les procès-verbaux;

2o Présente un rapport annuel de l'activité de la Fédération;

3o Dirige et publie l'organe officiel de la Fédération.

Art. 33.—Le Chef du Secrétariat:

1o Garde les archives;

2o Dirige le secrétariat permanent de la Fédération;

3o Rédige et expédie la correspondance.

Art. 34.—Le trésorier:

1o Administre les fonds de la Fédération et signe, conjointement avec le président, les chèques, mandats d'argent ou autres effets de commerce;

2o Fait vérifier, tous les ans, ses livres par le vérificateur nommé par le congrès, et fait rapport au congrès;

3o Cherche à accroître les revenus de la Fédération.

CHAPITR EVII·

Procédure pour les assemblées:

Art. 35.—Toute assemblée de la Fédération s'ouvre et se termine par la prière.

Art. 36.—Les motions, pour lesquelles les règlements de cette Fédération ne prescrivent pas d'avis antérieur, peuvent être votées à l'ordre du jour auquel celles-ci se rapportent.

Art. 37.—Toute motion, pour être dans l'ordre, est faite par écrit, a un proposeur et un secondeur et est lue par le président.

Art. 38.—Dans le cas de contestation sur toute question soumise à l'assemblée, chaque membre signifie son intention sur cette question en levant la main droite, à l'appel fait par le président. La majorité des membres présents peut cependant réclamer le vote par scrutin secret. Le vote clôt toute discussion sur une question:

Art. 39.—La conduite des débats appartient au président de l'assemblée, qui règle toutes les questions relatives à la discussion durant les séances. Cependant on peut en appeler de sa décision, mais, pour la renverser, il faut le vote des deux tiers des membres alors présents à l'assemblée.

Art. 40.—Dans tous les cas non prévus par les règles et règlements précités, l'on doit s'en rapporter au manuel des assemblées délibérantes.

CHAPITRE VIII

Amendements aux règlements:

Art. 41.—Ces règlements ne peuvent être amendés que par le vote des deux tiers des membres inscrits au Congrès général.

Le cortège historique

Défilé des chars allégoriques

1 — CONCORDIA SALUS — Armoiries actuelles de Montréal.

2 — JACQUES CARTIER VISITE HOCHELAGA — Rencontre du grand navigateur français avec les Indiens.

3 — MAISONNEUVE — Apothéose en l'honneur de celui que l'on reconnait comme le fondateur de Montréal.

4 — JEANNE MANCE ET L'HOTEL-DIEU — Un hommage au dévouement inlassable de Jeanne Mance à l'endroit des blessés et des malades de "la Cité naissante".

5 — MARGUERITE BOURGEOYS ET L'ENSEIGNEMENT — Première institutrice et fondatrice d'une de nos principales communautés religieuses d'enseignement: La Congrégation N.-D.

6 — DOLLARD SAUVE LA VILLE — Au pied du Long-Sault dans un fortin, avec quelques jeunes gens, tient tête à des centaine d'Iroquois.

7 — LAMBERT CLOSSE — Major de la garnison, il figure au premier rang de nos défenseurs.

8 — RECOLLETS — JESUITES — HOSPITALIERS — Les Récollets agissent comme aumôniers des garnisons, les Jésuites s'occupent surtout des missions sauvages tandis que les Hospitaliers prirent charge des petites écoles aux environs de 1720.

9 — LA MAISON DU 17e SIECLE — Hommage au génie constructif des anciens maçons canadiens.

10 — LA PAIX DE MONTREAL — Après maintes difficultés Monsieur de Callières fait signer la paix (1701) par 38 tribus.

11 — TRAITE DES FOURRURES — Jusque vers 1825 le commerce des pelleteries a constitué la principale ressource de la Cité.

12 — JACQUES VIGER — Jacques Viger préside au banquet de fondation de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal en 1834.

13 — CENTENAIRE DU BOURDON JEAN-BAPTISTE — Le bourdon Jean-Baptiste fu baptisé le 17 juin 1848.

14 — L'AGRICULTURE — Il y a 75 ans à peine les champs à cultiver commençaient à l'avenue du Mont-Royal.

15 — HOMMAGE AUX PREMIERES SECTIONS PAROISSIALES DE LA SSJB DE MONTREAL

16 — L'ARTISANAT — La nécessité rend ingénieux: les habitants durent souvent se rabattre sur leurs propres industries.

17 — LE JARDIN BOTANIQUE DE MONTREAL — Une des plus belles réalisations dans le domaine de la science au cours des derniers vingt ans.

18 — "LA CITE" — Métropole du Canada; deuxième ville française du monde.

19 — LE SERVICE DE LA SANTE.

20 — SAINT JEAN-BAPTISTE — Le précurseur de l'Agneau de Dieu; il annonce la venue du Messie.

Gardons intactes
sur le sol canadien
les meilleures traditions
de l'esprit français.

VIVE LE CANADA FRANÇAIS !

QUEEN MARY HARDWARE LIMITED

G. LETOURNEAU, président

5323, ch. de la reine Marie — EL. 1129



LAMBERT CLOSSE

Interrompues par l'héroïque sacrifice de Dollard et de ses compagons, les incursions iroquoises reprirent l'année suivante, sous forme d'embuscades. Il ne se passait presque pas de jours que le tocsin ne sonnât au clocher de l'Hôtel-Dieu. "Comparable à un lion", figurait alors au premier rang des défenseurs, Lambert Closse, le major de la garnison, et qui, depuis son arrivée vers 1647, remplissait en outre les fonctions de greffier et de notaire de la seigneurie. Intrépide et généreux, il possédait, dit une Relation, une présence d'esprit tout à fait rare dans la chaleur des combats. Il mourut les armes à la main par un après-midi de février 1662, alors qu'à la tête de vingt-six hommes il venait de repousser une attaque de deux cents Iroquois. Une dernière fois, il avait sauvé la ville. Après la mort de Lambert Closse, l'ardeur belliqueuse des Sauvages parut se calmer.

JE ME SOUVIENS

A tous nos compatriotes et clients canadiens-français, nos meilleurs voeux à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste.

CANADA DACTYLOGRAPHE ENR.

R.-T. ARMAND, prop.

44 ouest, rue Saint-Jacques — HA. 6968

La St-Jean-Baptiste

Que la tradition de foi, d'honneur, de courage et de loyauté, identifiée avec toute l'histoire de notre race, soit notre guide pour avancer le front haut et d'un pas ferme vers l'avenir !

Maurice Laniel Enr'g

MANUFACTURIERS DE MANTEAUX POUR DAMES

7542, rue SAINT-HUBERT — CA. 8217



Hommage au patriotisme éclairé et à l'oeuvre féconde de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Nos voeux à nos compatriotes canadiens-français en ce jour de fête nationale.

QUINCAILLERIE

J.-M. RAVARY Inc.

4039-4041 est, rue Ste-Catherine — AM. 1525

JE ME SOUVIENS — 24 JUIN — JE ME SOUVIENS

Pendant que défilera sous nos yeux le cortège historique de la "Saint-Jean-Baptiste", rappelons-nous le conseil du R. P. Emile Bouvier, S.J., et ne perdons pas l'occasion d'être à notre tour des "sauveurs du peuple canadien-français".

LABORATOIRE NADEAU
Limitée

PHARMACIENS en GROS

100 ouest, rue Saint-Paul — Montréal

La cité, centre culturel

Par M. LEO-PAUL DESROSIERS,
Conservateur à la Bibliothèque Municipale de Montréal.

Ne comparons point la vie intellectuelle de la métropole du Canada à celle des grandes capitales européennes, Paris, Londres, Vienne ou Moscou. Celles-ci ont accumulé des richesses, elles ont atteint un épanouissement complet, elles ont développé des institutions et des traditions qui favorisent la fécondité de même que la germination dans le domaine des sciences, de la philosophie, des arts ou des lettres. Montréal, au contraire, fait partie d'un continent encore plongé dans l'expansion industrielle, dans les initiatives de colonisation, de commerce, d'agriculture ou de finance. Malgré des progrès continuels, elle n'a pas conquis encore la plénitude de son expansion: elle multiplie toujours ses quartiers nouveaux, ses fabriques, ses moyens de communication. En un mot, sa crise de croissance n'est pas terminée; et presque toute sa vitalité se manifeste dans des oeuvres économiques.

Toutefois, une population française, une population moderne, ne se désintéressent pas de la vie intellectuelle. Et Montréal a posé dès le début des fondements capables de supporter de vastes constructions. Ses universités, la charpente ordonnée et résistante de ses collèges, de ses couvents et de ses écoles lui ont fourni en tout temps un peuple largement préparé pour les diverses fonctions de la vie. On peut avoir dans d'autres pays poussé la perfection plus loin, c'est vrai, mais on ne forme peut-être nulle part une population plus saine, mieux équilibrée, c'est-à-dire mieux douée des vertus catholiques d'endurance et de résistance, qui sont toujours un appoint précieux.

Le Canada avait un retard de cinquante années sur les civilisations européennes. Montréal a brisé énergiquement avec cette tradition. Voici, par exemple, la science. Sous la direction agressive, dynamique, du Frère Marie-Victorin, la recherche a fait en une décade des progrès prodigieux. Des instituts sont nés, des équipes de savants se sont formées, des publications ont vu le jour, des périodiques ont éclos. Enfin, de vastes parties de population ont été entraînées dans le sillage de ce puissant navire.

Moins sensationnel peut-être a été le travail continu de nos écrivains pour hisser notre littérature sur des plans supérieurs. Il a été lent, il s'est réparti sur environ deux décades; mais il a été non moins énergique, et en fin de compte, non moins couronné d'éclatants succès. Les oeuvres qui ont franchi nos frontières ne sont pas nombreuses, les auteurs qui ont dépassé la célébrité locale ne forment pas une pléiade, c'est exact. Mais oeuvres et auteurs sont des témoignages d'une amélioration générale qui est pour ainsi dire secrète et souterraine. Le niveau des livres publiés s'est tellement haussé qu'une partie des livres publiés à Montréal pourrait l'être en France. C'est dire que la culture intellectuelle dans la métropole n'a presque plus de retard. Elle s'est manifestée par la création de revues et de journaux, par la formation d'académies et de sociétés, par la multiplication des librairies et des bibliothèques. Ceux dont les souvenirs remontent au delà de vingt ans constatent nettement la ligne de l'immense progrès. L'histoire, par exemple, qui est un domaine de littérature autant que de science, s'est épanouie à son tour, tout récemment, dans une revue, un institut, des oeuvres qui peuvent se comparer aux productions des vieilles civilisations. Elle n'a ni l'abondance, ni le brio que tous lui souhaiteraient, mais elle a enfin atteint les frontières d'une honnête perfection.

Partout, la vie est en fusion, en ébullition. Les jeunes observent les déficiences et se plaignent amèrement. Ceux qui sont plus âgés se rendent compte du chemin parcouru en peu d'années et l'espérance ne les quitte pas. Ils savent que c'est un esprit indomptable qui a conduit Montréal jusqu'aux progrès d'aujourd'hui; que cet esprit est toujours vivant et emporte les obstacles dans son élan. Cet esprit indomptable a remporté des succès, non parce qu'il s'est répandu en plaintes, alors qu'il y avait plus lieu de se plaindre qu'aujourd'hui, mais en travaillant, même plus, en fournissant des sommes de travail extraordinaires, dans des conditions extraordinairement difficiles.

24 JUIN
Fête patronale des Canadiens français

HOMMAGE
A
TOUS
LES
CANADIENS FRANÇAIS

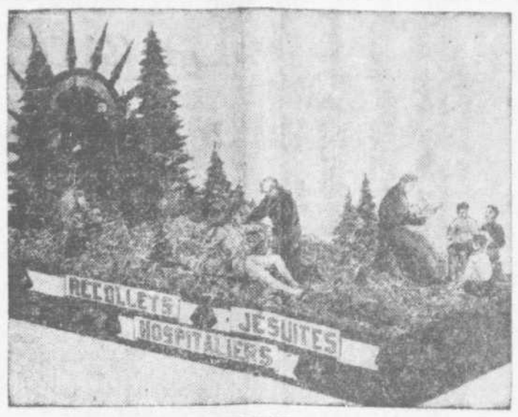
REMÈDE RONDEAU
composé d'herbages et de vitamines

Les herbages et les vitamines qui entrent dans la composition du remède Rondeau sont bien mélangés avec les huiles et les ingrédients nécessaires pour en faire un tonique efficace et une aide pour le soulagement de
l'irritation de la peau, eczéma,
les légères affections des voies respiratoires
les rhumes et la toux.
Bouteille de 40 onces — $9.00

En vente chez votre pharmacien. S'il ne l'a pas écrivez ou consultez directement
LA CIE ANTIBITOL LIMITEE
4211 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 6 - Can. Tél. WE. 2002 - WE. 1515

Nous donnerons
1,000 DOLLARS
de RECOMPENSE
à qui, après avoir pris connaissance de notre charte, de nos livres de minutes et livre d'actionnaires, peut prouver que nous ne sommes pas
UNE MAISON
100% CANADIENNE-FRANÇAISE
Cette offre est faite parce que certains rivaux peu scrupuleux n'hésitent pas à affirmer que nous servons de paravent à des capitalistes étrangers.
En adressant vos commandes ou en vous présentant au magasin, une réduction appréciable sera accordée au porteur de cette annonce.
Achetez DIRECTEMENT de notre manufacture
LES FABRICANTS DE MEUBLES DE VIVOIR LIMITEE
LIVING ROOM FURNITURE MANUFACTURERS LIMITED

"Garder nos traits, c'est donner au pays une marque qui le distingue".
(Edouard Montpetit)
FERNAND DRAPEAU
FABRICANT DE MEUBLES NON PEINTS
933 est, rue Rachel
FR. 3607



RECOLLETS, JESUITES, HOSPITALIERS

La même année, en 1692, Récollets et Jésuites s'établirent aux deux extrémités du vieux Montréal. L'emplacement des Récollets était borné à peu près par les rues Notre-Dame, Saint-Pierre et Saint-Paul, et par les fortifications. Le couvent n'était pas considérable mais il contenait toutes les commodités nécessaires à une communauté régulière. En 1712, le portail de la chapelle fut refait en pierre, et on lui ajouta en 1830 l'ancienne façade de l'église paroissiale. Ce couvent fut démoli en 1867 pour faire place à des édifices commerciaux. La maison des Jésuites occupait l'espace où sont maintenant bâtis le vieux palais de justice et l'hôtel de ville. Elle comportait une église et une chapelle construites de part et d'autre d'une cour, au fond de laquelle se trouvait la résidence, qui reliait les deux bâtiments. Elle brûla en 1803, en même temps que le château Vaudreuil, où était installé le second collège de Montréal. Le bâtiment de l'Hôpital-général, construit par François Charon vers 1692, "surpassait tous les autres en grandeur de logement", et il devait contenir des manufactures. L'entreprise, partie sur un trop grand pied, périclita rapidement. L'institut disparut vers 1735, et la mère d'Youville prit possession de l'hôpital en 1747. En 1874, on prolongea la rue Saint-Pierre au travers des bâtiments, mais certains murs subsistent encore.

Le 24 juin à St-Hyacinthe

St-Hyacinthe, 23 (D.N.C.) — Le programme officiel des manifestations qui entoureront cette année la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Hyacinthe, est maintenant à point. On remarquera qu'il ne contient ni feu d'artifice, ni parade traditionnelle de chars allégoriques. Ainsi en ont décidé les organisateurs, de façon à ne pas nuire à ceux du 2e centenaire, qui ont mis les même manifestations à leur agenda. Maintes autres parties du programme susciteront un intérêt pour le moins égal à celui que méritaient les célébrations des années passées.

SOIREE DU 23 JUIN

Un concert en plein air, par l'Harmonie du Patronage, commencera à huit heures et demie les fêtes. Il y aura ensuite présentation aux autorités municipales d'un grand drapeau fleurdelisé, nouvel emblème de la province de Québec, au cours d'une cérémonie d'une dizaine de minutes. Le drapeau est des dimensions voulues pour qu'on puisse le faire flotter élégamment au mât de l'hôtel de ville. A dix heures précises, en même temps que partout dans la province, s'allumera le feu de la saint Jean, après bénédiction du bûcher par Mgr Léon Fortin, P.D., curé de la cathédrale et aumônier de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Hyacinthe. Ces manifestations auront lieu sur le terrain du Patronage Saint-Vincent-de-Paul.

AVANT-MIDI DU 24 JUIN

Une messe en plein air sera chantée à neuf heures et demie sur le terrain de l'évêché. M. l'abbé Gérard Beauregard, aumônier diocésain de la Jeunesse Ouvrière Catholique, y fera le sermon de circonstance. Il y aura distribution de pain bénit aux fidèles.

APRES-MIDI DU 24 JUIN

Une fête champêtre commencera à deux heures au terrain de balle-au-camp (baseball), et une somme de $100 y sera distribuée en prix. Les divertissements consisteront en diverses courses, dont voici l'énumération: pour enfants, de 4 à 6 ans, 100 pieds; garçons, 7 à 10 ans, 100 pieds; garçons, 11 à 16 ans, 150 pieds; garçons, 17 ans et plus, 200 pieds; fillettes, 7 à 10 ans, 100 pieds; fillettes, 11 à 16 ans, 150 pieds; filles, 17 ans et plus, 200 pieds; hommes à bicyclette, un demi-mille; dames à bicyclette, un demi-mille; course à la brouette, pour hommes; courses à la brouette, pour filles de 16 ans ou plus; course sur "Waizzer", un mille et demi; course à reculons, filles de 16 ans ou plus. Il y aura aussi des combats à l'oreiller, et une épreuve qui consistera à tenter d'atteindre un objet, alors que les concurrents auront les yeux bandés. Les intéressés à la course sur "Whizzer" sont priés de prendre note que les gagnants recevront des prix de $10, $5, $3 et $2.

SOIREE DU 24 JUIN

La soirée commencera par un genre de concours d'amateurs, avec $25 en prix. Le programme en est à peu près définitif, mais les intéressés peuvent s'adresser à M. Jean Chagnon, Caisse populaire de Saint-Hyacinthe, 1895, rue Girouard. Une comédie de Jean Boyer, intitulée "Sérénade de Schubert", sera projetée sur un écran dressé en plein air, dès que la soirée sera assez avancée pour permettre que les images cinématographiques se reproduisent bien. Ce film a une durée d'une heure et demie, et ses principaux interprètes sont Louis Jouvet et Lilian Harvey. Il fut classifié "1", c'est-à-dire inoffensif, par la censure officielle. L'entrée est naturellement gratuite, vu qu'il s'agit d'une célébration nationale. Ces manifestations auront lieu sur le terrain du Patronage Saint-Vincent-de-Paul.

La Société Saint-Jean-Baptiste de St-Hyacinthe, pour rencontrer les fortes dépenses qu'elle encourra, compte uniquement sur la vente d'un "tag-day". Elle demande à la population de se montrer généreuse.

Conseil général 1947-48

Président général: Arthur TREMBLAY, 2369, rue Coursol.
1er vice-président: Lucien REMILLARD, 6743, boul. St-Laurent.
2e vice-président: Donat ALLAIRE, 2170, rue Darling.
Secrétaire général: Jean-Robert BONNIER, 3779, rue St-André.
Trésorier général: J.-Emile BOUCHER, 5607, rue Stirling — 865 est, rue Ste-Catherine.
Aumônier général: Mgr Olivier MAURAULT, P.S.S., 2900, boulevard du Mont-Royal.

Directeurs généraux

Guy VANIER, 3626, rue Ste-Famille — 57 ouest, rue St-Jacques.
J.-Ernest LAFORCE, Commission Service Civil, Hôtel du Gouvernement de Québec, 611, rue St-Jean, Québec.
L.-Athanase FRECHETTE, 506, rue Bloomfield — 159 ouest, Craig.
Roger DUHAMEL, 4115, rue Marlowe.
Charles-Auguste CHAGNON, 725, rue Beatty, Verdun — 1306 est, rue Ste-Catherine.
Paul GUERTIN, 5280, boulevard Pie IX.
Dr J.-Alcide MARTEL, 2207, rue Fullum.
Georges CHERRIER, 6701, rue Henri-Julien.
Jacques SAURIOL, 4162, rue Adam.

Secrétariat général

Chef du secrétariat: J.-Léopold GAGNER, 6726, rue Clark — 1182, boulevard Saint-Laurent.
Administrateur du Prêt d'Honneur: Thomas BERTRAND, 1182, boulevard Saint-Laurent.
Organisateur: Emile PIGEON, 3946, rue Saint-Hubert.
Comptable: Yvon MALENFANT, 66, rue Dante.

Vive la Saint-Jean
FETE PATRONALE DES CANADIENS FRANÇAIS.
TREMBLAY & BOUCLEY ENR'G.
FER ORNEMENTAL
Ouvrages en cuivre, Fer inoxydable et en broche
5819, rue IBERVILLE — CA. 5377

La cité, centre religieux

Le Père JOSEPH-PAPIN ARCHAMBAULT, S.J.,
de la section des Membres à Vie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Les fondateurs de Montréal ne faisaient pas mystère de leur dessin. Créer un "centre religieux", un établissement en l'honneur de la sainte Famille, sous la protection de la Très Sainte-Vierge, tel était leur but.

Ils réussirent. Sous le nom de Ville-Marie s'éleva une humble bourgade dont le chef était un catholique fervent et à laquelle furent prodigués, dès ses débuts, tous les avantages de la religion.

"Le petit grain de sénevé" s'est développé suivant la prédiction du P. Vimont. Il est devenu un grand arbre. Du modeste établissement de 1642 une ville populeuse a surgi. On l'appelle aujourd'hui la métropole du Canada.

Au nom de Ville-Marie s'est substitué celui de Montréal. Est-ce un symbole? Le centre religieux serait-il devenu un centre profane?

Sans doute, le commerce, l'industrie, les affaires occupent une place prépondérante dans cette agglomération de près d'un million d'habitants. Ceux-ci ne sont plus exclusivement français ni catholiques. Ils comptent non seulement un assez fort groupe de langue anglais, mais un bon nombre d'immigrants, venus de l'Europe centrale. Et à côté des protestants, il y a des orthodoxes, des Juifs, des païens, des sans-religion.

Il n'en reste pas moins que la grande majorité des Montréalais sont catholiques: 699,885 sur 900,168 d'après le recensement de 1941. Et la plupart, des catholiques pratiquants. Plus de cent paroisses les groupent. Un clergé de 1,500 prêtres voient à leurs besoins spirituels. De nombreuses et dévouées communautés religieuses d'hommes et de femmes apportent à cette population, sans distinction de race ou de croyance, l'aide de leurs prières, de leur charité, de leurs services dans les domaines les plus variés: enseignement, hospitalisation, soin des pauvres, des orphelins, des vieillards, des infirmes, des aliénés, des délinquants.

Une grande université catholique, plusieurs collèges dirigés par des prêtres, des centaines d'écoles paroissiales forment une génération croyante, attachée à sa foi et à ses traditions.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

CHANTONS, commençons dès la veille au Feu du soir,
A frédonner tous nos jolis airs du terroir,
Rions, plaisantons mais que pas un ne soit triste,
CHANTONS... en ce beau jour de la St-Jean-Baptiste.
DANSONS dans nos parcs, dans nos rues comme autrefois
Ces sautillants quadrillés si vibrants de joie.
Dansons un rigodon qu'aucun ne résiste,
DANSONS... en ce gai jour de la St-Jean-Baptiste.
PRIONS pour que ce vaste Pays d'Amérique
Nous demeure toujours français et catholique,
Et sans l'infâme idéologie communiste.
PRIONS... en ce saint jour de la St-Jean-Baptiste.
SONGEONS à nos nombreux héros morts en faits d'armes,
Qu'ils soient "présent" dans nos visions mouillées de larmes,
A l'appel nominal de leur sublime liste.
SONGEONS... en ce pieux jour de la St-Jean-Baptiste.
FETONS notre race, la plus féconde et belle,
Pavoisons, car notre Histoire reste immortelle,
Et que tous, au fastueux défilé, assistent.
FETONS... en ce grand jour de la St-Jean-Baptiste.

ADELARD JOLIN.

O notre histoire, écrin de perles ignorées
Je baise avec respect tes pages vénérées.
(Fréchette)
Pharmacie Doray
A.-B. DORAY,
OPTICIEN
6949, rue SAINT-DENIS — DO. 2910

La St-Jean-Baptiste
Puisse la Société Saint-Jean-Baptiste poursuivre courageusement, longtemps encore l'oeuvre féconde que lui dicte sa devise:
"Rendre le peuple meilleur."
J.-H. DESY
INDUSTRIEL
3145, rue Gilford — AM. 5700

A l'occasion de leur fête nationale, le 24 juin, nous transmettons à tous les Canadiens français nos voeux et nos hommages.
HERDT & CHARTON INC.
Spécialités pharmaceutiques
2027, avenue McGill College, Montréal

24 JUIN

La Saint-Jean-Baptiste, pour les Canadiens de langue française, c'est non seulement une fête nationale, c'est encore l'occasion d'avoir une pensée pour tous ceux qui, dans la gloire et l'obscurité, ont construit notre patrie.

A eux tous, un souvenir ému.

LA FONDERIE DE L'ISLET Limitée
L'ISLET STATION
Succursale à Montréal : 1329 est, rue Sainte-Catherine

La St-Jean-Baptiste

A tous les Canadiens français qui par leurs persévérantes recherches ont ajouté au renom de notre pays dans le domaine de la science et de la chimie, nous offrons l'expression de notre vive admiration.

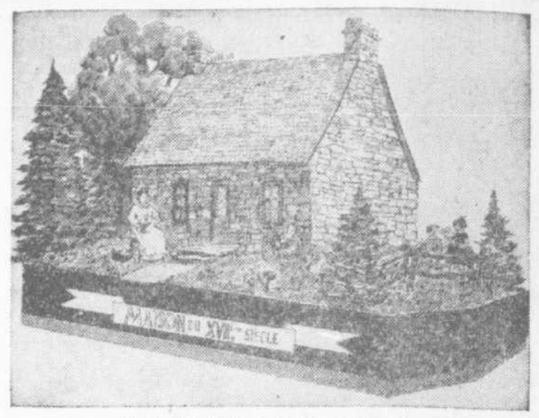
LABORATOIRE MAROIS
SAINT-EUSTACHE, P.Q.
A Montréal :
275 est, rue Sherbrooke — LA. 9283

Pour l'avancement de la cité
Lisez
LE CITOYEN CANADIEN-FRANÇAIS
(Prix Duvernay 1947)
par ESDRAS MINVILLE
LE LIVRE DE CHEVET DES HOMMES D'ACTION
628 pages en 2 volumes : $3.25
par la poste : $3.50
FIDES ● 25 est, rue Saint-Jacques ● MONTREAL

Hommages à nos compatriotes canadiens-français !
E. Lecompte DRAPERIES LIMITEE
3 magasins à votre service.
DECORATEURS D'INTERIEUR
6602 St-Hubert CR. 2898 — 1576 est, Mont-Royal FR. 6206 — 4349 Wellington YO. 1568
MONTREAL, CANADA

La St-Jean-Baptiste
A l'occasion de la fête nationale, nous adressons à nos compatriotes, nos hommages et nos meilleurs voeux de bonheur et de prospérité.
CLOVIS ELECTRIC & CIE
Limitée
J.-C. NIDING, président — Gérard NIDING, gérant
Au service des communautés depuis un quart de siècle.
1126, ave Mont-Royal (est) — Montréal

En cette belle fête nationale du 24 juin, je rends hommage à nos ancêtres ainsi qu'à tous les bons vivants de Montréal-Est pour leur part active au développement économique et social de notre cité.
NAPOLEON COURTEMANCHE
Maire de Montréal-Est



UNE MAISON DU 17e SIECLE

Si les sculpteurs et les orfèvres de la Nouvelle-France ont fait preuve de beaucoup de talent, c'est encore en architecture que nos ancêtres montrèrent le plus d'originalité. Dans la région québécoise, la maison d'habitation est longue et rectangulaire, accueillante et paisible. A Montréal, elle est massive, carrée et comme défiante; c'est une sorte de forteresse domestique. Ces différences, toutefois, ne se sont guère précisées qu'à la fin du 18e siècle. Antérieurement, il y a plus de ressemblance entre les formes, si l'on en juge par les rares exemples subsistants. La disparition presque générale des monuments les plus anciens tient en grande partie à ce que les premiers maçons utilisèrent, comme il était naturel, les modes de constructions en usage en France. C'est pourquoi leurs murailles se révélèrent bientôt peu propres à supporter les rigueurs du climat. En dehors des villes, rares d'ailleurs ont été les maisons de pierre jusqu'aux environs de 1700. La belle maison Nivard de Saint-Dizier, à Verdun, qui a servi de modèle à celle qui est réalisée sur le char, date des premières années du 18e siècle. Construite en blocage, elle a plus tard été pourvue de lucarnes, et les vitres, changées; elle possède notamment une savoureuse chaîne d'encoignure. Ce char est un hommage au magnifique génie constructif des anciens maçons canadiens et aux traditions séculaires qu'ils ont su créer.

Paris et l'amitié anglaise

Les fêtes données à Paris en l'honneur de la princesse Elisabeth, et qui ont été si brillantes et si belles, ont eu un caractère particulièrement cordial et, osons-le dire, personnel, qui fait qu'on ne peut les comparer en aucune manière avec les cérémonies officielles qui sont de mise en des circonstances de ce genre. Le peuple s'en est mêlé, il a montré publiquement son enthousiasme et son affection, et les illustres visiteurs n'ont pas manqué d'en être profondément touchés. C'est que, en dépit des vieilles histoires d'autrefois (ô combien vieilles, en effet, ces histoires de rivalités et d'hostilités politiques !) il y a toujours eu entre les Anglais et les Français, même aux pires époques de leurs guerres, une curiosité, un intérêt et, pour tout dire, une envie de se mieux connaître pour se mieux estimer qui, fatalement, devait un jour se transformer en amitié pure et simple.

Et d'abord, quand on pense au peu de chose qui, sur les plans intellectuel et moral, sépare les deux peuples (ça se réduit à de simples détails de moeurs et d'usages de la vie quotidienne) on demeure étonné qu'il ait été si facile à des ambitieux et à des pêcheurs en eau trouble de toutes sortes d'exploiter d'aussi minces malentendus, afin de faire croire aux masses qu'il s'agissait de divergences essentielles dans le caractère et le tempérament. Quand ce ne serait que le préjugé légendaire qui veut que le Français soit d'une incorrigible légèreté alors que l'Anglais est plein de flegme et d'une imagination froide. Ce préjugé-là ne tient pas à l'examen. Car il existe une quantité considérable d'Anglais ardents et exaltés (sinon, par qui et comment aurait été fondé leur vaste Empire d'Outr-mer?) et il ne faut pas avoir longtemps fréquenté les Français pour se rendre compte à quel point ils sont, en général, prudents, réservés et calmes.

Mais, quand même il y aurait de grandes différences entre ces deux peuples, cette croyance n'aurait fait que stimuler leur curiosité réciproque, et le fait est que, de tout temps les élites intellectuelles des deux pays n'ont cessé d'entretenir les meilleurs rapports, de s'influencer mutuellement, par des traductions, des échanges culturels, toutes sortes de manifestations. Selon que c'était la francomanie qui régnait à Londres ou l'anglomanie qui sévissait à Paris, les jeunes gens de la haute société de chaque capitale traversaient la Manche pour venir respirer l'atmosphère mentale dont ils sentaient le besoin. C'est une chos tellement vraie qu'un Anglais éminent, membre du Comité britannique pour l'organisation de l'exposition parisienne, au Musée Galliéra: "Huit siècles de vie britannique à Paris", a pu, dans un journal français, publier une étude qu'il intitulait: "Paris, capitale de l'Angleterre". Et cela, je puis le dire, sans flagornerie, simplement en dégageant le caractère spirituel de cette ville unique. Il explique que, depuis environ six cents ans, Paris exerçait sur les étudiants de l'univers entier — et notamment sur ceux de l'Angleterre — un attrait invincible, qui en faisait le stimulateur des idées, le centre de l'actualité intellectuelle. A telles enseignes qu'aucun homme d'étude, au-delà de la Manche, n'estimait pas complète son éducation s'il n'était pas venu la parachever à Paris. Comme l'a dit Richard de Bury, en termes saisissants, Paris était le "paradis de l'univers".

Comment, nous autres Français, ne serions-nous pas touchés par un tel élan du coeur et de l'esprit, et surtout par la manière ingénue et *sincère* dont il est exprimé ? Mais ce qui importe avant tout, c'est de comprendre les raisons sérieuses et profondes sur lesquelles se basent ces témoignages émouvants de sympathie mutuelle. Ces raisons, si nobles et si durables, il faut les voir dans l'identité de la conception que ces deux peuples se font du monde et de la conscience humaine. Même religion (malgré des différences dogmatiques) même morale, même respect de la "personne" et de son univers intérieur. C'est aujourd'hui, où d'étranges forces psychiques se déchaînent pour balayer la liberté de la pensée et de la vie, c'est aujourd'hui plus que jamais que les deux peuples *sentent*, jusque dans leurs fibres, la fraternité qui les unit. Il s'agit vraiment de tout autre chose que des fêtes, de cavalcades ou d'expositions de peinture, il s'agit pour les deux peuples qui sont au sommet de la culture européenne, de prendre conscience de leur rôle souverain, de ce grand rôle qui leur incombe, de grouper autour d'eux les hommes de toutes les autres nations pour défendre cet idéal commun d'indépendance et de dignité sans lequel la vie de l'art et de la pensée est impossible.

Francis de MIOMANDRE

La J.O.C.F. à Sherbrooke

La J.O.C.F. canadienne terminera ses assises annuelles samedi prochain à l'école Noé Ponton à Sherbrooke. Cette semaine d'études et de formation, la première depuis l'inoubliable semaine d'études internationale, groupera des délégués de 15 diocèses de la province de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

L'an dernier, à l'occasion de la semaine d'études internationale, la J.O.C. publiait un manifeste réclamant de meilleures conditions pour l'établissement des jeunes travailleurs. La J.O.C.F. a donné suite à ce manifeste et c'est pourquoi elle veut au cours de la semaine de formation tirer les conclusions sur le travail accompli dans chaque coin, puis tracer un programme d'action pour la nouvelle année.

Ces assises nationales seront sous la présidence de Mlle Angèle Chagnon, présidente nationale depuis juin 1947.

La cité, centre universitaire

Par Mgr Olivier MAURAULT, aumônier général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Recteur de l'Université de Montréal.

Il y a des universités situées en pleine campagne; il y en a qui se sont accrochées à de petites villes ou les ont elles-mêmes développées dans leur voisinage. Ces universités se recrutent évidemment à même la population d'un Etat ou d'un pays tout entier.

La plupart des universités cependant sont nées d'une vaste agglomération et y sont demeurées. Un million d'hommes suffisent à faire vivre une université et à en justifier la fondation. C'est pourquoi les grandes villes rêvent toutes de posséder leur propre université. De très grandes villes comme New-York, Chicago, Boston, Montréal en ont même plusieurs.

On le comprend, la cité est un immense champ où se déploient toutes les activités humaines, religieuses, sociales, professionnelles, littéraires, scientifiques, techniques. Ces diverses disciplines exigent des chefs compétents. Pour les former, des écoles s'imposent. Mais comme ces disciplines se compénètrent et peuvent s'aider les unes les autres en se voisinant, on a jugé utile de les grouper. Un tel groupement, au surplus, simplifie bien des problèmes, celui de l'administration notamment, celui du logement des étudiants, de leurs sports, etc.

Ensemble d'écoles et de facultés sous une même direction, les universités, à mesure qu'elles se sont fortifiées, ont pris conscience de leur influence sur leur propre milieu et sur les autres institutions analogues. Esprit universitaire et émulation sont deux manifestations de vie dont il faut se féliciter.

Peu à peu, la cité, qui a procuré à l'université le plus gros contingent de ses étudiants, finit par considérer l'institution comme un de ses rouages essentiels et comme une de ses plus belles parures. La population entière s'y attache d'autant plus qu'elle sait que toute sa jeunesse peut y avoir accès.

N'est-ce pas ce qui s'est produit, à Montréal même? Le succès de la dernière campagne d'*Aide à l'Université* en a été un éclatant témoignage. Les statistiques prouvent que toutes les classes de notre société sont abondamment représentées dans les rangs des étudiants. Il n'est pas un fils d'ouvrier comme il n'est pas un fils d'homme de profession qui ne puisse aspirer aux études supérieures, à y atteindre les premières places. Bourses du gouvernement, prêt d'honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste, dons de bienfaiteurs ecclésiastiques ou laïques, travail de vacances bien rémunéré, dans de nombreuses compagnies, facilités de paiement offertes par l'Université: tout cela converge à ouvrir bien grandes les portes de la Maison au jeune homme, à la jeune fille qui aiment l'étude et qui veulent un jour tenir un rôle bienfaisant dans la société.

Centre universitaire, notre ville a voulu l'être, dès la fin du XVIIIe siècle. On tenta alors, à deux reprises, d'ouvrir une université française. Nos concitoyens anglais reprirent l'idée et, grâce à un don de James McGill — en terrain et en argent — l'université qui porte son nom vit le jour en 1821. Les Canadiens français, Mgr Bourget à leur tête, revinrent à la charge et s'évertuèrent à former l'opinion. On crut quelque temps qu'une université s'établirait au Collège Sainte-Marie. La fondation de Laval, à Québec, en 1852, rendit inutiles les efforts de Montréal pour vingt-cinq ans. Enfin en 1876, nous obtînmes une succursale. Dix ans plus tard, cette succursale reçut une large part d'autonomie, ajouta une faculté des arts à ses facultés, déjà existantes, de théologie, de droit et de médecine, et se logea dans son bel immeuble de la rue Saint-Denis, en 1895. Elle grandit au point qu'en 1919, elle réclama son émancipation et devint l'Université de Montréal. Son immeuble ne pouvant plus suffire à ses besoins, une première souscription populaire lui permit d'acquérir un domaine et d'y commencer des constructions dignes d'elle. Elle y entrait à l'automne de 1942.

Ses progrès depuis ont été prodigieux. Ses douze facultés, ses six écoles affiliées, ses quinze écoles annexées et les quatre classes universitaires de ses trente collèges classiques lui constituent un effectif de plus de 12,000 étudiants. Toute la population de Montréal a assisté à ce développement avec le plus vif intérêt. Quand l'Université de Montréal fit de nouveau appel à sa générosité, toute la ville, tout le district, tous les diocèses suffragants de Montréal se levèrent et, d'un mouvement unanime et enthousiaste, dépassèrent magnifiquement l'objectif fixé, qui paraissait pourtant énorme. Un tel témoignage est sans prix.

Pour en marquer sa gratitude, l'Université n'a qu'un désir: répondre à l'attente de ses bienfaiteurs et viser plus que jamais à l'idéal de l'université catholique et française.

Terrain de jeux demandé

M. Dave Rochon, conseiller municipal, réclame l'installation d'un terrain de jeux, rue Saint-Dominique, près de la rue Charlotte. On pourrait utiliser à cette fin un emplacement appartenant à la Ville et qui sert de terrain de stationnement.

M. Rochon dit qu'il a déjà demandé cette amélioration auprès des autorités municipales mais que sa requête est restée sans suite pratique. Un terrain de jeux à l'endroit désigné "empêcherait les enfants de jouer dans la rue", écrit M. Rochon à Me Louis A. Lapointe, chef des services municipaux.

Que le coeur de tous les Canadiens batte à l'unisson en ce beau jour de fête nationale. C'est là notre voeux le plus cher.
LA PATRIE FLEURISTE
168 est, rue Ste-Catherine — PL. 1786-1787
10% d'escompte aux communautés religieuses.

VIVE LE CANADA FRANCAIS !
• • •
Que
La St-Jean-Baptiste
notre fête nationale ravive de plus en plus nos sentiments de patriotisme.
Max Beauvais Limitée
385 rue St-Jacques O.
Le magasin de qualité, pour hommes, à Montréal

LA ST-JEAN-BAPTISTE
FETE NATIONALE

En ce jour de notre grande Fête, tout Canadien français, digne de ce nom et soucieux de son devoir, doit descendre au plus intime de lui-même pour y prendre des résolutions saines et fortes.
1892 TRANCHEMONTAGNE
"La Vieille Maison à l'ombre de l'église Notre-Dame"
Cotons - Toiles - Lainages
C.-X. TRANCHEMONTAGNE & CIE LTEE
(Les Fils d'Alfred Bernier)
TEXTILES EN GROS
BE. 2531-2
459 St-Sulpice
MONTREAL 1

24 JUIN
La St-Jean-Baptiste
Fête des Canadiens-Français
Nous sommes heureux de proclamer, en ce 24 juin, notre fierté d'être les descendants des premiers Canadiens, à qui la nation doit le maintien de coutumes qui nous sont chères, de ses plus belles traditions et de ses plus nobles idéals.
SARRAZIN & CHOQUETTE
PHARMACIENS — CHIMISTES — ANALYSTES
Bacheliers en pharmacie de l'Université de Montréal — Docteur de l'Université de Paris
921 EST, RUE SAINTE-CATHERINE
Succursales: Angle Saint-Denis et Mont-Royal, 6511, rue Saint-Hubert, (près Beaubien)

La cité: un fait français

par **JEAN-ROBERT BONNIER, secrétaire général.**

A l'occasion de la fête du 24 juin, je remercie volontiers ceux qui ont rendu possible la publication de notre programme-souvenir: annonceurs fidèles dont la générosité nous est toujours acquise; adhérents de nos sections paroissiales, qui se font chaque année un devoir de vulgariser le programme; organisateurs dévoués, y compris le personnel de notre secrétariat, dont l'inlassable labeur a eu raison de multiples obstacles; collègues du conseil général, sur le dévouement desquels on table à coeur d'année pour assurer le succès de nos oeuvres. A tous et à chacun, au nom du peuple pour lequel la célébration de la Saint-Jean-Baptiste s'organise, mon plus cordial et chaleureux merci!

Si l'on veut absolument que la fête nationale du Canada français rime à quelque chose de concret et de durable, ne soit pas uniquement prétexte à discours ampoulés et sans lendemain comme à démonstrations bruyantes et sporadiques, arrêtons-nous un moment pour réfléchir sur nos devoirs d'Etat. Si notre patriotisme est vraiment agissant, demandons-nous où et comment nous pourrions devenir des citoyens plus utiles et plus altruistes. Quand nous nous réclamons sans cesse de nos droits, n'oublions-nous pas trop facilement qu'à ceux-ci correspondent des devoirs précis, impérieux, envers la nationalité dont nous sommes issus? Or, parmi les principaux devoirs du citoyen, il y a celui du respect dû à sa langue maternelle: *le français*. Et cela, non seulement dans le Québec — notre Etat français qui vient de se doter d'un drapeau bien à lui, le fleurdelisé — mais également dans toute l'étendue du Canada, pays biethnique, enté sur deux civilisations étonnamment attirantes dans leur diversité et parfois leur opposition.

A l'heure actuelle, même dans Montréal — deuxième ville française de l'univers, démographiquement parlant — notre idiome est souvent relégué au deuxième rang dans le quartier des affaires, autour des grandes gares et des hôtels. Cette humiliante situation, inutile de nous leurrer, est due avant tout à notre apathie, à notre snobisme, à nos lâches compromissions, à notre respect exagéré des droits d'autrui, enfin à notre ignorance crasse des beautés et de la richesse incomparable du français: langue traditionnelle, insurpassable, de la diplomatie.

Efforçons-nous de bien parler et d'écrire notre belle langue: à la maison, à l'école, au travail, à la radio, en voyage, dans nos rapports avec les étrangers, dans les endroits publics, bref partout où nos pas nous conduisent quotidiennement. En ce faisant, le français y sera mieux coté et gagnera en prestige: d'abord, auprès de trop nombreux compatriotes qui le considèrent comme périmé ou secondaire; puis, auprès des anglophones qui viendront d'eux-mêmes, petit à petit, à le placer sur un pied d'égalité avec l'anglais dans notre pays commun.

Il y a plus, l'argument d'ordre économique que représente le tourisme. En effet, pourquoi les étrangers, d'outre-frontière en particulier, s'amènent-ils ici en si grand nombre? Sinon, parce qu'ils escomptent trouver chez nous, au Québec français, un milieu différent par la langue et les moeurs. Le fait français n'est donc pas uniquement sentimental mais un atout précieux, original, pour l'industrie touristique. Pourquoi, dès lors, voit-on tant d'affiches et raisons sociales libellées en anglais seulement? Pourquoi défigure-t-on sciemment nos beaux sites en leur accollant des noms yankis? Pourquoi, enfin, y érige-t-on tant d'hôtelleries baroques dont la dénomination, l'architecture, le mobilier, la cuisine et le service ne rappellent en rien le milieu ambiant? Quand donc certains hommes d'affaires ouvriront-ils les yeux à l'évidence? Ce n'est pas en singeant les autres, en baragouinant un quelconque *slang*, bref en dissimulant nos caractéristiques que nous bâtirons une industrie touristique rentable. Bien au contraire, cette réclame à rebours tuera peut-être la poule aux oeufs d'or. Les fausses représentations éloigneront sûrement du Québec un tas de gens, par ailleurs fort sympathiques.

Prenons la ferme résolution de nous montrer désormais tels que la Providence nous a voulus: bravement, sans fard, sans superfétations, à la française quoi! Dans nos relations publiques ou privées verbales et écrites, utilisons sans cesse notre langue. Rappelons-nous que nous sommes dans la maison de nos pères et comportons-nous comme tels, en maîtres non en laquais. Ne tolérons plus les libertés méprisantes que certains frais déballés d'Europe se permettent de prendre avec le français. Bref, mettons de l'ordre dans nos familles, nos paroisses et nos patelins respectifs. Nous serons vite agréablement surpris des progrès réalisés, que ces modestes et quotidiennes interventions personnelles peuvent produire. "Vétilles que tout cela!", argueront les gens censés pratiques. Oui, certes, mais l'ensemble exige la perfection dans les détails.

Si notre patriotisme est si souvent verbal, sans arrêtes, cela tient à notre méconnaissance de l'Histoire: si haute en exploits tonifiants, d'une valeur intrinsèque hors pair. Nous familiariser avec l'Histoire du Canada, c'est y puiser des motifs de lutter sans répit pour l'obtention de nos droits. Relire certaines pages, c'est se plonger dans un bain de vie nationale d'où l'on sort revigoré, désireux de batailler pour les nôtres. La fierté acquise, de ce fait, nous convaincrait davantage que notre peuple ne saurait pelnement s'épanouir par la seule acquisition des biens matériels. Si importants soient-ils, ceux-ci ne doivent pas jamais nous obnubiler au point de nous faire oublier l'essentiel: l'extériorisation au maximum de nos virtualités ethniques.

A l'aurore de l'ère atomique, le Canada français doit se garder des extrêmes. Peuple jeune, dynamique, moderne dans toute l'acception du terme, l'instinct de conservation lui commande d'être à la page, en accueillant et en assimilant toute innovation sensée, d'où qu'elle vienne. Sans sacrifier ses traditions ni son passé, le Canada français doit marcher de pair avec les peuples d'Amérique vers l'avenir prestigieux que d'aucuns lui prédisent, des autres, de reconstituer pour ainsi dire la grande famille agricole. A cette fin, il importera de coordonner les efforts de toutes les organisations qui ambitionnent améliorer le sort de tous les membres de la profession.

Pour qu'ait chance de se répandre aussi vite que possible un tel programme d'éducation à la fois religieuse, sociale et nationale, pour que la profession elle-même en vienne avec le temps à étendre ses bienfaisants effets à toutes les familles qu'elle a mission de protéger, il va falloir que les familles elles-mêmes apprennent à se connaître, nouent entre elles des liens d'amitié, apprennent tous les avantages qu'elles auraient de liguer leurs forces.

La Société Canadienne d'Etablissement Rural, dans le but de préparer la voie à la pénétration dans l'Ouest canadien des divers mouvements agricoles de la province de Québec a jugé à la fois opportun et utile d'organiser des voyages de liaison rurale dont le premier aura lieu du 25 juillet au 17 août prochains. Elle espère que toutes les associations agricoles qui devraient rayonner sur le plan national seront adéquatement représentées dans cette première visite des groupements agricoles minoritaires.

Par ailleurs, il importe de faire connaître à une élite agricole de la province de Québec les difficultés que rencontrent les familles agricoles de l'Ouest canadien; il est indispensable, en plus, que l'on en vienne au plus tôt à déclencher un mouvement d'établissement rural d'est en ouest de façon à apporter aux groupements minoritaires le renfort auquel ils ont droit vu les preuves déjà abondantes qu'ils ont données de leur détermination de survivre, de leur volonté de croître en nombre et en influence. Ils ont besoin de l'appui des organisations du Québec et, qu'on l'admette ou non dans certains milieux, le Québec a aussi besoin de leur assistance.

Le voyage de liaison rurale est organisé de façon à ce que les membres des diverses délégations d'hommes, de femmes, de jeunes filles et de jeunes gens du Québec aient l'occasion de rencontrer dans l'Ouest des représentants des mêmes catégories. Ils seront ainsi en mesure d'échanger plus facilement des idées, de se familiariser de part et d'autre avec les difficultés que rencontre aujourd'hui la profession, d'aviser surtout aux moyens d'arrêter une ligne de conduite susceptible d'effets bienfaisants.

Il en coûtera sans doute des sommes pour défrayer les frais des délégations. Ce qu'il faut surtout retenir c'est que l'oeuvre en vaut la peine, qu'elle ne peut pas s'estimer en espèces sonnantes.

CENTENAIRE DU BOURDON JEAN-BAPTISTE



En juin 1848, Ludger Duvernay transmettait au Comité de régie de l'Association Saint-Jean-Baptiste une invitation du marguillier en exercice de l'Eglise paroissiale d'assister, le dimanche suivant, à la bénédiction du bourdon Jean-Baptiste. Une motion en ce sens fut adoptée malgré quelques opposants. Ce bourdon remplaça la "Grande Marie" qui, au grand déplaisir du curé et des souscripteurs, s'était fêlée la veille de la Saint-Jean de 1844, huit mois à peine après son installation. La nouvelle cloche, encore plus imposante que la première, pèse onze tonnes et se classe au seizième rang parmi les plus gros bourdons du monde. Elle émet un son majestueux et puissant qui, dit-on, peut s'entendre du mont Saint-Hilaire, à vingt milles de distance. Pour la cérémonie du baptême, à laquelle procéda Mgr Prince, la cloche était vêtue d'une tunique blanche et d'une robe cramoisie; les bannières de la Société Saint-Jean-Baptiste l'entouraient. Parmi les parrains figurait Louis-Hippolyte La Fontaine, et le maire Joseph Bourret, alors président de la Société, se trouvait aussi présent. Sur le char, l'action est censée se passer en face de l'église Notre-Dame. En réalité, le bourdon "Jean-Baptiste" fut baptisé dans l'église, au bas des degrés du choeur, le 17 juin 1848. Il y a donc cent ans cette année que sa voix, tour à tour gaie ou triste, chante les joies et pleure les deuils de la Paroisse.

L'établissement rural

Notre famille et notre paroisse rurales, ces deux sociétés qui ont rendu possible le développement de la nation catholique et française au Canada sont aujourd'hui menacées d'affaiblissement par les courants d'idées qui pénètrent tous les milieux sociaux y compris celui de l'agriculture. Il est donc temps d'exercer une forte opposition à une conception de la vie qui risquerait de saper la vitalité de la nation.

La famille et la paroisse rurales sont encore capables d'une forte résistance pourvu qu'elles soient instruites de leurs devoirs, qu'elles soient mises à même de connaître les raisons d'ordre supérieur qu'elles ont de rester fidèles à la terre nourricière. C'est tout un programme d'éducation qu'il faut répondre dans nos milieux agricoles, programme qui devrait viser à atteindre toutes nos familles, toutes nos paroisses rurales françaises du pays en vue de les rapprocher les unes

La cité, un centre historique

Par **ANATOLE VANIER**

La Cité antique plus que la cité moderne concentrait l'idée de patrie. Memphis était presque synonyme de Basse-Egypte, Thebes, de Haute-Egypte. Tyr était toute la Phénicie asiatique, comme Carthage était la Phénicie africaine. Si Jérusalem était la Palestine, Nazareth était la Galilée et Bethléem, la Judée.

Avec des variantes, le droit de cité dans ces vieilles villes était quelque chose de fort important. Il fallait être inscrit comme citoyen, et donc être presque invariablement né de parents citoyens, pour y posséder des biens fonds.

A l'époque du moyen âge, puis de la Renaissance, et enfin à l'époque contemporaine, les villes ont encore résumé toute l'histoire des peuples qui ont brillé aux divers stades de ces évolutions historiques. Ainsi Léon et Salamanque furent un temps le royaume de Léon, Tolède et Burgos furent le royaume de Castille, Saragosse, Barcelone et Tarragone furent le royaume d'Aragon. Ceci se passait à l'époque où Paris représentait déjà la France et Londres, l'Angleterre.

Et quand a commencé l'histoire du Nouveau-Monde, Saint-Domingue, puis Mexico, puis Lima furent un temps toute la Nouvelle-Espagne; Saint-Vincent, Bahia furent tout le Nouveau-Portugal; Québec, les Trois-Rivières, Montréal, furent toute la Nouvelle-France. Jamestown fut la Virginie et Salem, Plymouth, puis New-York, l'ancien Niew-Amsterdam, furent la Nouvelle-Angleterre. De grands changements se sont produits dans la suite. Des provinces, des Etats se sont constitués, des fédérations se sont organisées. Un souffle centralisateur a passé ensuite sur toutes ces transformations politiques. Mais les villes primitives n'en ont pas moins continué de représenter les civilisations particulières qui avaient marqué de leur empreinte le continent nouveau. Et de nos jours, comme autrefois, c'est par des villes que les quatre civilisations de l'Europe occidentale qui se sont partagé les deux Amériques résument encore les grandes divisions de la géographie humaine de notre continent. Malgré le cosmopolitisme des villes modernes, la civilisation anglaise, c'est New-York, Philadelphie, Boston, Toronto, Régina, Vancouver, et la civilisation française, c'est Québec, Montréal et nos divers chefs-lieux, comme Chicoutimi, Rimouski, La Malbaie, Rivière du Loup, etc., etc. La cité demeure un centre historique. Gardons-nous donc de défigurer le visage français de nos villes, grandes et petites, et spécialement par un bilinguisme exagéré, sans fierté, sans dignité, sans force, en présence du désir farouche manifesté par tous les Anglo-Saxons de l'homogénéité de leur langue et de leur culture, même chez nous. Transposons sur le plan canadien au profit de notre culture l'heureuse formule du Père Rutten, O.P., si fièrement scandée au sénat belge en 1931, au profit de la Flandre: "Ce n'est pas parce que dans le passé l'homogénéité de culture n'a pas existé en Flandre d'une façon aussi complète qu'en Wallonie, que les Flamands doivent s'interdire de la vouloir dans l'avenir et de la préparer dans le présent".

Et, dans la cité, pour sa gloire, cherchons à la suite de nos comités d'action catholique à maintenir devant l'opinion le problème de l'habitation, pour favoriser l'accès progressif par la classe ouvrière de la possession personnelle des maisons d'habitation.

HYGIENE ALIMENTAIRE DES YEUX

Les yeux sont composés de plusieurs tissus, qui exigent une hygiène alimentaire. Un régime alimentaire bien équilibré est aussi essentiel pour la santé des yeux que pour la santé du reste du corps. Les vitamines, sans être un remède spécifique pour la prévention des maladies des yeux, influencent la santé des yeux et les aident à surmonter leurs difficultés. La vitamine A, par exemple, est essentielle pour l'alimentation de la cornée, comme pour l'adaptation à la lumière et à l'obscurité.

HOMMAGES DE LA MAISON

Wm. Haynes Reg'd

EQUIPEMENTS COMPLETS DE CHASSE ET DE PECHE

DISTRIBUTEURS des munitions "Western" des armes "Winchester"

1225, avenue HOTEL-DE-VILLE LA. 5512

JE ME SOUVIENS

En ce 24 juin, fête nationale des Canadiens français, nous proclamons bien haut notre légitime fierté d'appartenir à un peuple de héros.

VIVE LE CANADA FRANÇAIS !

STEWART-DUSSAULT

1428, rue Peel — MA.. 5473

Vis-à-vis l'hôtel Mont-Royal

Nos voeux pour la prospérité et la grandeur de notre peuple.

Depuis plus de 30 ans, le nom BLEAU et ROUSSEAU est associé à la fabrication du manteau de fourrure de qualité.

Bleau & Rousseau

Spécialistes

J.-T. BLEAU — ANT. ROUSSEAU — J.-A. MASSON

DEUX MAGASINS A VOTRE SERVICE :

3852, rue St-Denis — 5004 ouest, Sherbrooke

HA. 8433 HA. 7048

"La carrière de l'enseignement devrait être au-dessus de toutes les professions libérales ; après le sacerdoce, il n'est pas d'occupation qui mérite d'être entourée de plus de considération."

(Gérin-Lajoie)

La Corporation générale des Instituteurs et Institutrices Catholiques de la Province de Québec

Léo GUINDON, président.

La mission patriotique que la Société St-Jean-Baptiste s'est imposée pour la conservation de notre trésor national mérite les plus grands éloges. Depuis sa fondation, cette société n'a cessé d'être une source d'exemple et d'inspiration pour tous les Canadiens français et nous la prions d'accepter ici nos vives félicitations.

L. J. PARENT & FILS

LIMITEE

MANUFACTURIERS DE TRICOT

4892 boulevard St-Laurent — BE. 2743



LUDGER DUVERNAY

Hommage aux Canadiens français
à l'occasion du 24 juin
et
nos félicitations à la
Société Saint-Jean-Baptiste
pour le magnifique travail qu'elle
accomplit pour les nôtres.

CHARBONNEAU Limitée

FABRICANTS DE BISCUITS ET DE PATES ALIMENTAIRES

1800, RUE NICOLET MONTREAL Tél. FAlkirk 1116

24 JUIN

A tous les fils de notre patrie québécoise qui ont illustré le nom du Canada français, au pays comme à l'étranger, nous voulons redire notre admiration en ce jour de fête nationale.

SAVARD, HODGSON & CIE, INC.

COURTIERS EN VALEURS

SAVARD & HART

Membres de la Bourse et du Curb de Montréal

276 ouest, rue Saint-Jacques — PL. 9501

LES PLUS GRANDS SPÉCIALISTES EN FOURRURES AU CANADA

Maison essentiellement Canadienne Française

ÉTABLIE EN 1877

Depuis les débuts de la colonie, le commerce des fourrures s'identifia avec son développement, particulièrement avec celui de Montréal, centre d'où rayonnaient la plupart des expéditions de traite. Il était donc dans l'ordre des choses qu'une maison canadienne-française de la métropole conquière le premier rang dans le commerce des fourrures. Ainsi, depuis 1877, trois générations de la famille Desjardins se sont acquis, au service de trois générations d'élégantes Canadiennes, la réputation d'être les plus grands spécialistes en fourrures au Canada

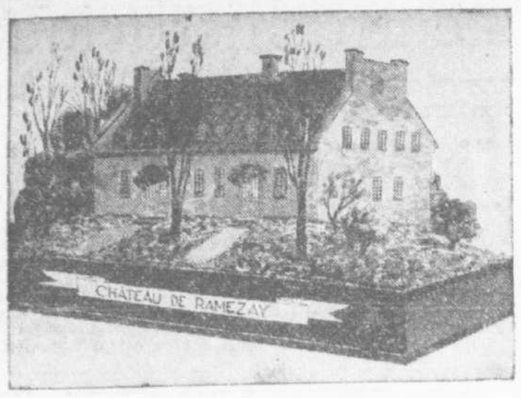
LE CHAR ALLEGORIQUE DE LA MAISON DESJARDINS, DANS LE CORTEGE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE CETTE ANNEE, EST UN HOMMAGE QU'ELLE REND AUX PIONNIERS DE LA TRAITE DES FOURRURES DANS NOTRE PAYS.

CHAS. DESJARDINS & CIE

LIMITÉE

FRANÇOIS DESJARDINS, PRESIDENT.

1170, RUE SAINT-DENIS MONTREAL

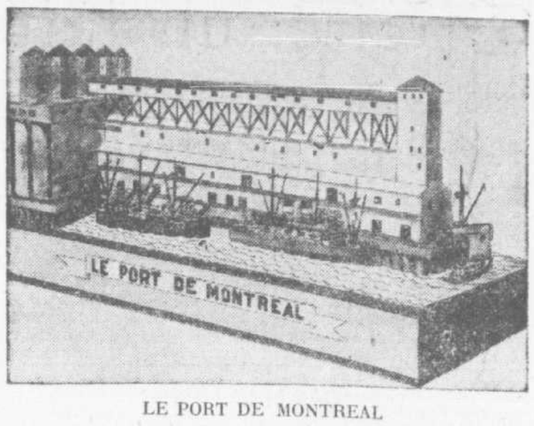


LE CHATEAU DE RAMEZAY

Les Sociétés S.-Jean-Baptiste régionales affiliées à la Fédération du Québec

NOMS	PRESIDENTS	sections masc.	sections fém.	membres masc.	membres fém.
1 QUEBEC	W. Dupont	44	1	12,000	50
2 SHERBROOKE	A. Daigle	29	19	3,000	500
3 RIMOUSKI	C. Lever	43		3,550	
4 TROIS-RIVIERES	A. Daigle	16	1	2,500	40
5 SAINT-HYACINTHE	Dr J.-L. Mayer, M.D.	15	5	2,200	800
6 HULL	Me A. Lesage, N.P.	6		1,400	
7 CHICOUTIMI	L. Degagné	12		2,800	
8 NICOLET	O. Gauthier	8	1	1,200	
9 JOLIETTE	Dr C.-A. Roussin, M.D.	10		1,200	
10 TEMISCAMINGUE	R. Barrette	8		700	
11 SAINT-JEAN	U. Lanthier	5		600	
12 VALLEYFIELD	A. Leblanc	6		500	
		202	27	31,750	1290

NOTE. — Les Sociétés Saint-Jean-Baptiste des diocèses de Mont-Laurier et d'Amos avaient des délégués au récent congrès de la Fédération tenu aux Trois-Rivières. Leur affiliation se fera incessamment. Elles comptent ensemble une dizaine de sections avec un millier de membres.



LE PORT DE MONTREAL

VIVE LE CANADA FRANÇAIS!

Hommage à tous les Canadiens français, particulièrement à ceux qui ont été les instigateurs de notre prodigieuse expansion industrielle et commerciale.

I. NANTEL

BOIS DE CONSTRUCTION

1717 est, rue Demontigny

CH. 1300 (coin Papineau)

CORNEILLE

ou

LA RANCON DU CLASSICISME

La forêt shakespearienne ne comporte pas de canton spécialement réservé à l'admiration scolaire, pas de morale uniquemnt valable pour l'adolescence et, par ce seul fait, la découverte en reste libre, une fois passé le temps des études. Il en va de même du monde de Cervantès ou de celui de Goethe. Au contraire, l'univers des classiques français semble à jamais restreint, pour la plupart des esprits et même cultivés, par la façon dont on l'a obligatoirement connu, sous un certain jour et dans certaines limites, aux environs de la seizième année. Comme on en a tiré une leçon valable, on s'y tient, et chacun, à l'égard de ces génies bien commentés, s'estime libéré par les révérences de la jeunesse: on se souvient d'eux, mais on ne les découvre plus. Les grands auteurs du XVIIe siècle y gagnent une connaissance universelle puisqu'on juge partout bon que de jeunes têtes soient une fois formées à leur contact. Mais ils y perdent beaucoup de vérité et de "présence". Devenus par leur vertu "classique" des dieux nécessaires, ils en prennent aussi l'éloignement. Aucun d'eux, sur ce point, n'est, plus que Corneille, victime du fait d'être un auteur obligatoirement étudié dans les classes, à l'instant d'un innocent et généreux éveil.

Que se passe-t-il en effet? Sous prétexte que Corneille offre, à une certaine époque de sa carrière, une leçon particulièrement exaltante pour la jeunesse, on se borne à l'enseignement héroïque des tragédies qui vont du *Cid* à *Polyeucte*, et comme Descartes, dans le même temps, enseigne au *Traité des Passions* "que la volonté se porte principalement à considérer et à suivre les raisons qui sont contraires à celles que la passion représente", on tire des oeuvres privilégiées des années 1640 une éthique cartésienne reposant uniquement sur les facteurs rationalistes et volontaires de la psychologie cornélienne. Par ailleurs, sous le second prétexte que du *Cid* à *Cinna* la technique dramatique procède dans le sens de la simplicité et de la concentration classiques, on ne veut plus voir dans le théâtre de Corneille que ce qui tend au schéma de la tragédie de 1660. Avant cette réduction de son théâtre à un débat antithétique, tout ne serait chez l'auteur du *Cid* que promesses juvéniles; après cette belle époque du cornélianisme, tout ne deviendrait que complication, jeu stérile, défait devant l'idéal nouveau de Racine. Ainsi procède, parce qu'elle s'adresse à un public qui demande des vérités fortes et simples, la critique académique, principalement vouée à ne voir chez Corneille que l'exercice souverain de la volonté.

* * *

Or, Corneille est bien autre chose qu'un maître cartésien des grandes vertus dont Lanson avait fixé les traits pour la génération précédente. Depuis vingt ans, il est vrai, la critique l'a un peu mieux découvert, dans sa complexité et le frémissement continuel de sa création. On a considéré plus largement une longue carrière et l'on s'est aperçu que, selon les époques, il reflétait tous les grands mouvements passionnels de son siècle, mais que surtout la sensibilité, l'imagination, le baroque, l'élan compromettaient toujours chez lui les positions de la volonté et du raisonnable: drame de tout'e une âme inscrite dans tant d'oeuvres, découverte de toute une recherche critique appliquée à enrichir singulièrement Corneille.

Cette tendance trouve enfin son aboutissement dans un ouxrage capital qui, reprenant de loin tous les problèmes posés, leur a, par une longue étude, donné la solution la plus excitante pour l'esprit. *Le Sentiment de l'Amour dans l'Oeuvre de Pierre Corneille* (1) est, sous la signature d'Octave Nadal, publié dans la célèbre "Bibliothèque des Idées", chez l'éditeur Gallimard. Pour tous ceux qui savent que les travaux les plus valables de la pensée actuelle paraissent dans cette collection, c'est là un signe certain de l'importance de l'oeuvre. Sa lecture, toujours agréable, et que n'arrête jamais aucun appareil savant, confirme dès l'abord cette assurance. A la fin de ce travail de quinze années auquel un des esprits les plus déliés de la jeune génération a accordé toute sa force, on a vraiment, avec les plus sûres raisons, l'impression de rencontrer un nouveau Corneille.

Et pourtant, c'est de la plus modeste façon qu'Octave Nadal a abordé l'univers cornélien: il s'est demandé à l'origine si les mots clefs de l'oeuvre, mérite, estime, devoir, vertu, générosité, gloire, ne s'étaient pas vidés, par trop de commentaires orientés vers l'utilité morale, de leur vrai sens et s'ils n'avaient pas avec le temps, cessé d'exprimer l'idéologie et la sensibilité proprement cornéliennes. L'étude de ce vocabulaire, l'analyse des notions qu'il soutient, la subordination de l'une à l'autre, la prédominance attestée de l'idée de gloire l'ont conduit à retrouver l'éthique véritable du vieil auteur, beaucoup moins centrée qu'on ne croit sur la conscience et la raison du héros, très éloignée du simple plan de la morale courante où tout se décide selon les règles communes du Bien et du Mal, dominée au contraire par "le sentiment du moi, agressif, conquérant, et têtu". Assuré sur cette base philologique et idéologique, l'auteur a pu dès lors jeter son filet sur l'âme du siècle, nuancée, variable, soumise aux modes et aux attitudes. Revenant à Corneille, il a retrouvé cette âme dans une oeuvre étalée sur dix lustres, mais il a fixé les limites où le génie dépasse le stade du reflet et de l'écho pour atteindre à celui de la création authentique. Enfin, recommençant les analyses traditionnelles, il a ranimé tous les personnages guindés dans leur trop de vertu ou de raison. Le *Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Pauline*, *Sévère*, *Polyeucte*, nous font découvrir grâce à lui un horizon psychologique plus large. Et les héros des premières comédies, ceux de la *Suivante* ou de la *Galerie du Palais*, écrites dès 1624, les rois barbares et galants des dernières tragédies où Corneille met tant de tendresse et tant de nostalgie, leur font un cortège animé, plus nombreux, plus émouvant que celui qu'autorisent les manuels scolaires. Une fois qu'ils ont défilé, avec leurs passions bien vivantes, l'exigence, intime de leur âme, on doit reconnaitre que le héros typique, rencontré par toutes les jeunesses, celui "qu'éclairent la connaissance et la volonté, ne répond que faiblement aux héros cornéliens dont l'action foudroyante et imprévisible est toujours déclenchée par quelque force *passionnelle*". Jusque dans le détachement souverain grâce auquel, par une volonté de puissance, il refuse l'amour, tout dans son âme est chaleur. Dans cette affirmation véhémente et parfois cruelle, il ne satisfait pas à la morale du devoir mais à la morale de soi-même. Son mouvement essentiel est non celui de la soumission, mais celui d'un élan vers cette "Gloire" en quoi se résume la royauté et la liberté éminente du Héros.

Une telle interprétation que, de l'Université à la littérature, la critique accueille en France avec une réelle approbation, éloigne sans doute Corneille des vérités académiques mais le restitue dans une lumière plus humaine et plus émouvante. Le livre qui la présente a l'épaisseur des romans à la mode. Mais on l'offre cette fois avec fierté à l'attention du monde cultivé.

Raoul AUDIBERT.

(1) Octave Nadal. *Le Sentiment de l'Amour dans l'Oeuvre de Pierre Corneille*. Bibliothèque des Idées (Gallimard) 1948.

Timbre américain à mémoire de ces quatre aumôniers militaires

(C.C.A.U.) — Un nouveau timbre-poste américain de trois cents mérite une mention toute particulière. Ce timbre émis le 23 mai par l'Hôtel des postes des Etats-Unis, est à l'effigie de quatre aumôniers qui perdirent la vie ensemble, le 3 février 1943. Ce jour-là, le transport *Dorchester*, qui se trouvait au large du Groenland et chargé de soldats et de marins, fut torpillé par un sous-marin allemand. Le transport coula vite. Les occupants reçurent l'ordre d'évacuer le vaisseau. Les aumôniers les dirigèrent vers les chaloupes et les radeaux qui étaient en trop petit nombre. Les ceintures de sauvetage n'étant pas assez nombreuses, ces aumôniers — un prêtre, l'abbé John-P. Washington, deux ministres protestants, George-L. Fox et Clark Poling, et un rabbin, Alexander-G. Goods — se départirent de leurs propres ceintures et les passèrent à leurs compagnons qui en cherchaient. Ils descendirent dans l'océan avec le vaisseau qui sombrait. Une fois parvenus au Groenland, les survivants rapportèrent que les quatre aumôniers se tenaient ensemble sur le pont du *Dorchester* et qu'ils prièrent jusqu'au dernier instant.

Une piscine que l'on est à édifier pour les vétérans, sur le terrain de l'hôpital des vétérans au Bronx, à New-York, va être dédiée à la mémoire des quatre aumôniers. De plus un projet de loi a été soumis au Congrès et a pour objet d'ériger un mémorial au Capitol de la nation.

En hommage à la Société Saint-Jean-Baptiste

"Jadis, la France sur nos bords
Jeta sa semence immortelle.
Et nous, secondant ses efforts,
Avons fait la France nouvelle."

(Louis Fréchette)

Omer DeSerres LIMITÉE MONTREAL

1406, rue Saint-Denis — LA. 0251



Les Canadiens français ont le devoir de maintenir des traditions qui leur sont propres et qui ne peuvent qu'aider au développement de ce pays qui est nôtre.

VIVE LA ST-JEAN-BAPTISTE!

Volcano Limitée

FABRICANTS DE FOYERS MECANIQUES
CHAUDIERES A VAPEUR — BRULEURS A L'HUILE
FOURNAISES — RECHAUDS

Ventes et service: 748, rue de la Montagne — PL. 8531

Vos renseignements, estimés et devis à titre gracieux.

Agences dans les principales villes du pays.

Nos hommages
et nos bons voeux à tous
nos compatriotes
en ce jour de fête nationale.

F. BAILLARGEON Limitée

Pionniers de l'industrie de la chandelle au Canada

Hommages aux Canadiens français



271 est, Ste-Catherine - BE. 1376
MONTREAL

A tous les fils de la Patrie québécoise qui ont illustré les noms des Canadiens français au pays comme à l'étranger, nous voulons redire notre admiration en ce jour de fête nationale.

Lechasseur LIMITÉE

274 St-Jacques, Immeuble Insurance Exchange
974, Ste-Catherine O. 281, Ste-Catherine E.



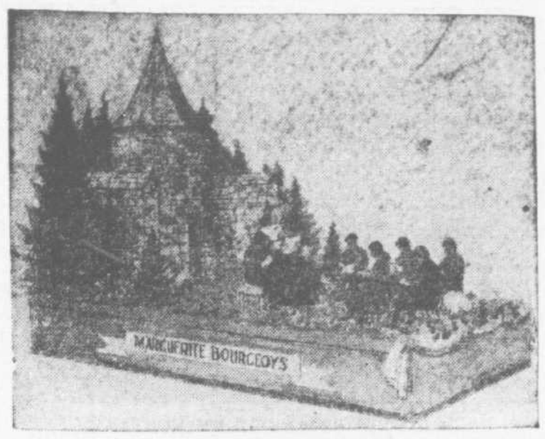
VIVE LA SAINT-JEAN!

A notre race, gardienne de la foi, de la langue et des traditions des premiers civilisateurs de notre beau pays, l'hommage fraternel de trois organisations canadiennes-françaises.

leo LIMITÉE

Charbonneau LINGERIE

C.E. Charbonneau & Cie NETTOYEURS-TEINTURIERS



MARGUERITE BOURGEOYS

Marguerite Bourgeoys, qui, en 1658, avait aménagé dans une étable la première école de Ville-Marie forma, l'année suivante, avec quatre jeunes filles, le noyau de la première communauté canadienne : la Congrégation de Notre-Dame. Née à Troyes en 1621 et venue à Montréal en 1653, Soeur Bourgeoys était une femme extrêmement active et courageuse, que ne rebutait aucune difficulté. L'étable fut remplacée vers 1669 par un bâtiment de pierre, qui brûla en 1683. Sans se décourager,

La Cité a perdu l'un de ses meilleurs amis

Edouard-Z. MASSICOTTE, inspirateur de nos cortèges historiques (1924-1947)

Par JEAN-JACQUES LEFEBVRE

Edouard-Z. Massicotte, Litt. D., avocat, ancien journaliste, auteur d'innombrables études d'histoire, directeur des Archives judiciaires de Montréal depuis plus de trente-cinq ans, membre à la retraite de la Société Royale, titulaire de la médaille Tyrrell et de la médaille de la Société historique de Montréal, membre de la Commission des monuments historiques de Québec, est décédé subitement à son domicile, le samedi matin 8 novembre 1947. Il avait passé la soirée de la veille en compagnie de l'un de ses amis et trois jours auparavant, il avait encore, à son habitude, quitté son bureau à quatre heures de l'après-midi. Il aurait eu 80 ans la veille de Noël.

Né le 24 décembre 1867, rue St-Antoine, à Montréal, la même ou s'élève aujourd'hui le très moderne édifice de la Gazette, il était fils d'Edouard Massicotte,, qui fut quarante ans marchand de chaussures rue Notre-Dame, dans l'ouest de la ville, et d'Adèle Bertrand, originaire de Plantagenet, Ont. Par son père, il se rattachait à cette nombreuse famille Massicotte, de Batiscan, dont il a retracé l'histoire dans l'un de ses premiers ouvrages de longue haleine.

E.-Z. Massicotte fit partie de ses humanités au Collège Ste-Marie, qu'il délaissa momentanément pour entrer, en 1886, à la première rédaction de l'Etendard, fondé par le sénateur Trudel. Il reprit ses études sous Leblond de Brumath et s'inscrivit au barreau.

Après sa cléricature à l'étude Adam (Joseph) Plourde (Ubalde), admis au Tableau des Avocats en juillet 1895, il tenta de la pratique en société avec Camille Piché, plus tard juge en chef des sessions de la paix, Joseph Lussier et, enfin, Germain Beaulieu. Mais le journalisme le guettait au détour. En 1898, il assumait la direction du Monde Illustré que commanditait, en particulier, Wilfrid Larose, plus tard président de l'Ecole littéraire de Montréal et traducteur à Ottawa. E.-Z. Massicotte parvint à donner à ce périodique une allure et un ton inconnus jusque-là de nos publications. Mais cet effort se révéla prématuré, le public assez mercantile du Montréal d'avant 1914 n'était pas encore prêt à soutenir des entreprises de spéculation intellectuelle. L'expérience fut amère, non seulement aux commanditaires, mais aussi à son directeur, qui y avait englouti ses premières épargnes, au lendemain de son mariage.

De là, il passa à la compagnie de publication Poirier et Bessette, où il recueillit la succession de Pierre Voyer, à la direction du Samedi. Il y fonda la Revue populaire, devenue de nos jours, comme on le sait, un grand organe de presse dans la province. Vers la même époque, il persuadait aux autorités de la municipalité de Ste-Cunégonde de Montréal d'ouvrir une bibliothèque, où il parvint à réunir une collection de cinq à six mille volumes mis au service gratuit de la population de ce quartier populaire. Ce fonds devait être plus tard absorbé par la Ville lors de la création de sa Bibliothèque publique pendant la dernière guerre (1914). Etrange retour des choses, la Ville vient précisément de rouvrir une de ses succursales la même où, il y a quarante ans, E.-Z. Massicotte faisait oeuvre de pionnier.

Enfin, en octobre 1911, le gouvernement Gouin lui confiait la direction et la réorganisation du Service des Archives judiciaires du district de Montréal. C'est là que E.-Z. Massicotte devait donner le meilleur de sa personnalité, de son talent d'organisateur méthodique, précis, scrupuleux, véritablement créateur.

* * *

Journaliste, héraldiste, folkloriste, paléographe, botaniste, généalogiste, archéologue, poète, historien des moeurs, E.-Z. Massicotte pouvait se rendre en vérité le témoignage, lui qui s'en rendit fort peu de son vivant, que rien d'humain n'échappa à sa curiosité. Il suffit de savoir le profond respect que lui manifestaient tous ses collègues dans le champ de l'histoire canadienne pour savoir à quel point il avait évité cet écueil...

* * *

Où il fit oeuvre véritablement créatrice, c'est beaucoup moins peut-être en clarifiant pour lui-même et les spécialistes, les arcanes de la paléographie et des Archives qu'en rendant accessible au grand public sa représentation de notre passé si chargé de pittoresque et de grandeur. Il avait une foi invulnérable aux destinées et à la survivance de notre nationalité et tout ce qui pouvait contribuer à l'illustrer et à grandir le patrimoine moral de notre peuple, il en saisissait invariablement l'occasion. Aussi bien, il y a une vingtaine d'années, quand la Société St-Jean-Baptiste l'aborda pour donner au public de vivantes leçons d'histoire à la fête du solstice d'été, la St-Jean, par une évocation animée de son passé, E.-Z. Massicotte ne se déroba pas à la tâche sous prétexte des critiques que pouvait soulever cette conception de l'histoire. Pendant plus de vingt ans, il fournit le thème des illustrations historiques de cette grande parade annuelle. Consignons ici qu'il avait également été l'inspecteur principal des tableaux de moeurs de son frère, l'artiste Edmond-J. Massicotte...

Extrait, *Revue du Barreau de la P. de Q.*, Montréal, décembre



LA CITE

Pendant les quatre siècles qui séparent la bourgade d'Hochelaga de la puissante métropole contemporaine, que de chemin parcouru. Toutefois, ce sont les vingt-cinq premières années qui ont immédiatement suivi la fondation de Ville-Marie qui l'ont marquée d'un sceau de grandeur simple et héroïque, que les tristesses subséquentes de la traite n'ont jamais réussi à effacer.

A Saint-Jean-Port-Joli

Fière d'avoir pour patron le patron même des Canadiens français, la paroisse de Saint-Jean Port-Joli célébrera dignement la Saint-Jean-Baptiste en 1948, grâce à M. le vicaire L. Nadeau et à un groupe de citoyens. Pareille célébration n'a pas été faite en l'endroit depuis une quinzaine d'années, mais on se rappelle encore le succès qui couronna la dernière.

M. Jean-Julien Bourgault, président de la Chambre de commerce et sculpteur sur bois, a été élu président du comité d'organisation, tandis que M. Josaphat Bourgault a été désigné comme commissaire-ordonnateur. Un beau programme a été élaboré avec l'assentiment de M. le curé Joseph Fleury.

Comme il se doit, la célébration commencera par une cérémonie religieuse. Une messe solennelle sera célébrée à 9 heures en l'église presque deux fois centenaire. La prédication y sera donnée par M. l'abbé Léopold Plante, ancien vicaire, présentement curé à Saint-Eleuthère.

Dans l'après-midi, il y aura défilé à travers une bonne partie de la paroisse. On partira à 2 h. de chez M. Francis Giasson. On comptera au delà de quinze chars allégoriques à la préparation desquelles collaboreront les industriels, les hôteliers, les maisons d'affaires, les sculpteurs, la J.A.C., etc. Parmi les sujets qui seront présentés mentionnons: Jacques Cartier devant la croix de Gaspé, la paroisse, la visite paroissiale, l'Ecole, la bénédiction paternelle, la noce, le semeur, le sculpteur, les arts domestiques, Philippe Aubert de Gaspé composant les Anciens Canadiens, Marie-Anne au moulin, les Souvenirs de nos vingt ans. Il y aura naturellement un saint Jean-Baptiste, mais il sera personnifié par un adulte. Un cavalier portant le fleurdelisé ouvrira le défilé. On aura enfin un corps de musique. Le démembrement se fera chez Mme Leclerc, sur le site du manoir de Gaspé. Là il y aura quelques chants et une couple d'allocutions patriotiques. Le comité a invité un orateur qui ne manquera pas de plaire.

La célébration se clôturera le soir sur le terrain de l'Exposition. Il y aura d'abord souper canadien en plein air sur le terrain, à 6 h. 30. A noter que les mets qui seront utilisés auront été cuits dans le four du manoir, seul vestige des propriétés de l'ancien seigneur. Le souper se donnera avec le précieux concours du Cercle des fermières.

A 8 heures, soirée récréative sur le terrain de l'Exposition également; les élèves du couvent interpréteront la pièce symbolique "Ça suit" et une chorale mixte dirigée par Mme Alfred Dubé donnera des chants de folklore, dont quelques-uns seront mimés.

On a lieu de croire que la célébration de la Saint-Jean Baptiste attirera à Saint-Jean Port-Joli le 24 juin, une foule considérable, non seulement du comté de l'Islet mais de l'extérieur.

Des invitations spéciales ont été adressées à M. le chanoine J.-T. Lachance qui fut curé de Saint-Jean pendant vingt-huit ans, et à M. Joseph Bilodeau, juge en chef de la Cour des sessions à Québec.

En cas de pluie la célébration sera reportée au dimanche suivant, 27 juin. Toutefois, la messe du 24 demeurera au programme.

Histoire d'un marais algérien

Voici une histoire toute simple, l'histoire d'un patient, d'un intelligent, d'un énergique effort mené en vingt ans par une équipe de Français et dont les résultats sont admirables. L'équipe, c'est celle de l'Institut Pasteur d'Alger, que dirige le professeur Edmond Sergent, ayant, pour sasistant, son fils, le Dr Etienne Sergent. Et l'histoire, c'est celle d'un marais africain conquis à la civilisation, arraché à la maladie: écoutez-là.

"En Algérie, on n'échappe pas aux fièvres!" Le mot se répétait volontiers, tant parmi les colons que chez les indigènes. Mais le grand Dr Roux, le pionnier de l'Institut Pasteur avait accoutumé ses élèves à ne jamais accepter pour vraies ces affirmations toutes faites, sous lesquelles se cache la paresse humaine. Au docteur Sergent, son disciple, il avait dit: "Cherchez un domaine que le paludisme a rendu inhabitable. Placez-y des cultivateurs indemnes de fièvre. Protégez les hommes, assainissez le sol. Montrez aussi par l'exemple que le paludisme n'est point une fatalité, qu'on peut lui échapper, qu'il est loisible, en des endroits réputés définitivement insalubres, de vivre, d'élever une famille, de développer l'élevage, de produire des récoltes nourricières. Une telle expérience aura une valeur éminente d'exemple, vous verrez que vous serez suivi!"

En 1927, devenu directeur de l'Institut Pasteur d'Alger, le professeur Sergent se fit concéder par l'Etat un marécage de 360 hectares que les hommes et même les troupeaux abandonnaient, tant les fièvres y étaient redoutables. Situé à 25 kilomètres d'Alger, ce marais des Ouled Mendil constituait une véritable tache dans l'ensemble des terres fertiles où la Mitidja allonge ses champs de céréales, ses olivettes, ses orangeraies. On n'y voyait que des joncs et des ronces, sans un seul arbre. Dans un coin, un étang de cinq hectares, où l'eau croupissait, sentait fort. En été, tout ce vaste domaine ne présentait que le spectacle d'une terre desséchée, crevassée par le soleil, en hiver, les eaux s'y accumulaient, sans servir à rien. De ci, de là, on y apercevait les murs ruineux d'une arrière-ferme, que les paysans avaient fuie. C'est dans ce lieu peu engageant que fut entreprise l'expérience.

Le grand ennemi était le moustique transporteur du virus, l'anophèle, qui était là de l'espèce la plus redoutable de toute la région méditerranéenne. On l'élimina en faisant disparaître le milieu d'eau croupissante où ses larves pullulent. Pour cela, on appliqua une mesure très simple, le comblement naturel, le colmatage. On conduisit dans une série de bassins rectangulaires de retenue et de décantation, aménagés au milieu de la cuvette marécageuse, les eaux torrentielles qui dévalent, chargées de terre et de sable, des collines du Sahel, au moment des pluies. Peu à peu les torrents dévastateurs, devenus les alliés de l'homme, comblèrent le marais, chassèrent l'eau dangereuse, préparant des terres à la charrue. D'autre part, 42 kilomètres de fossés, drains et rigoles furent creusés pour éviter que les eaux de pluie ne reconstituent le marais, et, dans ces fossés, on fit se multiplier un minuscule poisson originaire du Texas, le Gambusia, ou gambouse, insatiable dévoreur de larves d'anophèles. Dans les bas-fonds inexplorables, 45,000 arbres furent plantés, surtout l'eucalyptus, dont la seule présence assainit.

Le résultat de tout cet effort? le voici. Aujourd'hui, deux grandes fermes, 15 km de route, 163 hectares de blé; 40 hectares de plantes fourragères, 10 hectares de vigne, 20 hectares de lin, et de beaux troupeaux. Une cinquantaine de personnes vivent en ce lieu jadis si hostile: aucun cas de paludisme ne s'est manifesté dans ces familles. Résultat, on le voit, que nous avions raison de qualifier d'admirable. Ce sont, de tels efforts, menés obscurément ici et là par des quantités de Français, que nous aimons à évoquer aux heures difficiles, lorsque la France doit compter sur les profondes vertus de sa race, lorsqu'elle a besoin de mesurer tout ce qu'elle porte encore en soi de réserve de force, d'énergie et d'intelligent courage.

DANIEL-DOPS

P.S. — Nous signalons aux lecteurs de cet article que le sujet intéresse, que MM. Edmond et Etienne Sergent viennent de rapporter en détail toute cette expérience dans un ouvrage qu'on peut demander à l'Institut Pasteur d'Alger.

Les missionnaires agricoles

SCNM. — Un centre missionnaire d'Information, le *Landbouwkundig Adviesbureau*", a été récemment créé en Hollande. Son but est de donner aux missionnaires, grâce à des spécialistes, tous les conseils désirés sur les problèmes d'ordre agricole. Les consultations pourront s'étendre aux cultures potagères, à la vigne, aux forêts et même à l'élevage. Le centre ne se contente pas de donner des conseils techniques et de fournir des brochures explicatives, mais il expédie également des semences et des engrais chimiques; tout cela gratuitement, dans la mesure des disponibilités financières. Le centre envisage même la possibilité de procurer aux missionnaires des outils et des machines agricoles.

A l'aide matérielle, éducationnelle et morale que la Société Saint-Jean-Baptiste accorde si généreusement à la jeunesse étudiante catholique, notre admiration et nos voeux.

* * *

L'ALLIANCE DES PROFESSEURS CATHOLIQUES DE MONTREAL

Léo GUINDON, président

Fraternelles salutations à tous mes compatriotes

★

A. PICHET

SPECIALISTE EN FOURRURES

2170 ouest, rue Ste-Catherine, près du Forum

VIVE La St-Jean-Baptiste VIVE

Forte, saine et pleine de vie... tels sont mes voeux à la jeunesse canadienne en ce jour du 24 juin.

24 JUIN

PHILIPPE SILLS

APPAREILS ELECTRIQUES

REFRIGERATEURS

4044 est, rue ONTARIO - FA. 3649

A mes compatriotes, clients et amis canadiens-français, mes voeux les meilleurs.

J.-EDDIE BEAULIEU

NOUVEAUTES

422, rue Jarry — DU. 2412



Monsieur D.-A. DESILETS et son personnel s'unissent pour offrir à tous les Canadiens français CLIENTS et AMIS leurs souhaits sincères à l'occasion de

La St-Jean-Baptiste

D.-A. DESILETS

CHAUSSURES POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS

1670, Mont-Royal Est — 3126, rue Masson

3935, rue Ontario Est — 1152, Mont-Royal Est

2381 est, rue Beaubien



1799 1852

LUDGER DUVERNAY

Hommage à Ludger Duvernay, imprimeur et journaliste, vaillant défenseur de notre héritage national. La Société Saint-Jean-Baptiste a le mérite de continuer son oeuvre tout en secondant nos éducateurs, nos éducatrices, dans leur labeur quotidien auprès de notre jeunesse canadienne-française.

Albert Robert

FERRONNERIE GENERALE

MONTREAL

2534 est, rue Beaubien (près Iberville) TA. 5678 — CR. 2680

2076 est, boul. Gouin (près Delorimier) DU. 2986

24 JUIN 24 JUIN

J. BRUNET

MAISON FONDEE EN 1877

MONUMENTS

LETTRAGE AUX CIMETIERES

Achetez au prix de la manufacture

4485, CHEMIN DE LA COTE-DES-NEIGES

Téls. : WE. 2640 — Le soir: AT. 8686

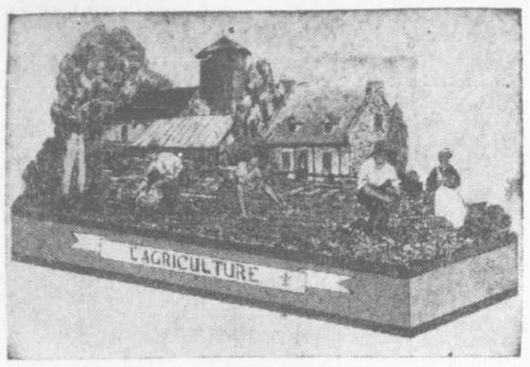
Fidèles aux traditions ancestrales, célébrons avec fierté notre fête nationale. Félicitations à la Société Saint-Jean-Baptiste dont nous admirons la grande oeuvre.

BONNE FETE A TOUS NOS COMPATRIOTES

LA CIE CANADA DRUG

R. MARTINEAU, L. Ph., propriétaire

857, rue Saint-Maurice — PL. 1151



L'AGRICULTURE

Le jeune Montréalais qui regarde sa ville s'imagine difficilement qu'il y a soixante-quinze ans à peine les champs en culture commençaient à l'avenue du Mont-Royal et qu'il existait encore vers 1925 de nombreux maraîchers dans les limites de la cité. Avant peu, il ne restera plus aucune trace de l'ancienne occupation de l'île : les forêts séculaires et les champs des colons auront été complètement remplacés par des habitations urbaines. Le char qui rappelle le noble labeur des premiers Montréalais et de leurs successeurs, veut aussi montrer un exemple de la maison de Montréal, rendue au terme de son évolution.

Le prêt d'honneur

FONDATION

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a fondé le Prêt d'Honneur en 1944, en conformité avec l'un des buts de sa Charte qui consiste à répandre l'instruction.

Le Prêt d'Honneur est une oeuvre de bienfaisance et d'éducation dont l'objet est de venir en aide aux étudiants peu fortunés et de talent reconnu, pour leur permettre d'entreprendre ou de poursuivre des études spécialisées.

MODE DE PERCEPTION DES FONDS

Le prêt d'Honneur alimente son fonds spécial en prélevant des souscriptions publiques, en obtenant des dons individuels, des dons des sections de la Société, en organisant certaines manifestations lucratives ou en prenant tout autre moyen jugé utile.

Pour tout don d'un dollar et plus, les souscripteurs reçoivent un reçu officiel pour fins de déduction de l'impôt.

ADMINISTRATION

Le Prêt d'Honneur constitue une corporation distincte de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, mais en vertu de son incorporation, c'est le Conseil général de la Société qui forme son Conseil d'administration.

MODE DE DISTRIBUTION DES PRETS

Le Conseil d'administration s'adjoint, pour la distribution des prêts, un Comité consultatif de neuf membres. Trois de ces membres représentent la Société Saint-Jean-Baptiste, et les autres sont choisis à titre de représentants de la Commission scolaire, de l'Université de Montréal, et des principales écoles d'enseignement spécialisé. Ce Comité, après enquête dans chaque cas, choisit les bénéficiaires et fixe le montant des prêts. Ses décisions sont ensuite soumises au Conseil général de la Société pour ratification.

BENEFICIAIRES

Peuvent bénéficier du Prêt d'Honneur les étudiants qui, ayant terminé leurs études primaires ou secondaires, désirent se spécialiser dans les grandes écoles d'enseignement, ou dans toute faculté universitaire autre que celles qui préparent directement à l'exercice des professions dites libérales. Pour ces dernières, le Prêt d'Honneur n'octroie de prêts que s'il s'agit de spécialisation.

Les règlements actuels du Prêt d'Honneur limitent les prêts aux étudiants de Montréal qui étudient à Montréal ou à l'étranger, et aux étudiants de l'extérieur qui viennent étudier à Montréal.

MODE D'EMPRUNT

Tout étudiant qui désire bénéficier des avantages du Prêt d'Honneur doit:

a) se présenter au bureau entre le 1er mai et le 1er juillet,

b) remplir une formule officielle de demande,

c) fournir les références intellectuelles et morales requises par le bureau,

d) et si la demande est agréée, signer une reconnaissance de dette.

Les chèques, faits conjointement à l'ordre de l'étudiant et à l'ordre de l'école, sont envoyés au trésorier de cette dernière qui en fait remise au bénéficiaire.

MODE DE REMBOURSEMENT

Tous les billets sont faits remboursables au 1er juillet de l'année suivante. L'étudiant qui a bénéficié d'un prêt doit donc se présenter au bureau avant le 1er juillet, ou pour honorer sa signature ou pour renouveler ses engagements s'il y a lieu.

Le bureau s'entend avec le bénéficiaire pour lui fixer un mode de remboursement compatible avec ses autres obligations. En principe, l'étudiant s'engage à commencer à rembourser par versements, et sans intérêt, du jour où il gagne sa vie.

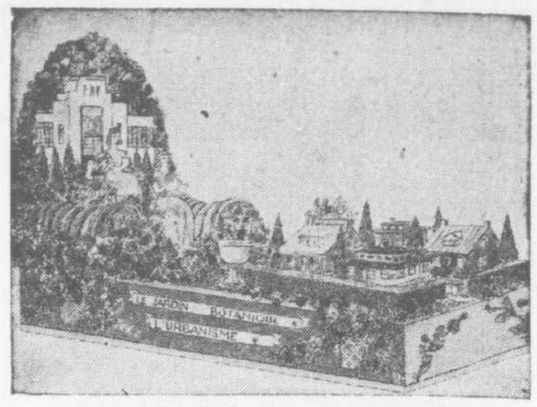
TEMOIGNAGE

"Quoique condamnés à succomber sous le nombre en 1760, nous avons gagné une première bataille par notre forte natalité.

Exposés une deuxième fois au même péril, sous la pression de puissantes forces matérielles, nous n'avons qu'une chance de survie: ce petit peuple qui a grandi malgré tous les obstacles et qui constitue maintenant une masse homogène de quelques millions de citoyens, pourvue d'admirables institutions et guidée par des chefs religieux et civils, d'accord sur les principes de base, donnons-lui, sans tarder, des compétences, des hommes qui, dans toutes les zones d'influence: politique, éducation, finances, commerce, industrie, arts, fonctionnarisme... pourront occuper des postes de commande par leur supériorité. Ils fermeront ainsi les voies aux infiltrations étrangères qui nous seraient mortelles, ils protégeront les forces vives de notre nationalité et lui permettront non seulement de survivre, mais encore de se développer suivant la ligne de ses traditions et de jouer un rôle de plus en plus important et bienfaisant sur cette terre d'Amérique.

A cette stratégie vitale, la Société St-Jean-Baptiste de Montréal nous offre l'occasion de contribuer par son Prêt d'Honneur. Notre devoir est tout tracé. A cet appel, tous ceux qui aiment leur petite patrie doivent répondre: Présent!"

Jos.-P. ARCHAMBAULT, S.J.



LE JARDIN BOTANIQUE DE MONTREAL

Fondé en 1931 par le Frère Marie-Victorin, le Jardin botanique de Montréal appartient en totalité à la ville depuis 1943, alors que le gouvernement provincial lui céda les immeubles qu'il y avait fait construire à titre de travaux remédiateurs au chômage. Le Jardin botanique occupe un espace d'environ 260 acres dont les deux tiers environ sont mis en valeur. Comme tous les jardins du monde, il joue plusieurs rôles fort importants. A la fois parc et terrain de jeux, c'est en outre un centre de recherche scientifique et économique.

AU PIC DU MIDI

Un grand observatoire français de haute montagne

La puissance croissante des télescopes et l'intérêt porté aux nébuleuses lointaines ont conduit les astronomes à déserter les observatoires construits dans le voisinage des villes et à rechercher des sites d'observation où l'atmosphère soit d'une pureté rigoureuse. C'est pourquoi la France a créé, immédiatement avant la guerre, un observatoire national à St-Michel dans la Moyenne-Provence, qui réunit les avantages les plus grands à cet égard. Mais il existe une autre station astronomique moins facile d'accès, répondant d'ailleurs à des besoins différents, qui est en passe de devenir un des observatoires les meilleurs sinon les plus puissants du monde: c'est celui du Pic-du-Midi, dans les Pyrénées, à 2,860 m. d'altitude.

Il date de 1875. Après la première guerre franco-allemande, la France multipliait ses entreprises de relèvement pour montrer que son rayonnement spirituel n'avait pas été atteint. Depuis le dix-huitième siècle les savants qui étaient venus dans le pays de Bigorre avaient déclaré que le Pic-du-Midi se prêterait admirablement aux exigences de l'observation astronomique. Une société fut constituée sous la présidence du général de Nansouty qui venait de quitter l'armée. Pour montrer que la vie était possible à ces hauteurs, le général s'installa dans une cabane, à quelques centaines de mètres du sommet et y passa six ans, dans les conditions les plus rudes. Cet exploit, diffusé par la presse, servit son dessein. Il trouva un collaborateur de premier ordre dans la personne de l'ingénieur Vaussenat qui fit des tournées de propagande dans tout le pays pour recueillir des fonds, non sans s'être inscrit en tête avec de Nansouty. Le gouvernement versa le quart de la somme, et les dons privés firent le reste. En 1875 les travaux commencèrent.

Ils furent terminée en 1881 et l'établissement fut alors cédé à l'Etat. Paul Bert et Jules Ferry avaient obtenu du Parlement qu'il relevât du ministère de l'Instruction publique avec un budget annuel de 30,00 frs. Composé de plusieurs bâtiments, cet observatoire occupe une terrasse de 130 mètres de long sur 30 mètres de large et est entouré de tous côtés par des arêtes rocheuses qui sont comblées de neige pendant huit mois de l'année. Même par très beau temps il faut toujours de dix à douze heures pour arriver au sommet. Seuls des alpinistes expérimentés peuvent faire l'ascension en cinq heures à l'aide de skis. Mais par mauvais temps, l'isolement de l'observatoire est complet. Ces difficultés ont retardé son équipement et ont parfois découragé les astronomes qui étaient attirés par la qualité des images photographiques obtenues même avec des instruments médiocres. Trépied et Thollond notamment avaient fait d'excellentes spectographies du soleil. En 1882, les frères Henry, de l'Observatoire de Paris, vinrent au Pic-du-Midi étudier le passage de Vénus sur le soleil. Ils avaient apporté une lunette de six pouces mais ne purent pas l'amener jusqu'en haut et leur mission échoua.

A la suite de cet incident, le ministère attribua à l'Observatoire un équatorial de huit pouces qui fut installé à demeure. Entre les mains de Latreille, cet instrument donna pendant trente ans des observations journalières de la surface solaire auxquelles furent joints des relevés du magnétisme terrestre. Pendant longtemps l'Observatoire resta consacré à la météorologie plutôt qu'à l'astronomie. Le spectrohéliographe dont Marchand le dota ne fut guère en service parce qu'on manquait d'astronomes qualifiés pour en tirer parti. On avait refusé d'ailleurs d'accorder la lunette méridienne que Vaussenat avait demandée pour avoir chaque jour l'heure exacte, comme il est de règle dans tout observatoire digne de ce nom.

Cette situation dura jusqu'en 1905, époque où Benjamin Baillaud, alors directeur de l'Observatoire de Toulouse et connaissant très bien la station du Pic, se mit en tête de la reorganiser et d'y envoyer travailler ses astronomes. Il y fit transporter un télescope Foucault de 30 cm et une lunette photographique de Cook à grand champ. Pendant trois ans il vint lui-même y passer ses été. Il se convainquit alors que, malgré une fâcheuse expérience de l'Américain Pickering, au mont Whitney, dans les montagnes Rocheuses, l'observation astronomique était possible et fructueuse en haute montagne. Il fit alors installer un grand équatorial double, réfracteur de 23 cm et réflecteur de 50. Il y fit construire la maison confortable qui manquait encore. L'établissement devint une station astronomique véritable et les observations de physique du globe se firent surtout en plaine, à Bagnères de Bigorre. Les astronomes mirent plus d'empressement à venir de Paris et autres lieux. Ils y étudièrent particulièrement le soleil et les planètes. MM. de la Baume-Pluvinel et Baldet y firent de très belles photographies de Mars aux périodes d'opposition. Tout récemment MM. Camichel et Gentili y obtinrent des clichés de la lune et des grandes planètes qui sont comparables à ceux qu'on obtient à l'Observatoire du mont Wilson. Ceux de la lune révèlent des détails qui n'ont pas été enregistrés dans le célèbre Atlas lunaire de Loewy et Puiseux. Cela montre la transparence du ciel pyrénéen dans cette région.

Les travaux les plus retentissants exécutés au Pic sont ceux de M. Bernard Lyot sur la couronne solaire, à l'aide du coronographe de son invention qui permet d'étudier cette partie du rayonnement en dehors des éclipses et pour ainsi dire journellement. La valeur de la station du Pic fut alors universellement reconnue et pendant la guerre, M. René Baillaud, le fils de Benjamin, put la doter d'un téléphérique et d'une ligne électrique qui emprunte toute l'énergie nécessaire aux chutes pyrénéennes. M. Baillaud vient de prendre sa retraite, mais le plan d'équipement qu'il a fait approuver par le ministère fera du Pic-du-Midi, selon son expression, "une des pièces les plus originales de l'outillage scientifique français". Ce plan comporte un télescope de 150 cm destiné à l'étude des astres individuels et des champs célestes de très faible étendue; sa distance focale sera de 9 m. seulement, ce qui permettra une taille parfaite du miroir parabolique. L'ambition de son promoteur est moins la puissance que la qualité. Cet instrument, qui ne ressemblera à aucun autre, n'aura pas de coupole mais une enveloppe robuste et étanche qui en épousera tous les contours et le protégera des assauts du vent. Elle comportera des cabines d'observation climatisées et un équipement spectroscopique complet. Elle sera assez large pour loger aussi une lunette solaire de 5 cm. destinée à utiliser l'appareil monochromatique de M. Lyot et à cinématographier les phénomènes solaires.

On projette encore d'introduire au Pic un second télescope de 90 cm. qui rendra de multiples services et dont l'installation peut être très rapide. En attendant, l'Observatoire possède l'équatorial Benjamin Baillaud auquel on a adapté un objectif de 60 cm. de diamètre et de 18 cm. de focale, provenant du Grand Coudé de Paris. Il possède aussi le télescope Gentili également de 60. C'est M. Rösch qui dirige actuellement l'établissement, avec la collaboration de M. Camichel comme physicien. Le jour où l'outillage sera complet, c'est-à-dire quand les crédits nécessaires pourront être accordés, la France aura dans les Pyrénées la station astro-physique la plus puissante de l'Europe, dans une situation privilégiée non seulement par son altitude mais par sa latitude. Ce sera aussi une des meilleures du monde pour la finesse des images.

René SUDRE

LA CONFUSION DES LANGUES



On peut dire que le service radiophonique de l'O.N.U. a réussi à recréer la Tour de Babel. A ses émissions radiophoniques en français, anglais, russe, chinois, espagnol, portugais, hollnadais, arabe, turc, hébreu et tagalog (langue des Iles Philippines) il vient d'en ajouter d'autres en persan (langue de l'Iran), amharic (langue de l'Ethiopie) et poushton (langue d'une partie de l'Inde), ainsi qu'en grec, en danois et en islandais. On voit ici l'ambassadeur de l'Iran à Washington, Nasroullah Enutezzam, prononcer une allocution destinée à la Chine.



VIVE LE CANADA FRANÇAIS
HENRI-N. BORDELEAU
ROGER BORDELEAU
OPTOMETRISTES-OPTICIENS
3423, rue St-Denis — HA. 1435

Une des choses qu'il faut imprimer le plus fortement dans l'esprit des hommes est l'estime et l'amour de leur patrie.
(Bossuet)
Le Sun Trust Limitée
10, rue Saint-Jacques (ouest) Tél.: *BE. 3961



EN CE JOUR DU 24 JUIN SOYONS FIERS DE
NOTRE CITE . . . MONTREAL
Vive le Canada français
Pour devenir propriétaire, acquitter une hypothèque, constituer un legs, établir un fonds de réserve, etc... Consultez notre compagnie sans aucune obligation de votre part.
La Cie Mutuelle d'Immeubles
1306 est, rue Ste-Catherine CH. 5415

La St-Jean-Baptiste
Pour la Patrie
Cette banque, dépositaire des épargnes familiales qu'elle fait fructifier, contribue également au développement du commerce et de l'industrie. Ainsi, par ses services, la banque concourt puissamment à l'expansion économique de la patrie.
La Banque Provinciale du Canada

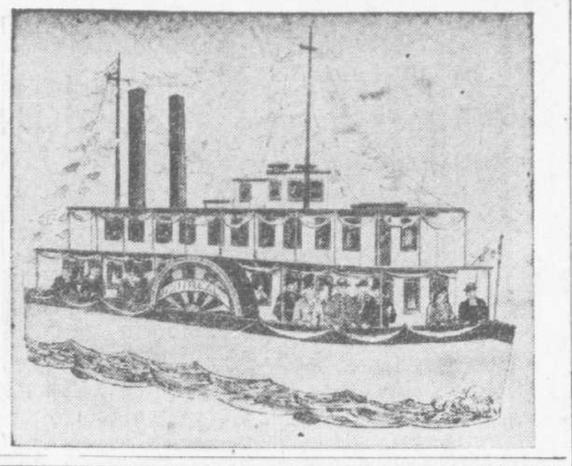


La fête nationale des Canadiens de langue française devrait rappeler à tous le souci qui doit présider à toute forme de publicité imprimée. Chez Pierre Des Marais, on trouve toujours des imprimés publicitaires originaux et soignés, et un service d'experts.
Pas plus cher qu'ailleurs . . .
Mais combien plus attrayant !
Pierre Des Marais Imprimeur et Graveur
CHEF DU CONSEIL MUNICIPAL
4235, rue St-Denis - Montréal - HArbour 3251

La St-Jean-Baptiste
Honneur aux nôtres!
Au courage et à l'énergie des Canadiens français, qui se sont fait une carrière enviable dans les domaines économique et industriel de la nation, à la jeune génération qui suit leur trace et leurs exemples, nos voeux et notre admiration.
C'est l'accumulation des épargnes qui forme les capitaux.
SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE
Administratrice et Fiduciaire
5 EST, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

HOMMAGES
à tous nos concitoyens et amis à l'occasion du 24 juin.
Vive le Canada français !
Ernest Rochon Enr'g.
ARTICLES FUNERAIRES
GUSTAVE PILON, gérant
711 ouest, rue Notre-Dame
MA. 2026

24 JUIN
Nous nous associons de coeur et d'esprit à la joie qui anime tous nos compatriotes en ce jour de réjouissances nationales et nous les prions d'accepter nos hommages.
Paix et prospérité au Canada français !
CREDIT FONCIER FRANCO CANADIEN
5 EST, rue SAINT-JACQUES — HA. 2226



HONNEUR AU CANADA FRANÇAIS !

ROGER GARIEPY LIMITEE

Successeurs de LEBLANC & GARIEPY

CREATEURS DE MODES — DESSINATEURS ET TAILLEURS

POUR DAMES ET MESSIEURS

"VISITEZ NOS NOUVEAUX STUDIOS DE MERCERIES"

1430, rue BLEURY Au-dessus du théâtre Impérial MONTREAL

Que la célébration de la St-Jean-Baptiste soit une nouvelle occasion de manifester nos sentiments patriotiques et de resserrer les liens qui nous unissent à nos compatriotes.

VIVE LE CANADA FRANÇAIS !

J.-H. Breton Enrg.

Teinturiers et nettoyeurs de grande classe

2461, rue des Carrières — Tél. CR. 4167

Avec

les compliments

de

Granby Elastic W E B

of

CANADA LIMITED

Programme général

MERCREDI, 23 JUIN

Concert populaire et feu de la Saint-Jean

"Le 23 juin 1646 se fit le feu de la Saint-Jean sur les huit heures et demie du soir. M. le Gouverneur (De Montmagny) envoya M. Tronquet pour savoir si nous irions; nous allâmes le trouver, le P. Vimont et moi (P. Jérôme Lallemant), dans le fort.

"Nous allâmes ensemble au feu. M. le Gouverneur l'y mit, et lorsqu'il le mettait, je chantai le "Ut queant laxis" et puis l'oraison. M. de St-Sauveur (un prêtre séculier) n'y était point; il l'y fit inviter une autre fois. On tira cinq coups de canon et on fit deux ou trois fois la décharge des mousquets; nous nous en retournâmes entre 9 et 10 heures." — Journal des Jésuites.

M. Donat Allaire, président du Comité du feu de la Saint-Jean, invite toute la population à se rendre au terrain de jeux des jardins La Fontaine pour y voir flamber le bûcher construit avec la coopération des services municipaux sous la direction de M. Armand Giroux. Il s'agit de revivre une des plus joyeuses traditions de notre pays; c'est pourquoi, tous — jeunes et moins jeunes — sont invités au feu de joie de la Saint-Jean.

8 heures 30 — Concert offert aux Canadiens français par la succession de feu C.-S. Campbell, C.R., au kiosque central des jardins La Fontaine.

9 heures — Allocutions: M. Arthur Tremblay, président général; M. Donat Allaire, deuxième vice-président.

9 heures 50 — Le chanoine Lionel Groulx, ancien directeur général de la Société Saint-Jean-Baptiste, professeur d'Histoire du Canada à l'Université de Montréal, bénit le bûcher. M. Arthur Tremblay, président général, invite Son Honneur le maire de Montréal, M. Camillien Houde, à y mettre le feu, à 10 heures.

Messe de Minuit à Notre-Dame

Les dirigeants de la Société ont accepté l'aimable invitation de M. l'abbé Arthur Dubeau, P.S.S., curé de la paroisse de Notre-Dame.

M. le chanoine Lionel Groulx célèbre la messe.

Le Révérend Père Louis Lachance, dominicain, prononce le sermon de circonstance.

M. Lucien Rémillard, président du Comité de la Messe, assisté de M. Georges Cherrier, a surveillé les préparatifs au bon ordre dans l'église.

DISTRIBUTION DU PAIN BENIT

Des jeunes gens et des jeunes filles distribuent au cours de la messe le pain bénit, gracieusement offert à la Société Saint-Jean-Baptiste et à ses invités par la boulangerie Caron-Jetté (limitée).

VENERATION DE LA RELIQUE DE SAINT JEAN-BAPTISTE

Le Révérend Père Benoit Maltempi, O. S.M., rapportait d'un récent voyage en Italie une précieuse relique de saint Jean-Baptiste. Cette relique sera présentée à la vénération des fidèles immédiatement après la messe.

JEUDI, 24 JUIN

MOT D'ORDRE: Tous les Canadiens français de Montréal se font un devoir de pavoiser leur demeure avec le drapeau officiel de la province de Québec: le fleurdelisé.

Cortège historique

Après-midi; 2 heures 30 — Le cortège formé de vingt chars allégoriques quitte le jardin La Fontaine.

3 heures — Le défilé s'engage dans la rue Sherbrooke qu'il suivra jusqu'à la rue Atwater, sous la surveillance et la direction des animateurs: Emile Pigeon, Fleurimont Constantineau et Jules Bazin.

Les membres du Conseil général reçoivent leurs invités sur la terrasse du séminaire de Saint-Sulpice, 1931 ouest, rue Sherbrooke avec la permission des autorités du séminaire, et à la Bibliothèque municipale, avec l'autorisation du Conseil municipal de Montréal et de M. Léo-Paul Desrosiers, conservateur à la bibliothèque.

Le cortège se compose des directeurs généraux de la Société et de leurs invités, du maire et des conseillers municipaux des villes de Montréal, de Verdun, de Lachine, de La Salle, de Montréal-Est, de St-Laurent, de St-Pierre-aux-Liens, de Longueuil, de Montréal-Nord, de la Pointe-aux-Trembles, des délégués et des membres des sociétés nationales mutuelles et patriotiques; des officiers des comités régionaux et des sections paroissiales de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Banquet national en hommage à M. Omer Héroux

7 heures — Les directeurs généraux de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal reçoivent à un banquet de plusieurs centaines de convives M. Omer Héroux, le doyen des journalistes de langue française et rédacteur en chef du journal *Le Devoir*.

UN TEMOIGNAGE:

M. OMER HEROUX A L'HONNEUR

"Les journaux de la métropole nous apportaient ces jours-ci une heureuse nouvelle à laquelle il y a certes lieu de faire écho: la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a choisi, comme l'on sait, pour thème des fêtes du 24 juin: "La Cité". Désireuse de rendre, en cette occasion hommage aux journalistes de langue française de la ville, elle a décidé de faire de leur doyen, M. Omer Héroux, rédacteur en chef du Devoir, *le héros de son banquet annuel.*

Nouvelle qui, nous en avons la conviction, a réjoui et réjouira grandement les nombreux amis de M. Héroux, ce journaliste toujours jeune qui porte allègrement le poids de plus d'un demi-siècle consacré à la grande cause de la presse d'expression française au Canada.

Nul, mieux que cet actif vétéran du métier qu'est le rédacteur en chef du Devoir, *n'était désigné pour être à l'honneur en cette journée de célébrations patriotiques du 24 juin. Gendre et ancien collaborateur d'un autre grand patriote, feu Jules-Paul Tardivel, de la "Vérité"; premier président de l'Association des Journalistes canadiens-français, fondée en 1903; écrivain au style châtié, alerte; lutteur infatigable pour les droits des nôtres; champion indéfectible des minorités d'expression française au Canada, M. Héroux a incontestablement bien mérité de la patrie.*

L'hommage qu'on lui rendra, le 24 juin prochain, recevra l'approbation unanime de ses confrères de la presse canadienne-française ainsi que des milliers de ses amis et lecteurs assidus. Du fait que ce méritant journaliste fit jadis partie du personnel de sa rédaction, notre journal se réjouit particulièrement de l'honneur dont, à juste titre, il sera l'objet."

O. A., (L'Action Catholique, 27 mai 1948)

Le banquet débute à 7 heures en la grande salle de l'hôtel Mont-Royal sous la présidence active du président général de la Société, M. Arthur Tremblay, et sous la présidence d'honneur du maire de Montréal.

M. Oswald Mayrand, directeur à "La Patrie", présente M. Omer Héroux.

Le conférencier est remercié par M. J.-Noël Fauteux, éditorialiste à la "Presse".

Au cours de cette manifestation d'un caractère national, quelques lauréats des Galas Artistiques de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal font entendre des airs de folklore. M. Ernest Michaud agit comme maître de cérémonies de la partie artistique. M. Alexandre Cousineau, président régional du Centre, avait organisé le banquet.



Président
Laurent Létourneau, F.C.B.A.,
Trois-Rivières, P.Q.

Vice-président
Hon. Sén. C. Vaillancourt,
C.B.E., D.S.A., C.C. St-G.

"PROGRESSIVE PARCE QUE COOPERATIVE"

La Société d'Assurance des Caisses Populaires

Siège Social : 50, Côte du Passage, Lévis.

(Opère hors Tarif)

Actuellement assurance incendie seulement.

Représentation par agents licenciés seulement.

Plus de 1,000 agents représentent cette véritable Mutuelle dans la Province de Québec et toutes nouvelles demandes pour représentation seront favorablement considérées.

Inspecteur
André Blanchard,
B.A., L.S.C.
Montréal

GERANT GENERAL
J.-O. Roby

Trésorier
Laval Chartré

La St-Jean-Baptiste

Hommages à tous les Canadiens français à l'occasion de leur fête nationale

PATENAUDE & PATENAUDE

Jean-Jacques PATENAUDE, prés.

COURTIERS D'ASSURANCES AGREES

5040, avenue du Parc — DO. 4631

A l'héroïsme quotidien de générations d'agriculteurs, conquérants de la terre, "ce grand livre où un peuple se décrit et se raconte", les hommages cordiaux d'une union à leur service depuis 14 ans.

Union Catholique des Cultivateurs

515 est, avenue Viger

Montréal

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN FRANCE

L'ECOLE PRATIQUE DES HAUTES ETUDES

Entre tous les établissements parisiens d'enseignement supérieur, l'Ecole pratique des hautes études tient une place à part. Elle ne s'adresse pas au grand public, comme le Collège de France; elle ne prépare pas aux examens universitaires, comme les diverses Facultés. Elle forme des spécialistes pour la recherche scientifique. Elle jouit d'une faveur particulière auprès des étudiants étrangers: avant la guerre, près du tiers des élèves étaient étrangers: 217 sur 672 à la seule quatrième section en 1938-39; actuellement un quart encore le sont.

L'Ecole pratique des hautes études fut créée en 1868. Elle comptait alors quatre sections: mathématiques — physique et chimie — histoire naturelle et physiologie — sciences historiques et philologiques. Une cinquième section, celle des sciences religieuses, lui fut adjointe en 1886; et une sixième, celle des sciences économiques et sociales, qui avait été prévue dès 1869, ne fut mise sur pied qu'en 1947.

Toutes ces sections visent le même but. Elles enseignent, de façon pratique, les techniques dont l'emploi conditionne les progrès de la science moderne. Le seul diplôme qu'elles accordent, d'ailleurs fort recherché, est le fruit d'un travail personnel, qui doit prouver que le postulant s'est rendu maître de la technique à laquelle il a consacré ses efforts.

Selon les sections, le travail est organisé de façon différente. Dans les trois premières les directeurs d'études ou les directeurs de laboratoires (il n'y a pas de professeurs, au sens strict du mot) sont répartis entre les universités et les laboratoires existants et y assurent la direction de services particuliers. Dans les trois sections littéraires, au contraire, le personnel est réuni dans un seul établissement, installé à la Sorbonne.

A la quatrième section (histoire et philologie) les principaux enseignements se rattachent à la linguistique, à la philologie classique, aux études médiévales, l'orientalisme (y compris l'indianisme et les études extrême-orientales) parmi eux, la philologie tibétaine, le sumérien, la linguistique africaine, l'épigraphie sémitique, la géographie historique du monde hellénique, la phonologie, pour ne citer que les plus spéciaux.

La cinquième section (sciences religieuses), cadette de la quatrième, applique à l'étude des phénomènes religieux la même probité scientifique et une impartialité absolue. Les conférences portent sur toutes les religions, depuis les plus primitives jusqu'aux plus répandues et aux plus vivantes: les pratiques magiques des non-civilisés, la scholastique médiévale, les spéculations hellénistiques, y trouvent leur place à côté de la mystique de l'Islam ou des origines de la doctrine et du culte chrétiens. Les directeurs d'études appartiennent aux confessions et aux milieux les plus divers: protestants, libres penseurs, catholiques, israélites, s'y coudoient sans heurt, dans l'atmosphère la plus amicale, dévoués à leur tâche commune. Faut-il citer quelques enseignements rares, qu'on trouverait difficilement ailleurs que dans cette Ecole, par exemple celui sur l'étude comparée des religions des peuples indo-européens?

A la sixième section (sciences économiques et sociales) une large place est faite à l'enseignement des méthodes, comme la statistique, la comptabilité, la cartographie, etc... qui permettent de disposer de bases sûres et d'une documentation étendue pour l'étude des phénomènes économiques et sociaux. L'enseignement cherche à être aussi "actuel" que possible et se tient à égale distance de la recherche historique pure et des formules didactiques.

A l'Ecole pratique des hautes études, tout au moins dans les trois sections littéraires, fortement centralisées, l'ambiance n'est pas la même que dans les autres établissements d'enseignement supérieur. Chaque conférence réunit toujours, outre les nouveaux auditeurs, un noyau de vieux élèves, qui souvent sont déjà les auteurs de travaux originaux et veulent se perfectionner dans la branche qu'ils ont choisie. Une longue habitude du labeur organisé, la familiarité de l'enseignement créent des liens profonds, se traduisant maintes fois par une véritable camaraderie entre les maîtres et les élèves. Les conférences ne sont à aucun degré des exposés dogmatiques, mais de libres discussions: le travail d'équipe y est la règle.

Une tradition jalouse maintient cette mentalité, qui trouve son expression dans les usages et dans le vocabulaire même de l'Ecole. Il n'y a point de professeurs, mais des directeurs d'études; point de cours, mais des conférences. Maître et élèves se groupent autour d'une même table. Aucun diplôme n'est exigé des étudiants à leur entrée; le directeur d'études est seul juge de leur aptitude à suivre son enseignement. Aucun titre non plus n'est demandé aux directeurs d'études: on rencontre côte à côte, dans le personnel enseignant, des professeurs chevronnés de la Faculté des Lettres ou du Collège de France et de véritables *self made men*, qui ont abandonné des carrières plus actives: tous rompus d'ailleurs à la même rigueur de méthode scientifique. Les directeurs d'études sont nommés par le ministère de l'Education nationale; mais celui-ci entérine toujours les propositions du Conseil des directeurs d'études. Un vieil usage veut que le Conseil ne reçoive point les candidatures, mais les "évoque" lui-même, par un hommage discret à ceux qu'il juge dignes d'être admis dans son sein. Et, par un privilège unique, les directeurs d'études, une fois leur retraite venue, continuent à siéger au conseil et à faire bénéficier de leur expérience leurs collègues plus jeunes. *Tu es sacerdos in aeternum*, dit-on en souriant au directeur d'études qui vient d'être nommé.

Citer des noms parmi les maîtres vivants offenserait bien des modesties, mais on peut rappeler le souvenir de quelques disparus, qui ont honoré la science: le romaniste Gaston Paris, le sémitisant Clermont-Ganneau, le linguiste Antoine Meillet, l'indianiste Sylvain Lévi.

James-G. FEVRIER.

La St-Jean-Baptiste . . . . 24 JUIN

Deux grandes cultures ont façonné l'âme du Canada. En quelques siècles, ces deux sources de civilisation ont assuré l'essor de la nation canadienne. Aujourd'hui, les Canadiens-français, qui continuent de représenter chez nous l'une de ces cultures d'origine, honorent leur patron spirituel. Nos autres compatriotes voudront aussi lui rendre hommage.

Patriotisme pratique

Pratiquons l'économie, qui consiste à tirer le meilleur parti de toutes choses. Déposons nos épargnes dans un grand établissement de crédit, qui prête une large part de ses ressources à l'agriculture, au commerce et à l'industrie. Ainsi, nous ferons d'une pierre deux coups : notre capital d'épargne sera en sûreté et nous rapportera des intérêts, et il alimentera l'activité économique dont tout le monde profite.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

533 BUREAUX AU CANADA

65 succursales à votre service à Montréal

Mieux vaut prévenir que guérir

LA SANTE : . . . joie de vivre !

BIEN PRÉCIEUX à protéger

LA MALADIE : . . . médecine, hospitalisation, chirurgie !

FRAIS ONÉREUX à prévoir

Conservez l'un . . . Acquittez les autres aisément

INSCRIVEZ-VOUS SANS TARDER DANS

LES SERVICES DE SANTÉ DE QUÉBEC

Société provinciale régie par la loi des Syndicats Coopératifs de Québec.

Approuvés par la Fédération des Sociétés Médicales de la province de Québec.

UNE PROTECTION ADEQUATE POUR VOUS ET LES VOTRES

Les Services de Santé de Québec vous offrent les services médicaux et hospitaliers les plus étendus qui soient dans la province de Québec. Ils paient les comptes du médecin et de l'hôpital: les consultations du médecin de votre choix au bureau et à domicile et vous permettent, quand vous êtes malades, de concentrer toute votre énergie à l'oeuvre de votre guérison. Vous pouvez vous épargner des centaines de dollars — et combien de soucis — en vous protégeant, dès aujourd'hui, ainsi que votre famille.

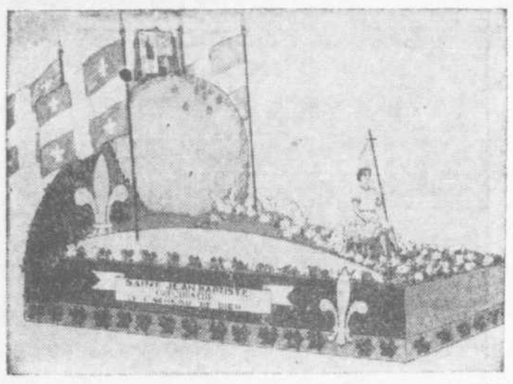
Vous obtiendrez des renseignements complets à ces endroits:

MONTREAL, Qué. 3779, rue St-André Tél. CH. 6638

TROIS-RIVIERES, Qué. 907, rue Ste-Geneviève Tél. 479-J

ST-JEAN, Qué. 198-A, rue Mercier Tél. 2-386

Siège social : 52, avenue des Oblats, Québec, Qué. Tél. 3-7422



SAINT JEAN-BAPTISTE, PRECURSEUR DE L'AGNEAU DE DIEU

Dans le cours du troisième siècle avant notre ère, les artistes alexandrins avaient développé le style pittoresque, nouveauté dans l'art classique. Ce goût se transporta dans le monde romain, de telle sorte que les premiers chrétiens n'hésitèrent pas à adopter, pour la décoration des catacombes et des oratoires, certains thèmes païens, quitte à en changer l'interprétation. C'est ainsi que l'agneau devint une figure du Christ. Au 4e siècle, un concile demanda toutefois que l'on remplace, sur les saintes images, le Précurseur montrant du doigt un agneau, par la forme humaine du Christ. Au moyen âge, on revient à la figuration littérale de l'Agneau sans tache. Un des plus admirables exemples s'en trouve à la porte centrale du porche septentrional de la cathédrale de Chartres, où l'on peut voir saint Jean-Baptiste sous l'apparence d'un vieillard à longue barbe chenue portant sur son bras l'agneau mystique. Ce thème, dont il est mille représentations dans l'iconographie chrétienne, notamment à la Renaissance, justifie amplement la Société d'avoir décidé cette année de reprendre la vieille et respectable tradition du saint Jean-Baptiste enfant accompagné d'un agnelet qui figure le Christ.

La saint Antoine au Lac Bouchette

La fête de saint Antoine a attiré beaucoup de monde au sanctuaire du lac Bouchette. De bonne heure, le matin, la grande chapelle du sanctuaire était pleine à déborder. Les séances de confessions commencèrent à 6 h. 15 a.m. et ne se terminèrent qu'à 8 h. 45. La majorité des pèlerins a communié. La dernière messe qui devait avoir lieu à la grotte fut célébrée dans la grande chapelle à cause des menaces de mauvais temps. Mais la pluie ne tomba que quelques minutes durant. Le beau temps se rétablit et le chemin de croix fut prêché sans inconvénients sur la montagne. Le panégyrique sur saint Antoine fut prêché par le R. P. Pascal, supérieur du sanctuaire. Après la messe officielle du pèlerinage, à 9 h., le Père Directeur bénit les lis et les petits pains de saint Antoine et il en fit ensuite la distribution aux pèlerins qui se présentèrent nombreux pour s'en procurer. Ensuite eut lieu la consécration des enfants. C'était touchant de voir les mamans aux pieds du Saint Thaumaturge ayant dans leurs bras et autour d'elles de nombreux enfants qu'elles offraient au saint de Padoue.

Le sanctuaire du lac Bouchette est le *sanctuaire national* à saint Antoine, au Canada. En plus d'être le plus ancien, il est le seul, au Canada, qui possède le diplôme de l'Association universelle de saint Antoine dont le siège est à Padoue. Le fondateur du sanctuaire du lac Bouchette, M. l'abbé Elzéar DeLamarre, est aussi l'initiateur de l'Oeuvre du pain des pauvres en notre pays.

Le chemin de croix sur la montagne fut prêché par le R. Père Venance, Capucin.

On estime à huit cents le nombre de pèlerins venus pour assister à la fête de saint Antoine, quoique la pluie eut tombé une partie de la nuit.

Il y avait les groupes organisés suivants: les congréganistes de Notre-Dame de Rcberval; les tertiaires de saint Dominique de Jonquière; les Enfants de Marie de Saint-Joseph d'Alma et les employées de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi. M. l'abbé A. Proulx, qui accompagnait ce dernier groupe, célébra la messe du pèlerinage, à 9 h.

Quand on réalise que le sanctuaire du lac Bouchette est à dix-sept milles en dehors de la route régionale, à une altitude de 1,200 pieds, on trouve étonnant qu'il attire à lui presque toutes les paroisses de la région, dans un circuit de plus de cent milles. C'est que le doigt de Dieu est là. Beaucoup de faveurs spirituelles et temporelles sont obtenues par la foi des pèlerins et par l'intermédiaire de Notre-Dame de Lourdes et du Portier de son Sanctuaire, saint Antoine de Padoue.

Londres requiert le contrôle de l'O.N.U.

Londres, 22 (A.P.) La Grande-Bretagne a requis les Nations Unies d'assumer elles-mêmes le contrôle du port et des installations militaires d'Haïfa, en Palestine entre le moment où les dernières troupes britanniques quitteront ce pays, dans 10 jours, et celui où se terminera le 9 juillet la trêve présentement en vigueur entre Juifs et Arabes en Terre-Sainte. Londres craint en effet que les Juifs ne cherchent à se procurer un avantage stratégique en s'emparant de ce port avant la fin de la grève.

HOMMAGES

A LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE

Nos voeux à nos compatriotes Canadiens français en ce jour de fête nationale.

CIE de TABAC de TERREBONNE

5100, rue PAPINEAU AM. 0470

Un défenseur de nos droits nationaux



M. F.-D. DESORMEAUX

Visitez notre vitrine pour la Saint-Jean

NEW YORK SYSTEM

Teinture, nettoyage et pressage

3440, RUE SAINT-DENIS LA. 6376

LA VIE ARTISTIQUE EN FRANCE

PAYSAGISTES FRANÇAIS D'AUJOURDHUI

Si important que soit le mouvement abstrait dans l'art d'aujourd'hui, il n'est pas exclusif et n'élimine pas totalement les autres formules, et tandis qu'il continue à se développer, d'autres tendances voient des artistes de talent leur rester fidèles. C'est ainsi notamment que les paysagistes conservent une place de premier plan et continuent une tradition bien française qui à toutes les époques a donné naissance à des chefs-d'oeuvre.

Plusieurs expositions importantes au cours de cette saison ont permis de se rendre compte des qualités de quelques-uns de ces artistes et tout spécialement de ceux appartenant à la génération qui, entre les deux guerres, s'est préparée à prendre la succession des grands aînés. Cette génération est celle des hommes nés aux environs de 1900. Il suffit de citer les noms de Planson, Aujame, Brianchon, Oudot, Legeult, Caillard, pour suggérer tout un groupe qui, sans manifeste, sans étiquette, forme une équipe d'hommes, pas une école, aux tempéraments très divers, mais liés, non pas des partipris esthétiques ou des doctrines avec un dogme étroit, mais plutôt par une conception analogue de l'art, par leur position devant la nature, leur respect de celle-ci et leur volonté de la représenter assez exactement, sans renoncer pour autant à exprimer leur propre sensibilité. Certes leur but n'est pas d'atteindre à une rigoureuse imitation; ils ne méconnaissent pas la nécessité d'une transposition, mais celle-ci ne leur est pas dictée par un système, par des règles préconçues en dehors du sujet, mais par la nécessité qu'ils trouvent en eux-mêmes selon leurs goûts ou leur caractère.

L'oeuvre d'art s'est présentée à eux dans des conditions difficiles. Dès le début de leur expérience, ils se sont trouvés devant des problèmes compliqués, et leur jeunesse a tout de suite été mise en contact avec des tentations contradictoires: au temps de leur adolescence le triomphe de l'impressionnisme était total et il leur était impossible d'échapper à l'admiration légitime qu'inspiraient les grands maîtres de ce mouvement. En même temps le cubisme, le fauvisme avait déjà poussé leurs audaces fort loin et constituaient à la fois des provocations et des suggestions difficiles à refuser; s'engager dans les mêmes voies c'était se condamner à être des suiveurs en un temps où cette attitude était justement celle que ne pouvait accepter un artiste.

C'est donc en toute connaissance de l'oeuvre de leurs aînés que les hommes de cette génération ont accompli leur effort et ajouté à une tradition, sans rien imiter. En effet, s'ils doivent aux fauves le goût des couleurs pures, s'ils doivent aux impressionnistes celui du paysage naturel et, en général, des harmonies claires, ils peuvent aussi bien se réclamer de Corot car ils n'utilisent pas la petite touche divisée par des impressionnistes; ou de Courbet car leur peinture laisse deviner une certaine sensualité, un plaisir d'employer la pâte avec franchise et liberté. Ils n'ont cependant fait aucune proclamation pour annoncer cette synthèse qui d'ailleurs ne fut probablement pas préméditée. Elle est la conséquence d'efforts personnels et sans doute est-ce cela qui conserve à leurs oeuvres un caractère de spontanéité, au reste exceptionnel dans les autres écoles contemporaines.

Le fait de ne pas être rangé en groupe sous une bannière, l'impossibilité où l'on est de les classer dans une catégorie avec un titre en "isme" ne leur donne pas une place exactement déterminée dans les histoires de l'art d'aujourd'hui, mais n'empêche pas qu'ils constituent un mouvement dont on ne peut ignorer l'importance.

Ils ne sont pas non plus un phénomène isolé et l'on peut voir un mouvement analogue dans la génération immédiatement précédente. Pourtant celle-ci, venue à la connaissance de l'art quelques années seulement avant eux, si elle révèle les mêmes aspirations, a subi, à ses débuts, une influence très exigeante, celle de Cézanne, dont elle eut quelque peine à se libérer, sans toujours y parvenir Certains de ses artistes ont été aidés dans leur défense par un autre grand peintre qui, lui aussi, eut une forte personnalité: Amédée de La Patellière. Parmi ces artistes on peut citer Yves Alix, Pierre Guastalla, Lotiron, Cochet, Clairin, s'inscrivant à leur tour à la suite de Derain ou de Dunoyer de Segonzac.

Donc malgré les attaques et les refus qui ont succédé logiquement à l'impressionnisme, on constate, en dehors des écoles, une permanence du paysage français dans l'art contemporain, un enchaînement jamais interrompu qui se superpose aux grands courants esthétiques et se poursuit, non en les ignorant, mais en laissant les théories au second plan, montrant avant tout une certaine fidélité au thème inspirateur.

Ainsi s'aperçoit-on que l'histoire artistique de notre époque sera peut-être celle des thèmes et de la façon de les interpréter, plutôt que celle des écoles dont l'artifice paraîtra plus évident avec le recul du temps.

Raymond COGNIAT.

La culture des plantes dans des boîtes

I

La culture des plantes à fleurs, dans des boîtes qu'on place sur l'appui des fenêtres ou sur la balustrade des balcons, n'est pas seulement un agréable passe-temps pour l'amateur qui n'a pas de jardin. C'est également une importante contribution à l'embellissement de la ville. Ce feuillet a pour but de donner quelques conseils utiles, dont la mise en pratique aidera à obtenir les meilleurs résultats possibles.

Construction des boîtes. — La dimension des boîtes à fleurs, du moins dans une certaine mesure, est toujours commandée par l'espace disponible. Cependant, d'une manière générale, on peut affirmer que les boîtes étroites et peu profondes, sont indésirables, parce que la terre y sèche trop vite. De plus, elle ne laisse pas suffisamment d'espace pour réussir un arrangement florale qui en vaille la peine.

Les boîtes très longues sont lourdes, difficiles à manoeuvrer et gauchissent facilement. Habituellement, les dimensions qui font le mieux l'affaire, sont les suivantes, prises à l'intérieur de la boîte: 10 pouces de largeur au sommet, 8 pouces à la base et 8 pouces de profondeur. De 3 à 4 pieds est probablement la longueur qui convient le mieux: même remplie de terre, deux personnes pourront facilement la manipuler.

Les planches qui serviront à la construction ne devraient pas avoir moins d'un pouce d'épaisseur. Ceci peut paraître trop épais, mais une planche plus mince gondolerait une fois mouillée. De plus, le bois épais protège contre l'insolation. Le surchauffage de la terre par le soleil est le plus fréquent facteur d'échecs. Les vis sont préférables aux clous pour assembler les planches, et les vis de cuivre l'emportent sur celles de fer en ce qu'elles ne rouillent pas. Rien de plus ennuyeux qu'une boîte dont on se sert depuis un certain nombre d'années, qui commence à tomber en morceaux au beau milieu de l'été. Aussi, doit-on faire tout en son pouvoir pour éviter que de pareilles catastrophes se produisent.

On percera le fond de la boîte d'une série de trous pour drainer l'eau de surplus. Un demi-pouce est un bon diamètre pour ces trous. On les espacera de 6 à 9 pouces et on les disposera sur deux rangs alternants.

De bonnes planches de pin conviennent éminemment à la construction des boîtes à fleurs. Il vaudrait mieux ne pas se servir d'épinette, qui est beaucoup moins durable. Le cèdre, bien que coûtant plus cher, résiste mieux à l'humidité et dure plus longtemps que le pin. Une dépense initiale élevée sera largement compensée par la durée de la boîte.

Pour empêcher le bois de pin de pourrir, on pourrait appliquer une couche d'un produit protecteur à l'intérieur de la boîte. On choisira à cet effet un produit qui n'est pas toxique aux plantes, tel que le Cuprinol. Des produits à base d'asphalte, comme l'Emulsion d'Asphalte chromique, feront également l'affaire. Une méthode, aussi ancienne que simple et effective, est de carboniser l'intérieur de la boîte. On l'enduit de pétrole et on y met le feu, laissant brûler jusqu'à ce que la surface intérieure de la boîte soit complètement recouverte d'une mince couche carbonisée. On éteint les flammes en renversant simplement la boîte.

A l'extérieur, on devrait appliquer trois coucher de peinture. La plupart des gens ont pris l'habitude de peindre leurs boîtes en vert. Ce n'est pourtant pas la couleur la plus désirable: elle ne s'harmonise pas avec le vert des plantes. Seul, le vert bleuâtre est tolérable et les fleurs jaunes ou orangées iront bien avec lui. La meilleure couleur est encore ivoire ou crème, puisqu'elle va bien avec presque toutes les autres et les avantage même. Toutefois, on devrait éviter le blanc pur. Une boîte à fleurs peint d'un brun chaud peut également être très attrayante, surtout si on la plante de fleurs bleues et jaunes. Avant de choisir la couleur de ces boîtes, on devrait toujours faire entrer en ligne de compte la couleur de la maison.

La feuille d'érable à Verdun

Son Hon. le maire de Verdun, M. Wilson, a autorisé la Société St-Jean-Baptiste de Montréal à une collecte publique, dite de la feuille d'érable, dans les limites de la cité de Verdun, mercredi de cette semaine, le 23 du mois courant. On demande à tous les citoyens de cette ville de se faire un devoir de porter à la boutonnière la feuille d'érable, particulièrement en la veille de la Saint-Jean-Baptiste.



LE SERVICE DE SANTE DE MONTREAL

L'autorité municipale de notre ville s'occupe de la santé publique depuis 1796. L'organisation actuelle, toutefois, date de 1876, et elle a subi, depuis cette date, de nombreuses améliorations. A l'heure présente, cet important service constitue un organisme très complexe, marqué par une forte tendance à la décentralisation. Le but essentiel est d'enseigner l'hygiène à la population par des campagnes d'éducation qui utilisent tous les moyens possibles de publicité. L'énumération des douze divisions que renferme notre Service de santé suffit à faire comprendre son vaste programme: administration générale; enseignement de l'hygiène et publicité; districts sanitaires; démographie; maladies contagieuses et épidémiologie; tuberculose; maladies vénériennes; hygiène de l'enfance; inspection sanitaire; inspection des aliments; laboratoires; contrôle médical et bureau médico-légal. Cet organisme municipal rend d'immenses services à la population. Quelques chiffres sont à cet égard d'une éloquence vraiment convaincante. Entre 1915 et 1947, le taux de mortalité générale a diminué de plus de moitié, tandis que celui de la mortalité infantile a été réduit de plus des deux tiers. Il convient de noter, à titre d'exemple, la disparition complète de la variole, dont il ne s'est pas présenté un seul cas à Montréal depuis 1931.

JEUDI 24 JUIN

jour de notre fête nationale

la Saint-Jean-Baptiste

NOS MAGASINS ET COMPTOIRS POSTAUX *seront fermés toute la journée*

Dupuis Frères LIMITÉE

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

L'ARTISANAT

LA CHARTE de la Compagnie des Cent-Associés statuait, en 1627, "que tous les artisans qui auront exercé leurs arts et métiers en ladite Nouvelle-France durant six ans, en cas qu'ils veulent retourner en ce royaume, soient réputés pour maitres de chef-d'oeuvre et puissent tenir boutique ouverte dans Paris et autres villes . . ." Au lieu de profiter de cette importante concession pour établir la Colonie, la Compagnie continua, comme par le passé à se laisser guider par le seul souci du castor et des profits à l'importation Malgré la fondation, au temps de Talon et plus tard, de quelques industries essentielles, qui d'ailleurs périclitèrent rapidement, la vie a toujours été très chère au Canada. Comme la nécessité rend ingénieux, les habitants durent se rabattre sur leur propre industrie.

Les voyageurs ont tous noté la remarquable facilité manuelle des Canadiens, qui les rendait aptes à tous les métiers. Et c'est à cette habileté que ressortit en définitive l'oeuvre de nos artisans. L'industrialisation du 19e siècle était en train de faire disparaître définitivement nos vieilles techniques artisanales, quand on les a vu renaître soudainement, grâce aux efforts concertés de quelques hommes clairvoyants. De nos jours, l'artisanat a pris une physionomie nouvelle. Devenu comme une sorte d'industrie d'art, il vaut par le respect de la belle manière, mise en valeur par le patient travail de l'artisan guidé par l'artiste.

